

UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I

FACULTÉ DES ARTS, LETTRES ET
SCIENCES HUMAINES

CENTRE DE RECHERCHE ET DE
FORMATION DOCTORALE EN
SCIENCES HUMAINES, SOCIALES ET
ÉDUCATIVES

UNITÉ DE RECHERCHE ET DE
FORMATION DOCTORALE EN
SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

DEPARTEMENT D'HISTOIRE



UNIVERSITY OF YAOUNDE I

FACULTY OF ARTS, LETTERS AND
SOCIAL SCIENCES

POST GRADUATE SCHOOL FOR THE
HUMAN, SOCIAL AND EDUCATIONAL
SCIENCES

DOCTORAL RESEARCH UNIT FOR
HUMAN AND SOCIAL SCIENCES

DEPARTMENT OF HISTORY

LA MECANISATION ET LES TRANSFORMATIONS AGRICOLES AU
CAMEROUN : LE CAS DU "DEPARTEMENT DE LA MVILA" (2011-2020).

*MECHANIZATION AND AGRICULTURAL TRANSFORMATIONS IN
CAMEROON: CASE OF "THE DEPARTMENT OF MVILA" (2011-2020).*

Mémoire présenté en vue de la soutenance pour l'obtention du diplôme de Master en
Histoire

Dissertation presented with a view to obtaining a Master's degree in History

Spécialisation : Histoire Economique et Sociale

Specialization: Economic and Social History

Par:

By:

Stévie Charnelle PINDO NDOUNGLA
Licenciée en Histoire
Degree in History

Sous la direction de :

Under the direction of :

Philippe Blaise ESSOMBA
Professeur
Professor



Juin 2022

June 2022

A toute ma famille

SOMMAIRE

REMERCIEMENTS	ii
RESUME.....	iii
ABSTRACT	iv
LISTES DES SIGLES ET ACRONYMES.....	v
INTRODUCTION GENERALE.....	1
CHAPITRE 1 : LES FONDEMENTS ET PRESENTATION DU SECTEUR AGRICOLE AU CAMEROUN.....	24
I. Evolution de la politique agricole camerounaise.....	24
II. Specificites du secteur agricole et rural au cameroun	35
III. Le secteur agricole dans le departement de la mvila	42
CHAPITRE 2 : MISE EN ŒUVRE D’UNE AGRICULTURE DE SECONDE GENERATION DANS LE DEPARTEMENT DE LA MVILA (SUD-CAMEROUN).....	52
I. La professionnalisation de l’agriculture et l’emergence paysanne.....	52
II. Les comices au Cameroun.....	74
CHAPITRE 3 : LES MAILLONS DU MODERNISME DE LA PRODUCTION ET DES TRANSFORMATIONS DES PRODUITS AGRICOLES.....	79
I. Les acteurs de la production agricole dans les différentes divisions de la Mvila.....	79
II. Les maillons du développement agricole dans la Mvila	90
III.L’impact des activités des OP de la Mvila sur le développement socio-économique	110
CHAPITRE 4 : RETOMBEES DE L’AGRICULTURE DE SECONDE GENERATION ET LE TAUX D’EXPERIMENTATION DANS LA MVILA	113
I. Un environnement de production encore peu incitatif	113
II. Les nouveaux défis de la mécanisation de l’agriculture au Cameroun	123
CONCLUSION GENERALE	135
ANNEXES	138
SOURCES ET RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES	155
TABLE DES MATIERES	156
LISTE DES ILLUSTRATIONS	156

REMERCIEMENTS

La réalisation de ce travail n'a été possible que grâce à des soutiens multiformes. Une reconnaissance indéfectible est d'abord adressée au Prof. Philippe Blaise Essomba qui a accepté de nous encadrer dans ce premier pas de la recherche. Sa perspicacité, sa ténacité, son attention, ses conseils et sa disponibilité ont abondamment contribué à la réalisation de ce mémoire.

C'est aussi le lieu d'adresser nos chaleureux remerciements à tout le corps enseignant du département d'Histoire de l'Université de Yaoundé I qui, de par son érudition, nous a transmis dès le premier cycle l'envie de la science historique.

Une profonde gratitude est également adressée au personnel administratif des Délégations départementales et d'Arrondissements de la Mvila, à tous les responsables du Collège d'Agriculture d'Ebolowa ainsi que les responsables des organisations paysannes qui sont des acteurs de la mécanisation et des transformations agricoles dans la Mvila. Leur accueil, disponibilité et leur attention pour la documentation lors des échanges n'ont pas été vaines. Une reconnaissance singulière est adressée à Cédric Mballa qui, à travers ses compétences et son expérience d'homme de terrain nous a longuement édifié sur les questions relatives de ces mécanismes. Les informations recueillies de part et d'autre ont beaucoup participé à la réalisation de cette recherche tout comme toutes ces personnes qui ont répondu à nos questions sans détour.

C'est aussi l'occasion d'exprimer une grande reconnaissance à mes parents Roger Ndoungla et Jeanne Woumlak ainsi qu'à mon oncle François Ndoungue pour le soutien moral et financier. Un merci à tous mes frères et sœurs dont le soutien inconditionnel et les encouragements ont été d'une grande aide. Il s'agit de Nescoline Djhotsop, Junior Lontsie, Vinicia Djhotsop, Audrey Meli, Lorraine Douanla et Isabelle Demanou.

Enfin, il convient de remercier tous les camarades de promotion et connaissances qui nous ont apporté assistance au début de cette recherche nous faisons allusion à Julien Obam et Emile Zola Eyigla. Sans compter Stève Fomekong qui s'est efforcé de nous lire.

RESUME

Depuis des années, l'agriculture constitue la préoccupation de la mise en pratique des politiques élaborées au Cameroun, parce qu'elle occupe une place de choix dans les stratégies de développement économique et social. De fait, dans le but d'améliorer les techniques culturales, d'accroître les rendements et de lutter contre la pauvreté en milieu rural, les pouvoirs publics ont mis en place des réformes agricoles notamment l'orientation du Cameroun vers une nouvelle forme d'agriculture, celle dite de Seconde génération et qui envisage la formation agricole, la modernisation de l'appareil de production, le développement des chaînes de valeurs, la création d'une banque agricole, et la professionnalisation de l'agriculture au sein des GICS à l'occasion de la célébration du comice agropastorale d'Ebolowa le 17 janvier 2011. C'est dans cette logique que s'inscrit le présent travail intitulé : La mécanisation et les transformations agricoles au Cameroun : Le cas du "Département de la Mvila"(2011-2020). Pour y arriver, l'on s'est appuyé sur une problématique qui se situe autour de l'impact qu'ont eu ces réformes dans le développement socio-économique de la Mvila en particulier et du Cameroun en général. Le présent travail s'appuie sur de nombreuses archives écrites et orales qui sont celles du Département de la Mvila, du Collège Régional d'Agriculture d'Ebolowa et les documents référentiels des différentes organisations paysannes de la Mvila. Ainsi, la confrontation des sources et leur critique ont permis d'aboutir à de petites synthèses : l'application progressive sur le terrain de la mécanisation et transformation agricole par les agriculteurs. L'exploitation rigoureuse et objective desdits documents a, grâce à une démarche diachronique et synchronique, démontré que la mécanisation et la transformation agricole a sa part de contribution dans le développement socio-économique des agriculteurs de la Mvila, en dépit des dysfonctionnements en matière d'organisation, de commercialisation et de financement. Dans cette optique, ce travail a émis quelques recommandations d'ordres structurels et fonctionnels, afin que l'Etat, les diverses institutions et les partenaires puissent participer à leur rayonnement. Ainsi, les politiques publiques issues de la réforme agraire doivent apporter suffisamment de l'aide à ces organisations paysannes afin que la révolution agricole dans la Mvila soit une réussite en vue de contribuer à la chaîne mécanisation agricole dans la Mvila en particulier et au Cameroun en général. Avec l'espoir que les producteurs et les transformateurs agricoles soient des structures clés du développement socio-économique.

ABSTRACT

*For years, agriculture has been the concern in putting into practice the policies developed in Cameroon, because it occupies a prominent place in economic and social development strategies. In fact, in order to improve technics crops, increase yields and fight poverty in rural areas, public authorities have implemented agricultural reforms, in particular the orientation of Cameroon towards a new form of agriculture, the so-called second generation, which envisages agricultural training, the modernization of the production apparatus, the completion of the construction the tractor factory in Ebolowa, the establishment of an agricultural bank and the professionalization of agriculture within the GICS on the occasion of the celebration of Ebolowa the 17th January 2011. It is in the logic that is the present work entitled: *Mechanization and agricultural transformations in Cameroon: case of the "Department of Mvila" (2011-2020)*. To achieve this, we relied on an issue that revolves around the impact that these reforms have had on the socio-economic development of Mvila in particular and Cameroon in general. The present work is based on numerous written and oral archives which are those of Department of Mvila, the Regional College of Agriculture of Ebolowa and the reference documents of the various peasant organizations of the Mvila. Thus, the comparison of sources and their criticism made it possible to come up with small syntheses: the progressive application in the field of mechanization and agricultural transformation have their share of contribution in the socio-economic development of the farmers of the Mvila, despite the dysfunctions in terms of organization, marketing and financing. In this perspective, this work has made some recommendations of a structural and functional nature, so that the state various institutions and partners can participate in their influence. Thus, the public policies resulting from the agrarian reform must provide sufficient assistance to these peasant organizations so that the agricultural revolution in the Mvila is a success in order to contribute to the agricultural mechanization chain in the Mvila in particular and in Cameroon in general. With the hope that agricultural producers and processors are keys structures for socio-economic development.*

LISTES DES SIGLES ET ACRONYMES

ACEFA	:	Amélioration de la Compétitivité des Exploitations Familiales
AFOP	:	Programme d'appui à la rénovation et au développement de la formation professionnelle dans les secteurs de l'agriculture, l'élevage et de la pêche
ASS	:	Afrique Subsaharienne
BM	:	Banque Mondiale
BUCREP	:	Bureau Central de Recensement et d'Etude de la Population
C2D	:	Contrat de Désendettement et Développement
CDC	:	<i>Cameroon Development Corporation</i>
CEF	:	Centre Européen de Formation
CEFANY	:	Centre de Formation Agricole De <i>Nyplakes</i>
CENEEMA	:	Centre National d'Etudes et d'Expérimentation du Machinisme Agricole
CRA	:	Collège Régional d'Agriculture
CUA	:	Commission de l'Union Africaine
DERA	:	Département de l'Economie Rurale de l'Agriculture
DRADRS	:	Délégation Départementale d'Agriculture et du Développement d'Agriculture et du Développement Rural du Sud
DSCE	:	Document de Stratégie pour la Croissance de l'Emploi
DSDSR	:	Document de la Stratégie de Développement Rural
EAMI	:	Exploitations Agricoles de Moyenne Importance
EBE	:	Excédent Brut d'Exploitation
EFA	:	Exploitations Familiales Agricoles
EFSC	:	Ecole de Formation des Spécialistes de la Coopération
EPLEFPA	:	Etablissement Publique Local d'Enseignement et de Formation Professionnel Agricole de Nantes Terre Atlantique en France
ETA	:	Ecoles Techniques d'Agriculture
FALSH	:	Faculté des Arts Lettres et Sciences Humaines
FAO	:	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
FIMAC	:	Fonds d'Investissement de Microréalisations Agricoles et Communautaires

FMI	:	Fonds Monétaire International
FRASICOD	:	Fonds Régional d'Aide et de Solidarité International pour la Coopération et le Développement
GIC	:	Groupes d'Initiatives Communes
GP	:	Groupements de Producteurs
GPA	:	Gestion Partagée des Approvisionnements
IRAD	:	Institut de Recherche Agricole pour le Développement
IRD	:	Institut de Recherche pour le Développement
MAAF	:	Ministère de l'Agriculture, de l'Agro-alimentaire et de la Forêt
MIDENO	:	Projet de développement rural dans la province du Nord-Ouest
MINADER	:	Ministère de l'Agriculture et du Développement rural
NPA	:	Nouvelle politique agricole
NPADG	:	La nouvelle politique agricole de deuxième génération
NPA-ND	:	Nouvelle Politique Agricole – Nouveaux Défis
OCB	:	L'Organisation Camerounaise de la Banane
OMD	:	Objectifs du Millénaire pour le Développement
ONCPB	:	L'Office National de Commercialisation des Produits de Base
OP	:	Organisations paysannes
OPA	:	Organisations Professionnelles Agricoles
PACD	:	Politique Agricole Commune
PAMOL	:	Agro-industrie d'huilerie
PAS	:	Plans d'Ajustements Structurels
PIDMA	:	Projet d'Investissement et de Développement des Marchés
PLANOPLAC	:	Plate-forme Nationale des Organisations Professionnelles Agro- sylvo-pastorales du Cameroun
PME	:	Petites et Moyennes Entreprises
PNDRT	:	Programme National de Développement des Racines et Tubercules
PR	:	Président de la République
PSSA	:	Programme Spécial de Sécurité Alimentaire
SAFACAM	:	Société Africaine Forestière et Agricole du Cameroun
SEMRY	:	Société d'Exploitation et de Modernisation de la Riziculture de Yagoua

SOCAPALM	:	Société Camerounaise des Palmeraies
SOCOOPROMAN	:	Coopérative des Producteurs de Manioc de Ngoulemakong
SODECAO	:	Société de Développement du Cacao
SODERIM	:	Société de Développement de la Riziculture de la plaine de Mbo
SPFS	:	Société des Palmeraies de la Ferme Suisse
TCS	:	Techniques Culturelles Simplifiées
UNVDA	:	<i>Upper Nun Valley Development Authority</i>

INTRODUCTION GENERALE

IL s'agit là de présenter le contexte général : les raisons du choix du sujet, délimitation du sujet, intérêt de l'étude, cadre conceptuel, revue critique de littérature, problématique, cadre théorique, objectifs de l'étude, la méthodologie et le plan de rédaction.

1. CONTEXTE GENERAL DE L'ETUDE

Dans son histoire récente, l'humanité a connu deux révolutions agricoles et une troisième est en cours. La première révolution agricole est marquée par l'abandon de la jachère et la mise en œuvre d'assolement faisant se succéder cultures céréalières et cultures fourragères : les prémisses en sont visibles en Italie dès le XVI^e siècle et via la Hollande, elle se systématise et se généralise en Angleterre au XVIII^e siècle, à travers la mise en œuvre de l'assolement dit "Norfolk" (blé, navet fourrager, orge, luzerne ou trèfle), puis s'étend à l'ensemble de l'Europe du Nord-Ouest. La deuxième révolution agricole est celle du XX^e siècle, associée à la généralisation de la mécanisation et de la motorisation, à l'utilisation soutenue des engrais et des produits phytosanitaires chimiques ainsi qu'à un saut qualitatif en matière de semences avec la mise au point des semences hybrides. Son extension dans les pays en développement dans les années 1960 et 1970 sera associée à sa domination sous le vocable de "révolution verte". Une nouvelle révolution agricole se profile aujourd'hui, associée aux biotechnologies, mais sans y être réductible, dans la mesure où elle va de pair avec les nouvelles techniques culturales, par exemple les techniques culturales simplifiées (TCS)¹.

Chacune de ces révolutions agricoles intervient dans une période de forte croissance démographique d'une partie du monde. Sans la première révolution agricole, il est probable que les sombres prédictions de Malthus seraient devenues réalité. Elle a gagné la course de vitesse entre les ressources agricoles et les besoins alimentaires dans une Grande Bretagne aux avant-postes de la première étape de la transition démographique (baisse de la mortalité concomitante à une hausse de natalité). La deuxième révolution agricole a permis aux pays en développement de gérer presque sereinement leur croissance démographique et aux pays développés d'améliorer leurs standards alimentaires. La troisième révolution agricole prédit une humanité à 9 milliards d'ici 2050 et donc une augmentation encore très importante des besoins alimentaires². La révolution agricole n'a pas seulement entraîné un changement technique, puis technologique, mais aussi une mutation des mentalités paysannes gagnées petit à petit par

¹ H. Regnault, X. Sartre, C. Regnault, *Les révolutions agricoles en perspective*, France agricole, 2012, p. 1.

² Regnault, *Les révolutions agricoles...*, p. 1.

l'esprit de rendement et de compétitivité, au détriment des pratiques de polyculture vivrière et de cohésion du milieu rural³.

Une femme avec une houe à la main est le symbole par défaut de l'agriculture en Afrique selon Calestous Juma, universitaire africain- les femmes cultivent 70% des aliments de l'Afrique de petites exploitations agricoles, une tâche fondée sur le travail physique. Aujourd'hui alors que sa population devrait doubler d'ici 2050, l'Afrique doit abandonner la houe en faveur des technologies modernes qui sont beaucoup plus efficaces.

C'est ainsi que : dans le cadre de ce travail, pour une mécanisation agricole en Afrique, a été mis au point à travers une collaboration entre l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) et le Département de l'Economie Rurale de l'Agriculture (DERA) et la Commission de l'union Africaine (CUA). L'Agriculture apparait ainsi cruciale pour le développement de l'Afrique. En Afrique Subsaharienne (ASS), l'énergie agricole est fournie par l'Homme (65%), l'animal (25%), et les moteurs (10%)⁴.

Cependant, ces dernières décennies, la motorisation et la production agricole a stagné car la majorité des programmes des Etats pour le développement de la motorisation a disparu, et peu de privés ont pris le relais. L'accès à des sources d'énergie appropriée facilite la réalisation d'opérations exigeantes en énergie comme les travaux du sol améliorent les performances des opérations demandant de la technicité comme le semis et les sarclages, permet d'accroître les superficies cultivées et de valoriser le travail humain libéré à des taches moins pénibles ou plus productives.

Pour de nombreux gouvernements d'ASS, les émeutes de la faim de 2008 ont été un déclencheur les amenant à mettre en avant la modernisation de leur agriculture, dont un des éléments est la mécanisation, et plus particulièrement la motorisation⁵. Il ne fait aucun doute que l'application de l'énergie agricole aux machines, aux matériels et aux outils appropriés la "mécanisation agricole" constitue un intrant agricole essentiel en Afrique Subsaharienne (ASS) potentiellement capable de transformer la vie et les conditions économiques de millions de familles en milieu rural⁶.

³<https://www.Universalis.fr, les-changements-agricoles-survenus-au-monde-html>, consulté le 13/31/2020 à 13h40 min.

⁴C. Side, "Stratégie de mécanisation de l'agriculture familiale en Afrique subsaharienne", Mémoire de spécialisation en innovations et politiques pour une alimentation durable, Université de Montpellier, 2013, p. 3.

⁵C. Side, M. Havard, "Développer durablement la mécanisation pour améliorer la productivité de l'agriculture familiale en Afrique Subsaharienne", Canada, vol 6, *Cirad*, 2015, p. 1.

⁶Fao, *La mécanisation agricole un intrant essentiel pour les petits exploitants d'Afrique Subsaharienne*, Rome, 2016, p. 2.

La représentation de la FAO au Cameroun a vu le jour le 2 septembre 1978 avec la signature de "l'accord de siège"⁷. Durant les 34 dernières années, cette organisation a apporté son appui à ce pays afin de promouvoir le développement rural, réduire la pauvreté et assurer la sécurité alimentaire des populations conformément à son mandat. On associe à cette assistance de nombreuses initiatives, notamment : la mise en œuvre du Programme Spécial de Sécurité Alimentaire (PSSA), le renforcement des capacités nationales en matière d'élaboration des politiques et stratégies agricoles et la formulation des projets.

Le cadre de programmation pays 2013-2017 a été préparé, avec pour objectif d'aider le Cameroun à réaliser sa vision 2035 axée sur l'émergence économique. Le Document de Stratégie pour la Croissance de l'Emploi (DSCE), constitue l'opérationnalisation de cette vision pour les 10 premières années (2010-2020). La FAO entend accompagner et appuyer les efforts du gouvernement tendant à relever la contribution du secteur primaire au PIB. Il s'agit de transformer l'agriculture familiale camerounaise, traditionnelle et très peu performante, en une agriculture de seconde génération c'est à dire une agriculture moderne, plus intensive, productive et compétitive. Ceci devrait contribuer à un accroissement significatif et durable des revenus des producteurs et l'amélioration de la sécurité alimentaire des populations et promouvoir les opportunités d'emplois agricoles et l'accès aux ressources en milieu rural notamment pour les jeunes et les femmes⁸.

En effet, cette mise en œuvre s'est opérationnalisée dans le Département de la Mvila au Sud-Cameroun à travers la volonté du chef de l'Etat de conduire le Cameroun vers une nouvelle forme d'agriculture, celle de seconde génération pour assurer une autosuffisante alimentaire, et de faire de l'agriculture une affaire en employant les moyens nécessaires à son élaboration ainsi qu'à la réalisation des chaînes de valeur et leurs connexions aux marchés. De ce contexte découle les différents mobiles de ce sujet.

2. RAISONS DU CHOIX DU SUJET

Plusieurs raisons ont animé ce choix relatif à l'étude historique sur la mécanisation et les transformations agricoles dans le département de la Mvila. Elles sont non seulement d'ordres personnels et scientifiques, mais relèvent aussi de l'actualité.

⁷ Un accord de siège est un type de traité qu'une organisation internationale conclut avec un Etat qui l'accueille sur son territoire, afin de définir son statut juridique dans ce dernier.

⁸ Fao, *Cadre de Programmation pays Cameroun 2013-2017*, Cameroun, Fao, 2013, p. i.

Les raisons personnelles résultent du fait que les populations usent de leurs forces physiques pour travailler sur de grandes surfaces afin d'exécuter les différentes opérations culturales ce qui provoque la baisse des rendements. Au niveau des écrits, c'est à travers mes observations et lectures qu'un constat s'est dégagé, plusieurs personnes parlent de l'agriculture mais n'évoquent pas le volet de la mécanisation et des transformations agricoles. De fait, la mécanisation est le moyen essentiel pour booster la production agricole dans la localité et diminuer les pratiques archaïques. C'est ainsi que la mécanisation est le seul moyen probable de changer la face de l'agriculture à travers l'orientation de celle-ci vers celle dite de "seconde génération" ce qui entraîne le développement des chaînes de valeurs de toutes les spéculations. D'où ce travail se veut de contribuer à l'historiographie du Cameroun en général et celle du Département de la Mvila en particulier en ce qui concerne le domaine de l'agriculture.

Les raisons scientifiques résultent du fait que l'agriculture est la principale source de revenu de 80% de la population pauvre dans le monde⁹. Ce secteur joue donc un rôle prépondérant dans la réduction de la pauvreté, la hausse des revenus et l'amélioration de la sécurité alimentaire. De fait, le développement du Cameroun en particulier et de l'Afrique en général trouve sa solution dans l'agriculture qui est le cœur de l'économie et le pilier de la stratégie de croissance économique et de développement. Pour que tout ceci ait un résultat prometteur il faut laisser les moyens archaïques, ce souci est le fait de "reléguer la houe à main au musée et libérer les agriculteurs africains de la tâche éreintante que constitue le labour manuel"¹⁰. A partir de cette suggestion il s'agit d'évaluer le potentiel économique du secteur agricole au Sud Cameroun à travers l'expérimentation du machinisme agricole (CENEEMA) ce qui réduit la rudimentarité de l'agriculture archaïque et offre la relance d'une production plus accentuée. Ce qui permet d'accroître les rendements des différentes spéculations et renforce le dispositif industriel en accentuant la transformation sur place des produits dérivés. Ces différentes motivations ont conduit à la délimitation du sujet.

Enfin, les raisons liées à l'actualité ne sont pas du reste. En effet, au travers des informations lues et écoutées, il est constaté qu'à travers les quotidiens des journaux qui apparaissent dans les médias camerounais s'intéressent aux questions relatives à la

⁹ www.banquemonde.org, "Comprendre la pauvreté", *Rapport de la Banque Mondiale BIRD.IDA*, dernière mise à jour : 23 septembre 2019, consulté le 9 février 2021 à 9h50 min.

¹⁰ Propos de Nkozana. Zuma, Présidente de la Commission de l'Union Africaine de 2012 à 2017, recueillis dans FAO-UA, *La mécanisation agricole durable. Cadre stratégique pour l'Afrique*, Addis-Abeba, 2019, p. 10.

mécanisation et les transformations agricoles dans la Mvila en particulier et au Cameroun en général.

3. DELIMITATION DU SUJET

Tout travail scientifique doit avoir toujours des limites (spatiales et temporelles), c'est pourquoi nous avons pris soin de circonscrire aussi le nôtre dans le temps et dans l'espace. Le présent thème intitulé "La mécanisation et les transformations agricoles dans le département de la Mvila (2011-2020)" fait référence à une délimitation spatiale et temporelle bien défini. Joseph Ki-Zerbo affirmait que l'historien qui veut remonter le passé sans repère chronologique ressemble au voyageur qui parcourt une piste sans borne chronologique¹¹.

Elle consiste à présenter d'abord la délimitation spatiale puis la délimitation temporelle.

3.1. Délimitation spatiale

Le Département de la Mvila est créé en 1992 par le décret présidentiel¹² qui divise l'ancien Département du Ntem en deux (2) circonscriptions administratives (la Mvila et la vallée du Ntem)¹³. Il est situé dans le Sud-Cameroun et couvre une superficie de 8697km²¹⁴. Il est limité au Nord par le département du Nyong et So'o, à l'Est par le département du Dja et Lobo, à l'Ouest par le département de l'Océan et au Sud par le département de la vallée du Ntem.

Sur le Plan administratif, il compte actuellement 8 arrondissements : Ebolowa 1^{er}, Ebolowa 2^e, Mengong, Ngoulemakong, Mvangan, Biwong-Bané, Biwong-Bulu et Efoulan¹⁵. La capitale est la ville d'Ebolowa qui donne son nom à deux de ses arrondissements. A l'exception des communes d'Ebolowa 1^{er} et Ebolowa 2^e, dont l'ensemble forme la communauté urbaine, toutes les autres communes (6) sont rurales. L'espace rurale est essentiellement constituée des villages. Sur le plan agro-écologique, il est situé dans une zone forestière bimodale¹⁶.

Le climat de type équatorial est caractérisé par quatre saisons dans l'année : une grande saison sèche (décembre-février) ; une petite saison sèche (juillet-août) ; une grande saison des pluies (septembre-novembre), une petite saison des pluies (mars- juin). On peut dire qu'avec

¹¹ J. Ki-Zerbo, *Histoire de l'Afrique Noire d'hier à demain*, Paris, Hatier, 1972, p.16.

¹² Par le décret présidentiel n° 92/186/PR portant création du Département de la Mvila.

¹³ www.Osidimbea.MémoireduCameroun.cm.le-département-de-la-Mvila-est-créé-html, consulté le 13/10/20 à 15h.

¹⁴ www.fr.m.wikipedia.org.la-mvila-et-la-vallée-du-ntem-html, consulté le 13/10/ 2020 à 4h20 min.

¹⁵ www.Camerounplus.com.il-compte-8-arrondissements-html, consulté le 14/ 31/2020 à 12h50min.

¹⁶ La zone bimodale qualifie un type d'élément qui a 2 structures in www.fr.m.wikipedia.org.la-zone-bimodale-html, consulté le 13/10/ 2020 à 15h.

sept mois de pluies dans l'année, la région est une zone pluvieuse par excellence. En 2010, par exemple, la hauteur annuelle des précipitations est d'environ 1 650 millimètres. Concernant les températures, elles sont en moyenne de 24 °C toute l'année. La douceur du climat est renforcée par une vitesse des vents qui oscille entre 10 et 15 km/h¹⁷.

La situation géographique du département de la Mvila est le principal atout qu'il possède et qui favorise sa production agricole. À cet effet, plusieurs cultures y sont développées : le manioc, la banane plantain, le macabo, les arachides, la patate, le cacao, le palmier à huile etc.

La population est évaluée en 2010 à 199 384 habitants pour une densité de 22,9 habitants au km²¹⁸. Selon les résultats du recensement de la population de 2005 publié en 2010, environ 60 % de la population vit dans l'espace rural (population urbaine 71 542 ; population rurale 107 887)¹⁹. La division sexuelle de la population démontre une supériorité du nombre d'hommes (90 871) par rapport au nombre de femmes (88 855). Seulement cette tendance est nuancée dans les espaces ruraux où le taux de femmes (51 %) est légèrement supérieur à celui des hommes²⁰. Tout ceci démontre que la population est le facteur qui favorise les activités agricoles dans la localité de la Mvila. La prééminence de cette activité montre le rôle primordial qui constitue le sens ainsi que la base alimentaire et monétaire des populations de la localité de la Mvila.

La population dite "autochtone", appartient au grand groupe Béti-Bulu et est constituée de quatre grands groupes tribaux : les Bulu, présents dans 6 arrondissements sur les huit (8) que compte le département (Ebolowa 1^{er}, Ebolowa 2^{ème}, Mengong, Efulan, Biwong-Bulu et Mvangan) ; les Ewondo, les Fong et les Bène, essentiellement présents dans les arrondissements de Ngoulémakong et de Biwong-Bané. Outre ces différents groupes humains, la population est fondamentalement homogène. Cette homogénéité est visible dans les langues utilisées et dans les us et coutumes²¹. La carte ci-après exprime mieux la zone d'étude de la présente recherche.

¹⁷ F. Tendonkeng, T. Etienne, B. Boukila et al. *Caractéristiques socio-économiques et techniques de l'élevage des petits ruminants dans la région du Sud-Cameroun : cas du département de la Mvila*, FASA, Université de Dschang, 2013, p. 4.

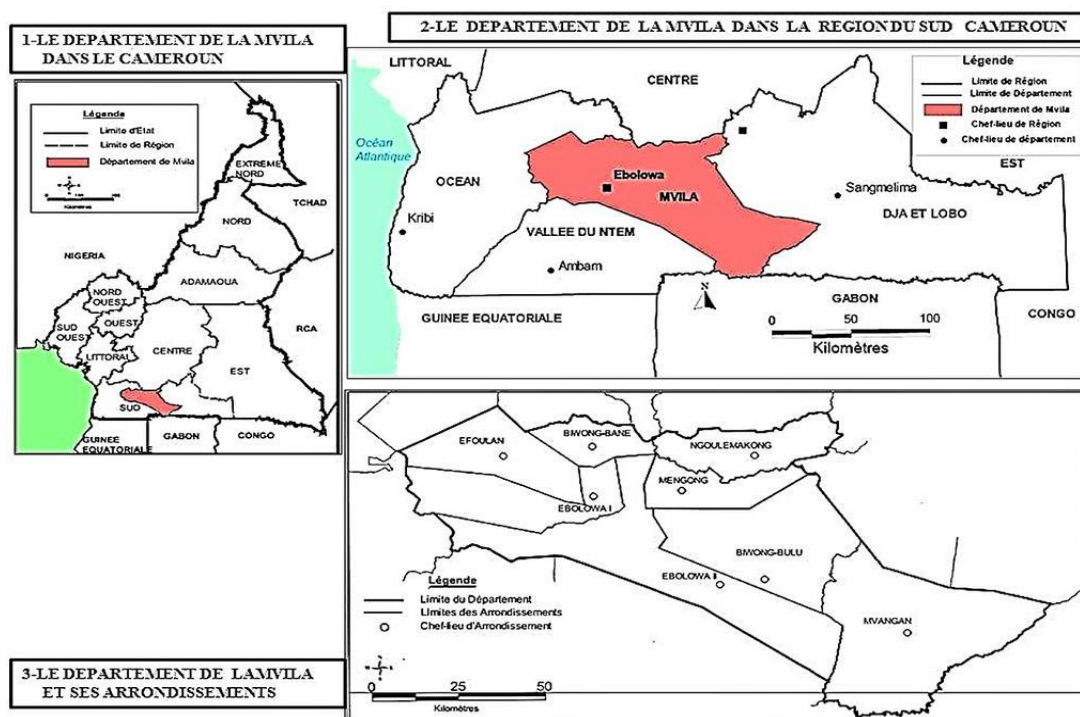
¹⁸ <https://ins.cameroun.com/population-de-la-mvila-html>, Consulté le 03/02/21 à 22h.

¹⁹ <https://www.bucrep.com-la-population-de-la-localite-de-la-mvila-2010>, consulté le 9 février 2021 à 14h.

²⁰ A. Ebela, "Le vivrier marchand dans la lutte contre la pauvreté des ménages en milieu rural : le cas du département de la Mvila dans le sud du Cameroun", Thèse de Doctorat en géographie, Université de Montpellier, juin 2017, p. 21.

²¹ Ebela, "Le vivrier marchand ...", p. 21.

Carte 1 : La zone d'étude



Source : www.wikipedia.org/la-carte-de-la-localite-de-la-mvila, consulté le 09 février 2021.

3.2. Délimitation temporelle

La présente recherche est définie par un cadre chronologique bipartite. Il est, d'une part supérieur et inférieur, d'autre part. Il s'étend de la période allant de 2011 à 2020.

En effet, le choix porté sur l'année 2011 n'est pas ex-nihilo, elle renvoie au comice agropastoral. Au mois du 17 janvier 2011 dans les profondeurs de la forêt équatoriale, un comice agropastoral d'Ebolowa (région du Sud), la plus grande fête du monde rural, réhabilité après 20 ans d'absence. Le Président de la République a quasiment déclaré sa flamme aux "Seigneurs de la terre" en déclarant :

Le Cameroun compte avant tout sur le secteur primaire, notamment l'agriculture, l'élevage, la pêche et l'artisanat, pour devenir, à l'horizon 2035, un pays émergent, comment parvenir à réaliser ce cahier de charges ? Il s'agit, je le rappelle, d'avancer dans la voie de la modernisation de l'agriculture et la productivité des petites exploitations et de favoriser l'émergence d'unités de production de "seconde génération" c'est-à-dire d'entreprises de moyenne et grande taille respectueuses de l'environnement²².

La mécanisation de l'agriculture a donc ainsi été mise au goût du jour avec l'implantation d'une usine de montage des tracteurs à Ebolowa et plusieurs autres réformes

²² www.prc.com/discours-du-president-de-la-republique-s.e.paul-biya-html, Consulté le 03/02/21 à 5h.

dans le domaine comme la construction d'une unité de transformation de cacao au Collège Régional d'Agriculture d'Ebolowa et la construction d'une unité de transformation de manioc à Ngoulemakong.

L'année 2020 pour sa part renvoie à une sorte d'évaluation de l'implémentation de cette révolution et ses différentes retombées au Cameroun en général et dans la Mvila en particulier. Compte tenu des maigres résultats obtenus au sein de la refondation de l'agriculture qui doit remplir pleinement son rôle de moteur de croissance et du développement du pays. Les ateliers et les sessions de concertation de haut niveau vont se multiplier. Leur multiplication doit apporter plus d'impulsion pour l'action directe sur le terrain. Ainsi, l'homme de cette localité en particulier et tout camerounais en général sait qu'ils sont attendus au tournant et dans ce cas, seuls les résultats doivent convaincre pour que l'émergence espérée soit préconisée. L'objectif global de la Stratégie de Développement est de " Réussir la transition raisonnée du secteur rural vers une économie de croissance verte et inclusive qui assure un développement durable, permet d'atteindre le stade de pays émergent à l'horizon 2035 et réduit les inégalités sociales.²³. Cette délimitation suscite un réel intérêt sur le sujet.

4. INTERET DE L'ETUDE

L'intérêt de cette étude se révèle sur trois plans : scientifique, économique, socio-politique.

4.1. Au plan scientifique

A travers cette étude, il s'agit d'apporter une modeste contribution en ce qui concerne le plan de développement de l'agriculture au Cameroun. Ce mémoire se situe dans la même logique que beaucoup d'autres travaux antérieurs mais avec beaucoup de spécificités. Il vise à émettre également des suggestions en vue d'améliorer les conditions de vie des communautés rurales afin de régulariser les techniques manuelles au détriment de celles modernes. Il est question d'ancrer dans la conscience des agriculteurs la volonté de produire beaucoup ce qui conduit à l'accroissement des rendements. Ceci permet de faire connaître aux générations actuelles et celles à venir la réalité d'une mise en place de l'agriculture de seconde génération dans la Mvila en particulier et au Cameroun en général. Sensibiliser sur le fait d'oser et que la terre ne trompe pas et ne trompera jamais ce qui conduira à l'émergence du pays et une stratégie

²³ Archives de la Délégation Départementale d'Agriculture de la Mvila, "Stratégie de développement du secteur rural (2015-2020) : Le secteur rural, un important moteur de l'économie nationale", 2016, p. X.

de lutte contre la pauvreté en augmentant les résultats positifs des GICS (Groupes d'Initiatives Communes) producteurs et transformateurs.

4.2. Intérêt économique

L'agriculture reste l'un des leviers du développement Camerounais, sa part de contribution au PIB est de loin la plus importante. De fait, cette activité constitue l'un des piliers de l'économie parce qu'elle est susceptible de créer les emplois, générer d'importants revenus, lutter contre le chômage et la pauvreté en milieu rural, ainsi contribuer à la création des agro-industries et l'acquisition des moyens plus modernes. Il s'agit donc pour une étude comme celle-ci d'attirer l'attention des producteurs agricoles et les pouvoirs publics sur la nécessité de mettre un accent dans ce secteur d'activité dont dépendent les premières phases de développement du pays.

4.3. Intérêt socio-politique

Sur le plan socio-politique, il est question de faire comprendre aux autorités administratives surtout, qu'il est nécessaire de s'appliquer davantage dans le secteur agricole comme un acteur incontournable du développement. En effet, les "seigneurs de la terre" ont besoin d'un réel appui, aussi bien en termes de conseil, de matériels adaptés et de financement, afin de booster leurs productions, non seulement pour leur intérêt propre mais aussi pour celui du pays entier. En outre en viser plusieurs autres, comme l'amélioration de la compétitivité du secteur et sa capacité d'innovation, ou encore de sa résilience face au changement climatique et à d'autres risques grâce à des systèmes de production écologiquement durables. C'est dans cette mesure que Maurice Béjart affirme que : "il faut rendre à l'agriculture sa place et son rang"²⁴.

5. CADRE CONCEPTUEL

Les concepts clés de notre étude sont : mécanisation, agriculture, transformation et transformation agricole.

Pour le dictionnaire le grand robert : La mécanisation étymologiquement est un mot venant du verbe mécaniser à qui on a ajouté le suffixe *-ation* ; mécaniser signifie rendre semblable à une machine ; à ce qui est produit à une machine.

²⁴ <https://citations.ouest-france.fr-themes-de-citation-en-rapport-avec-la-culture-de-maurice-bejart>, consulté le 9 février 2021 à 22h.

La mécanisation est un processus qui s'est amorcé au XVIII^e siècle en Grande-Bretagne puis en France et dans le reste de l'Europe, lors de la révolution industrielle du XIX^e, dont elle constitue du reste la principale cause. Elle s'est appliquée dans tous les secteurs d'activités : agriculture, industrie et tertiaire. En effet, l'agriculture mécanisée comprend l'utilisation de tracteurs, camions, moissonneuses, batteuses, aéronef ou tout autre véhicule d'utilisation agricole²⁵.

Pour 38 dictionnaires et Recueils et Correspondance la mécanisation est l'action de mécaniser. L'encyclopédie universalis la définit comme le fait de remplacer le travail de l'homme par les machines. Pour Wolkowitsch²⁶ quant à lui c'est l'emploi intensif des machines pour remplacer les opérations manuelles dans la réalisation des travaux²⁷. D'après Béatrice Veyrassat en même temps la mécanisation est née de l'observation du mouvement et du désir de le reproduire et de l'appliquer à la fabrication des biens, la mécanisation trouve son moteur dans une conception rationaliste du monde remontant au moyen âge. Elle se caractérise dès l'époque moderne et en Europe par l'utilisation croissante de machines et de nouvelles sources d'énergies²⁸.

Dans le cadre de ce travail, la mécanisation c'est l'utilisation des matériels adaptés, spécialisés et des intrants agricoles dans le but d'améliorer la productivité agricole.

L'agriculture pour le dictionnaire le Grand Robert : étymologie (XIII^e siècle, du latin *agricultura* qui renvoie à agricole. C'est la culture, travail de terre : par extension, production des plantes et des animaux utiles fournissant les denrées alimentaires et les matières premières d'autres industries. L'agriculture est apparue à partir de 9000 av. J.C. indépendamment dans plusieurs foyers d'origines, dont les mieux connus à ce jour se trouvent au Moyen-Orient, en Chine, en Mésopotamie ainsi qu'en Nouvelle Guinée. C'est ce que l'on a appelé la révolution néolithique. A partir de ces foyers, l'agriculture s'est diffusée en moins de 9000 ans sur la plus grande partie de la terre. Néanmoins, au XIX^e siècle, 20% de l'humanité avait encore un mode de vie chasseur-cueilleur²⁹. Elle est donc née avec la mise en terre volontaire des premières semences et la domestication des animaux par l'homme, il y'a plus de dix mille ans. Ce qui était au début une agriculture de subsistance s'est peu à peu développé en agriculture de

²⁵<https://fr.m.wikipedia.org/le-processus-d-evolution-de-la-mécanisation-html>, Consulté le 12.01.2021 à 19h 01min.

²⁶ M. Wolkowitsch, *L'élevage dans le monde*, Paris, 1966, Armand Colin, p. 144.

²⁷ <https://www.cnrtl.fr/la-mécanisation-est-l-emploi-intensif-des-machines-html>, consulté le 12.01.2021 à 12h.

²⁸ B. Veyrassat : "Mécanisation", in *Dictionnaire historique de la Suisse (DHS)*, version du 29.12.2009, p. 1.

²⁹ <https://fr.m.wikipedia.org/contexte-de-naissance-de-agriculture-html>, Consulté le 12.01.2021 à 23h.

production et de négoce. Aujourd'hui l'organisation des marchés, la démographie, les techniques, le savoir-faire et les hautes technologies sont à la disposition de l'agriculteur pour obtenir des niveaux de production jamais atteints dans l'histoire de l'Homme³⁰.

D. Harris, D. Fuller³¹ définissent l'agriculture comme étant le mot le plus complet utilisé pour désigner les nombreuses façons dont les plantes cultivées et les animaux domestiques soutiennent la population humaine mondiale en fournissant de la nourriture et d'autres produits. *L'Oxford English Dictionary*, définit l'agriculture de manière très large comme la "science et l'art de cultiver le sol, y compris les activités alliées de cueillette dans les cultures et d'élevage de bétail ; travail du sol ; élevage"³².

Dans le cadre de cette étude, l'agriculture peut être définie comme étant une activité permettant la culture de la terre sous toutes ses formes.

Transformation : *Trasformazione* ; du latin *transformationem*, de *transformarer*, transformer est Selon le dictionnaire Larousse : l'action de transformer : la transformation des matières premières, des produits agricoles etc. D'après l'internaute : c'est l'action de changer quelque chose en profondeur, de manière drastique, métamorphoser quelque chose.

Dans le cadre de ce travail, la transformation c'est de changer la forme initiale de quelque chose. Le cas échéant, il est question des produits issus de l'agriculture.

Transformation agricole : se définit par transformer les matières premières agricoles afin de créer des produits de grande consommation³³. D'après *Fao Regional Office for Africa* la transformation agricole est un moyen de réduire les pertes post-récoltes et améliorer la chaîne de valeur de certains produits³⁴. La transformation agricole : est l'ensemble des activités reliées à la récolte, au tri, à la préparation des produits agricoles pour leur mise en marché³⁵. Dans le cadre de ce travail, la transformation agricole c'est le fait de rendre un produit agricole brut en produit semi-fini et fini.

Une recension des écrits pertinents abordant cet aspect favorise une meilleure compréhension de la présente recherche.

³⁰ <https://fr.m.wikipedia.org/contexte-de-naissance-de-agriculture-html>, Consulté le 12.01.2021 à 23h.

³¹ David Harris, D. Fuller, "Agriculture : définition et aperçu", *Encyclopédie de l'archéologie mondiale*, 2014, p. 104.

³² www.oxfordlearnersdictionaries.com-definition-de-l-agriculture, consulté le 8 février 2021 à 10h.

³³ <https://www.fr.m.wikipedia.org.definition-de-transformation-agricole-html>, Consulté le 31/01/21 à 17h52 min.

³⁴ www.fao.org-la-transformation-agricole-est-moyen-html, Consulté le 15/01/2021 à 17h52 min.

³⁵ www.thesaurus.gouv.qc.ca, fiche du terme-transformation agricole, 2021.

6. REVUE CRITIQUE DE LITTERATURE

La revue de la littérature est le lieu de présenter de façon globale l'ensemble de la littérature sur laquelle va s'appuyer pour la présente étude. Comme le remarque Maurois cité par S. P. Mpoamb : " le savant est un nain appuyé sur les épaules d'autres nains"³⁶. Ce qui signifie nul n'a la science infuse et que d'autres avant nous se sont penchés sur des thématiques relatives à la mécanisation agricole et aux transformations agricoles. C'est la raison pour laquelle nous avons recours à un certain nombre de travaux pour mener à bien notre recherche.

J. Fao et Cimmyt³⁷, affirment que l'Afrique doit intensifier sa production tout en gérant de manière durable, en préservant et en restaurant les ressources naturelles. Pour permettre aux agriculteurs de faire la transition vers des systèmes de production agricole durables et résilients, il est nécessaire d'améliorer leur accès à des sources d'énergie nécessaires. En donnant la stratégie et la connaissance technique de gestion d'entreprise de mécanisation à petite échelle. Ce document est important dans la mesure où il permet de comprendre que le Cameroun en particulier et L'Afrique en général doit intensifier sa production pour qu'il y ait une transition agricole durable accompagnée de la croissance.

Cependant, pour qu'il y'ait intensification de la production, il faut un certain nombre d'exemples concrets dans la matérialisation du machinisme agricole qui va pousser à son élaboration c'est dans cette optique que le présent travail aura pour mission de présenter cet aspect qui est l'opérationnalisation de cette réforme dans la Mvila en vue de la croissance agricole.

Fao³⁸ démontre que : environ 60% des africains vivent de l'agriculture, mais le secteur est loin de réaliser tout son potentiel. La mécanisation durable- l'amélioration de la productivité de tous les maillons de la chaîne de valeur agroalimentaire et la réduction des pertes pendant et après récolte dépendent autant d'outils manuels simples que d'équipements sophistiqués et motorisés. Tous ces moyens sont en mesure de diminuer la pénibilité, d'améliorer la productivité et de mener les activités agricoles au moment opportun, ils peuvent également ouvrir l'accès aux marchés grâce à l'amélioration de la qualité et de la sécurité des aliments, de

³⁶ S. P. Mpoamb "Evaluation des performances de la phase pilote 2005-2007 du programme national d'alphabétisation dans les supervisions départementales du Mfoundi", Mémoire de Conseiller Principal de Jeunesse et Animation, INJS, Yaoundé, 2008.

³⁷ J. Fao et Cimmyt, *Mécanisation agricole durable : entreprises commerciales et matériel d'entraînement*, Rome, Fao and Cimmyt, 2018.

³⁸ <https://www.fao.org>, *Encourager la mécanisation agricole durable en Afrique : une solution pour l'avenir, 2020*, consulté le 15 mai 2021 à 18h.

la valeur ajoutée des produits. Il fournit des orientations en matière de résolution des problèmes et de promotion d'une adoption plus large de la mécanisation durable. La mécanisation durable contribuera à améliorer la sécurité alimentaire au niveau des exportations et améliorera l'efficacité de toute la chaîne de valeur alimentaire sur l'ensemble du continent africain.

Ainsi, le présent document est important pour traiter ce thème en ceci qu'il enseigne sur les avantages de la mécanisation et montre comment aboutir à une mécanisation durable en présentant les grands axes pour y arriver. Cependant, l'auteur se limite à présenter les mérites de la mécanisation durable et oublie les exemples illustratifs c'est ainsi que la présente recherche se veut de montrer l'instauration et les manifestations de la mécanisation et des transformations agricoles dans la Mvila.

Claude Mvomo³⁹ présente l'agriculture comme une opportunité pour le développement de l'arrondissement de Mengong et son impact un moyen de lutte contre la pauvreté. Ainsi, il exhorte les paysans d'avoir foi en l'agriculture parce que la nécessité d'une réussite effective doit suffisamment être motivée et que l'on manifeste un attrait à l'exercer. De ce fait, ils doivent nourrir un engouement véritable à exercer leurs activités agricoles. L'agriculture ne devrait donc pas selon lui être exercée par contrainte ou par dépit, concrètement les jeunes en milieu rural doivent s'adonner véritablement au travail de la terre car à travers celle-ci l'on peut avoir un emploi stable et suffisamment rémunéré entre autres améliorer les conditions de vie et celle des personnes dont ils ont la charge.

Ce travail contribue en ceci qu'il permet de faire connaître la localité de Mengong et montre comment l'agriculture est un point essentiel dans l'amélioration des conditions de vie. Ici la limite se trouve au niveau de l'aspect plus mécanique de cette agriculture, le présent travail aura pour mission de montrer l'élargissement de cette agriculture en présentant d'autres innovations auxquelles la localité fait face en terme de développement agricole.

D'après Fao dans *les Politiques agricoles à travers le monde*⁴⁰, l'agriculture est le secteur clé de l'économie camerounaise qui lui assure son autosuffisance alimentaire et des devises. Elle contribue pour 40% au PIB et représente plus de 40% des exportations totales du pays. Il est le premier employeur avec 62% de la population active.

³⁹ C. Mvomo, "Agriculture et lutte contre la pauvreté en milieu rural camerounais : le cas de l'arrondissement de Mengong (département de la Mvila)", Mémoire de conseiller principal de jeunesse et d'animation. Option entrepreneuriat, INJS, 2010.

⁴⁰Fao, *Les Politiques agricoles à travers le monde : quelques exemples*, France, Collection PNUD, juin 2009.

Le présent document met en lumière l'agriculture comme un domaine de développement de l'économie camerounaise en amenant la population à se tourner vers elle pour une bonne croissance collective et personnelle par contre l'auteur ne parle pas suffisamment des progrès de l'agriculture au Cameroun et dans la Mvila en particulier c'est dans ce contexte que ce mémoire contribuera à montrer l'implantation de celle-ci dans ce département en présentant les mérites de l'agriculture de "seconde génération".

P.M. Bosc et J. Belières⁴¹ affirment que, la transformation agricole de la seconde moitié du XX^e siècle a répondu à une structure des incitations qui a encouragé et soutenu la concentration des facteurs productifs et de la production. De fait, l'accélération des différentes dynamiques et le changement d'échelle ne pourront se faire que par une rénovation des politiques publiques prenant en compte les structures de production quel que soit leur taille, afin de promouvoir les stratégies favorisant l'autonomie, la diversification et une répartition plus équilibrée des systèmes productifs et de la valeur ajoutée au sein des territoires. Ainsi, les manquements se situent dans la mesure où l'auteur s'appesantit juste sur les retombées de la transformation agricole sans tenir compte de l'aspect des techniques et méthodes de transformation opérées au Cameroun en général et dans la Mvila en particulier. Cette étude contribuera à combler ses manquements en montrant les techniques expérimentées pour arriver à la valeur ajoutée de ses différents produits transformés.

D'après le cadre de programmation pays Cameroun⁴², le Cameroun est résolument engagé à réaliser les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). Le gouvernement a réaffirmé sa volonté dans le cadre de la vision de développement à long terme du pays, vision 2035. De fait, le DSCE est l'opérationnalisation à moyen terme de la vision de développement au Cameroun ; centré sur "l'accélération de la croissance et la création d'emplois décents". Ainsi, l'objectif visé est d'appuyer les efforts du gouvernement tendant à relever la contribution du secteur primaire au PIB. IL s'agit de transformer l'agriculture familiale camerounaise, traditionnelle et très peu performante, en une agriculture de seconde génération c'est à dire une agriculture moderne, plus intensive, productive et compétitive d'où les domaines prioritaires de la FAO pour l'Afrique et pour la sous-région Afrique centrale. Le présent document montre l'objectif de la Fao et des membres du gouvernement camerounais à vouloir transformer l'agriculture en une plus performante mais ne parle pas concrètement de sa mise en place dans

⁴¹ P. M. Bosc et J. Belières, "Transformations agricoles : Un point de vue renouvelé par une mise en perspective d'approches macro et microéconomiques", *Cah agric.*, vol.24 n°4, juillet, France, Août 2015.

⁴² FAO, *Le cadre de Programmation pays Cameroun 2013-2017*, Cameroun, Fao, 2013.

la Mvila. De fait, force est de constater qu'il y'a déjà une mise en place de ce système c'est dans ce contexte que cette recherche se veut de présenter ses différentes réalisations.

Le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi⁴³ souligne qu'après l'adoption en 2005 de la stratégie de développement du secteur rural et les résultats mitigés atteint lors de sa mise en œuvre, le gouvernement entend lancer un vaste programme d'accroissement de la production agricole en vue de satisfaire non seulement les besoins alimentaires des populations mais également des agro-industries, c'est donc dans cette optique qu'il procèdera à la modernisation de l'appareil de production. Le présent document amène à constater le réel intérêt de l'Etat à donner une ampleur plus considérable à l'agriculture c'est-à-dire la développer davantage pour un résultat très prononcé. De fait, compte tenu de ses différentes réformes, le cadre de ce travail pousse à présenter les enjeux de ces mécanismes.

Amélie Philomène Ebela⁴⁴ aborde l'enjeu du vivrier marchand dans la lutte contre la pauvreté des ménages dans l'espace rural du département de la Mvila, Ainsi il en ressort que : la relance de la promotion du vivrier marchand s'est intensifié par la légalisation des GICS et le financement de divers programmes de subventionnement et d'accompagnement des producteurs. Constat a été fait que, dans la Mvila, la commercialisation vivrière évolue timidement et pour beaucoup de ménages, le vivrier marchand reste une source de revenu accessoire. Ce travail contribue en ceci qu'il permet de faire connaître la condition de la population de la Mvila dans une étude bien donné qui est le rôle du vivrier marchand dans la production et la commercialisation. Par conséquent, de façon générale, la contribution de cette activité à la réduction de la pauvreté rurale est encore insuffisante. Ainsi, le présent travail se veut d'approfondir le champ d'étude dans la mise en place de la modernisation de l'agriculture sur tous les plans.

Tous ces documents fixent le cap de la recherche que nous envisageons conduire ici. Ils sont d'un apport capital et permettent de mieux appréhender la thématique. Cependant, ils comportent un certain nombre de manquement. C'est à partir de ces manquements que la présente recherche s'insère.

⁴³Archives de la Délégation Départementale d'Agriculture de la Mvila, "Document de stratégie pour la croissance et l'emploi : cadre de référence de l'action gouvernementale pour la période 2010-2020", sans ville et édition, Août 2009, p.10.

⁴⁴A. Ebela, "Le vivrier marchand dans la lutte contre la pauvreté des ménages en milieu rural : le cas du département de la Mvila dans le sud du Cameroun", Thèse de Doctorat en géographie, Université de Montpellier, juin 2017.

Le passage en revue de ces différents documents pousse à trouver la problématique ainsi que les hypothèses qui font l'ossature de la présente recherche.

7. PROBLEMATIQUE

D'après Michel Beaud "La problématique est un ensemble construit autour d'une question principale"⁴⁵. Ici, il s'agit de montrer le cadre dans lequel se situe le sujet.

L'agriculture est un secteur clé de l'économie dans le monde en général et au Cameroun en particulier du fait qu'il assure l'autosuffisance alimentaire. Le secteur agricole est le premier employeur avec 62% de la population active⁴⁶. Il est temps de la moderniser afin d'améliorer les conditions de vies des agriculteurs de la Mvila. En effet, depuis la mise en application de l'agriculture de seconde génération au Cameroun en général et dans la Mvila en particulier, on constate qu'il n'y a pas vraiment des effets escomptés c'est dans cette optique que ce travail pose le problème de l'implication de la mécanisation de l'agriculture dans le développement de l'activité agricole dans la Mvila.

De fait, on note un réel engagement du pays souhaitant à lancer un vaste programme d'accroissement de la production agricole en vue de satisfaire non seulement les besoins alimentaires des populations, mais également des agro-industries tout ceci via la modernisation de l'appareil de production. La mécanisation a une incidence à la fois directe et indirecte sur les écarts de rendement : elle permet de réduire les pertes sur les récoltes et après récoltes, et constitue la solution la plus facile à mettre en œuvre pour combler l'écart entre le rendement réel et le potentiel en Afrique. La transformation agricole est donc une issue permettant de renforcer le travail tout en s'unissant (GIC) et d'accroître la production c'est pourquoi le département de la Mvila repose sur plusieurs observations. D'abord étant agricoles. Il y'a aussi la rareté de recherches focalisées sur cette région. Nous notons juste des attardements sur de petites monographies et quelques villages. Ainsi, l'espace rural domine dans la Mvila. Ceci se démontre à travers le développement de la compétitivité des filières de production, la vulgarisation et l'accessibilité de la terre, l'eau. Il y'a aussi la professionnalisation de cette agriculture d'où les réformes engagées dans l'enseignement et les formations agricoles de plusieurs ordres. Le Cameroun a fait depuis 2009 de la formation agricole l'une de ses priorités en incluant cette dernière dans son Contrat de Désendettement et Développement (C2D) avec la France, dans le cadre du programme camerounais AFOP (Programme d'Appui à la

⁴⁵ M. Beaud, *L'art de la thèse, comment préparer et rédiger un mémoire de master, une thèse de doctorat ou tout autre travail universitaire à l'heure du net*, Paris, La découverte, 2006, p.55.

⁴⁶ <https://www.mediaterre.org.qu'en-est-il-de-l-economie-camerounaise-html>, Consulté le 18/31/20 à 13h.

Rénovation et au Développement de la Formation Professionnelle dans les secteurs de l'agriculture, l'élevage et de la pêche). Ainsi, près de 10 ans après son implementation, une question principale se dégage à savoir, quel est l'impact de la mécanisation de l'agriculture et des transformations agricoles dans le développement socio-économique de la Mvila ? De cette question principale dérivent plusieurs autres interrogations secondaires.

Quels sont les fondements du secteur agricole au Cameroun ? Dans un contexte d'agriculture de seconde génération, qu'est-ce-que les autorités administratives font pour impliquer la population dans cette réforme agraire ? En outre, quels sont les acteurs de la mécanisation et des transformations des produits agricoles dans la Mvila ? Enfin, quels sont les retombées de l'agriculture de seconde génération et son taux d'expérimentation dans la Mvila ?

8. CADRE THEORIQUE

Pour mener à bien cette étude, l'on a fait recours à un certain nombre de théories explicatives : la théorie de l'innovation induite et la théorie économique de la croissance agricole.

8.1. La théorie de l'innovation induite

L'innovation est un concept économique relativement récent. Joseph Schumpeter a tenté de l'introduire dans la science économique juste avant la première guerre mondiale, sans grand succès. Le concept reste ignoré jusque dans les années 1980 ; la plupart des économistes la considérant comme une donnée externe à leur théorie. Puis s'avisant qu'on peut ignorer un phénomène qui explique de 50% de la croissance, un courant de la théorie économique essaie de réintégrer cette variable essentielle sous forme de théorie de la croissance endogène en s'efforçant de trouver les explications rationnelles et mécaniques à l'innovation⁴⁷. Selon la théorie de l'innovation induite, l'évolution de la rareté relative des facteurs de production conduit au développement de technologies qui "facilitent la substitution de facteurs relativement abondants et donc bon marché à des facteurs de production relativement rare et donc couteux".

La théorie prédit que la mécanisation, en tant que technologie permettra d'économiser de la main d'œuvre, sera induite par une pénurie croissante de main d'œuvre, tandis que les

⁴⁷P. Noailles, G. Garel, N. Moinet et al. "Les fondements et enjeux", *Revue documentaliste-sciences de l'information*, Vol.48 n°1, 2011, p. 1.

technologies économiques en terres, telles que les cultures à haut rendement, seront induites par la raréfaction croissante des terres⁴⁸. La théorie est étayée par des preuves historiques selon lesquelles les pays densément peuplés comme le Japon, ont effectivement suivi d'autres voies technologiques que les pays à faible densité de population, comme les Etats-Unis, le Canada et l'Australie. Cependant, d'après la théorie l'évolution des systèmes agricoles ont fait valoir la mécanisation et ne se produit qu'après que la densité de la population ait atteint un niveau qui provoque une transition de la culture en jachère vers les systèmes de culture permanents⁴⁹.

L'usage de cette théorie dans le présent travail n'est pas fortuit, en effet il s'agit de faire comprendre aux producteurs agricoles de la Région du Sud que la mécanisation de l'agriculture mieux encore celle de la mise en place de l'agriculture de seconde génération est ce qu'il faut pour le développement économique de la Mvila en particulier et du pays en général et constitue un moyen d'innovation sur le plan technologique au Cameroun. Ceci parce qu'elle permet la croissance de l'industrialisation.

Cependant, M. Carter⁵⁰ pense que l'Afrique a encore un long chemin à parcourir avant d'accéder à ce niveau de modernisation technique qui a marqué le début d'une croissance économique soutenue et d'une réduction de la pauvreté en Asie du Sud et de l'Est. Il émet la proposition selon laquelle, innovations techniques et institutions sont loin de constituer des réponses automatiques à la raréfaction de terres arables et aux besoins des populations. D'où il pose le problème de ce qu'il faut faire pour susciter l'innovation. Le présent travail contribuera à montrer que le Cameroun innove dans la mesure où le développement agricole constitue un réel engagement de la population rurale en ceci qu'elle permettra d'accroître les rendements et conduira à l'exportation.

8.2. La théorie économique de la croissance agricole

En 1969, Thorbecke constatait que les discussions sur les stratégies de développement avaient profondément modifié les analyses de la croissance agricole. Il entendait par-là que de plus en plus d'économistes rejetaient la responsabilité de l'échec des stratégies de développement dans le tiers-monde sur des théories qui avaient prôné l'industrialisation à marche forcée et s'étaient rendues coupables d'une ignorance quasi totale de l'importance stratégique de l'agriculture dans la croissance économique. Cette remarque partagée par la

⁴⁸T. Daum, R. Birner, "La mécanisation agricole en Afrique : mythes, réalités et programme de recherche émergent", *Revue Commodafrica*, volume 26, Septembre 2020, p. 4.

⁴⁹Ibid., p. 6.

⁵⁰M. Carter, "Investir pour innover en monde rural", *Revue Afrique contemporaine*, vol I n°229, 2009, p. 151.

grande majorité des économistes agricoles leur a servi de fer de lance pour introduire plus centralement leur spécialité dans l'économie du développement et pour grignoter un espace trop largement à leur gré occupé par les spécialistes de la macro-économie et de l'économie industrielle. La prétention militante des économistes, voire des sociologues ruraux est loin d'être illégitime pour les pays du tiers-monde dont l'agriculture reste encore le secteur de production et d'emploi prédominant. Elle est tout à fait recevable aussi dans les pays industrialisés où l'on a pris conscience récemment que l'agriculture conservait un rôle primordial, sinon dans la production et l'emploi, du moins dans la gestion de la contrainte extérieure et plus encore de l'espace territorial et des écosystèmes⁵¹.

Cependant les relations avec le reste de l'économie ne sont pas ignorées mais sont arrimées à des variables exogènes. Dans ces conditions, les modèles globaux de croissance, conçus pour l'analyse macro-économique semblent transposables à l'agriculture moyennant des aménagements mineurs. Cette transposition incite l'analyse de la croissance agricole à une démarche mimétique par rapport aux théories générales de la croissance et du développement économique. La plupart des manuels s'intéressant à l'analyse de la croissance agricole privilégie ce point de vue "agro-agricole", mais tous ne remontent pas aux problématiques d'économie générale qui l'ont inspirée⁵².

Le présent travail contribuera à montrer que le développement de l'agriculture dans le département de la Mvila qui inclut la transformation agricole, conduit à l'industrialisation. Elle n'est plus mimétique mais partie intégrante de l'économie de la croissance ou de l'économie du développement.

9. OBJECTIFS DE L'ETUDE

Les objectifs d'ordre général et spécifique constituent la trame de ce travail.

9.1. Objectif général

L'objet de cette étude est de faire en sorte que les possibilités de développement de l'agriculture familiale et sa capacité à assurer l'autosuffisance alimentaire du pays ne soient mises en doute. Il apparaît donc utile de moderniser véritablement et plus concrètement cette agriculture en faisant appel à plus d'efforts de la part des producteurs agricoles à y adhérer et à plus d'attention des autorités vis-à-vis de l'importance de l'amélioration des revenus des

⁵¹A. Mounier, *Les théories économiques de la croissance agricole*, Versailles, Inra, 1992, p. 1.

⁵²R. Badouin, *Economie Rurale*, Paris, Armand Colin, 1971, pp.3-4.

ménages qui y s'implique et à leurs capacités d'investissement dans leur outil de production. Ainsi, l'agriculture doit améliorer les conditions de vie et lutter contre la pauvreté en milieu rural.

9.2. Objectif spécifique

Il s'agit spécifiquement ici de :

Mettre en exergue les techniques de productions et de transformations utilisées par les producteurs agricoles dans le Département de la Mvila, ressortir les acteurs de la mécanisation et de la transformation agricole dans la Mvila, mettre en exergue l'impact de la transformation agricole et de la mécanisation sur l'économie camerounaise et examiner les enjeux et les défis de l'agriculture de seconde génération.

10. METHODOLOGIE

Dérivé du mot grec "meta" et "hodos" ou du latin "methodos", la méthode est la manière d'aborder l'objet d'étude, le chemin parcouru, la voie à suivre par l'esprit humain pour décrire ou élaborer un discours cohérent, atteindre la vérité de l'objet à analyser⁵³. Elle s'appréhende aussi comme l'ensemble des opérations intellectuelles par lesquelles une discipline cherche à atteindre les vérités qu'elle poursuit⁵⁴. Pour Chavigny, la méthodologie est l'art de diriger l'esprit humain dans la recherche de la vérité ou l'art enseignant l'emploi des procédés adaptés à un travail déterminé⁵⁵. Il s'agit de préciser la nature des données consultées suivant une méthode. Dans le cadre de la réalisation du présent travail, j'ai jugé nécessaire d'utiliser les techniques ci-après pour la récolte des données. Il s'agit notamment de la technique documentaire, l'enquête sur le terrain suivie d'un questionnaire.

10.1. Techniques de collecte des données

La nature des données consultées pour le présent travail s'appuie sur les données d'ordres primaires et secondaires. Ainsi, en ce qui concerne les données primaires, on note en premier les archives de la Délégation Régionale de l'agriculture du Sud, de la Délégation Départementale de la Mvila et de l'école d'agriculture d'Ebolowa (CRA). Ensuite, les sources orales, proviennent des responsables des différentes structures en charge de l'agriculture dans

⁵³ E. Mbonji, *L'ethno-perspective ou la méthode du discours de l'ethno-anthropologie culturelle*, Yaoundé, Presses Universitaires de Yaoundé, 2005, p.11.

⁵⁴ M. Grawitz, *Méthode des sciences sociales*, Paris, Dalloz 9^{ème} édition, 1993, p. 3.

⁵⁵ A. Idrissou, *Cours de méthodologie de rédaction et de la documentation en Histoire*, 2015-2016.

cette localité, ainsi qu'auprès des agriculteurs exerçant la mécanisation et les transformations agricoles (GICS vivriers). Ces informations sont recueillies à travers des interviews et entretiens conduits d'un questionnaire et d'un guide d'entretien.

En deuxième lieu, on note les données d'ordres secondaires. Elles sont composées des ouvrages, articles, mémoires, thèses, rapports etc. Les ouvrages, mémoires et thèses ont été consulté dans les bibliothèques et centres de documentations des villes de Yaoundé et Géographie et Archéologie, Bibliothèque de la Faculté des Arts Lettres et Sciences Humaines (FALSH), du Département d'Histoire de l'Université de Yaoundé 1, de l'Ecole Normale Supérieure de Yaoundé et au centre Culturel français de Yaoundé.

Certains articles scientifiques, rapports et autres documents sont consultés par le biais de l'internet. Les sites tels que mémoireonline, cairninfo, googlescholar etc. sont visités afin de trouver des travaux allant dans le sens de cette thématique. En outre, cette collecte sera faite suivant une démarche spécifique.

10.2. Techniques d'analyse des données

La collecte des différentes données sera faite suivant les méthodes hypothético-déductive, pluridisciplinaire, synchronique et diachronique.

La méthode hypothético-déductive est une méthode scientifique qui consiste à formuler une hypothèse afin d'en déduire des conséquences observables futures (prédictions), mais également passées (rétrodiction) permettant d'en déterminer la validité. On aura ainsi les phases de l'observation/questionnement, d'élaboration d'une hypothèse. L'analyse sera faite dans un premier temps par l'observation qui consistera à participer non seulement aux pratiques agricoles mais aussi aux processus de transformation des produits. Et un deuxième temps, à partir des hypothèses formulées, l'on pourra mieux appréhender le processus de mécanisation et de transformation des produits agricoles dans le département de la Mvila. De même, cette méthode permettra de ressortir les différents acteurs de la chaîne agricole ainsi que les outils utilisés lors de cette activité.

La méthode pluridisciplinaire est une méthode qui consiste à aborder un objet d'étude selon les différents points de vue de la juxtaposition de regards spécialisés. Il s'agit ainsi de faire coexister (que ce soit consciemment ou non) le travail de plusieurs disciplines à un même objet/sujet d'étude. A partir de cette méthode l'on pourra appréhender l'agriculture de seconde génération suivant différentes approches pour une meilleure élucidation du sujet. Les approches géographiques, sociologiques et anthropologiques nous permettront de mieux saisir les

ruptures, les continuités ainsi que les nouvelles pratiques agricoles introduites depuis cette dernière décennie. La spatialité par exemple favorisera une meilleure compréhension du milieu dans lequel l'activité agricole se déroule.

Les approches synchroniques et diachroniques vont nous permettre d'organiser les informations en les thématissant d'une part de suivre ces thèmes à travers le temps et l'espace, afin de détecter ainsi les mutations qui sont survenues dans la problématique de la mécanisation et des transformations agricoles au Cameroun en général et dans le Département de la Mvila en particulier.

11. Les difficultés rencontrées

L'élaboration de ce travail de recherche ne s'est pas faite sans difficultés. Nous avons rencontré plusieurs obstacles dont les plus importants sont les suivants :

11.1. Difficultés dans la recherche documentaire.

Pendant la recherche, nous avons été confrontés aux problèmes de l'accès aux documents dans les centres de documentation, ainsi qu'à l'indigence de la documentation spécifique dans le Département de la Mvila, l'absence des données statistiques sur les différentes cultures des GICS et sur leur production encore moins leur évolution entre 2011 et 2020.

11.2. Difficultés de l'enquête de terrain

Parmi les difficultés rencontrées dans l'enquête de terrain, on a la réticence des enquêtés à fournir des informations et les réserves faites par d'autres pendant les enquêtes ainsi que le refus de certains agriculteurs face à notre désir de photographier leurs activités. A cela s'ajoute l'indisponibilité de certains membres. Malgré toutes ces obstructions, nous avons pu réaliser ce travail, structuré en quatre chapitres.

12. PLAN DE REDACTION

Tout travail scientifique mérite de présenter une structuration permettant de donner aux lecteurs une idée sur les différents cheminements adoptés par le chercheur, afin de donner véritablement un sens à ce qui constitue l'objet du travail. Raison pour laquelle il est judicieux de présenter les différents chapitres qui constituent l'ossature et qui sera subdivisé en quatre chapitres.

Le chapitre 1 évoque "les fondements et présentation du secteur agricole au Cameroun "tout en décrivant les spécificités agricoles du Cameroun en général et du Département de la Mvila en particulier. Ici, il s'agit de retracer la mise en œuvre de la politique agricole des plans quinquennaux à la nouvelle politique agricole ensuite présenter les spécificités et contraintes du secteur agricole camerounais et enfin faire la description du secteur vivrier dans le Département de la Mvila.

Le chapitre 2 qui s'intitule : "Mise en œuvre d'une agriculture de seconde génération dans le Département de la Mvila", il s'agit de l'instauration de l'agriculture de seconde génération en présentant les effets produits sur la professionnalisation de l'agriculture à travers les écoles de formation et les GICS tout en présentant les réformes opérées.

Le chapitre 3 qui s'intéresse à "Présenter les maillons du modernisme de la production et des transformations des produits agricoles" ici, il s'agit de présenter (les acteurs de la production agricole dans les différentes divisions de la Mvila et présenter leur contexte de travail, il s'agira de mettre en exergue la superficie de production, politique de distribution, lieux de commercialisation, système de transport, processus de transformation des différents produits...); et montrer leur impact dans le développement économique de la localité et dans l'amélioration des conditions de vie.

Le chapitre 4 réservé aux "retombées de l'agriculture de seconde génération et son taux d'expérimentation dans la Mvila" tant dans la croissance de la localité que dans la croissance économique du Cameroun. Il s'agira de présenter le contexte d'application de la mécanisation et de transformation agricole dans la Mvila et proposer des nouvelles perspectives.

CHAPITRE 1 : LES FONDEMENTS ET PRESENTATION DU SECTEUR AGRICOLE AU CAMEROUN

Le Cameroun, depuis son accession à l'indépendance, donne une place de choix au secteur agricole. Le gouvernement entendait de faire de l'agriculture la "locomotive de l'industrialisation et du développement économique et social du Cameroun"¹. Comment l'Etat a-t-il mis en œuvre le projet en vue de booster ce secteur ? Dans ce chapitre, il convient de présenter les politiques agricoles élaborées au Cameroun entre 1960-1986 d'une part et, d'autre part de 1988-1992.

I. EVOLUTION DE LA POLITIQUE AGRICOLE CAMEROUNAISE

Il importe d'abord de rappeler les politiques développées au Cameroun centrées d'abord sur les plans quinquennaux et ensuite sur l'introduction des plans d'ajustements structurels avec la nouvelle politique agricole.

1. Les Plans quinquennaux dans le secteur agricole (1960-1986)

L'Etat du Cameroun, devenu souverain dès 1960, se devait de mettre en place une politique agricole conforme à ses ambitions. Dans ce sillage, les orientations stratégiques agricoles ont été inscrites dans le cadre de la planification économique envisagée par le gouvernement au lendemain de son indépendance². C'est dans ce contexte que le nouvel Etat indépendant du Cameroun élaborait les premiers plans quinquennaux à travers ses programmes de développement.

De 1960 au milieu des années 80, la politique économique du Cameroun est dans une phase de planification sous-tendue par les plans quinquennaux de développement décidés par l'Etat, il s'agissait d'objectifs de développement³ que se fixait l'Etat sur une période de cinq ans. De 1960 à 1986, six plans quinquennaux furent mis en œuvre dont cinq arrivèrent à terme,

¹P. Bouopda kamé, *Cameroun du protectorat vers la démocratie 1884-1992*, Paris, Harmattan, 2008, pp. 227-228.

²A. Davy Meba, "L'Evolution des politiques agricoles et leur incidence sur l'économie et le secteur rural camerounais (1960-2014)", Mémoire Dipes II en Histoire, ENS YaoundéI, 2013-2014, p.47.

³T. Mama, "Place et importance de l'agriculture dans le développement économique", conférence annuelle des responsables des services centraux, déconcentrés et des organismes sous-tutelles du MINADER, Palais des Congrès, 10-12 juin 2008, P.8.

le sixième ayant été interrompu par la crise économique du milieu des années 80⁴. Dans chacun de ces plans, l'agriculture se positionnait comme l'un des piliers sur lequel devait se baser le développement économique.

En raison du choix politique de l'agriculture comme base de l'économie, les quatre premiers plans quinquennaux de développement (1960-1980) ont visé l'amélioration de la production agricole et le niveau de vie du paysan: accroître la production agricole aussi bien vivrière que d'exportation et améliorer sa qualité ; accroître le revenu paysan ; accroître la productivité agricole et valoriser la production agricole par une transformation locale⁵.

Selon J.P. Mbili Oloume⁶, les objectifs des 4 premiers plans étaient : le premier et le second plan quinquennal de développement économique et social du Cameroun ont orienté leurs actions sur la promotion de l'agriculture paysanne à travers les secteurs de modernisation avec un accent particulier sur les cultures de rentes (cacao, café, coton, palmier à huile etc.), le troisième plan a bâti son action autour de la promotion des complexes modernes agroindustriels d'Etat. Le quatrième plan quant à lui s'est surtout préoccupé de l'extension du secteur moderne créé au cours du plan précédent par la multiplication des sociétés et missions dites de développement.

Les objectifs agricoles des 2 premiers plans quinquennaux étaient basés sur une politique d'incitation à travers la recherche, l'encadrement, l'appui à la mécanisation des zones rurales, la promotion du crédit agricole, la formation des paysans et leurs organisations professionnelles et l'amélioration des conditions de vie en milieu rural. Ils étaient organisés autour de trois programmes prioritaires : l'agriculture, la structuration du monde rural et l'aménagement de l'espace rural. Il a été constaté que le résultat des 4 premiers plans n'était pas satisfaisant. La non atteinte des objectifs fixés par l'Etat a été diversement appréciée: à l'accès insuffisant des paysans aux intrants et autres facteurs de production ; à un système d'encadrement peu performant ; à la stagnation de la productivité des exploitations ; au vieillissement des exploitations et des producteurs et au retard accumulé par la recherche agricole en matière de cultures vivrières⁷.

⁴ A. Eteme, "les plans quinquennaux au Cameroun" in <http://www.Atangana-eteme-emeran.com.les-plans-quinquennaux-au-Cameroun.html> consulté le 23 février 2021 à 8h.

⁵ T. Ondoua Manga, *Analyse des politiques agricoles mises en œuvre au Cameroun depuis 1960*, Mai 2006, p.11.

⁶ J. Oloume, *Présentation de l'évolution de la politique nationale de vulgarisation du Cameroun*, sans ville et édition, p.1.

⁷ C. F. Engbwengbwa, "La voix du paysan et sa contribution à la vulgarisation des informations sur les activités agropastorales au Cameroun : analyse historique (1988-2013)", Mémoire Dipes II en Histoire, ENS Yaoundé I, 2014, P.12.

Une fois l'échec constaté, les orientations publiques du 5^{ème} plan quinquennal entre en application dès (1981-1986). Touna Mama tout en présentant les sept objectifs du cinquième plan dans le cadre du développement rural, précise les nouvelles ambitions de l'Etat qui était d'établir de nouvelles relations entre l'administration et le paysan, confier la responsabilité du développement de chaque grande zone agricole à une structure dotée de l'autonomie administrative et financière, améliorer sensiblement les conditions de vie en milieu rural, déterminer la politique des prix agricoles non seulement en fonction de l'intérêt de la collectivité nationale et de celui des consommateurs urbains, mais aussi en fonction d'une politique des revenus des agriculteurs, généraliser et intensifier le recyclage de tous les agents intervenants dans le milieu rural, et organiser la formation des agriculteurs pour la simplifier et la rendre plus efficace, accorder la plus haute priorité à l'accroissement de la productivité de l'appareil de production agricole et de sa transformation et de sa commercialisation⁸.

Il est clair que tous les plans quinquennaux visaient la mutation de l'agriculture camerounaise de subsistance à une agriculture moderne avec des retombées économiques. La multiplication des projets de développement ne risque-t-il pas de freiner l'accélération de l'évolution agricole souhaitée ? Car dès les années 70, le Cameroun démarre l'exploitation du pétrole, ce qui a pour conséquence un ralentissement des investissements en faveur du secteur agricole⁹. Les priorités du développement sont désormais portées vers les grands projets d'infrastructures et le développement des administrations publiques et parapubliques. Le sixième plan quinquennal (1986-1991) a été interrompu du fait de la crise économique des années 80, il a été baptisé "plan du renouveau et avait pour objectif général la consolidation de l'autosuffisance alimentaire du pays"¹⁰. La politique agricole de ces plans, sans être parfaite a permis à l'agriculture de contribuer au développement du Cameroun.

Finalement, pour faire face à cette nouvelle situation, qui a causé les déséquilibres macroéconomiques, les mesures adoptées par l'Etat camerounais qui étaient de rechercher davantage les ressources de financement de son économie à l'extérieur, ce qui l'a

⁸ T. Mama, *L'économie camerounaise : pour un nouveau départ*, Yaoundé, Afrédit, 2008, P.206.

⁹ L'exploration pétrolière débute au Cameroun en 1947. Les premières découvertes commerciales sont réalisées dans le bassin de Rio del Rey en 1972 ; mais ce n'est qu'en 1977 que le pays acquiert le statut de producteur de pétrole, suite à la production de champ Kolé. La production atteint le niveau record de 186.000 barils/jour en 1985. Cité par Société Nationale des Hydrocarbures, *Un peu d'histoire*, sans ville et édition, 2021.

¹⁰R. Ella-Menye, "Pertinence de l'approche projet adoptée par l'initiative PPTE au Cameroun : cas de la promotion des mutuelles de santé ou micro assurances santé", mémoire online de institut de formation pour le développement, expert en planification et gestion des projets, Yaoundé, 2007, p1.

inévitablement conduit à un niveau d'endettement ne lui permettant plus de faire face à ses principaux engagements¹¹. D'où la mise en œuvre des Plans d'Ajustements Structurels (PAS).

2. Les plans d'ajustements structurels (1986-1990)

Le plan d'ajustement structurel est un programme de réformes économiques que le Fonds Monétaire International (FMI) ou la Banque Mondiale (BM) ont mis en place pour permettre aux pays touchés par de grandes difficultés économiques de sortir de leur crise économique¹². Ainsi, entre 1986 et 1990, l'Etat du Cameroun a progressivement mis sur pied ce programme dans le but d'assurer la compétitivité dudit secteur et d'adapter ses modes d'intervention aux moyens dont il disposait. L'option prise a été un environnement libéralisé où sont allégées les barrières tarifaires et la privatisation de la plupart des entreprises d'Etat¹³.

Dès 1988, les autorités camerounaises ayant sollicité les institutions de Bretton woods ont été entraînées dans les conditionnalités. Ainsi, ces institutions ont imposé à l'Etat de se désengager de certains secteurs clés de l'économie, à l'instar de l'agriculture pour rétablir l'équilibre macroéconomique et relancer l'économie¹⁴. Conscient du fait que le secteur agricole constitue la base de son économie avec environ 60% de la population active et produisant 30% des recettes en devises ont tout de même maintenu l'agriculture comme pilier de son économie¹⁵. C'est dans ces conditions, qu'il a opté pour une nouvelle stratégie de développement agricole basée sur plusieurs principes notamment :

Le désengagement de l'Etat des activités de production et de commercialisation pour se recentrer dans ses fonctions d'orientation, de facilitateur et de pourvoyeur des infrastructures de bases. L'Etat cesse d'être le principal acteur et devient simplement le coordonnateur du secteur rural, il procède à la privatisation progressive des activités de la production afin de responsabiliser les producteurs et faire d'eux des acteurs à part entière du développement, le dernier principe consiste à diversifier la production¹⁶.

¹¹ Ella-Menye, "Pertinence de l'...", P.1.

¹² [Fr.m.wikipedia.org/le-plan-d'ajustement-structurel-est-défini-comme-html](https://fr.m.wikipedia.org/le-plan-d'ajustement-structurel-est-défini-comme-html), consulté le 23 février 2021 à 3h.

¹³ V. Achancho, "Le rôle des organisations paysannes dans la professionnalisation de l'agriculture en Afrique subsaharienne : le cas du Cameroun", thèse de doctorat en sociologie du développement, Paris, Pastel, 2012, pp. 75-76.

¹⁴ S. C. Abega, *Société civile et réduction de la pauvreté*, Yaoundé, clé, 1999, p.89.

¹⁵ <https://www.memoireonline.com>, H. Bella, "Agriculture et croissance économique au Cameroun", Mémoire d'ingénieur d'application de la statistique, Institut sous régional de statistique et d'économie appliquée (ISSEA), 2009, Consulté le 24 février 2021 à 14h 08 min.

¹⁶ J.P. Mbili, *Présentation de l'évolution de la politique nationale de vulgarisation du Cameroun*, Yaoundé, Minader, 2006, p.2.

La persistance dans l'effort, l'Etat constata que les potentialités de production restaient toujours sous exploitées et la part des cultures vivrières sur le marché des exportations insignifiante. L'Etat entreprit alors de s'orienter vers une politique agricole adaptée aux exigences de compétitivité et de s'adapter aux chocs externes sur les produits de base. C'est ce qui a justifié l'élaboration et la mise en œuvre de la Nouvelle Politique Agricole (NPA)¹⁷.

3. La nouvelle politique agricole (1990-1998)

Les orientations de cette politique ont porté sur plusieurs points : la mise en œuvre des mesures de déréglementation et de privatisation visant à la fois rationaliser les ressources, à trouver des modes de gestion plus efficaces et à privatiser la gestion du capital des entreprises parapubliques. Le mode opératoire consiste à responsabiliser davantage les agriculteurs, à diversifier la production agricole, à valoriser le potentiel de production et les possibilités de commercialisation existantes mais également à protéger la production nationale. Cinq objectifs prioritaires ont donc été retenus.

3.1. La modernisation de l'appareil de production

La modernisation de l'appareil de production exigeait certaines conditions. Il fallait améliorer le matériel végétal en le rendant plus disponible et accessible aux producteurs grâce à la privatisation de sa production et de sa distribution de la privatisation de l'importation et de la distribution des engrais et pesticides. Cependant, l'Etat devait poursuivre à prendre en charge la lutte contre les "grands fléaux des cultures" (oiseaux migrateurs, criquets pèlerins, chenilles défoliatrices)¹⁸.

Le Centre National d'Etudes et d'Expérimentation du Machinisme Agricole (CENEEMA)¹⁹, dans ces conditions devait être transformé en un organisme performant de prestation de service mettant des machines et outils agricoles adaptés à la disposition des agriculteurs. Par ailleurs, un programme de "formation et visites" devait être négocié avec la Banque Mondiale afin de permettre d'améliorer les méthodes d'intervention des services de vulgarisation traditionnels auxquels seraient transférées les missions d'encadrement des sociétés de développement. Par ailleurs, l'Etat se désengage de la gestion des coopératives afin qu'elles puissent désormais se créer et se gérer librement par les agriculteurs autour d'objectifs économiques précis (acquisition d'intrants, commercialisation des produits, crédit agricoles...).

¹⁷Achancho, "rôle des organisations... ", p.2.

¹⁸Ondoua, *Analyse des politiques...*, p.18.

¹⁹<https://ceneema.com-historique-du-ceneema-html>, Le CENEEMA est créé en 1974, sous la tutelle du Minader puis réorganiser en 1981 Consulté le 13 avril 2021 à 19h.

Pour ce qui concernait le Crédit Agricole, sa création devait être l'instrument principal de la modernisation de l'agriculture et de la promotion des Exploitations Agricoles de Moyenne Importance (EAMI). En définitive, l'on s'attendait à une libéralisation progressive de la commercialisation interne et externe des produits agricoles pour en accroître la compétitivité²⁰.

3.2. La maîtrise de la sécurité alimentaire

La relative autosuffisance alimentaire traduite en sécurité alimentaire devait tenir compte des conditions préalables :

Il fallait mettre un accent au niveau de la production agricole sur la diffusion des résultats de la recherche agronomique, l'intensification de la recherche sur des variétés adaptées, une spécialisation des régions dans la production afin d'exploiter au mieux les potentialités diverses, la création de marchés frontaliers afin de profiter des débouchés que constituent les pays voisins. On envisageait aussi l'amélioration de la conservation des denrées car environ 15 à 20% des céréales et 30 à 40% des tubercules étaient perdus faute d'une conservation adéquate. Une telle situation nécessitait l'organisation du commerce inter-régional et l'amélioration des infrastructures de communication et de commercialisation. Voilà pourquoi, on avait lancé un Fonds d'Investissement de Microréalisations Agricoles et Communautaires (FIMAC) pour créer des emplois et des revenus additionnels en vue d'acquies des denrées alimentaires et plus globalement la préparation d'un programme²¹.

3.3. La promotion et la diversification des exportations

A travers cette politique agricole, il était aussi question d'améliorer les recettes d'exportation, suite aux difficultés rencontrées par les produits traditionnels d'exportation. A cet effet, ne fallait-t-il pas prospecter des marchés extérieurs porteurs, y compris les marchés des pays voisins pour proposer des projets d'investissement et d'organisation de la production et de la commercialisation ?

3.4. Le développement de la transformation des produits agricoles

La zone franche qui vient d'être créée au Cameroun doit aider à la promotion des unités de transformation des produits agricoles qui sont jusque-là exportés sous forme brute de

²⁰Ondoua, *Analyse des politiques...*, p.18.

²¹ Ibid., p.19.

manière à créer une valeur ajoutée. Pour ce faire, le point des technologies de transformation existantes dans le pays doit être fait et des études de rentabilité et d'exploitabilité réalisées²².

3.5. L'équilibre des filières de production

Dans le cadre de l'amélioration de la politique agricole, l'Etat entendait fixer de chaque grande culture l'objet d'un ensemble de mesures de relance dans plusieurs secteurs.

Dans la filière riz d'abord, Entre 1970 et 1990 la réhabilitation des unités de production concernait la Société d'Exploitation et de Modernisation de la riziculture de Yagoua (SEMRY), Société de Développement de la Riziculture de la plaine de Mbo (SODERIM), l'Upper Nun Valley Development Authority (UNVDA) et la mise en œuvre d'une caisse de péréquation devaient permettre de valoriser le potentiel de production 70 000 tonnes de riz produites par le secteur moderne local alors que la consommation nationale est estimée à plus du double de ce tonnage. Ces sociétés ont bénéficié d'importants financements nationaux et extérieurs (plus de 40 milliards de FCFA pour la SEMRY de 1979 à 1988, près de 7,1 milliards pour la SODERIM de 1976 à 1987 et près de 7 milliards de FCFA pour l'UNVDA de 1981 à 1987)²³. Malgré l'ampleur de ces investissements, la production camerounaise de riz n'a pu satisfaire la demande intérieure qu'à hauteur de 20 %²⁴.

Dans la filière huile de palme ensuite, les trois unités de production publiques SOCAPALM : Société Camerounaise des Palmeraies, PAMOL, et CDC : Cameroon Development Corporation ainsi que les deux privées SAFACAM²⁵ (Société Africaine Forestière et Agricole du Cameroun) et SPFS²⁶ (Société des Palmeraies de la Ferme Suisse) étaient autorisées à créer des usines de raffinage car confrontées à des difficultés financières. Elles exportent 40 % de leur production(40 000 tonnes) à des prix 40 à 50% inférieurs au prix de revient alors que le Cameroun doit importer au même moment 30 000 tonnes d'huile de table raffiné et 10 000 tonnes de suif et acides gras pour les savonneries²⁷.

²²Ondoua, *Analyse des politiques...*, p.20.

²³ Archives de la Délégation Départementale d'Agriculture de la Mvila, "Stratégie nationale de développement de la riziculture au Cameroun", Mouture III, P.5.

²⁴ Ibid.

²⁵ socfin.com, SAFACAM est une société agro-industrielle opérant au Cameroun créé il y'a plus d'un siècle à Dizangué. C'est une société active dans la production d'huile de palme et caoutchouc et est actuellement contrôlée par le groupe belgo-luxembourgeois de la société financière de caoutchouc Socfin, consulté le 13 avril 2021 à 14h.

²⁶ socfin.com, SPFS est une société constituée en 1974 qui produit de l'huile de palme raffinée camerounaise, vendue sous la marque "Palm'or", consultée le 13 avril 2021 à 14h.

²⁷Ondoua, *Analyse des politiques...*, p.19.

Dans la filière banane d'exportation également, les études de restructuration conduisaient à la dissolution de l'Organisation Camerounaise de la Banane (OCB) et à la libéralisation du secteur.

Dans les filières cacao et cafés enfin, l'étude de réhabilitation de l'ONCPB (Office National de Commercialisation des Produits de Base) recommandait son désengagement de certaines opérations de commercialisation et de la libéralisation de cette fonction ; une étude de réhabilitation de la SODECAO était réalisée et le projet réévalué. Par conséquent les ZAPI²⁸ (Zones d'Actions Prioritaires et Intégrées) de l'Est étaient dissoutes, le Projet Haut plateaux de l'Ouest restructuré et la MIDENO²⁹ signait un contrat de performance avec l'Etat³⁰.

De manière globale, dans le cadre de la NPA, l'Etat s'est efforcé de créer un cadre stratégique favorable à l'initiative privée ; et des mesures de déréglementation et de privatisation visaient à réduire les gaspillages, à rationaliser les ressources et à trouver des modes de gestion plus efficaces. La privatisation de la gestion du capital des entreprises parapubliques entendait donc réduire les effets d'éviction du secteur public. Cette politique a inéluctablement abouti à la liquidation des entreprises inefficaces et à la réhabilitation de celles qui connaissaient des dysfonctionnements.

Voilà pourquoi en janvier 1998, la Banque Mondiale accordait son appui au Ministère de l'Agriculture dans la réalisation d'un projet de priorisation des programmes du secteur agricole, de manière à ce que les ressources fussent consacrées aux investissements prioritaires. L'étude réalisée de manière participative sur l'ensemble du territoire a donné les résultats suivants par rapport à la priorisation des objectifs nationaux et des filières³¹.

²⁸ Zapi est une société régionale basée à l'Est Cameroun chargée de la commercialisation et usinage du café dans les usines des Doume et Nguemendouka, Centre de Belabo in *L'Etat camerounais et la question de développement à l'Est-Cameroun*, Edi-CAD, 2019, par H. Mbeng et P. Mbengue.

²⁹ Mideno est un projet de Développement Rural dans la région du Nord-Ouest

³⁰ Ondoua, *Analyse des politiques...*, p. 19.

³¹ Ibid.

Tableau 1 : Résultat de l'étude des objectifs prioritaires

Objectif	Pourcentage obtenu	Rang
Amélioration des revenus et des conditions de vie des exploitants	24	1
Sécurité alimentaire	17	2
Amélioration de la production et de la productivité	17	3
Promotion et diversification des exportations agricoles	16	4
Modernisation de l'appareil de production	14	5
Transformation locale des produits	12	6

Source : Rapport de synthèse de l'étude des objectifs prioritaires, 1998

Cette situation a mis en évidence la précarité des conditions de vie des agriculteurs et de leur système d'exploitation et, a interpellé l'Etat sur les "nouveaux défis" que le secteur devrait s'efforcer de relever³². Si l'amélioration des revenus et des conditions de vie des exploitants était située à 24%, 17% tablait sur la sécurité alimentaire et l'amélioration de la production et de la productivité ce qui les plaçait au premier rang.

4. La politique agricole nouveaux défis et le document de la stratégie de développement du secteur rural (DSDSR) depuis 1999

La politique agricole nouveaux défis et le document de la stratégie de développement du secteur rural portaient d'abord sur³³:

La consolidation du secteur agricole comme moteur du développement économique et social du pays ensuite la promotion de l'organisation professionnelle et interprofessionnelle des différents opérateurs économiques qui devaient constituer les principaux acteurs du développement de l'agriculture et enfin l'amélioration de la sécurité alimentaire des populations grâce à l'augmentation des productions et de l'ensemble des revenus.

Pratiquement, les options stratégiques étaient les suivantes :

La modernisation des exploitations agricoles pour améliorer l'accès aux intrants, au foncier, aux techniques plus performantes et au financement, L'augmentation des revenus agricoles par l'amélioration de la productivité et le développement des opportunités commerciales pour

³² V. Achancho, *Revue et analyse des stratégies nationales d'investissements et des politiques agricoles en Afrique du centre : cas du Cameroun*, Fao, ELbehri, 2013, pp.139-140.

³³Ibid., p.141-143.

assurer la compétitivité des produits agricoles nationaux et contenir l'inflation des prix à la consommation des produits alimentaires, Le renforcement de la sécurité alimentaire dans les zones à forte densité démographique et à écologie fragile dans le cadre de programmes de développement intégrés, La promotion de l'utilisation rationnelle et durable des ressources naturelles, tout en assurant la compatibilité entre les diverses contraintes sociales, économiques, techniques et écologiques.

La Nouvelle Politique Agricole donnait des orientations spécifiques pour la filière des racines et tubercules dans le cadre général de la politique de développement des féculents. Cette politique consistait à renforcer la position des féculents dans l'alimentation des populations en produits frais et transformés afin de réduire la part des importations alimentaires et d'améliorer la sécurité alimentaire. La stratégie d'intervention sur la filière portait sur : l'accompagnement de la production et l'amélioration de la qualité en champ (vulgarisation du matériel végétal amélioré et des itinéraires techniques), la promotion de la transformation artisanale (hygiène alimentaire et productivité), ainsi que la promotion des Micro, Petites et Moyennes Entreprises (PME) orientées vers la transformation ou l'exportation, L'accompagnement de la commercialisation pour assurer un approvisionnement régulier des villes et stabiliser les prix. Ce programme avait permis, depuis son démarrage en 2005 jusqu'à ce jour, une augmentation globale significative de la production des Racines et Tubercules de 214 % pour le manioc (passant de 15 tonnes /hectare à 25 tonnes environ), 187 % pour l'igname et 325 % pour la pomme de terre³⁴.

Toutefois les problématiques de l'organisation des acteurs, du faible niveau de transformation et de l'inorganisation des marchés restent à régler pour permettre un impact au niveau des ménages grâce à un meilleur partage de la valeur ajoutée générée et une réduction des coûts de transaction.

Le Document de Stratégie de Développement du Secteur Rural quant à lui, adopté en février 2002 et révisé en 2005, ne se présentait pas comme une politique agricole en tant que telle mais comme le cadre de l'action de l'Etat en matière de développement agricole et rural. Il fut repris, en revoyant à la hausse l'essentiel des objectifs de la Nouvelle Politique Agricole Nouveaux Défis (NPA-ND). Plusieurs ministères contribuèrent à son élaboration³⁵.

Les orientations stratégiques agricoles du DSDSR émanaient de la politique des "grandes réalisations" énoncée par le Chef de l'Etat en 2004. Il s'agissait de : faire sortir

³⁴Rapport du Programme National de Développement des Racines et Tubercules, 2010.

³⁵Meba, " l'Evolution des politiques...", p.136.

l'agriculture de sa vétusté et de son traditionalisme, mettre en œuvre un programme systématique de désenclavement des campagnes, permettre un développement et une organisation de la communauté villageoise. L'intervention affichée de l'État est organisée autour de sept axes stratégiques à savoir : Développer durablement les productions et l'offre des produits agricoles, Gérer durablement les ressources naturelles, Promouvoir le développement local et communautaire, Développer les mécanismes de financement adaptés, Développer l'emploi et la formation professionnelle agricole, Gérer les risques d'insécurité alimentaire, Développer le cadre institutionnel.

Les bases étaient ainsi jetées pour favoriser l'avènement de la Nouvelle politique agricole de deuxième génération.

5. La nouvelle politique agricole de deuxième génération (NPADG)

Le développement du Cameroun a toujours compté sur l'agriculture. Pour booster davantage le secteur agricole en pleine mutation, le gouvernement camerounais lança en 2011 une nouvelle politique agricole de deuxième génération³⁶. Celle-ci a été mise en œuvre à travers le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE).

En ce qui concerne le secteur rural au sein duquel intervient le sous-secteur agricole, le gouvernement entreprit dans sa stratégie 2010-2020, de lancer un vaste programme d'accroissement de la production agricole en vue de satisfaire non seulement les besoins alimentaires des populations, mais également des agro-industries³⁷. Les objectifs qui furent assignés à cette stratégie consistait particulièrement à rendre accessible et disponible les facteurs de production notamment : la terre, l'eau, les intrants ; un accent particulier fut également mis sur le passage d'une agriculture extensive à une agriculture plus intensive, moderne et mécanisée³⁸.

Ainsi, après avoir passé en revue l'évolution des politiques agricoles depuis ces dernières années au Cameroun, nous remarquons que chaque étape visait le développement agricole afin de le rendre effectif au Cameroun. Il est important de mieux cerner le sujet en présentant le secteur rural qui est un secteur purement agricole.

³⁶Meba, " l'Evolution des politiques..." p. 129.

³⁷ Anonyme, *Cameroun potentialités économiques*, sans vil et ed, p.45.

³⁸Archives du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, "Cameroun vision", 2009, p.25.

II. SPECIFICITES DU SECTEUR AGRICOLE ET RURAL AU CAMEROUN

Le secteur agricole se doit de bénéficier d'un certain nombre d'atouts et contraintes inhérentes à cette activité au Cameroun.

Malgré la réduction de son importance relative depuis l'indépendance, le secteur rural ne constitue-t-il pas le secteur clé de l'économie nationale tant pour sa contribution au PIB que pour les effets d'entraînement sur les autres secteurs ?³⁹

1. Atouts et potentialités du secteur agricole et rural

L'agriculture est un secteur économique capital au Cameroun et la place qu'elle occupe dans la vie nationale est à plusieurs niveaux de considération⁴⁰ :

1.1. Le secteur agricole est une source considérable de ressources budgétaires

L'apport du secteur agricole dans la construction de la richesse nationale est largement perceptible à travers les indicateurs macroéconomiques. L'apport particulier des cultures pérennes dans le budget de l'Etat. L'étude de P. Janin⁴¹ sur la libéralisation agricole au Cameroun démontre qu'entre 1979 et 1988 l'ONCPB a prélevé 375 milliards FCFA dont 220 milliards pour la seule filière cacao⁴². La contribution budgétaire de l'agriculture a toujours été importante. Au début des années 80, le secteur agricole occupait plus de 60% de la population et rapportait 15% des recettes budgétaires et plus du tiers des recettes en devises⁴³

Selon une étude sur les opportunités du secteur agricole au Cameroun, de 1986 à 1996, l'agriculture a assuré un taux moyen de 20% de contribution à la croissance économique. En fait, la commercialisation des produits agricoles a constitué une source importante d'approvisionnement des réserves de change. Par ce biais l'agriculture a longtemps joué un rôle important dans l'équilibre de la balance de paiement⁴⁴.

³⁹ Archives de la délégation Départementale d'Agriculture de la Mvila, "Synthèse du volet agriculture et développement rural", juillet 2006, p.3.

⁴⁰ J. Awoumou, "La libéralisation des marchés et le développement durable en Afrique: le cas du secteur agricole au Cameroun", Mémoire du cycle international long master en administration publique, ENA, 2004-2006, p.11.

⁴¹<https://www.politique africaine.com/numeros/pdf/062045.pdf>, P. Janin, *Un planteur sans Etat peut-il encore être un planteur ?* Consulté le 17 mars 2020 à 1h.

⁴²Awoumou, "La libéralisation des...", p.11.

⁴³ "Communication camerounaise lors de l'atelier conjoint sur le renforcement des systèmes nationaux de statistiques alimentaires et agricole en Afrique", Pretoria Afrique du Sud, Novembre 2001.

⁴⁴ Ibid.

1.2. Une grande diversité agro-écologique

Le Cameroun comporte une variété de paysages, de zones géomorphologiques et climatiques qui peuvent être regroupées en cinq entités régionales ou zones agro-écologiques distinctes⁴⁵. Du point de vue de l'étendue et des caractéristiques pluviométriques et pédologiques les plus importantes pour la production agricole, les cinq grandes unités écologiques qui composent le territoire national (zone forestière mono-modale, zone forestière bi-modale, zone des hauts plateaux, zones des hautes savanes, zone soudano-sahélienne) sont présentées sur la carte 2 ci-dessous.

La diversité des zones agro-écologiques alliée à une inégale répartition de la population constituée elle-même d'une mosaïque d'ethnies se traduit par des activités anthropiques variées. Les activités rurales comportent néanmoins quelques grands traits caractéristiques par zone⁴⁶.

Le Sud forestier (les forêts du Centre et de l'Est, et la forêt dense et humide du Sud et de l'Est) se caractérise par une végétation dense, un vaste réseau hydrographique et un climat chaud et humide aux précipitations abondantes. Cette région est propice à la culture du cacao, du café, du palmier à huile, du manioc, du maïs et de la banane.

Les Basses terres côtières (le Littoral et le Sud-Ouest ainsi que la partie côtière du Sud) se caractérisent par une concentration humaine importante en raison du développement d'activités industrielles, portuaires et pétrolières. Une grande partie des terres cultivées sont consacrées à la production industrielle de l'huile de palme, de la banane, de l'hévéa, du cacao et du café. Mais il y a aussi une petite agriculture de subsistance avec notamment du manioc, de l'igname, du macabo (tubercule proche du taro), et du maïs.

⁴⁵ADDAM, "Stratégie de développement...", p.5.

⁴⁶ Ibid., p.6.

Carte 2 : Carte des différentes zones agro-écologiques du Cameroun

Légende

Zone forestière mono-modale

Superficie : 45 658 km²

Pluviométrie : 2 500 à 4 000 mm/an, régime monomodal

Sols : pentes volcaniques, sédiments d'origine rocheuse le long de la côte

Cultures : cacao, banane, café, plantain, huile de palme, gingembre, poivre

Zone forestière bi-modale

Superficie : 165 770 km²

Pluviométrie : 1 500 à 2 000 mm/an, 2 saisons humides distinctes

Sols : ferrallitiques, acides, argileux, faible capacité de rétention des éléments nutritifs

Cultures : cacao, café, manioc, plantain, maïs, huile de palme, ananas

Zone des hauts plateaux

Superficie : 31 192 km²

Pluviométrie : 1 500 à 2 000 mm/an, 180 jrs de pluie

Sols : très fertiles et propices aux activités agricoles, jeunes sur fortes pentes, lessivés dans les vieux plateaux, horizon B d'illuviation dans dépressions fermées plateaux enrichis en matériaux volcaniques

Cultures : cacao, café, maïs, haricot sec, pomme de terre, maraichage

Zone des hautes savanes

Superficie : 123 077 km²

Pluviométrie : 1 500 mm/an, 150 jrs de pluie

Sols : perméables, capacité de rétention d'eau moyenne, sols ferrallitiques bruns ou rouges et sols hydromorphes

Cultures : maïs, coton, mil-sorgho, igname, pomme de terre

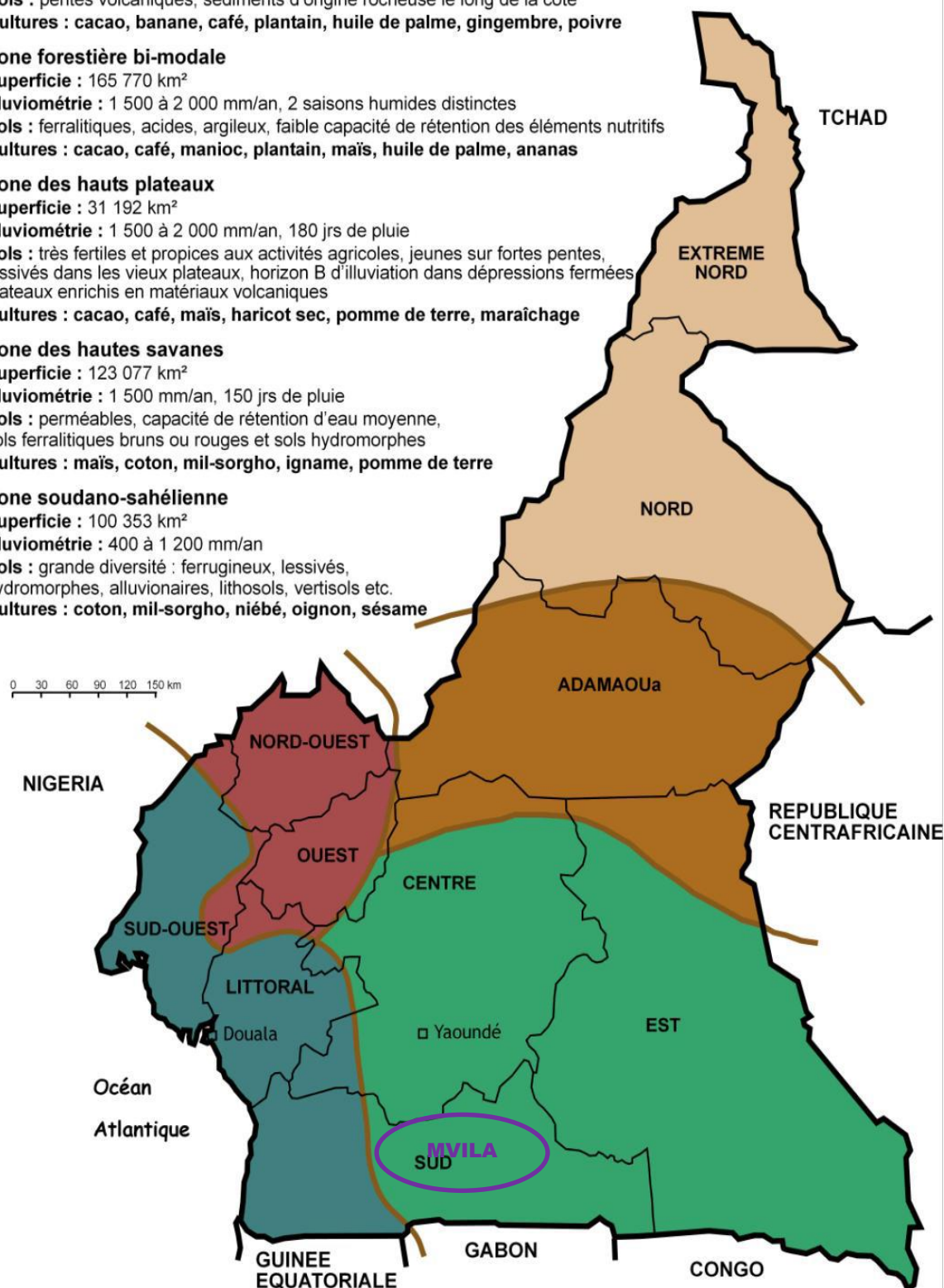
Zone soudano-sahélienne

Superficie : 100 353 km²

Pluviométrie : 400 à 1 200 mm/an

Sols : grande diversité : ferrugineux, lessivés, hydromorphes, alluvionnaires, lithosols, vertisols etc.

Cultures : coton, mil-sorgho, niébé, oignon, sésame



Source: A partir des éléments de l'IRAD et Annuaire statistique du Cameroun – 2000.

Les Hauts plateaux de l'ouest (régions de l'Ouest et du Nord-Ouest), dont l'altitude moyenne est supérieure à 1000 mètres, forment une zone riche en terres volcaniques favorables à l'agriculture. Ces régions sont souvent considérées comme le grenier du pays. Les cultures pratiquées sont le cacao, le café, le maïs, le haricot, la pomme de terre et les cultures maraichères.

La zone des Hautes Savannes (Adamaoua, la zone de savannes du Centre et de l'Est) produit du maïs, du mil-sorgho, de l'igname, des pommes de terre et du coton.

Le Nord soudano sahélien (Nord et l'Extrême-Nord) est une région de savanes et de steppes, caractérisée par un climat tropical chaud et sec aux précipitations de plus en plus limitées au fur et à mesure que l'on se rapproche du lac Tchad. La région est propice à l'élevage des bovins et à la culture du coton, de l'oignon, du mil-sorgho, du maïs et de l'arachide (nord principalement), du niébé, de l'arachide, du sésame et du riz (produit en petite quantité).

1.3. Une disponibilité en terres agricoles.

Le Cameroun dispose d'abondantes ressources foncières encore largement sous-exploitées. Sur une superficie totale de 47 millions d'ha, 9,2 sont utilisables à des fins agricoles. Les terres arables s'étendent sur environ 7,2 millions d'hectares auxquels il faut ajouter près de 2 millions d'hectares de pâturages. Seulement 1,8 millions d'hectares actuellement sont effectivement cultivés (26% de la surface cultivable) Tandis que le potentiel irrigable est estimé à 240 000 hectares, moins de 33 000 hectares le sont actuellement⁴⁷. La faible densité moyenne de la population place le Cameroun dans une situation favorable en termes de disponibilité de terres⁴⁸. (Voir tableau 2 et graphique n°1)

⁴⁷ ADDAM, "Stratégie de développement...", p.6.

⁴⁸ La surface par habitant y est de près de 0,45 ha, le double de la côte d'Ivoire (0,21 ha) et du Ghana (0,18ha)

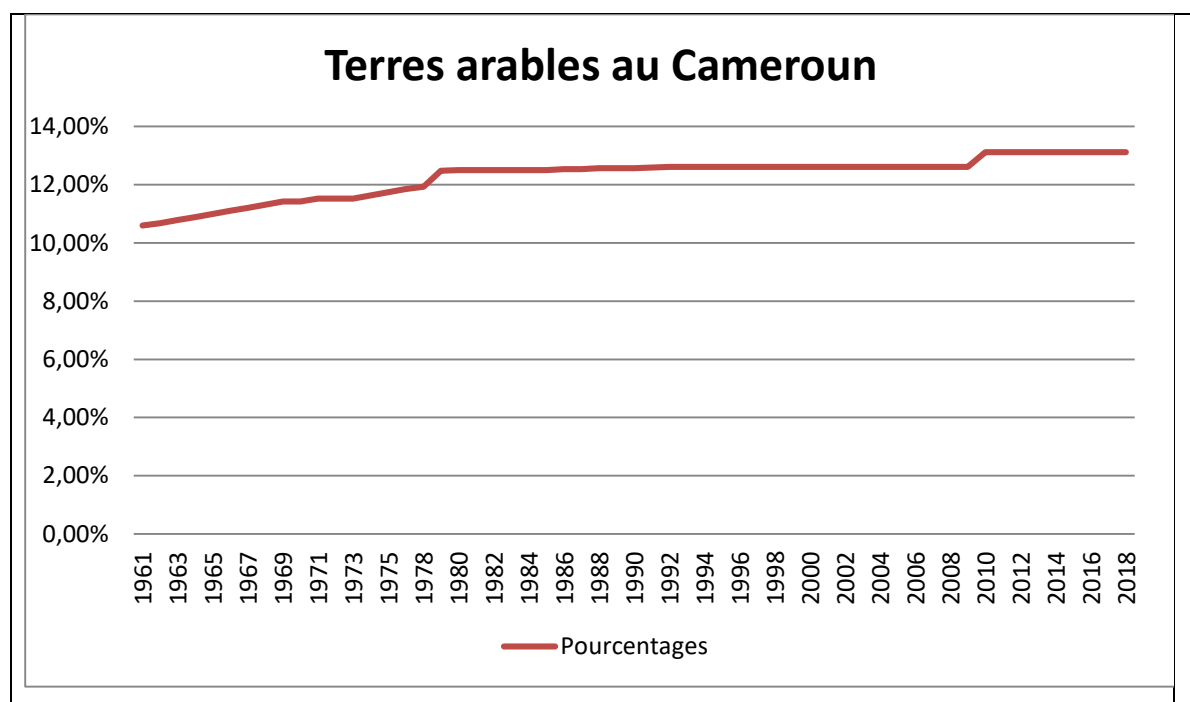
Tableau 2 : Evolution des terres arables au Cameroun (1961-2018)

Année	Terres arables (% du territoire)
1961	10,6
1963	10,8
1965	11
1967	11,2
1969	11,4
1971	11,5
1973	11,5
1975	11,7
1978	11,9
1980	12,5
1982	12,5
1984	12,5
1986	12,5
1988	12,6
1990	12,6
1992	12,6
1994	12,6
1996	12,6
1998	12,6
2000	12,6
2002	12,6
2004	12,6
2006	12,6
2008	12,6
2010	13,1
2012	13,1
2014	13,1
2016	13,1
2018	13,1

Source: Données électroniques de la World Bank Group

Graphique 1 : Les terres arables au Cameroun

Déjà au cours de la longue période 1961-2016, on enregistre une moyenne annuelle de 12,28 de terres arables. Ensuite, une rupture s'est produite en 2016 et l'on a enregistré une augmentation de terres arables passant du simple au double pour atteindre un changement de 24 % enregistré entre la première et la dernière année (2018) entraînant une forte moyenne de (13,12) de terres arables.



Source: Construit à partir de African Development Indicators, The World Bank Group

1.4. Des populations rurales entreprenantes et dynamiques

De 1980 à 1985, années au cours desquelles le PIB a été multiplié par trois, le Cameroun s'est enfoncé dans la crise sous l'effet d'un double facteur: la baisse du prix du pétrole de l'ordre de 65% et aggravé par la chute des cours des matières premières avec -11% pour le Café, -24% pour le cacao)⁴⁹, les producteurs agricoles ont très facilement adhéré à la politique de diversification des productions et exportations prônée par le gouvernement dans le cadre de la NPA. Ceci dénote de leur capacité d'adaptation et leur réceptivité aux innovations. Le plein essor du mouvement associatif observé aujourd'hui en milieu rural participe de la volonté et de l'aptitude des populations rurales à prendre en main leur développement avec l'appui du gouvernement et des partenaires divers.

⁴⁹ <https://www.senat.fr/>, "l'Afrique Centrale : un nouveau départ ? Les exemples du Cameroun", Rapport d'information n°376, consulté le 10 avril 2021 à 15h.

Toutefois, ce riche potentiel agricole camerounais souffre cependant de nombreuses contraintes.

2. Les contraintes au développement du secteur agricole et rural

L'analyse diagnostique du secteur agricole et rural révèle que les contraintes majeures à son développement sont les suivantes : la faible production et productivité des exploitations, les difficultés d'accès aux marchés et la précarité des conditions de vie, la faible organisation des acteurs, un environnement naturel en pleine dégradation, un environnement institutionnel inadapté et l'insuffisance des crédits⁵⁰.

2.1. Les contraintes de productivité et de production

Si les productions par habitant stagnent ou tendent relativement à régresser, les principales causes identifiées concernent les points suivants : L'étroitesse de la taille des exploitations, la faible utilisation des techniques à haut rendement, l'accès difficile à la terre dans certaines régions comme dans le Département de la Mvila par exemple, notamment pour les femmes et les jeunes, la raréfaction et la faible qualification de la main d'œuvre en milieu rural, l'accès difficile aux intrants performants, la forte prévalence des maladies des plantes, la faible maîtrise de l'eau, et le faible accès au crédit.

2.2. Les contraintes d'accès aux marchés et la précarité des conditions de vie en milieu rural

L'accroissement des productions pouvait être tiré par la demande du marché mais ici encore, les excédents commercialisables sont difficilement écoulés. Les contraintes relevées à cet effet portent notamment sur : le mauvais état des voies de communication, l'insuffisance des infrastructures de commercialisation, la faible capacité de transformation et de stockage, le manque d'informations sur les opportunités du marché, la faible compétitivité des produits, les faibles capacités managériales des acteurs, la faible organisation des acteurs et l'inorganisation des marchés⁵¹.

En ce qui concerne la précarité des conditions de vie, elle a trait à : Cette contrainte se manifeste par la faiblesse des revenus des producteurs, l'état délabré et l'insuffisance des routes rurales, l'insuffisance et le mauvais état des infrastructures socioéconomiques, et la mauvaise qualité de l'habitat.

⁵⁰ADDAM, "Stratégie de développement...", p.8.

⁵¹Ibid., p.9.

2.3. Les contraintes à l'organisation, et à la formation des producteurs

La participation active des producteurs aux initiatives de développement initiées par l'Etat, les partenaires au développement ou le secteur privé, se heurte à un certain nombre de contraintes parmi lesquelles : la faible capacité de gestion des organisations, l'inadéquation du système d'encadrement, l'insuffisance quantitative et qualitative des équipements ruraux collectifs, le vieillissement des producteurs et l'exode rural, l'inadaptation de la formation, l'insuffisance des structures de formation⁵².

2.4. Les contraintes liées à la gestion des ressources naturelles et à l'environnement institutionnel

Les contraintes liées à la gestion des ressources naturelles concernent : l'épuisement et la dégradation des sols ; la forte pression démographique, la faible capacité de gestion de l'espace et des ressources naturelles, la faible capacité de gestion de l'eau, la faible connaissance du potentiel en ressources naturelles.

Les contraintes liées à l'environnement institutionnel ont trait à : Elles ont trait à : l'insuffisance et la faible qualité des statistiques, l'insuffisante capacité de concertation et de coordination, l'inadaptation de la fiscalité, l'inadéquation de la législation foncière et le cadre législatif et réglementaire incomplet.

III. LE SECTEUR AGRICOLE DANS LE DEPARTEMENT DE LA MVILA

Autrefois, dans le Sud-Cameroun comme dans l'ensemble du monde rural bantou, les hommes ne s'intéressaient pas à l'agriculture vivrière traditionnelle au détriment de l'agriculture de rente, considérée comme une activité exclusivement féminine⁵³. Mais depuis une quinzaine d'années, nombre d'entre eux s'y consacrent, concourant du même coup à accroître le nombre de producteurs, la production elle-même ; et sa part dans le revenu familial.

Le département de la Mvila est une zone de forêt où les activités agricoles représentent 90% des ressources des populations⁵⁴. La situation géographique du département de la Mvila est le principal atout qu'il possède et qui favorise sa production agricole. À cet effet, plusieurs

⁵²ADDAM, "Stratégie de développement...", p.8.

⁵³ K. Fodouop, "Demande urbaine et évolution de l'agriculture vivrière et maraîchère dans le Sud-Cameroun, concours du centre national de la recherche scientifique", *Les Cahiers d'Outre-Mer*, Vol I, 1999, p.294.

⁵⁴ Archives du Small grants program, "Gestion durable des produits agro-forestiers pour le maintien de la biodiversité", tailored solutions, 2012.

cultures y sont développées : le manioc, la banane plantain, le macabo, les arachides, les graines de courges, le cacao, le palmier à huile...

Le paysage de la Mvila est développé par la végétation ce qui avantage la pratique des activités agricoles. En effet, malgré l'existence d'autres activités comme la chasse, la pêche, l'exploitation forestière ou encore l'artisanat, la majorité de la production ici est d'origine agricole. D'où deux systèmes de cultures prédominent encore : la production vivrière et la production de rente

1. La production vivrière : "abattis-brulis"

Les systèmes de production agricoles des populations bantoues associent de nombreuses cultures : arachides, manioc, maïs, macabo, piment et des arbres fruitiers (avocatiers, manguiers et orangers). Les plantations pérennes (de cacaoyers et de caféiers) ont été introduites auprès des populations locales par l'administration coloniale allemande⁵⁵. C'est à cette époque que les agriculteurs de la forêt se fixent dans des villages le long des routes construites par l'administration coloniale. La cacaoculture s'intensifie à l'époque de la colonisation française. Elle a donné lieu à une spécialisation des rôles à l'intérieur des familles. Les femmes sont en charge des cultures vivrières alors que les hommes travaillent prioritairement dans les plantations de cacao.

L'abattis-brûlis, est un système de production typique des agricultures manuelles en milieu forestier, très répandu dans le monde. Les parcelles défrichées sont cultivées durant une, deux, voire parfois trois années puis abandonnées au reboisement naturel (friche) pendant une durée qui varie de quelques années à plusieurs décennies⁵⁶. Le terrain est nettoyé par le feu après l'abattage des arbres afin de permettre l'installation d'une culture. Le terrain n'étant pas essouché, les arbres repoussent, par rejets ou par régénération naturelle, et une forêt secondaire se reconstitue. L'abattis-brûlis permet de régénérer la fertilité des sols, grâce à la longue phase de repousse forestière. Les arbres puisent des éléments minéraux dans les couches profondes du sol, et un sol fertile et meuble se reconstitue sous le couvert arboré. Une partie des éléments minéraux provenant des végétaux abattus et brûlés est restituée aux cultures sous la forme de cendres⁵⁷.

⁵⁵ M. Fraticelli, *Les sociétés agro-forestières bantoues du Sud-Cameroun*, Agter, 2012, p.40.

⁵⁶ S. Bahuchet, J. Betsch, "L'agriculture itinérante sur brûlis, une menace sur la forêt tropicale humide ?", *Revue d'Ethnoécologie*, Vol 1, 2012, p. 47.

⁵⁷Ibid.

L'agriculture vivrière reste la principale source de production agricole dans les ménages où elle reste souvent la principale, voire la seule source alimentaire. Elle est ainsi prioritairement pratiquée dans tous les villages et offre des volumes de productions non négligeables comparés au cacao (impossibles à déterminer faute de statistiques) selon le Bucrep 2008. Le département de la Mvila est l'un des foyers de production vivrière les plus importants du pays. Selon les estimations du dernier recensement général de la population du Cameroun, environ 95 % des ménages agricoles sur les 21819 enregistrés dans le département produisent des cultures vivrières. Les raisons d'une production vivrière abondante se trouvent essentiellement dans l'environnement agro-écologique dont il bénéficie et les différentes activités humaines. Le milieu rural est le principal foyer de production. Malgré les volumes de production abondants. Mais un paradoxe important persiste, car malgré l'existence d'une production vivrière importante, l'activité est encore à 70 % destinée à l'autoconsommation⁵⁸.

Cependant, Le climat, le relief, sont des composantes qui conditionnent encore à plus d'un titre la production vivrière dans la Mvila.

1.1. Le climat

Le département de la Mvila est sous l'influence d'un climat tropical humide, à quatre saisons :

La grande saison des pluies de septembre à Novembre, La grande saison sèche de décembre à février et La petite saison des pluies de mars à juin ; la petite saison sèche de juillet à août⁵⁹.

Les saisons et leur ordonnancement jouent un rôle primordial dans l'activité agricole. En effet, ce sont elles qui permettent de déterminer le calendrier cultural. Or, dans un environnement caractérisé par une agriculture encore basée sur des pratiques traditionnelles, le respect du calendrier cultural est souvent la première garantie de développement agricole et l'espoir d'une augmentation des rendements. C'est ainsi que les cultures vivrières y trouvent leur source à cause de l'apport suffisante de l'humidité qui favorise une température agréable à leur équilibre. La température moyenne annuelle se situe autour de 24°C⁶⁰ ce qui favorise les exigences hydriques liées à la pousse des cultures vivrières.

⁵⁸Ebela, "Le vivrier marchand...", p.28.

⁵⁹ Fondation Jakob, "Identification d'un projet pour la réhabilitation et l'aménagement des forêts secondaires dégradées du Département de la Mvila, Cameroun", Rapport technique final sur les études cartographiques Ngoulemakong, août 2006, p.12.

⁶⁰ Ibid., p.13.

1.2. Le relief

Le relief du Département de la Mvila est dominé dans son ensemble par les collines dont l'unité morphologique et une succession monotone de collines convexes dont les plus élevées sont le mont Ebolowa et les collines du Ntem situées à 1000m d'altitude⁶¹. Le paysage est typique du plateau forestier sud camerounais d'altitude moyenne compris entre 600 et 800m. Il est caractérisé par une juxtaposition de collines basses à sommet plat versants courts, d'altitude moyenne 600m ; de collines moyennes en « Demi-orange » à sommet arrondi et à versants convexes, d'altitude moyenne 800m et de collines hautes à versants pentus et escarpés, souvent rocheux, parfois d'altitude supérieure à 100m⁶².

Les sols ici sont de type ferrallique. Le climat chaud et très pluvieux est à l'origine de l'altération des matériaux originels vers une pédogenèse de type ferrallique. Les éléments de la roche mère se sont hydrolysés ; la plus grande partie de ces éléments est exportée vers les plaines ou les bas-fonds. Les éléments résiduels (quartz, kaolinite, hydroxyde de fer) forment l'essentiel du sol⁶³. Le mélange de ces différentes roches donne une teinte jaunâtre au sol⁶⁴. Malgré leur acidité, qui peut souvent réduire leur fertilité, les sols du département de la Mvila sont favorables à la production agricole. Un résultat rendu possible grâce à l'immense couvert végétal qui y recouvre l'essentiel des terres agricoles.

Pour ce qui est du réseau hydrographique, le département de la Mvila a un réseau très dense avec plusieurs rivières et ruisseaux marécageux. Aux alentours de ces cours d'eau l'on peut faire des champs tout au long de l'année, sans véritable influence des aléas climatiques notamment la grande saison sèche. Voilà pourquoi il est fréquent de rencontrer sur les marchés de la localité des vivres frais en toutes saisons⁶⁵.

En somme, plusieurs facteurs naturels dont les sols, le climat, la végétation, l'hydrographie concourent à favoriser une production diversifiée d'où leur combinaison valorise les activités agricoles.

⁶¹Tendonkeng, *Caractéristiques socio-économique...*, p.4.

⁶² FONJAK, "Identification d'un projet...", p.11.

⁶³ J. Olivry, *Fleuves et rivières du Cameroun*, Paris, Mesres-Orstom, 1986, p34.

⁶⁴ Promouvoircompetences.com, *ville/village : Mengong*, 18 avril 2021, consulté le 8juin2021 à 12h.

⁶⁵ M. Mvondo Mvondo, "Mengong : Etude de la dynamique d'un bourg en voie d'urbanisation", Mémoire de DIPES II en Histoire, ENS Yaoundé I, 2004, p. 42.

2. Les types d'exploitations

Les différentes cultures se produisent sous forme de polyculture ou de monoculture dans le Département de la Mvila ce qui constitue une réelle diversification de la production dans cette localité.

2.1. La polyculture

La polyculture est le fait de cultiver plusieurs espèces dans une même exploitation agricole ou plus largement dans une région naturelle⁶⁶. Cette pratique prédomine dans cette localité parce que l'introduction d'une multiplicité de plantes dans une même parcelle permet aux populations de diversifier leur alimentation quotidienne, leur assurant ainsi une ration alimentaire suffisamment équilibrée. C'est ainsi que dans plusieurs champs, l'on retrouve par exemple en association, le maïs, l'arachide, le manioc, le plantain, la macabo, la tomate, etc.

Dans un premier temps, étant avant tout une exploitation essentiellement destinée à la consommation du ménage, elle permet à l'agriculteur de diversifier sa production sans pour autant étendre sa superficie agricole. Les ménages ruraux peuvent alors dans une moindre mesure garantir leur équilibre alimentaire à travers ce choix cultural. Pour certains agriculteurs, la polyculture ne sert pas qu'à fournir une alimentation équilibrée mais elle réduit aussi le temps de travail et le budget alloué à un champ. Par ailleurs, l'association des différentes plantes favorise un échange entre celles-ci, des apports énergétiques (légumineuses) et permet de ce fait au paysan de limiter l'usage d'engrais.

À cette logique du choix inconditionnel de la polyculture, il faut ajouter la prétendue valeur marchande du champ qui s'accroît. En effet certains continuent leur soutien à ce type de technique en mettant en avant l'augmentation de la valeur du champ qui offre au paysan différents produits commerciaux dans une seule parcelle. Il a ainsi un large choix dans son activité commerciale s'il veut la pratiquer⁶⁷.

2.2. La monoculture

La monoculture est la culture d'une seule espèce de plante. En agriculture, cas particulier de succession culturale, ce concept s'oppose à la polyculture. Il peut s'appliquer soit

⁶⁶ V. Leblanc, *La polyculture : des solutions pour l'avenir*, M.SC, 2013, p.2.

⁶⁷ E. Westphal, *L'agriculture autochtone au Cameroun*, Wageningen University, Agris, 1981, p.123.

à une parcelle, soit à un ensemble de parcelles au niveau d'une exploitation agricole, d'une forêt plantée, voire d'une région.

La monoculture permet la spécialisation qui favorise la réduction des coûts. Elle simplifie la pratique culturale et maximise l'utilisation efficace du sol et des conditions climatiques locales, l'agriculteur sélectionnant la culture la mieux adaptée à son environnement⁶⁸.

La monoculture vivrière existe dans le département de la Mvila depuis longtemps, elle est initiée avec le développement communautaire au début des années 1980. La politique de développement communautaire incite les ruraux à créer des champs communautaires lucratifs pour augmenter leur pouvoir d'achat. Ce sont essentiellement des plantations vivrières. La période des champs communautaires, malgré son échec, offre une première expérience de la monoculture à de nombreux ménages agricoles et est le symbole d'une exploitation agricole moderne.

3. La production de rente

Le système de rente offre l'essentiel des ressources monétaires à la majorité des ménages agricoles dans le département de la Mvila. L'économie de rente tourne autour de deux principales cultures : le cacao et le palmier à huile.

3.1. Le cacaoyer

- Origine, historique et utilisation

Le cacaoyer (*Theobroma cacao* L), plante de la famille des Sterculiaceae, originaire des forêts tropicales humides de l'Amérique Centrale a pour berceau botanique le plus important pied des Andes, dans le cours supérieur du fleuve Amazone⁶⁹. Ce dernier note que les premiers témoignages de la culture du cacaoyer remontent à quelques deux mille ans par les maya et que ses fèves étaient utilisées comme produit de consommation et comme monnaie d'échange. Ce sont les mots Aztèques "cacahualte" et "xocoalt" qui ont donné naissance aux termes actuels "cacao" et "chocolat". Les premières exportations de cacao vers l'Europe sont effectuées en 1585. Les plantations de cacaoyers se multiplient au 17^e siècle dans le nouveau monde et c'est

⁶⁸ Fr. Wikipedia.org-monoculture-html. Consulté le 8 juin 2021 à 16h.

⁶⁹ G. Mossu, *Le cacaoyer*, Paris, Maisonneuve et Larose, 1990, p.2.

à partir des îles de Fernando pô (actuel Malabo), Sao Tomé et Príncipe, que le cacaoyer est introduit en Afrique⁷⁰.

Il parviendra au Cameroun en 1892 par les allemands. Dans sa description de cette société qui accueille le cacao avec les Allemands, Binet⁷¹ précise qu'elle ne fait ni "échange", ni "marché". Car pour lui,

Ceux-ci exigent soit l'existence d'une vie économique active avec différenciation des produits, soit l'existence d'un pouvoir solide avec une classe de non-producteurs et la possibilité d'un contrôle sur l'économie. Aucun lieu ne se trouve donc impérativement désigné pour attirer la population et le commerce.

- Les conditions naturelles

Le cacaoyer est un arbre fragile, ne supportant ni les températures trop basses, ni les chaleurs trop fortes. La température optimum semble se situer au tour de 27° ; il ne supporte pas les températures supérieures à 32°, ni celles inférieures à 15°⁷².

Photo 1 : Le cacaoyer



Source : Cliché réalisé par Stévie Pindo, Mebae, 26 mars 2020

Mise à part la qualité des sols, le Cameroun du Sud réunit un certain nombre de facteurs naturels favorables à la culture du cacaoyer ; cela est particulièrement vrai de la zone située, en gros, au

⁷⁰ J. M. Kwesseu Petguen, "Analyse qualitative des systèmes de cacao-culture dans la région du Centre, Cameroun", Mémoire du diplôme d'Ingénieur Agronome, Yaoundé Nkolbisson, Irad, 2010, p.5.

⁷¹ J. Binet, "Budgets familiaux des planteurs de cacao au Cameroun", *Revue de L'homme d'outre-mer*, n°3, 1956, p.12.

⁷² J. Champaud, "L'économie cacaoyère du Cameroun", *Cahiers Orstom*, Vol n°3, 1966, p.105.

Sud de la Sanaga et à l'Est du rebord du plateau, ce n'est pourtant pas cette zone qui a vu s'implanter les premières plantations de cacaoyers⁷³.

Le jeune cacaoyer a besoin d'être protégé d'un éclaircissement trop intense pendant les trois premières années. Si le recours aux intrants n'est pas assuré, il est généralement préférable de procéder au maintien d'un ombrage permanent interceptant entre 20 et 40% du rayonnement⁷⁴.

Le mode de culture actuel est identique à celui que pratiquaient les anciens mayas. La culture se déroule sous des arbres plus élevés et résistants qui se nommaient les "mères cacao". Il s'agit de légumineuses protégeant le cacaoyer et leur fournissant de l'azote comme nourriture⁷⁵.

Ainsi, si la colonisation a donné le privilège de la cacaoculture aux chefs de villages à la veille des indépendances, des hommes d'autres classes sociales adoptent progressivement sa production et créent leurs propres plantations. Le cacao devient ainsi la principale source de revenus et de fierté. Désormais, aux signes traditionnels de pouvoir et de richesse des populations (beaucoup de femmes et d'enfants, des serviteurs et des esclaves), il faut ajouter la possession d'une cacaoyère. Le cacao est dès lors perçu comme une plante d'homme par excellence et de fierté. Il symbolise la puissance et la réussite sociale⁷⁶.

Grâce à sa plus-value considérable, le cacao est la principale culture d'exportation coloniale au Cameroun. Il est autant pour les autorités que pour les planteurs, une source certaine de revenus. Cet impact financier du cacao justifie sans doute l'attraction de nombreux agriculteurs qui font accroître son exploitation au fil des années et surtout après l'indépendance du pays. En 1972, dans l'actuel département de la Mvila, sur une exploitation agricole de 3 hectares, 2,5 le sont en cacaoyers contre 0, 5 pour les cultures vivrières⁷⁷.

En 2010, les superficies des cacaoyères dans le département de la Mvila atteignent encore 31 074 hectares. Malgré une grande baisse par rapport à 1989, où elles sont évaluées à 47 918 hectares pour près de 16 725 planteurs, le constat reste celui de l'implantation toujours accrue du cacao dans les ménages ruraux⁷⁸.

⁷³ Ibid., p.107.

⁷⁴ [https:// fr.m.wikipedia.org/le-cacaoyer-et-ses-conditions-naturelles-html](https://fr.m.wikipedia.org/le-cacaoyer-et-ses-conditions-naturelles-html), consulté le 9.06.2021 à 15h.

⁷⁵ [https:// fr.m.wikipedia.org/le-cacaoyer-et-ses-conditions-naturelles-html](https://fr.m.wikipedia.org/le-cacaoyer-et-ses-conditions-naturelles-html), consulté le 9 juin 2021 à 10h14min.

⁷⁶ C. Santoir, *Sous l'empire du cacao : étude diachronique de deux terroirs camerounais*, Paris, ORSTOM, 1992, p.20.

⁷⁷ P.L. Cahen, "Le Sud Cameroun (Etude économique et sociale)", Thèse de Doctorat en géographie, Université de Paris V, 1975, p.111.

⁷⁸ Archives de la Délégation Départementale d'Agriculture et du Développement d'Agriculture et du Développement Rural du Sud, "Rapport annuel d'activités de la Région du Sud-Cameroun", Ebolowa, 2010.

Toutefois, des mutations importantes sont associées à la cacaoculture. En effet, jadis considérée comme une plante d'hommes, aujourd'hui on remarque une progression des plantations féminines dans de nombreux ménages agricoles. Cet intérêt n'est pas seulement manifeste dans les ménages avec une femme comme chef, car même dans les ménages avec les hommes comme des chefs, les épouses et les filles détiennent aussi parallèlement de petites cacaoyères indépendantes.

3.2. Le palmier à huile

Le palmier à huile est un élégant palmier originaire du golfe de Guinée. Il doit son nom d'espèce, *Elaeis guineensis*, au grec ancien *Elaia* qui signifie olive, en raison de ses fruits riches en huile⁷⁹.

Photo 2 : Plantation de palmier à huile



Source : Cliché réalisé par S.Pindo, Efoulan, 30 mars 2020

De tout temps, il a été exploité en économie de cueillette, pour l'alimentation en Afrique tropicale. Il est arrivée en Amérique du Sud au XVIe siècle et seulement au début du XXe siècle en Asie, à Sumatra d'abord puis en Malaisie, où il a pris son essor à partir des années 1960.

Au Cameroun, la culture du palmier à huile est adaptée dans deux principales zones agroécologiques. Il s'agit de la zone forêt humide à pluviométrie monodonale : deux saisons par an, soit une saison des pluies et une saison sèche. Cette zone couvre les régions du Littoral, Sud-Ouest et la bordure côtière du Sud. Puis la zone de forêt humide à pluviométrie bimodale : quatre saisons par an, soit deux saisons des pluies et deux saisons sèches. Elle couvre les régions du Centre, du Sud, et de l'Est⁸⁰.

⁷⁹ <https://www.cirad.fr> (Recherche agronomique pour le développement) consulté le 11 juin 2021 à 5h.

⁸⁰ <https://www.socfin.com>, Cameroun : création et suivi d'une plantation de palmiers à huile consulté le 11 juin 2021 à 5h.

Les premières plantations industrielles ont été établies en 1907 sous l'administration coloniale allemande, dans les plaines côtières autour du Mont Cameroun d'Edéa. La culture a ensuite été développée sous le régime franco-anglais jusqu'en 1960, la production étant alors estimée à 42500 t. Après l'indépendance, le gouvernement du Cameroun a pris le contrôle de la production avec la création de sociétés publiques telles que la société des palmeraies (qui deviendra plus tard SOCAPALM après cession au secteur privé), PAMOL et la CDC⁸¹.

Le palmier à huile dans le Sud Cameroun est souvent perçu comme une plante de l'élite financière locale. En effet, avec ses moyens financiers importants, elle a la possibilité de créer de vastes plantations et d'assurer leur développement grâce à une main-d'œuvre salariale permanente. Cependant, contrairement à d'autres départements de la région du Sud, dans la Mvila, le développement des palmeraies commerciales est lent. En 2009 par exemple, sur 6 080 ha de palmeraies créées dans la région du Sud, seules 992 sont pour la Mvila contre 3297 pour le Dja et Lobo et 1070 pour la Vallée du Ntem⁸².

Toutefois, on note une croissance de la production du palmier à huile dans le département de la Mvila. Elle est passée de 992 ha pour 1984 litres d'huile de palme en 2009 à 1 000 ha pour 2 900 litres d'huile de palme en 2013⁸³. La hausse du volume d'huile de palme observée est la conséquence de la politique de modernisation de l'appareil productif. À travers celle-ci, des subventions sous forme de matériel végétal et des infrastructures de transformation sont quelquefois distribuées aux producteurs.

Le chapitre 1 portant sur les fondements et présentation du secteur agricole au Cameroun est structuré en trois grandes parties dont l'une porte sur l'évolution de la politique agricole camerounaise, l'autre se penche sur les spécificités du secteur agricole et rural au Cameroun et enfin la présentation du secteur agricole dans le département de la Mvila. Les analyses ont démontré que le Cameroun depuis son accession à l'indépendance, met l'agriculture au premier plan en élaborant des stratégies de développement pour permettre de booster ce secteur. En effet, le secteur agricole camerounais présente des atouts vraiment appréciables mais aussi de nombreuses contraintes. Ainsi, Le département de la Mvila est un exemple de secteur où il devrait avoir un développement agricole considérable compte tenu de son environnement qui présente les possibilités nécessaires pour son élaboration et sa croissance. Pour y parvenir, les politiques vont mettre en œuvre des réformes pour une amélioration du système agraire. Le chapitre qui suit traitera de l'instauration de ces réformes.

⁸¹ www.ird.com, "Le développement du palmier à huile au Cameroun", CIFOR, 2012, p.5.

⁸²ADRADRS, "Rapport annuel d'activités...", Ebolowa, 2010.

⁸³Ibid.

CHAPITRE 2 : MISE EN ŒUVRE D'UNE AGRICULTURE DE SECONDE GENERATION DANS LE DEPARTEMENT DE LA MVILA (SUD- CAMEROUN)

Dans l'optique d'assurer son autosuffisance alimentaire, créer des emplois, améliorer la productivité et développer les exportations, le Cameroun s'inscrit dans la modernisation agricole. Suite à la dévaluation du FCFA en janvier 1994 accompagnée d'un regain de compétitivité des produits agricoles sur le marché international, le secteur agricole a-t-il renoué avec la croissance pour qu'on assiste à un regain d'intérêt de l'Etat sur les questions de renforcement des capacités ? Comment a-t-on défini et construit les systèmes d'enseignement et de formation qui développent des compétences primordiales pour le développement agricole ?

I. LA PROFESSIONNALISATION DE L'AGRICULTURE ET L'EMERGENCE PAYSANNE

La professionnalisation entre dans le cadre d'instauration de l'agriculture modernisée à travers les associations et les GICS. Si l'agriculture est née avec la mise en terre de la semence ou graine par l'Homme aujourd'hui, la démographie galopante, l'augmentation du niveau de vie des pays développés et la mondialisation des marchés, appellent à l'ajustement des politiques agricoles surtout des pays en voie de développement.

Au Cameroun, le Président de la République Paul Biya annonçait solennellement le 17 janvier 2011 à Ebolowa à l'occasion du comice agropastoral, l'orientation du Cameroun vers une nouvelle forme d'agriculture¹. C'est celle dite de seconde génération. Il s'agit là de la professionnalisation de cette agriculture et dans ce rôle, les structures de formation agricole relevant du Ministère de l'agriculture et du développement rural devaient opérer une mutation avec des contenus des enseignements adaptés à cette vision.

¹ [www.prc.com.discours-du-president-de-la-republique-s.e.paul-biya-html](http://www.prc.com/discours-du-president-de-la-republique-s.e.paul-biya-html), Consulté le 03 février 2021 à 10h.

1. La professionnalisation de l'agriculture

Il importe de revenir sur la création d'une Ecole d'agriculture à Ebolowa qui a mis en œuvre les réformes centrées sur le modernisme agricole à travers certaines innovations.

1.1. Le Collège Régional d'Agriculture d'Ebolowa un fleuron des institutions de formation du Minader

Le DSCE a assigné au secteur rural des objectifs tels que : assurer la sécurité alimentaire des ménages et de la nation, contribuer à la croissance économique et notamment à la croissance des échanges extérieures et l'emploi, accroître les revenus des producteurs ruraux (agriculteurs, éleveurs, etc.)². Ainsi, pour atteindre ces objectifs, la formation du capital humain capable d'accompagner le monde rural et surtout d'apporter une nouvelle essence s'avère indispensable.

C'est la raison pour laquelle pour répondre aux exigences de la mutation actuelle et le développement des nouveaux corps de métier que le Programme d'Appui à la Rénovation et au Développement de la Formation Professionnelle dans les secteurs de l'agriculture, de l'élevage et des pêches (C2D-AFOP)³ a entrepris une forte réforme dans le secteur agropastoral au Cameroun.

1.1.1. Présentation du Collège Régional d'Agriculture d'Ebolowa : création et évolution de l'Ecole.

Situé en plein cœur du quartier Ekombité au lieu-dit "Plateau PASCALET" de l'arrondissement d'Ebolowa 2ème, dans le département de la Mvila, le CRA se trouve dans un complexe d'environ 08 hectares qui abrite la Délégation Régionale de l'Agriculture et du Développement Rural du Sud, l'Ecole de Formation des Spécialistes de la Coopération (EFSC) et l'Ecole Technique d'Agriculture (ETA) d'Ebolowa. La zone de localisation du CRA est limitée au Nord par la Région du Centre (Département du Nyong et So'o, Arrondissement de Mengueme), au Sud par le Gabon et la Guinée Equatoriale (Département de la Vallée du Ntem, Arrondissements : Ambam et Kye Ossi). A l'Est par le Département du Dja et Lobo et à l'Ouest par le Département de l'Océan⁴. Aujourd'hui avec l'évolution du temps et la notoriété que l'école a pris dans sa zone d'influence, le CRA d'Ebolowa a davantage pris une dimension nationale voir sous régionale. C'est ainsi que les apprenants du CRA se recrute dans toutes les

² ADDAM, "Document de la Stratégie pour la Croissance et l'Emploi, cadre de référence de l'action gouvernementale pour la période 2010-2020", Août 2009, p.15.

³ Ibid., p.16.

⁴ Ibid., P.3.

régions du Cameroun et surtout dans les autres pays de la sous-région Afrique centrale (Gabon, Centrafrique, Tchad et Guinée Equatoriale). Tout ceci favorise le rapprochement des communautés permettant une véritable interaction entre elles et une diversité d'activités agropastorales.

Le CRA est Créé le 05 novembre 1981 par décret du Président de la République du Cameroun⁵, le Collège d'Agriculture d'Ebolowa est un établissement de formation professionnelle agricole relevant du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural⁶. La dénomination "collège" est composé au sens anglo-saxon ce qui permet de les démarquer des Ecoles Technique d'Agriculture (ETA) existantes qui ne formaient que les agents de catégorie "C". Les trois établissements ainsi créés, correspondent aux grandes zones agro climatiques du Cameroun et constituent la suite de la formation pour les apprenants sortis des Ecoles Techniques d'Agriculture, il s'agit en fait du CRA de Maroua pour la partie septentrionale, le CRA de Bamili pour le grand Ouest et le Nord-Ouest, le CRA d'Ebolowa pour la zone forestière du Sud Cameroun⁷.

Par décision du Minader du 17 septembre 2009⁸, définissait le dispositif expérimental à mettre en œuvre dans certaines Ecoles du Minader, le vice premier Ministre, ministre de l'agriculture et du développement rural, en lançant une autre réforme de la formation agricole au Cameroun. Cette formation faisait partie du Programme C2D-AFOP financé par la coopération française⁹.

Depuis 2008, le Programme C2D-AFOP a "chamboulé" le dispositif de formation existant depuis les années 1980 en mettant fin à la formation des techniciens et techniciens supérieurs remplacé par des conseillers agropastoraux. Cette formation a commencé en Janvier 2012 par le recrutement de la première promotion, Elle s'est appuyée sur un référentiel de métier du conseiller agropastoral indiquant les compétences de développement à l'issue de sa formation. Le développement de ces compétences se fait par l'acquisition des capacités précises à travers la maîtrise des connaissances théoriques et pratiques acquises pendant les cours en salle, des ateliers pédagogiques et les deux stages pratiques chez les référents locaux¹⁰.

⁵ Le CRA est Créé le par décret n°81/458 du 05 novembre 1981 du Président de la République du Cameroun.

⁶ Archives du Collège Régional d'Agriculture de la Mvila, "Projet d'établissement du CRA, équipe projet d'établissement du CRA", Novembre 2017, p.10.

⁷ Ibid., p.12.

⁸ Par décision n°979/D/VPM/MINADER du 17 septembre 2009.

⁹ ACRA, "Projet d'établissement...", P.12.

¹⁰ ACRA, "Projet d'établissement...", P.12.

1.2. Un partenariat diversifié

Le Collège Régional d'Agriculture d'Ebolowa a développé depuis quelques années des partenariats formels avec plusieurs structures tant au niveau national qu'au niveau international.

Au niveau national, le CRA collabore avec le Minader dans divers programmes tels que le programme de développement des palmeraies villageoises, le programme de relance de filière banane plantain et le programme de cacao café. Tous ces programmes du ministère participent non seulement à la formation des filières concernées mais également offrent des cadres d'apprentissage aux apprenants du CRA, soit pendant les stages académiques soit pendant les voyages d'études et sorties de terrain¹¹.

Au niveau international, le CRA collabore avec l'Etablissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnel Agricole de Nantes Terre Atlantique en France (EPLEFPA). Ce partenariat de jumelage a pour objet de définir les conditions de la mise en place des conditions d'échange de pratiques pédagogiques entre les deux structures tout en expérimentant un outil innovant de développement, transférable et reproductible dans la perspective de développement économique et humain¹².

En plus des partenariats formels, le CRA a également développé des partenariats informels très diversifiés. Ainsi, les partenariats avec la société JACO, IRAD, la SODECAO, la National Coco academy, l'Ambassade d'Israël, du Gabon, etc., s'inscrivent dans ce nouveau registre¹³.

1.3. La mécanisation une réalité du CRA

La réforme de la formation agricole annoncée par le Président de la République en 2011 est effective au sein du CRA d'Ebolowa. Cette réforme concerne entre autres l'innovation infrastructurelle avec la rénovation du bloc administratif jusqu'aux dortoirs en passant par les salles de classes et salles spécialisées.

Le CRA est également tourné vers la mécanisation, un vœu ardent du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural. Le 13 mars 2012, le Ministre de l'agriculture est venu

¹¹ Simon Ndo Mezui, 38 ans, masculin, Chef de service des études et stage au CRA, Ebolowa, entretien du 19 mars 2020.

¹² Idem.

¹³ Idem.

lui-même matérialiser cette volonté gouvernementale à travers la cérémonie de remise de deux tracteurs avec accessoires complets au CRA d'Ebolowa¹⁴.

D'après le Ministre Essimi Menye¹⁵ l'ambition est de familiariser les apprenants à l'usage de ces engins qui désormais constituent leurs outils de travail (photo 3). Par leur nouveau rôle de conseillers agropastoraux, les apprenants issus de la réforme de la formation agricole se doivent de maîtriser l'usage de ces engins.

Cet établissement constitue par ailleurs un repère en ce qui concerne la formation des étudiants désirant exceller dans le domaine de l'ingénierie car il dispose en son sein des équipements permettant le suivi de l'agriculture de pointe.

Autre innovation du CRA est qu'il entre dans la logique du "commerce équitable" dont la problématique est comment rémunérer dignement les producteurs les plus défavorisés afin de permettre un plus grand développement économique et social et humain car paradoxalement, les producteurs affirment de ne pas être suffisamment payés par rapport à leurs efforts fournis, leurs déceptions se trouvent aux niveaux des prix auxquels ils vendent leurs produits ce qui entraînent leur découragement¹⁶. Ainsi, dans le monde, les ventes des produits issus du commerce équitable représentent en 2012 entre 5,5 et 6 milliards d'euros, contre 1 milliard en 2003. Plus de 30000 références sont consommées dans 70 pays consommateurs¹⁷. Pour arriver à ces résultats, le commerce équitable propose un partenariat commercial, fondé sur le dialogue, la transparence et le respect dont l'objectif est de parvenir à une plus grande équité dans le commerce mondial. Il contribue au développement durable en offrant de meilleures conditions commerciales et en garantissant les droits des producteurs et des travailleurs marginalisés. Les organisations du Commerce équitable (soutenues par les consommateurs) s'engagent activement à soutenir les producteurs, à sensibiliser l'opinion et à mener campagne en faveur de changements dans les règles et pratiques du commerce international.

Ainsi, le commerce équitable est d'abord un partenariat. Ce partenariat est certes commercial mais il est surtout porteur de valeurs humaines et remet l'Homme au cœur des échanges qui sont une sorte de dialogue bienveillant entre les acheteurs et les producteurs, voire

¹⁴ Archives du Collège Régional d'Agriculture d'Ebolowa, "Agriculture de seconde génération une réalité avec la formation", mai 2014, p.5.

¹⁵https://fr.wikipedia.org/wiki/Essimi_Menye (de son nom de naissance Emmanuel Essimi Menye, aussi appelé Lazare Essimi Menye à cause d'une erreur administrative) est un homme politique camerounais né en 1950 à Mfomakap (Lekié). Il fut ministre délégué au ministère des Finances, chargé du budget (2006-2007), ministre des Finances (2007-2011), ainsi que ministre de l'Agriculture (2011-2015), consulté le 12 juin 2021 à 17h.

¹⁶ ACRA, "Comprendre le commerce...", p.23.

¹⁷ ACRA, "Pépinière...", p.24.

entre tous les acteurs de ce commerce ; transparence dans les échanges, dans la fixation des prix d'achat des produits en se basant sur le travail réellement fourni par les coopératives de producteurs et non sur une spéculation fictive pour le seul profit de l'acheteur, le respect entre les acheteurs du commerce équitable qui vont traiter d'égal à égal et qui vont nouer des relations à long terme et mutuellement bénéfiques. Cette définition nous enseigne également que le commerce équitable contribue au développement durable, défini en 1987 par la Commission Mondiale sur l'environnement et le développement de l'ONU¹⁸. Cette ambition du commerce équitable à vouloir un autre modèle de développement plus humain et respectueux de l'environnement interroge toutes les formes d'échange partout dans le monde et appelle à un commerce équitable "local".

Le projet d'une filière commerce équitable, initié par le CRA d'Ebolowa et le Lycée Jules Rieffel et soutenu par la région des pays de la Loire, intègre pleinement cette dynamique. Il peut même être porteur d'innovation par sa double vocation économique en diversifiant et pérennisant les activités du CRA et ses partenaires à travers une filière commerciale équitable vers la France, en diffusant les pratiques du commerce équitable au près des coopératives des producteurs d'abord de la région Sud pour améliorer leurs capacités productives et commerciales et donc leur développement humain et pédagogique en appuyant la formation professionnelle, les formateurs et les apprenants du CRA, en permettant des échanges avec les formateurs et les apprenants du Lycée Jules Reiffel ainsi que des stages et des études sur le terrain de ces derniers au Cameroun et au CRA d'Ebolowa¹⁹, et en diffusant cette expérience pédagogique auprès de tous les acteurs de la formation professionnelle agricole au Cameroun.

¹⁸ ACRA, "Pépinière...", p.25.

¹⁹ Ibid.

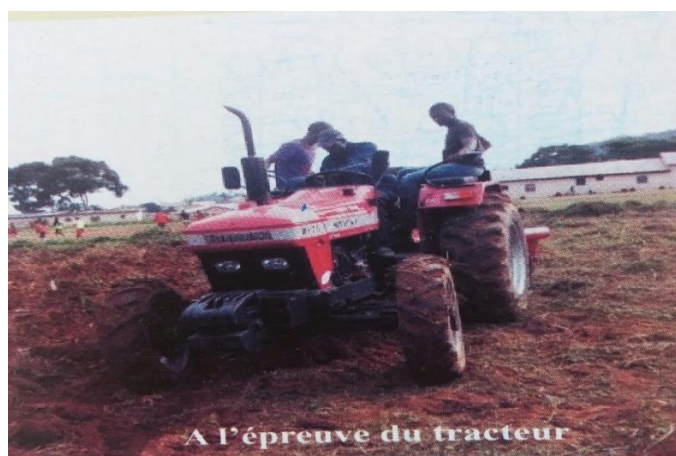
Photo 3 : Le Ministre Essime Menye remettant des tracteurs au CRA d'Ebolowa en mars 2012



Source : ACRA, Pépinière, publication du Collège Régional d'Agriculture d'Ebolowa, Mai 2014

Pour être plus explicite, le Ministre Essime Menye remis deux tracteurs à l'école technique d'agriculture d'Ebolowa pour que les jeunes qui y sont, au sortir de leur formation, soient capables de manier le tracteur ainsi que tous les équipements liés à la mécanisation de l'agriculture.

Photo 4 : Les étudiants du CRA en plein expérimentation du tracteur dans une surface de l'école en Mars 2012



Source : ACRA, Pépinière, publication du collège régional d'agriculture d'Ebolowa, Mai 2014

Une autre forme de la professionnalisation de l'agriculture se matérialise également à travers l'émergence des organisations paysannes, un groupe susceptible d'opter pour la matérialisation de ces réformes pour le développement de l'agriculture dans la Mvila.

2. L'émergence paysanne à travers les associations et les Groupes d'Initiatives

Communes

L'organisation paysanne peut être appréhendée comme un instrument de l'action collective que se donnent les producteurs pour parvenir à une coopération nécessaire à l'atteinte de buts partagés, et ce, à des fins de coordination interne et vis-à-vis de l'extérieur, pour renforcer leurs capacités de négociation avec d'autres acteurs de leur environnement²⁰. Elle traduit ainsi une volonté des communautés rurales à s'unir pour réfléchir sur leur devenir en se donnant plus de moyens d'action. Elle porte en elle les prémices d'une "action collective" souvent mitigée, mais représentative des réalités et des besoins des communautés rurales.

Ainsi, Les coopératives agricoles ont pendant longtemps été créées en Afrique en générale par l'Etat²¹. L'objectif principal de ces coopératives était d'aider les paysans à accomplir efficacement leurs tâches quotidiennes de production, de transformation et de commercialisation des denrées agricoles. Mais depuis le retrait de l'Etat de la gestion de l'économie, un nombre croissant de coopératives issues des initiatives paysannes ont fait leur apparition. De ceux-ci, découlent différents types de regroupements concernés par le présent travail. Il s'agit des associations et des groupes d'initiatives communes ou encore les organisations paysannes.

2.1. Les associations

Le secteur agricole du Cameroun a connu une longue période de croissance soutenue, celle-ci résultant davantage des efforts et sacrifices des paysanneries que d'une politique de développement rural conséquente. La deuxième moitié de la décennie 80 a constitué un tournant décisif, marqué par la crise économique et surtout l'application des mesures draconiennes du PAS. Ceci a exigé de la part de l'Etat un transfert de la plupart de ses tâches d'encadrement à la société civile et aux opérateurs privés, d'où l'assouplissement à partir de 1990, du cadre

²⁰ M. Mercoiret, "Les organisations paysannes et les politiques agricoles", *Revue Afrique contemporaine*, Vol I n°217, 2006, p.135.

²¹ G. Courades, "L'union centrale des coopératives agricoles de l'Ouest du Cameroun (UCCAO) : de l'entreprise commerciale à l'organisation paysanne", *Revue Tiers monde*, n°128, 1991, p.889.

juridique régissant les associations, marquant ainsi une volonté politique de changement de statut des paysans²².

Une association est un regroupement d'au moins deux personnes, qui décident de mettre en commun des moyens afin d'exercer une activité ayant un but premier autre que leur enrichissement personnel. Elles s'administrent dans le respect de leurs lois, statuts et de la législation en vigueur. Elles s'enregistrent à la préfecture du département de leurs sièges respectifs²³.

La liberté d'association qui est la faculté de créer une association a été élaborée dans le but de permettre aux populations de pouvoir s'associer afin de trouver ensemble les voies et les moyens pour assurer un développement humain et durable. Ce sont les regroupements à caractère social²⁴. Les organisations ayant un statut juridique d'association représentent 3%. Ce type d'organisation est le plus souvent présent dans la région du Sud et regroupe majoritairement les femmes qui mettent en avant les objectifs de solidarité (assistances mutuelles diverses en cas de maladie ou d'évènement heureux) et la promotion des valeurs culturelles (danses traditionnelles, promotion de la culture du village d'origine, etc.). Pour ses membres, un tel type d'organisation constitue un lieu d'évasion pour échapper soit au contrôle familial, ou au contrôle conjugal. Dans ces associations, l'activité économique est moins développée. Dans cette perspective, le groupe peut avoir la latitude de pouvoir disposer d'un champ collectif dont les produits des récoltes servent généralement à ravitailler la caisse dite de secours, dont les fonds seront mobilisés pour apporter l'appui aux membres en cas de problèmes (décès, sinistre etc.).²⁵. Parfois le groupe organise en interne une activité commerciale qui consiste à approvisionner ses membres en produits alimentaires ou autres produits ménagers courants (savon, pétrole etc.). En général, ces associations ne sont pas mixtes car elles souhaitent garantir l'intimité des discussions entre ses membres.

Dans la même veine nous notons tout de même qu'ils existent une très grande différence entre les associations et les Groupes d'initiatives communes.

²² C. Ngouanet, *Emergence du mouvement paysan camerounais : dynamiques et ambiguïtés des organisations paysannes des hautes terres de l'Ouest*, Université de Dschang, Département de géographie, 2009, p. i.

²³ <https://www.Fr.m.wikipedia.org.association-html> Consulté le 18 juillet 2021 à 17h.

²⁴ Anonyme, *Analyse des formes juridiques des organisations rurales au Cameroun*, Planoplac, 2010, p.6.

2.2. Les Groupes d'Initiatives Communes (GIC)

Au Cameroun, depuis une dizaine d'années, les Groupements d'Initiatives Communes (GIC), structures formelles de travail en commun, se multiplient dans le monde rural. Issus de la crise économique en cours et de la nouvelle politique économique du Gouvernement camerounais qui accorde désormais à l'initiative privée l'essentiel de l'exercice des activités de production, de transport et d'échange, ils y regroupent les paysans d'un même canton ou d'un même village dans le but d'exécuter des tâches socioéconomiques communes au mieux de leurs intérêts. Constitués sur le mode des tontines de travail traditionnelles et dotées d'une reconnaissance officielle, ils apparaissent comme l'affirmation à l'échelon supérieur de la volonté d'entraide et de solidarité qui ont toujours animé les paysans dans de nombreuses régions du Cameroun²⁶.

Actuellement, ils y jouent un rôle socio-économique de première importance. En effet, ils aident les paysans à mieux produire, à mieux transformer et à mieux vendre, tout en étant moins dépendants des commerçants. Ils les aident aussi à épargner de l'argent et à s'en servir le moment venu pour se soigner, s'équiper et financer la scolarité de leurs enfants. Grâce aux activités des GICS, de nombreux paysans du Cameroun ont, au cours des dix dernières années, accru leur production, leurs ventes et leurs revenus dans des proportions appréciables.

Cependant ces structures formelles de travail en commun sont confrontées à plusieurs problèmes qui les empêchent de jouer leur rôle avec le maximum d'efficacité. L'Etat et les organisations non gouvernementales devraient contribuer à les résoudre pour rendre les GICS beaucoup plus performants dans leurs différents domaines d'intervention²⁷. Ceci concourt à examiner les facteurs d'émergences des GICS au Cameroun.

2.2.1. Les facteurs d'émergences des GICS

Plusieurs facteurs ont concouru à la création des organisations paysannes au Cameroun et parmi eux, le désengagement de l'Etat du secteur productif

2.2.1.1. Le désengagement de l'Etat du secteur productif

Avant la libéralisation et par le biais de divers mécanismes (projets de développement, sociétés d'Etat et recours à la subvention), l'Etat assurait de nombreux services aux producteurs agricoles et aux éleveurs : fournitures des intrants, services de soins de santé animale,

²⁶ F. Kengné, "Développement rural dans la province du centre au Cameroun", *Les Cahiers d'Outre-Mer*, n°221, 2003, mis en ligne le 13 février 2008, p.87.

²⁷ Ibid., p.88.

production de semences, plants et autres matériels biologiques, appui à la commercialisation. Cette époque de vache grasse est finie depuis 1990. Les réformes mises en œuvre ont porté sur la suppression des subventions, la libéralisation du commerce des engrais, des pesticides, des produits et matériels vétérinaires et des provendes. Les services de santé animale ont été privatisés et une législation phytosanitaire promulguée. L'Etat s'est retiré de la plupart de ces fonctions en faisant l'hypothèse que le secteur privé prendrait vite le relais²⁸.

Plusieurs raisons ont amené les pouvoirs publics à se désengager du secteur productif. En 1992 en effet, le contexte économique camerounais est marqué par la transition entre les plans quinquennaux et les programmes d'ajustement structurel. Si les plans quinquennaux sont l'ensemble des mesures gouvernementales pour planifier l'activité économique, les programmes d'ajustement structurel sont la réponse des autorités publiques à la crise économique constatée en 1980. Cette période de soudure a été très difficile pour l'Etat camerounais qui contrôlait l'essentiel des investissements dans le domaine agricole et régulait son dynamisme par un système de prix dont il maîtrisait seul les contours²⁹.

En 1990, une politique agricole a été élaborée pour améliorer les performances. Ses objectifs comprennent entre autre la modernisation de l'appareil de production, la sécurité alimentaire, la promotion et la diversification des exportations, le développement de la transformation des produits agricoles et l'équilibre des filières de production. Ainsi, les raisons qui amènent l'Etat à se désengager du secteur productif sont l'environnement économique difficile et les mesures qu'il prend lui-même pour trouver un équilibre. Dans ce contexte, les pouvoirs publics sont à bout de souffle et se retrouvent dans l'incapacité d'assumer les fonctions qui étaient les siens sur le plan agricole. C'est pourquoi, l'Etat s'est désengagé de la sphère de production en facilitant les activités des opérateurs privés et en donnant par la même occasion une énorme responsabilité aux paysans, principaux producteurs³⁰.

Un autre facteur ayant favorisé la création des regroupements paysans au Cameroun concerne le cadre législatif.

2.2.1.2. Cadre législatif régissant les GICS

La libéralisation, en supprimant les mécanismes de régulation administrée, a laissée face à face des opérateurs économiques le plus souvent peu préparés à s'engager sur de nouveaux

²⁸ADDAM, "Stratégie de développement...", p.4.

²⁹G. Fongang, "Evolution et défis du mouvement paysan au Cameroun", *Revue Grain de sel*, n°49, 2010, p.7.

³⁰ Ibid., p. 10.

types de relations basées sur la négociation et l'établissement des liens contractuels. La situation des producteurs agricoles s'est aggravée par des rapports déséquilibrés avec les autres opérateurs économiques, entre d'un côté, une offre le plus souvent atomisée et de l'autre, des opérateurs au degré d'intégration et de concentration développée comme les oligopsones de firmes multinationales, les commerçants collecteurs, les grossistes et bien d'autres. Pour rééquilibrer le pouvoir de négociation en faveur des groupes les plus vulnérables, le gouvernement appuie la promotion des organisations professionnelles agricole. C'est pourquoi, dans le cadre de la mise en œuvre de la politique de libéralisation de l'économie et de l'application des orientations des nouvelles politiques agricoles, forestières et environnementales, l'Etat a mis en place dès 1990 une nouvelle réglementation favorisant la création des organisations paysannes et communautaires³¹. Cette loi s'est avérée plus souple et donne le pouvoir aux préfets de certifier l'existence des associations³².

Par la suite, la loi³³ concernant les sociétés coopératives et les groupes d'initiatives communes fut promulguée, portant statut des sociétés coopératives. A travers cette loi, de nombreuses organisations de bases, ayant un nombre de membres réduit, ont été légalisées et se sont engagées dans un processus de structuration en unions et fédérations de groupes d'initiatives communes. Cette loi a également permis aux producteurs agricoles, en particulier dans les filières café et cacao, de se libérer d'un long passé coopératif dirigiste où la non-transparence dans la gestion a créé des attitudes de rejet du terme coopérative chez les agriculteurs. C'est dans le sillage de la loi de 1992 que le registre des coopératives et GIC a été créé pour permettre parmi d'autres attributions de légaliser ces formes d'organisations paysannes. Il faut toutefois relever que la souplesse de cette loi a laissé la place à des dérives. Des sociétés privées de prestations de services, n'ayant rien à voir avec les activités agricoles ont pu se légaliser en GIC pour échapper à la fiscalité.

Après la promulgation de ces deux premières lois, d'autres suivirent.³⁴C'est tout cet arsenal législatif qui régit les organisations paysannes au Cameroun. Il a permis l'essor des regroupements paysans avec l'appui des programmes mis en place par l'Etat et l'aide des

³¹ Il s'agit de la loi numéro 90/053 du 19 décembre 1990 sur la liberté d'association qui remplace la loi n°67/LF/19 du 12 juin 1967 qui elle-même abrogeait la loi de 1901.

³²M. Mercoiret., "Les organisations paysannes et les politiques agricoles", *Afrique contemporaine*, n°217, 2006, p.135.

³³ Il s'agit de la loi n°92/006 du 14 août 1992 en remplacement de la loi n°73/10 du 07 décembre 1973.

³⁴ Il s'agit de la loi de 1993 sur les groupements d'intérêts économique, de la loi n°94/01 du 20 janvier 1994 portant régime des forêts, de la faune et de la pêche et ses décrets d'application, et enfin de la loi cadre relative à la gestion de l'environnement.

bailleurs de fonds internationaux. Parmi ces lois, celle sur les coopératives et les GICS est celle qui a été conçue pour les organisations de producteurs à vocation agricole. Toutefois, la loi³⁵ du 14 août 1992 prévoit deux principales formes juridiques pour les organisations à vocation agricole à savoir les GIC et les coopératives. La légalisation des GICS et des coopératives s'effectue auprès du service régional du registre des sociétés coopératives et des groupes d'initiative commune logés au sein de la délégation régionale du Ministère de l'agriculture et du développement rural³⁶. C'est grâce à cette législation que les organisations paysannes ont pu naître au Cameroun en général et dans la zone forestière Sud Cameroun en particulier.

2.2.1.3. L'essor des GICS dans la zone forestière du Sud-Cameroun

La zone forestière est l'une des régions du Cameroun où les premières organisations paysannes sont apparues après l'entrée en application de la loi du 14 août 1992 portant création des sociétés coopératives et des groupements d'initiatives communes. Ces structures formelles de travail collectif ont pour objectif d'aider leurs membres à mener à bien des activités de production, de transformation et de commercialisation des ressources économiques, de leur fournir une assistance matérielle et financière et de les aider à épargner de l'argent dont ils se servent ensuite pour se soigner, s'équiper, régler la scolarité de leurs enfants et pour faire face à des situations difficiles³⁷.

Ces organisations paysannes rassemblent chacune entre 15 et 20 personnes, hommes et femmes confondus. Elles sont gérées par trois organes à savoir l'Assemblée des membres, le comité directeur et le comité de contrôle. L'assemblée générale regroupe tous les membres et c'est elle qui exécute tous les travaux. Le comité directeur est composé des dirigeants de la structure. Mais dans certaines organisations, la structure dirigeante laisse apparaître le président, le secrétaire, le trésorier, le caissier, le contrôleur, le conseiller, le chargé des travaux, le chef des chantiers, le mobilisateur, le chargé de la logistique, le cantinier et le chargé des relations publiques³⁸. C'est grâce à cette structure que les organisations paysannes se déploient sur le terrain.

³⁵ Il s'agit de la loi n°92/006 portant sur la légalisation des Gics.

³⁶S. Kambéza, "La structuration et le fonctionnement des organisations paysannes", Fao, 2007, p.4.

³⁷ K. Fodouop. "Le développement rural dans la province du centre au Cameroun", *Les Cahiers d'outre-mer* n°226-227, 2004, p.89.

³⁸Ekoué, "Contribution des organisations...", p.12.

2.2.2. Les activités des GICS dans le Département de la Mvila

Les activités des regroupements paysans en milieu rural dans la zone forestière du Cameroun comprennent l'agriculture, la transformation et la commercialisation des produits, l'épargne et bien d'autres.

2.2.2.1. L'agriculture

La plupart des organisations paysannes dès leur création s'investissent tout d'abord dans l'agriculture. Elles sont motivées par le souci d'augmenter la production et d'accroître leurs fonds de caisse. Les activités commencent généralement par le choix du site, la création et l'exploitation des champs communautaires des cultures vivrières. L'acquisition des terres se fait soit par achat, soit par don à travers la mise à disposition par des notables ou des grandes familles des espaces à cultiver. Les superficies des champs varient entre 2, 5 et 200 hectares³⁹. En vue de la production, les paysans préparent d'abord les champs. Cette préparation se fait à l'aide des tracteurs pour les organisations paysannes les plus nantis. Après les labours viennent les semailles. Cette activité déterminante dans la production agricole nécessite un investissement personnel de chaque membre.

En dehors de la production, les organisations paysannes ont également comme activités la transformation des produits agricoles.

2.2.2.2. La transformation des produits agricoles

Les activités de transformation des produits agricoles sont menées par la plupart des GICS qui disposent des équipements adéquats.

Les groupements constitués pour la gestion des équipements de transformation sont en majorité constitués de femmes qui s'occupent des productions vivrières. En effet, la première transformation des productions vivrières notamment le manioc, est une préoccupation forte des producteurs. Elle répond à une forte demande des marchés urbains en produits transformés de qualité, faciles à conserver, aisément transportables et rapidement prêts à la consommation.

La transformation des produits agricoles permet d'élargir les opportunités de marché des produits des agriculteurs à des prix plus avantageux. Certaines organisations paysannes se sont ainsi constituées autour de la gestion de petites unités de transformation artisanales pour valoriser les productions traditionnelles (farine ou couscous de manioc, bâtons de manioc,

³⁹Ekoué, "Contribution des organisations...", p.13.

farines et biscuits pour enfants, etc.). La transformation permet non seulement la réduction des pertes post-récolte, en particulier lors du stockage et des transports, mais constitue également un moyen nécessaire permettant d'abaisser les coûts de commercialisation et d'améliorer dans le même temps, la compétitivité des productions vivrières face aux importations. Vu sous un tel angle, la gestion collective d'un équipement de transformation peut permettre de renforcer l'intérêt des membres autour des groupes qui parfois n'arrivent pas toujours à satisfaire leurs besoins.

En dehors de la transformation des produits agricoles, les GIC ont aussi pour activité la commercialisation.

2.2.2.3. La commercialisation

L'enquête de terrain nous a permis de constater qu'une grande partie de la production agricole issue des organisations paysannes est destinée à la consommation. Toutefois, le surplus est écoulé dans les marchés, essentiellement dans les villes. Les GICS procèdent par délégation c'est-à-dire qu'ils sélectionnent parmi les membres ceux qui ont pour rôle de vendre les produits dans les villes où la demande est forte et où l'offre financière est alléchante. Ainsi, dès que ceux-ci rassemblent le surplus de la production, ils louent un véhicule pour transporter leurs marchandises dans les villes comme Yaoundé et bien d'autres.

Ainsi, les sources orales nous permettent de savoir que les producteurs écoulent leurs produits de différentes manières : Pour les producteurs qui vendent leurs produits individuellement elle se fait en bordure du champ ou à proximité : Ces ventes dites "bord-champ" se font à des intermédiaires ou collecteurs agissant pour le compte de commerçants. Cette situation est la plus fréquente pour les producteurs étudiés. Les ventes individuelles sur des marchés de proximité, le producteur se rend sur les marchés proches avec ses produits et les vend (ou du moins essaye) à des commerçants ou consommateurs. Les situations varient alors en termes d'accessibilité et de rémunération du producteur. Les OP étudiées ont montré plusieurs facteurs clés : le niveau d'organisation du marché, et plus précisément, le niveau de participation des producteurs à leur organisation. La vente individuelle du producteur a d'autant plus de chance d'être positive, par ailleurs pour le plus grand nombre d'entre eux, lors de ces ventes individuelles, les producteurs sont, en règle générale, les grands perdants.

Toutefois, les producteurs s'organisent pour mieux écouler leurs produits. Parmi les cas étudiés il y a des activités "classiques" comme : l'organisation du transport des produits par l'OP, il peut organiser la collecte et le regroupement des produits des membres et organiser

l'acheminement de ces produits pour accéder à des marchés ou des acheteurs éloignés. L'OP peut ensuite réaliser la vente elle-même, ou seulement la faciliter (les producteurs restent alors propriétaires du stock). L'achat-stockage des produits des membres, l'OP achète les produits des membres, à charge pour elle de trouver ensuite des acheteurs et de les revendre dans de bonnes conditions. La vente est souvent réalisée après une période de stockage. L'OP devient donc propriétaire du stock pendant un temps et constitue une solution nécessairement bénéfique pour elle-même et ses membres. Si la commercialisation reste individuelle, l'OP peut mener des actions collectives pour que les producteurs aient les moyens, grâce au crédit, de se lancer dans une production de qualité destinée au marché ou dans la commercialisation en tant que telle.

En dehors de la commercialisation, les organisations paysannes ont pour activité l'Épargne.

2.2.2.4. L'épargne

Tout comme les revenus issus de la commercialisation des produits, les fonds mobilisés dans les caisses d'épargne des GICS rendent de précieux services. En effet, ils permettent aux membres des GICS d'acquérir les biens alimentaires et d'usage courant modernes qui leur manquent, et de faire face à des dépenses diverses de logement, de santé, de scolarité... En outre, ils permettent aux GICS eux-mêmes de financer des travaux ou des opérations d'intérêt collectif. A cet égard, certains GICS utilisent une partie des fonds dont ils disposent pour acheter des intrants et des outils agricoles modernes. D'autres s'en servent pour financer la mise en place d'infrastructures socio-économiques.

De manière générale, on peut affirmer que les organisations paysannes sont des constructions de la réalité sociale qui s'intègrent dans une conception étroite du développement qui ne prend en compte la diversité des cultures et des sociétés. En effet, Les activités des organisations de producteurs enquêtés sont de type technique et commercial. Elles répondent en général aux besoins exprimés par leurs membres lors de leur création.

Le tableau ci-dessous élucide la différence entre les associations et les GICS :

Tableau 3 : Analyse comparative entre une association et un GIC

Critères	Association	GIC
Cadre légal	Loi n° 92/053 du 19 décembre 1990.	Loi n°92/006 du 14 août 1990 complétée par le décret n° 2006/0762/PM du 09 juin 2006
Lieu d'inscription	Préfecture du siège	Registre provincial COOP/GIC de la délégation départementale du MINADER
Organes obligatoires	Libre	Assemblée générale constitutive et délégué
Territoire d'exercice I	Libre	Libre mais précise dans les statuts
Avantages	Accepte des personnes physiques et morales. L'activité principale est sociale. Possibilité de regrouper les membres de plusieurs secteurs d'activités	Système de comptage simplifié, capital social non exigé, subventions autorisées, exonérée des impôts
Inconvénients	Ne peut recevoir les subventions que si reconnues d'utilité publique. (selon la loi)	Obligation d'information au service régional des COOP/GIC des rapports d'activités et financier...

Source : Archives de la Plate-forme Nationale des Organisations Professionnelles Agro-sylvopastorales du Cameroun, 2010.

De prime à bord, les organisations paysannes dans un contexte d'absence de ressources financières au sein duquel évoluent les organisations paysannes, la présence des projets d'appui a souvent été perçue comme une opportunité à saisir. Ainsi, les organisations paysannes ont-elles parfois été contraintes de s'arrimer au mode d'organisation voulu et promu par les organismes d'appui afin d'accéder à l'aide qui pourrait leur permettre de disposer des revenus pour faire face aux besoins de leurs membres ? Dans ce contexte, ils ont pour soutien les structures d'accompagnement qui leur permettent de mieux gérer et s'organiser pour un travail assez productif c'est le cas du Programme d'Amélioration de la Compétitivité des Exploitations

Familiales (ACEFA) et l'action du Projet de l'Amélioration et de la Compétitivité Agricole (PACA).

3. Le programme ACEFA

La modernisation des agriculteurs familiaux au Cameroun requière des services d'accompagnement adaptés. C'est le cas du programme ACEFA qui est un conseil d'appui qui permet des changements de pratiques (techniques, économiques, gestion, organisation...) chez les producteurs induisant des effets sur leur niveau de vie par le biais d'une augmentation et diversification de la production.

Le programme ACEFA découle d'une volonté des pouvoirs publics de passer d'une approche de vulgarisation de techniques agricoles à une approche de conseil et d'accompagnements des agriculteurs. Le programme s'est beaucoup appuyé sur l'approche CEF et ses principes pour la conception de son dispositif d'appui-conseil qui cible les producteurs camerounais à travers les groupements⁴⁰. Créé en 2008⁴¹, il s'inscrit dans la stratégie nationale en apportant un soutien à ces exploitations familiales.

ACEFA est l'un des trois programmes financés dans le cadre du contrat de désendettement et développement (C2D) du Cameroun. Il s'inscrit dans un contexte de dégradation de l'accès aux services socio-économiques de base en milieu rural suite à la crise économique des années 1995-1995. Il soutient la dynamique de décentralisation impulsée à partir de 2004 dans le pays⁴².

Le Contrat de Désendettement et de Développement (C2D), passé entre la France et le Cameroun, a permis d'accompagner depuis 2006 la transition vers une agriculture de seconde génération, capable de contribuer à la stratégie d'émergence du pays⁴³.

Pour mieux cerner son application, il serait judicieux de parler de ses objectifs.

⁴⁰ A. Kasme, "L'évaluation des effets de l'appui-conseil sur le développement des groupements de producteurs et des exploitations familiales agropastorales : cas du programme ACEFA (Cameroun)", Mémoire Master recherche en agriculture, alimentation et développement rural, Université de Montpellier I, septembre 2015, p.2.

⁴¹ Ibid., p.8.

⁴² [https // Www.afd.fr.resumé-d'évaluation-programme-ACEFA-html](https://www.afd.fr/resumé-d'évaluation-programme-ACEFA-html), octobre 2015, p.1 consulté le 20 juillet 2021 à 18h.

⁴³ Ibid., p.2.

3.1. Les objectifs du programme ACEFA

Son objectif général est l'accroissement des revenus des exploitants familiaux par l'amélioration de la compétitivité de leurs exploitations familiales par l'amélioration de la compétitivité de leurs exploitations. De fait, il vise : l'amélioration de la gestion technique et économique des exploitations familiales et le développement des capacités des organisations de producteurs à rendre des services à leurs membres à travers le conseil, le développement de l'appareil de production (équipements, bâtiments, infrastructures) par des financements projets, la professionnalisation agropastorale par le renforcement des capacités de représentation et de défense des intérêts de la profession⁴⁴. La finalité du programme est d'améliorer durablement la productivité et le revenu des exploitations agricoles camerounaises et de réunir les conditions pour toucher 1.000.000 d'EFA d'ici 2035.

Pour mettre en œuvre ces objectifs, ce programme est entretenu grâce à un dispositif d'appui-conseil.

3.2. Le dispositif d'appui-conseil

Ce programme a connu trois phases dans sa mise en œuvre.

La première phase (2008-2012) : phase « pilote » portant sur l'appui-conseil aux EFA, l'appui à la mise en œuvre de projets portés par les Groupements de Producteurs (GP) et par les Organisations Professionnelles Agricoles (OPA), et à l'amélioration des services rendus à leurs membres⁴⁵, la deuxième phase du programme (2012-2017) : phase de "déploiement" pour la poursuite des activités d'appui-conseil aux EFA, de financement, de gestion et de professionnalisation des GP et OPA, à l'échelle nationale, ainsi que la mise en place d'un Observatoire des EFA⁴⁶, la troisième phase (2017-2022) : phase de "pérennisation" qui vise à consolider les dispositifs mis en place au niveau national, ainsi qu'à transférer leur prise en charge par le gouvernement du Cameroun et les organisations professionnelles du secteur agricole⁴⁷. Les principaux résultats attendus sont de : toucher 350.000 exploitations familiales d'ici 2022, améliorer les systèmes de production des EFA, GPA et OP en favorisant l'investissement des producteurs dans leurs outils de production, accompagner les OP à intégrer

⁴⁴Kasme, "L'évaluation des effets...", p.9.

⁴⁵ <https://www.afd.fr/fiche-ACEFA-html>, p.i., consulté le 12/05/21 à 12h.

⁴⁶ Ibid.

une vision entrepreneuriale et jouer un rôle d'opérateurs dans les chaînes de valeurs (conseil et défense des producteurs), créer 20.000 emplois et un Excédent Brut d'Exploitation (EBE) additionnel global de 25M€/an.

Pour bénéficier de cet appui, il faut remplir un certain nombre de critères, étant donné que certains OP créent des projets fictifs pour escroquer le programme. Parmi ces critères, toute OP doit être légale et avoir au moins deux ans d'existence. Les micros projets déposés auprès du programme font d'abord l'objet d'une étude approfondie pendant plusieurs mois. En outre, chaque OP désirant un appui financier doit verser au préalable au programme 10% du montant dont il veut bénéficier⁴⁸.

Le programme doit contribuer à la sécurité alimentaire, la croissance et l'agriculture de seconde génération tout en contribuant à l'augmentation de certains produits agropastoraux comme le maïs, le cacao, la banane plantain, le manioc etc. Il s'agit de consolider et d'améliorer le conseil auprès des exploitations individuelles et organisées, et les capacités des organisations des producteurs à rendre des services à leurs membres en les fournissant un conseil adapté.

3.3. Effets sur le GIC

Au niveau des groupements, nous avons pu identifier 2 types d'effets :

3.3.1. Organisation /fonctionnement

Selon les conseillers et certains délégués, plusieurs GICS avant ACEFA étaient très peu organisés tant au niveau du bureau, du règlement intérieur, la tenue régulière des réunions. Avec l'aide des conseillers, les modes de fonctionnement de certains groupes ont été corrigés et améliorés. Ainsi selon eux, les GICS fonctionnent mieux. Un exemple marquant est celui du GIC des producteurs et transformateurs de manioc de Mvam-Essakoé qui avait connu des graves dysfonctionnements mais grâce à ACEFA, la plupart de ces dysfonctionnements ont pu être résolus. Le délégué souligne à cet effet :

"On a eu des problèmes : problèmes d'organisation, sur les rôles, de tenues de documents. On avait des disputes, il n'y avait pas de règlement intérieur. Avec le conseiller ACEFA ça fonctionne encore mieux, le GIC va mieux, on fait des tontines et l'épargne. (...)On avait vraiment besoin d'une réorganisation, une restructuration du GIC"⁴⁹

⁴⁸ Cédric Mballa, 40 ans, masculin, chef de la section départementale du registre de la Mvila, Ebolowa (Ekombité), entretien du 19 mars 2020.

⁴⁹ Angèle Nkou, 35 ans, féminin, Représentante du Gic des agriculteurs et transformateurs de manioc, Mvam-Essakoé, entretien du 19 mars 2020.

Plusieurs groupes comme le signalaient certains conseillers n'existaient que sur le papier c'est-à-dire qu'ils ne tenaient même pas de réunions, n'avaient pas de documents de gestion ni de services rendus. Mais grâce à la sensibilisation des conseillers, les réunions sont tenues plus ou moins régulièrement. Les bureaux ont bénéficié de formations sur la gestion, ont été sensibilisés sur leurs rôles. Un conseiller d'ACEFA affirme que :

" Il y a des groupes quand on est arrivé ils ne se rencontraient même pas. Ils avaient juste leur certificat pour le financement maintenant ils se rencontrent, ils ont même des activités"⁵⁰.

De plus les liens entre les membres se sont améliorés dans certains GIC. Un membre du GIC le progrès dit à cet effet : "*En dehors même des activités, on se rend visite*" alors que le GIC connaissait des disputes ayant provoqué l'exclusion de certains membres et l'arrêt de la production collective. Les verdicts des exclusions ont été prononcés après concertation de tous les membres lors d'une assemblée générale. Ainsi à ce niveau, ACEFA a vraiment pu atteindre son objectif, celui d'amener le GIC à rendre des services à leurs membres.

3.3.2. Changement des pratiques

Tous les producteurs interrogés dans le cadre de ce travail ont énuméré des changements dans leurs pratiques en agriculture.

Les changements observés sont à tous les étapes de l'itinéraire technique. En autres nous avons d'abord : le choix des semences : avec l'aide des conseillers et grâce aux échanges entre producteurs, les producteurs savaient quelles variétés de semences et où acheter. Souvent même les conseillers les informaient de la disponibilité des semences à la délégation mais également les pratiques culturales (utilisation d'engrais, de produits phytosanitaires...) : des producteurs affirmaient de ne pas savoir utiliser les engrais avant ACEFA. Mais que grâce aux conseils, ils savent quels engrais utiliser, comment l'utiliser mais surtout quand les utiliser. Il en est de même pour les produits phytosanitaires. Un producteur souligne à cet effet:

"Par exemple la culture de maïs, je sais quand utiliser les fientes, comment utiliser les engrais. Je maîtrise maintenant les techniques. J'utilise maintenant les engrais"⁵¹.

En plus de ces changements, des producteurs parlent de changement dans leurs techniques post-récolte pour la consommation. ACEFA accorde des subventions à certains

⁵⁰Anonyme, 35 ans, masculin, conseiller d'ACEFA, Ebolowa, entretien du 19 mars 2020.

⁵¹Georgette Essam, 48 ans, féminin, Représentante du Gic Femmes Dynamiques, Akak-Essatolo, entretien du 19 mars 2020.

GICS comme des machines à écraser le manioc comme le témoigne le GIC femmes dynamiques.

4. Le projet PACA

Le projet d'amélioration de la compétitivité agricole (PACA) est un programme financé par la Banque Mondiale. Il est relatif à sa coopération avec le Cameroun. Sa première phase va de 2009 à 2015, soit une durée de 7 ans pour un financement d'environ 30 milliards de francs CFA. Le principal objectif du projet est d'accroître la compétitivité des organisations de producteurs (OP) moyennant un cofinancement de leurs activités de production. Concernant directement le domaine de l'agriculture vivrière, il s'agit d'"améliorer les revenus des agriculteurs en augmentant leur productivité et leurs rendements". Les trois produits vivriers retenus pour ce projet sont le riz, le maïs et la banane plantain⁵².

Le projet PACA est conçu sur un principe de participation des agriculteurs. Ce qui signifie que les producteurs contribuent au financement partiel de leur projet. Concrètement, le financement PACA prend en charge environ 65 % du coût total du projet, laissant les 35 % à la charge des bénéficiaires. En 2011, le GIC Force tranquille de Ngoulémakong est bénéficiaire du financement PACA. Son projet concerne l'extension de ses bananeraies de 26 à 38 ha. À cet effet, sur un montant total de 23 661 850 francs nécessaire à la réalisation dudit projet, il perçoit une somme de 15 515 850 francs CFA et débourse 8 146 000 francs CFA, soit 34 %⁵³.

Cependant, les financements PACA, pour les GIC vivriers dans le département de la Mvila sont rares. Car, le projet s'oriente aussi vers le financement de l'élevage, ce qui réduit le pourcentage d'agriculteurs à satisfaire. Par ailleurs, la condition d'un justificatif d'apport personnel exigé, souvent difficile à réunir, est un grand frein pour plusieurs agriculteurs pourtant dans le besoin.

La corruption morale ou financière réduit beaucoup les chances des uns et des autres, même lorsque la demande est conforme aux exigences du projet. Elle se manifeste ici par un interventionnisme des connaissances "haut placées" ou une attribution des financements basée sur des affinités. À Mintyene un village situé dans l'arrondissement de Mvangan, par exemple, le GIC OYILI est propriétaire d'un équipement moderne d'extraction d'huile de palme acheté grâce au financement PACA. Selon quelques membres du GIC, qui ont voulu garder l'anonymat, et le chef de poste agricole, ledit financement PACA a été possible grâce à un de

⁵²Ebela, "Le vivrier marchand...", p.297.

⁵³ Archives du Projet d'Amélioration de la Compétitivité Agricole, Boutiom Boukong, 2011.

leur membre influent. Celui-ci est non seulement le délégué régional de la chambre d'agriculture, de l'élevage, des pêches et des forêts du Sud, mais aussi l'épouse du maire de Mvangan originaire de ce village. Selon ces membres, une annonce a été faite dans le GIC pendant une assemblée. Il s'agissait de constituer un dossier pour le financement PACA. Un dossier à faire parvenir à l'élite sus-citée à Ebolowa. En ce qui concerne le versement de la quote-part qui s'élevait à environ 700 000 francs, elle a été payée par plusieurs élites du village. Elles sont les membres de l'association et disposent chacune une ou plusieurs palmeraies dans l'arrondissement de Mvangan⁵⁴. Le difficile financement des activités de production et de commercialisation des GICS se manifeste très souvent par une mauvaise qualité de l'ensemble du dispositif utilisé.

Pour mieux cerner l'engagement de ces organisations paysannes, il est nécessaire de comprendre l'instauration des comices comme cadre pérennes des activités agropastorales au Cameroun.

II. Les comices au Cameroun

Les comices au Cameroun sont un rendez-vous national auquel afflue des dix régions du Pays tout ce que le monde rural peut compter d'éleveurs et de paysans.

1. L'historique au sens originel

Dans la chronologie des comices au Cameroun, signalons que le premier comice fut organisé à Kouoptamo dans l'actuel Noun le 03 juillet 1960. Ce fut un très grand succès car tous les produits présentés furent achetés. Il fut ainsi, au regard de l'engouement constaté, décidé par les autorités que les comices se tiendront tous les ans. L'écho de Kouoptamo et de ses planteurs avait résonné à travers le pays, attirant les commerçants à la recherche de produits agricoles de bonne qualité. Signalons que les comices étaient considérés à l'époque comme les grands marchés⁵⁵. A Kouoptamo devenu Baham III jusqu'en 1966, les comices se sont organisés en 1961, 1962, 1963. Le comice de Foubot a eu lieu en 1964 et ce fut un échec. Voilà pourquoi on revient à Baham III en 1965. Il fut alors convenu au cours de ce congrès que tous les départements de l'Ouest abriteraient l'évènement. Le 08 novembre 1967, la Menoua a eu son comice organisé dans l'arrondissement de Penka Michel. Le 14 juin 1968, le comice de Bafoussam eut lieu. En 1969, celui de Mbouda s'est tenu en même temps que celui de Garoua.

⁵⁴Ebela, "Le vivrier marchand...", p.298.

⁵⁵Ch. Ateba, "Débat sur le comice agro pastoral d'Ebolowa ", *Le Journal le Quotidien infos* du 25 février 2010, sans pagination, consulté le 20 février 2021 à 16h.

En 1971, Bafang reçût le grand rendez-vous. Dès 1970, les manifestations similaires sont initiées dans le Centre-Sud. En 1971 et 1972, les comices départementaux sont organisés à Bafia, à Sangmelima, à Nanga-Eboko et à Eseka⁵⁶.

La principale caractéristique de ces comices repose sur leur organisation. Ils étaient organisés par des structures extérieures du Ministère de l'Agriculture et financés par les secteurs de modernisation agricole. Mais l'avènement de la République Unie en 1972 apportera des réformes en la matière d'où de l'harmonie nationale des comices agro-pastoraux à l'échelon national⁵⁷. Voilà comment, chronologiquement, les comices sont nés au Cameroun.

2. Les comices agro-pastoraux au Cameroun

Symbole de la révolution verte lancée en 1973, le comice agropastoral était considéré comme la vitrine du génie agropastoral camerounais. Il visait à intensifier la production agricole nationale tout en encourageant ses acteurs à plus d'ardeur au travail. C'est ainsi que le chef de l'Etat déclare :

"Depuis notre accession à l'indépendance, l'agriculture constitue, en effet, la première des priorités de la stratégie du développement du Cameroun, parce qu'elle est l'activité économique fondamentale du pays, celle qui occupe la majeure partie de sa population et assure les conditions de son autosuffisance alimentaire, celle aussi qui apporte une contribution importante à la formation de la production intérieure brute, fournit la majeure partie des matières premières nécessaires à notre jeune industrie et demeure le débouché principal pour notre main d'œuvre"⁵⁸.

Cet objectif peut-il avoir changé au regard des faits ? Toujours est-il qu'en 1988, le Cameroun assurait son autosuffisance alimentaire. En dehors des conditions naturelles favorables, l'option sage de faire de l'agriculture la « priorité des priorités » a payé.

Cette grande fête du monde rural servit au fil des années, d'un instrument de valorisation des savoirs des paysans. C'était une école où les agriculteurs se retrouvaient pour échanger des expériences pour rivaliser de compétition sur la qualité de leurs produits. Les populations venaient de toutes les régions du pays. Des prix étaient offerts par un jury aux meilleurs produits d'où l'usage courant du terme comice dans les langues bétis lorsqu'on est en présence d'un produit agricole spectaculaire⁵⁹.

⁵⁷Ateba Eyene, "Débat sur le comice...", sans pagination.

⁵⁸ www.pr.com, "Extrait du chef de l'Etat du Cameroun S.E. Ahmadou Ahidjo", *journal Le Courrier*, n°79, 1963, consulté le 13 mars 2020 à 15h.

⁵⁹Meba, "l'Evolution des politiques...", p.42.

A travers le comice, le gouvernement camerounais visait la promotion du développement du monde rural par la mise en place d'un cadre pérenne d'échanges, de compétition entre acteurs (producteurs agropastoraux, offreurs de facteurs, utilisateurs des produits et technologies accompagnatrices de développement) et d'évaluation vue de susciter l'excellence et l'augmentation quantitative des produits agricoles et pastorales⁶⁰. C'est ainsi que le Président Paul Biya a honoré cette tradition 23 ans plus tard à Ebolowa.

2.1. Le comice agro-pastoral d'Ebolowa point d'ancrage de la mise en œuvre de l'agriculture de seconde génération

Ebolowa, la capitale régionale du Sud-Cameroun accueille le cinquième comice agropastoral camerounais en 2011. Ce rendez-vous national verra affluer les dix régions du Cameroun tout ce que le monde rural peut compter d'éleveurs et de paysans.

2.1.1. Les préparatifs du comice

Dans sa politique de lancer une révolution agricole au Cameroun, le chef de l'Etat décida d'organiser un comice agropastoral à Ebolowa, capitale régionale du Sud, en décembre 2010⁶¹. L'organisation de ce comice relevait du comité national créé par le P.R et présidé par le vice-premier ministre, ministre de l'agriculture et du développement rural, assisté du Ministre de l'élevage, des pêches et des industries animales⁶². Cependant, le chef de l'Etat avança la date dudit comice qui se déroulera plutôt en Janvier 2011 sous le thème : "Produire mieux : la marche assurée vers l'émergence du Cameroun à l'horizon 2035"⁶³. Il entendait réaffirmer cet engagement de campagne et poursuivre l'objectif de mise en œuvre de toutes les filières.

3. L'agriculture de seconde génération en marche.

Enoncée officiellement le 17 janvier 2011 à Ebolowa par le chef de l'Etat, son E.P.B, dans son discours inaugural du comice agropastoral en ces termes :

"Le moment est donc venu de mettre en pratique de manière résolue la grande politique agricole que j'ai souvent publiquement appelée tous mes vœux. J'engage les départements ministériels concernés dans cette voie à des résultats substantiels"⁶⁴.

⁶⁰Meba, "l'Evolution des politiques...", p.42.

⁶¹ Anonyme, *Livre blanc comice agropastorale Ebolowa 2010*, Yaoundé, la coalition, p.5.

⁶² Anonyme, "comice agropastorale nationale d'Ebolowa les préparatifs en bonne voie", in *Journal Comice*, édition Spéciale, 2010, p.14.

⁶³ A. Zozime Tamekamta, J. Koufan, *L'urgence d'une révolution agricole au Cameroun*, Paris, Harmattan, 2013, p.151.

⁶⁴ www.prc.com, "Extrait du discours du P.R à l'ouverture du comice agropastoral d'Ebolowa" le 17/01/2011 consulté le 12 août 2021 à 12h.

C'était là, une invite au peuple camerounais à la modernisation de l'agriculture, de l'élevage et de la pisciculture afin d'accroître la productivité des petites exploitations et de favoriser l'émergence d'unités de production de seconde génération⁶⁵.

Ainsi, la Nouvelle politique agricole de seconde génération tel que voulue par le chef de l'Etat vise à la création des nouvelles écoles d'agricultures : la recherche dans le but d'isoler les semences à haut rendement et à cycle court, le désenclavement des bassins de productions vers les lieux de consommation et enfin la mécanisation qui permet de récolter, de conserver et de transformer, et de vendre⁶⁶. Force est de reconnaître que plus de dix ans après son lancement, l'agriculture de seconde génération décidée par le Chef de l'Etat, sans atteindre sa vitesse de croisière à tout de même pris en forme. Elle est bien en marche. Ceci grâce aux différentes stratégies et réformes opérées mises en place par le Minader, dont la mission principale est de "renforcer le Cameroun dans son rôle de puissance agricole sous régionale, où le secteur rural est un moteur de l'économie nationale". Ces stratégies s'articulaient autour de : la formation agricole coopérative et communautaire afin de doter notre pays, d'une nouvelle race d'entrepreneurs agricoles adaptée aux besoins d'une agriculture moderne, le développement de la mécanisation agricole, la transformation des produits agricoles et le développement des chaînes de valeurs agricoles, etc.,⁶⁷.

La mécanisation de l'agriculture a ainsi été mis au goût du jour, avec l'implantation d'une usine de montage des tracteurs à Ebolowa, que son Ex. P.B. allait visiter durant son séjour dans la capitale régionale du Sud en janvier 2011 (**photo 5**).

En mars 2012, 1729 équipements agricoles de pointe constitués de 111 tracteurs dernières générations, des moissonneuses, batteuses, des repiqueuses, des motopompes et des semences sont réceptionnées par le Minader. Ces engins, selon le Minader, "seront en priorité mis à la disposition des écoles de formation des professionnels en agriculture et des associations de producteurs"⁶⁸ d'où le gouvernement va aller plus loin en s'intéressant de plus près à la production et à la transformation.

⁶⁵ G. Mbairrobe, "Editorial ", *Minader infos*, n°001, 2020, édition du 15 septembre 2020, p.7, consulté le 17 mai 2020 à 15h50 min.

⁶⁶ Ibid.

⁶⁷ Ibid.

⁶⁸ Actucameroun.com, l'agriculture de seconde génération en marche.html, consulté le 15 juillet 2021 à 19h.

Photo 5 : Le Président P. Biya en visite à l'usine d'assemblage des tracteurs d'Ebolowa



Source : Actucameroun.com.Cameroun-l'usine-de-montage-des-tracteurs-html. Consulté le 15 juillet 2021 à 8h.

Fruit de la coopération entre le Cameroun et l'Inde, le complexe agroindustriel d'assemblage des tracteurs d'Ebolowa a produit jusqu'ici un bilan de 1000 tracteurs attendus, 996 étaient déjà assemblés et mis à la disposition des GICS et coopératives.

CHAPITRE 3 : LES MAILLONS DU MODERNISME DE LA PRODUCTION ET DES TRANSFORMATIONS DES PRODUITS AGRICOLES.

L'agriculture demeure plus que jamais un enjeu majeur dans le développement de la Mvila car elle est pratiquée par la quasi-totalité de la population. Ainsi, à travers la mise en place des techniques modernes, on observe la croissance de la production et un développement considérable des activités agricoles dans certaines divisions de la Mvila. Comment les différents acteurs mobilisent-ils leurs efforts pour améliorer les rendements ? De fait, la mise en place de la rénovation agricole et la prise en compte des aspects liés à cette transition ne seraient-elles pas un bon en avant pour les maillons de cette révolution agricole en faveur de l'amélioration de l'état nutritionnel des paysans et de leurs revenus ?

I. Les acteurs de la production agricole dans les différentes divisions de la Mvila

La mécanisation de l'agriculture et la transformation agricole sont des moyens qui contribuent à revitaliser les zones rurales dans la prospérité économique. D'où la nécessité de l'augmentation de la productivité agricole dans l'établissement des entreprises des produits agricoles. Les acteurs doivent avoir l'esprit d'entrepreneuriat agricole et chacun d'eux doit participer à un maillon de la chaîne avec le souci de la production de la richesse. Voilà pourquoi le gouvernement entreprend un certain nombre réformes pour inciter les populations de la Mvila à s'y impliquer.

1. La mécanisation de l'agriculture et la transformation agricole au sein du CRA d'Ebolowa

Dans l'optique de lier la théorie et la pratique, le CRA d'Ebolowa forme ses étudiants dans le développement des nouveaux savoirs qui sont à la pointe des technologies, tant sur l'ensemble de la chaîne des valeurs que sur les différents maillons qui la constituent, ce qui par conséquent suscite la maîtrise des appareils de production et de transformation (cacao). En ce qui concerne la production, ils possèdent comme le souligne le responsable des machines au CRA Christian Ebolo :

"Une parcelle d'environ 2 hectares de terrain pour l'expérimentation des cultures telles que le cacao, la tomate [...] ce champ agricole dans lequel on utilise le tracteur pour le labour et le transport est à titre démonstratif, il permet aux étudiants du CRA de devenir des grands ingénieurs agronomes plus tard [...] pour ajuster tout ça, les apprenants descendent sur le terrain auprès des référents (les GICS), pour lier les connaissances à la réalité des champs⁶⁹".

Dans le même ordre d'idée Ndo Mezui souligne :

"La mécanisation au CRA d'Ebolowa est à but pédagogique, il a été subventionné par le Minader, les apprenants lors du travail, passent à tour de rôle pour s'y exercer dans l'optique de la préparation des sols pendant une à deux semaines dans un timing de deux heures par jour"⁷⁰.

Concrètement les apprenants ont en leur disposition des matériels pédagogiques de pointe, performants (germoir, semoir et attelage...) et entièrement désigné pour la conduite d'une formation digne du 21^e siècle et surtout d'une agriculture de seconde génération c'est le cas de l'atelier de transformation de cacao.

1.1. L'atelier pédagogique de transformation du cacao au CRA d'Ebolowa

La transformation des produits agroalimentaires demeure une étape essentielle par la valorisation des produits agricoles. Le Cameroun fait partie des pays où les producteurs n'ont presque pas de bénéfice par rapport aux denrées hautement périssables qu'ils produisent. Compte tenu de cette situation, l'Etat camerounais mis sur pied l'atelier du CRA afin que les futurs agriculteurs de l'école puissent valoriser efficacement leurs produits après récolte. Ils s'apparentent aussi de la transformation de façon semi-mécanique et artisanale auprès des Gics pour mieux appréhender cette initiative. L'agriculture est fondée essentiellement sur le développement des chaînes de valeurs qui crée la richesse, la compétitivité sur le marché et les questions de normes et de standard. De fait, un grand défi est à relever.

1.1.1. Les étapes de la construction de l'atelier

C'est en 2010 que sont pensées les premières réflexions sur la mise en place de cette structure. D'où une volonté d'encourager une coopération Sud-Nord à travers une réflexion initiée par les apprenants du Lycée Jules Reiffel en France. En 2013, nous avons l'accueil et l'échange avec le directeur du CRA ; l'organisation en 2015 d'un séminaire Cameroun/France autour de la création d'un atelier pédagogique de transformation du cacao en chocolat sur le site du CRA. En février 2016 avec la validation du schéma de fabrication des machines à l'aide d'un constructeur local de Douala, on assiste au démarrage des travaux de génie civil sur le bâtiment pré existant au sein du CRA d'Ebolowa, cette innovation s'est traduite par plusieurs

⁶⁹ Christian Ebolo, 34 ans, masculin, Responsable des machines au CRA, Ekombité, entretien du 12 mars 2020.

⁷⁰S. Ndo, Chef de service au CRA, entretien du 12 mars 2020.

faits : réception en juin 2016 des premières machines, vérification de l'état d'avancement dans l'atelier du constructeur, rénovation du bâtiment d'accueil en cours d'exécution, le branchement des machines en octobre 2016, pré-tests de fonctionnement, mise au point des process, tests et adaptation des recettes, tests de production en présérie dans un espace achevé⁷¹.

Après 18 mois de travail, suite à l'ajustement, au calage financier et technique, à la construction des locaux et des machines de l'atelier pédagogique de transformation du cacao en chocolat et produits dérivés l'inauguration a lieu le 6 octobre 2016⁷².

Photo 6 : Une vue de l'atelier pédagogique de transformation du cacao au CRA



Source: Cliché réalisé par Pindo Ndoungla, Ekombité, 16 mars 2020

L'atelier pédagogique est inaugurée dans une ambiance festive par Jean Claude Eko'o, secrétaire général du Minader, plus de 200 personnalités camerounaises y sont représentés, en plus d'une délégation française de sept personnes ce qui traduit le succès de la coopération envisagée dès le départ.⁷³

De fait, la mise en œuvre de ce projet a bénéficié d'un financement élargi ce qui a permis de mobiliser les fonds suffisants et d'offrir de la souplesse pour engager la construction de l'atelier : le fonds FRASICOD du Conseil Régional des Pays de la Loire, par le MINADER, le fond AFOP de développement et de rénovation de l'enseignement agricole au Cameroun, le MAAF (Ministère de l'Agriculture, de l'Agro-alimentaire et de la Forêt) sans oublier la mise à disposition de formateurs, chargés de mission et de personnels de direction engagés dans le

⁷¹ ACRA, "Keka wongan notre cacao made in Ebolowa-Cameroun", 17 octobre 2016, P.6.

⁷² Ibid., p.1.

⁷³ Ibid., p.2.

projet. Plus de 80 élèves et étudiants français (dont 23 se sont rendus à Ebolowa), 80 élèves et étudiants camerounais, 10 personnels d'enseignement et de direction de l'EPLEFPA, 10 personnels d'enseignement et de direction du CRA, les ministères de l'agriculture respectifs, les partenaires institutionnels locaux (région, communauté urbaine de rattachement), les partenaires professionnels agricoles respectifs, différentes associations et écoles d'enseignement supérieur du Cameroun et de la France ont été associés à ce projet innovant⁷⁴.

Photo 7: Quelques personnalités présentes à l'occasion de l'inauguration de l'atelier de transformation du CRA



Source : ACRA, 16 mars 2020

1.1.2. L'atelier de transformation en marche

C'est dans l'optique de contribuer au développement économique principal et humain des populations du Cameroun en général et de la Mvila en particulier que s'expérimente les machines de transformation du cacao en ses dérivées. Cependant, le processus de transformation du cacao en ses dérivés qui sont le chocolat, le beurre et la poudre de cacao commence de la racine c'est-à-dire la production puis la récolte.

1.1.2.1. La partie préindustrielle (production agricole)

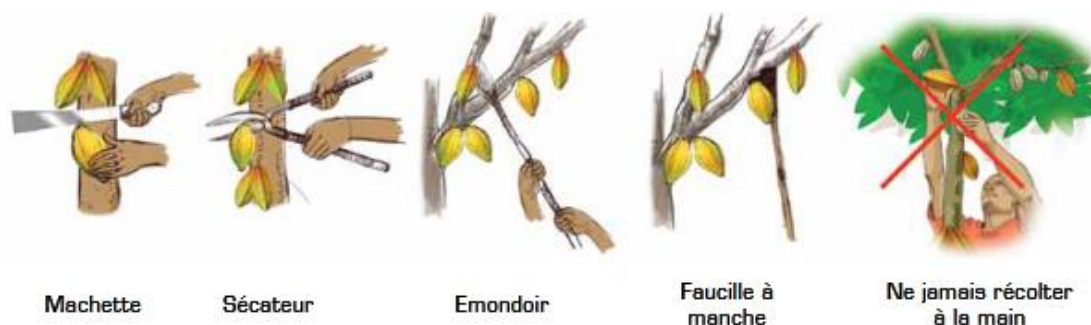
La partie préindustrielle apparaît comme le premier maillon de la chaîne pour permettre aux étudiants de connaître les techniques de la mise en place d'une pépinière de cacaoyer jusqu'au stockage. La procédure passe par l'acquisition des semences et des intrants auprès de la SODECAO et l'IRAD (qui constituent en fait des champs semenciers). Il faut également tenir compte du fait que la production agricole requiert des conditions climatiques favorables, un sol

⁷⁴ ACRA, *Ebolowa...*, 16 mars 2020.

fertile et des quantités d'eaux abondantes, ainsi qu'une machinerie efficace pour l'évolution du cacaoyer qui va de 3 à 5 ans pour la récolte. Les techniques et méthodes de production sont donc appliquées de façon méticuleuse afin d'avoir un cacao de qualité. Les archives du CRA renseignent sur toute une série de faits liés à la modernisation des techniques de la production agricole à la récolte.

La cueillette se fait en sectionnant le pédoncule à l'aide d'une machette, d'un émondoir, d'un sécateur ou d'une faucille à manche. Il faut éviter de blesser les coussinets floraux. Ensuite, enlever les cabosses de la plantation et les transporter sur le lieu d'écabossage (confère figure ci-dessous).

Figure 1 : La cueillette du Cacao



Source : K. Edoh Adabe, L.Ngoh, *Production et transformation du cacao*, Collection Pro-Agro, 2014, P.23.

Ensuite l'écabossage, il est réalisé au plus tard 5 jours après la récolte. Séparer les cabosses saines des cabosses pourries pour différencier les grades. Ouvrir les cabosses à l'aide de gourdins non tranchants afin d'extraire les graines sans les blesser (confère figure ci-dessous)⁷⁵.

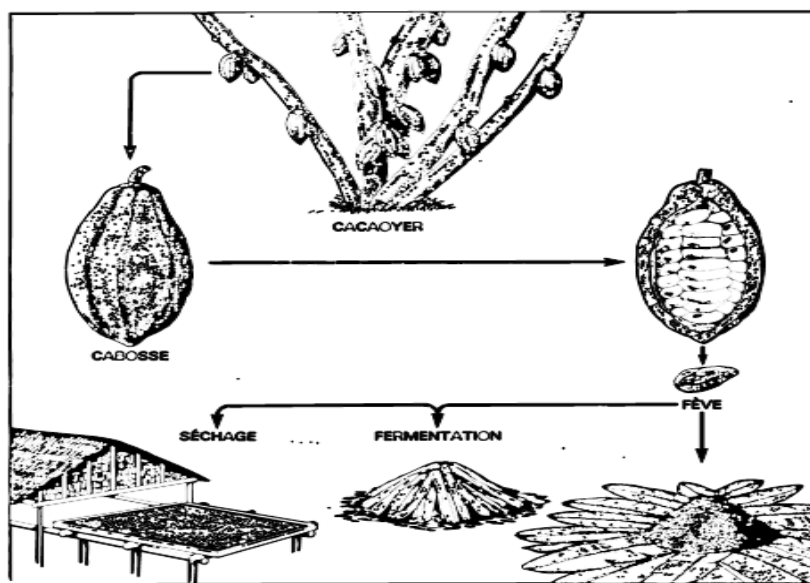
Figure 2 : Technique d'écabossage du cacao



Source : Kokou Edoh Adabe, L.Ngoh, *Production et transformation du cacao*, Collection Pro-Agro, 2014, P.23

⁷⁵ K. Edoh Adabe, L.Ngoh, *Production et transformation du cacao*, Collection Pro-Agro, 2014, P.23.

Figure 3 : Etapes de la récolte jusqu'au stockage



Explication :

Plantation : obtention des fèves fraîches

Le cacaoyer

↓

Cabosse

↓

Fèves fraîches

Fermentation (durée : 30 jours) : obtention de la couleur, des précurseurs et des arômes

Séchage : obtention d'un taux d'humidité à 8%

Stockage : les conditions de stockages doivent être idéales pour ne pas subir les pertes

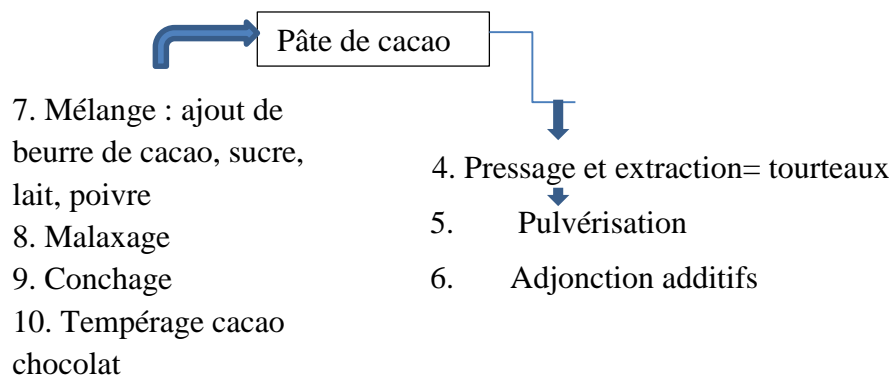
Source : Josué Bitée, 37 ans, masculin, Responsable de la production et technicien principal d'agriculture au CRA, Ekombité, entretien du 18 mars 2020.

1.2.2. Traitement industriel : Organigramme de la transformation du cacao au CRA

Organigramme : Fabrication du beurre de cacao et du chocolat

Fèves de cacao

1. Torréfaction
2. Concassage
3. Broyage



Source : Entretien avec Merveille Kaldjob, féminin, 45 ans, Responsable de l'atelier de transformation et assistance de direction, Ebolowa, 12 avril 2020

Les étapes de fabrication

Etapes	Techniques	Conséquences et intérêts
1. Torréfaction	Chauffage à 100-140°C avant le tri pendant une durée de 45 minutes	Séchage du grain pour permettre le broyage des fèves et le développement d'autres arômes

Photo 8: Le torréfacteur accompagné du plateau de tri



Source : Cliché réalisé par S.Pindo, Ekombité, 12 avril 2020

2. Concassage ou décorticage	Eclatement de fèves dans un concasseur	Dépulper : séparation de la coque et de l'amande dégermage. Obtention du cacao pur (grué) propre.
------------------------------	--	---

Photo 9 : La concasseuse et la dépulpeuse



Source : Cliché réalisé par S.Pindo, Ekombité, 12 avril 2020

3. Broyage	Réduction des particules de fèves issues des concasseurs par des broyeuses (cylindres tournant en vitesse)	Obtention de la pâte de cacao ou masse de cacao. Deux filières sont possibles : - Poudre de cacao (tourteaux après extraction du beurre) - Chocolat
------------	--	--

Photo 10 : Le broyeur



Source : Cliché réalisé par S.Pindo, Ekombité, 12 avril 2020

Pulvérisateur	Pulvérisateur qui réduit en poudre le tourteau	Obtention de la poudre de cacao
---------------	--	---------------------------------

Photo 11 : le pulvérisateur



Source : Cliché réalisé par S. Pindo, Ebolowa, 12 avril 2020

Tamiseur	Tamiser la poudre pour la rendre plus fine	Obtention de la poudre naturelle de cacao
----------	--	---

Photo 12: Le tamiseur



Source : Cliché réalisé par S.Pindo, Ekombité, 12 avril 2020

<u>Conchage</u>	Mélangeur puissant qui permet de lisser la pâte du chocolat en l'oxygénant	Caramélisation ; adjonction du beurre responsable de la plasticité fondant du chocolat
-----------------	--	--

Photo13 : La concheuse



Source : Cliché réalisé par S.Pindo, Ekombité, 12 avril 2020

Toutes ces machines ont été fabriquées par un fabricant de machines-outils sur Douala⁷⁶.

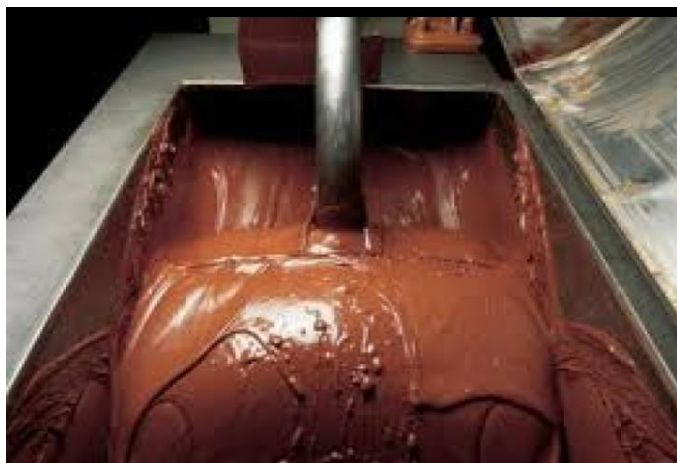
1.2.3. Résultats

Après tous ces traitements industriels, on a pour résultat l'élaboration d'un chocolat brut à 70% de cacao intégrant le sucre glace camerounais, lécithine de soja et arôme de vanille. En ce qui concerne le conditionnement et emballage du chocolat en tablette ils sont classiques et les barres plus chocolat de dégustation sont en petit format. Le chocolat en poudre intègre le tourteau de cacao, le sucre glace et la lécithine de soja. La pâte à tartiner intègre la masse de chocolat, lait en poudre, beurre de cacao, arôme et noisettes camerounaises⁷⁷.

⁷⁶ Merveile Ngo Kaldjob, 45 ans, féminin, chef de l'atelier de transformation au Cra, Ebolowa, entretien du 18 avril 2020.

⁷⁷Idem.

Photo 14: chocolate bio made in CRA d'Ebolowa



Source: Archives de l'atelier du CRA, mai 2019

1.2.4. Dénominations

Le produit fini issu de la transformation qui est le chocolat est appelé "KEKA WONGAN" qui signifie "Notre cacao" dans la langue Bulu parlée à Ebolowa avec plusieurs variétés.

Photo15: Les produits finis des différentes variétés de chocolat



Source : Cliché réalisé par S.Pindo, Ekombité, 12 avril 2020

Il est clair que l'atelier de transformation du CRA d'Ebolowa est une opportunité pour les populations de la Mvila en particulier parce qu'il abrite le suivi de transformation du cacao selon les étapes. L'expérience est à toucher du doigt d'autant plus que le produit fini est un label de choix et de qualité. Bien qu'il soit un atelier à but pédagogique, il organise également des séminaires pour former les producteurs qui s'intéressent à la formation industrielle de la transformation du cacao et ceux-ci en sortent satisfaits. Un autre avantage de cet atelier est, comme le Souligne Kaldjob :

"il est possible que les producteurs de cacao après avoir respecté la partie préindustrielle du cacao, viennent transformer leurs cacaos [...] ici à la fin chacun tire son pourcentage [...] le compte est très bénéfique à la fin dans la mesure où il y'a aucune perte et à la fin c'est 100% de bénéfice [...] tout ça a pour but la construction d'un modèle économique rémunérateur pour les producteurs de fèves assurant aussi l'équilibre économique de l'unité de transformation du CRA".

Il reste indiscutable qu'une personne venant d'ailleurs pour faire transformer son cacao bénéficie d'un accueil favorable il en est de même pour les étudiants du CRA qui au bout de leur formation et après production, pourront venir transformer leur cacao dans l'atelier pour la construction d'un modèle de gouvernance de la filière locale enrichissant parallèlement les modèles naissants camerounais.

Au niveau de la commercialisation, le chocolat bio produit au CRA, est un chocolat non seulement sollicité mais aussi recommandé tant au plan national qu'international et les prix varient de 1500 à 5000frs CFA⁷⁸.

Au regard de ce contexte innovant en matière agricole, les populations de la Mvila s'imprègnent-ils peu à peu de ces techniques mises en place et de la valorisation de ces produits agricoles ?

II. Les maillons du développement agricole dans la Mvila

Il serait intéressant de présenter les différents acteurs du développement agricole dans chaque arrondissement de la Mvila à travers où se déploient sur le terrain des techniques et méthodes de production et de transformation. Ces acteurs agissent à des degrés différents, en l'occurrence des femmes, des hommes, des associations et des groupements travaillant individuellement ou non. Dans cette perspective, les organisations de producteurs, également parties prenantes de la délégation départementale du département de la Mvila du 6 mars 2020. Afin de permettre de disposer des données de chacune des organisations ainsi identifiées, son fonctionnement interne, les solutions développées pour faire face aux difficultés, de même que ses performances (nature, volume d'activités et services rendus aux membres).

⁷⁸ M. Kaldjob, 45 ans, féminin, chef de l'atelier de transformation au Cra d'Ebolowa, Ekombité, entretien du 12 avril 2020.

Tableau 4 : Organisations paysannes par arrondissement et par village.

Arrondissements	Villages	Echantillon	Spéculation
Ebolowa 1 ^{er}	Konda	Gic des agriculteurs de Biton	Palmier à huile
	Akak-essatolo	Femmes dynamiques	Manioc
	Ebolowa-si	Enec croissance	Peaux de manioc
	Foulassi yembong	GIC le progrès	Manioc
	Azem	Gic étoile d'or	Manioc
	Ando'o	Gic Mfoulane	Cacao
	Ebolowa-si I	Fédération des unions de gic de la Mvila	Cacao
Ebolowa 2e	Biyeyem	Gic femmes rurales	Manioc
	Ekombité	Marmen	Cacao, ricin, carotte...
	Mvam-Essakoé	Gic des agriculteurs et transformateurs de manioc	Manioc
Mengong	Mengong	Socoopcaomen	Cacao
Efoulan	Nyazo'o	Nyplakes	Palmier à huile
Ngoulemakong	chercher	Socooproman	Manioc

Source : Archives du Département de la Mvila, 6 mars 2020.

D'après les sources orales, les organisations paysannes s'activent dans plusieurs localités en mettant des structures destinées au développement agricole. L'arrondissement de Ngoulemekong est un exemple qui illustre l'application du développement agricole sur le terrain.

1. La culture du manioc dans L'arrondissement de Ngoulemekong

Parlant du cadre géographique et les activités agricoles dans la commune de Ngoulémakong notons que L'importance de l'arrondissement de Ngoulemekong est liée aux conditions géographiques favorables aux cultures vivrières. La commune rurale de Ngoulémakong, créée par l'arrêté numéro 231 du 17 juin 1955, est située à 107 kilomètres de

Yaoundé sur la nationale de Yaoundé-Ebolowa. Cette commune regroupe 58 villages, réuni dans 3 groupements à savoir : le groupement Bane-Centre, le groupement Bane-Ouest et le groupement Fong. Elle couvre une superficie de 700 km² et est limitée au Nord par le district de Mengueme, au Sud par l'arrondissement de Zoétélé et à l'Ouest par celui de Biwong-Bané⁷⁹.

Le climat épouse le cadre général de la partie Sud-Cameroun car, il est tropical humide, type équatorial, avec 4 saisons bien marquées : une grande saison des pluies septembre-novembre, une grande saison sèche décembre-mars, une petite saison de pluies d'avril à mai et une petite sèche de juin à août. Le rythme de ces saisons offre des opportunités agricoles aux paysans.

Le Relief de cette commune fait également partie du vaste plateau Sud-camerounais d'altitude moyenne de 650 m. Il est accidenté par endroit du fait des collines isolées ou des complexes de collines, de pentes variables et par la présence de quelques rochers, ce qui nécessite des sacrifices physiques et financiers de la part de l'exploitant agricole.

L'agriculture, pratiquée par la quasi-totalité de la population principalement celle du manioc encore appelé *Manihottesculenta* c'est une tubercule originaire d'Amérique tropicale⁸⁰. Introduit dans la zone forestière camerounaise vers le XVIIIe siècle par les missionnaires. La culture du manioc se répand très vite au sein des communautés rurales de la forêt camerounaise pour lesquelles, il devient l'un des premiers aliments consommés. Les communautés locales adoptent facilement le manioc parce qu'elles présentent certaines aptitudes exploitables : une adaptation culturelle facile à la zone agro-écologique locale, un processus de production et une conservation plus ou moins faciles par rapport aux autres cultures et de nombreux dérivés⁸¹. En plus de ces considérations géographiques et de transformations favorables, il faut aussi tenir compte des raisons économiques. Ainsi, pour mieux valoriser cette culture, les populations de Ngoulémakong forment des regroupements dans l'optique du développement économique et social. C'est par exemple le cas de la coopérative SOCOOPROMAN (Coopérative des Producteurs de Manioc de Ngoulémakong) qui regroupe plusieurs producteurs en son sein et font tourner une usine de manioc hors échelle. Le choix de cette coopérative n'est pas fortuit ;

⁷⁹Www.cvuc-uccc.com, *Localisation géographique de la commune de Ngoulémakong*, mars 2021. Consulté le 10 mai 2020 à 14h.

⁸⁰ Anonyme, *Le manioc 8034 : une variété végétale de l'IRAD-CAMEROUN médaillée d'or au salon internationale des inventions à Genève*, Francophonie, 2002-2021, p.0.

⁸¹ F.Douanais, "Dynamique et gestion différentielle du système de production à dominance agricoles des Mvae du Sud-Cameroun forestier", thèse de doctorat en géographie, Université de Mont-pellier II, 1993, p.15.

elle est un modèle illustre de l'application concrète des réformes assignées pour le développement agricole au Cameroun.

1.1. La coopérative Socooproman et son mode de fonctionnement

De fait, C'est en 2008 que l'initiative est lancée, avec des GICS, puis des regroupements de GIC, avant d'en arriver à la fédération. Cette ultime étape a abouti à la création de la Socooproman⁸². En 2015, l'équipe conduite par Angéline Akoa, présidente du conseil d'administration de la Socooproman, a pu lever des financements qui lui ont permis de monter une première unité de transformation, avec l'appui-technique et financier du Projet d'Investissement et de Développement des Marchés (PIDMA). D'après les archives de la Socooproman les financements s'élèvent à 293 millions de francs. Cette usine de transformation de manioc a fait de cette localité un pôle de production de farine de manioc, de tapioca, d'amidon parmi la quarantaine de dérivés liés à cette spéculation. C'est sur la base d'un crédit de 32 millions de FCFA du ministère en charge des PME à travers la PACD et de 220 millions de francs subventionné par le PIDMA y compris un apport personnel des membres d'un montant de plus de 41 millions de francs, qui a permis de monter cette usine⁸³. Les objectifs principaux assignés à cette structure sont de nature économique : répondre aux aspirations du groupe et solliciter un marché qui s'ouvre sur la grande consommation et l'agro-business.

Selon la présidente du conseil Angéline Akoa, le choix de la transformation de manioc s'explique par un souci de faciliter l'adhésion de tous les membres, étant entendu que tout le monde cultive le manioc dans cet arrondissement de la région du Sud. Elle dit :

"Nous avons réfléchi pour voir comment cette filière pouvait, au-delà de la consommation directe, nous donner de l'argent et permettre à chaque membre de changer son standing de vie ; envoyer ses enfants à l'école et vivre décentement".

La détermination du groupe se manifeste par des gestes concrets en vue de succès de la coopérative. La quasi-totalité de la première cuvée de tracteurs et matériels agricoles assemblés dans les structures du complexe industriel d'Ebolowa ont par exemple été acquis entre les mains des utilisateurs qui se recrutaient parmi les privées, individuels ou regroupés en union de Gics, mais aussi des instituts de formation et de développement agricole. L'agriculture de seconde génération, longtemps considérée comme un vœu pieux, est véritablement en marche comme le montre le champ semencier de Ngoulemakong. La réalisation des travaux agricoles est menée avec méthodes. Le conducteur du tracteur à 60 CV, effectue par exemple ses passages dans

⁸² www.Cameroon.Tribune, "La naissance du GIC sociooproman". html consulté le 14 mars 2021 à 12h.

⁸³ Fiche référentiel de la coopérative Socooproman, 2012.

l'ordre : d'abord, il laboure, ensuite, il pulvérise les grosses mottes de terres laissées au 1^{er} passage, et enfin, il forme le billon à manioc. Ces techniques culturales sont nécessaires à l'orientation de chacune de parcelles que divisent les voies d'accès ou d'évacuation. Tout est calibré au centimètre près, avec comme objectif, la production des semences de manioc qui permettront, au bout de six mois, la réalisation de 100 hectares de plantation dans neuf bassins de production déjà définis par la société coopérative confirmant ainsi son surnom de "bassin de manioc" dans la région du Sud. Dans la même veine, Raphael Abessolo, chargé du suivi des travaux dans la société coopérative des producteurs de manioc souligne sa satisfaction :

"Quand on travaillait manuellement, il était difficile pour nous d'aller au-delà de deux hectares. Mais avec l'acquisition des tracteurs, nous sommes à 5 champs qui ont une capacité de 17,5 hectares pour la campagne 2018. Les superficies ont triplé avec l'arrivée des tracteurs".

En 2013, la coopérative produisait déjà environ 8400 tonnes de manioc brut. A la faveur de cette dynamique autour du manioc, l'administration agricole a érigé une fête en l'honneur de cette culture dans la localité pour traduire sa satisfaction en union avec la population. La fête se tient chaque année depuis 2012. Elle est l'occasion qui permet à tous les producteurs de manioc de l'arrondissement de Ngoulemakong et ses environs de se retrouver. Cette journée festive offre à de nombreux agriculteurs, l'opportunité de se faire connaître et de valoriser leur production marchande de manioc autour des danseurs après avoir gouter à différentes recettes culinaires. A Ngoulemakong, le manioc est considéré comme l'or blanc⁸⁴.

L'unité " UTRACOM" ne rencontre pas de difficultés d'approvisionnement parce que chaque membre, parmi les plus vigoureux des 1050 membres a au moins 1 hectare de plantation. Les plus vieux atteignent un minimum d'un demi-hectare. Les surfaces cultivées vont au-delà des 300 hectares. En dehors des membres, ils s'approvisionnent vers ceux qui viennent vers eux ce qui donne une production annuelle de 7600 tonnes de produits dérivés et qui attire de nombreux visiteurs (confère planche 16).

⁸⁴ Fiche référentiel de la coopérative Socooproman, 2012.

Photo 16 : Mise en sac de la farine de manioc et la présentation du tapioca made in UTRACOM



Source : Archive d'UTRACOM, 2012

L'unité de transformation de manioc de Ngoulemakong est une opportunité pour tous les producteurs de manioc, ceux-ci ne cessent de louer cette initiative qui est non seulement prometteur mais aussi très rentable c'est la raison pour laquelle elle est intensive. En dépit de cela, les autres OP le font de façon artisanale car ils n'ont pas les moyens de le développer et on note un désintérêt de s'y accommoder. Cependant ceux-ci affirment que transformer le manioc sous diverses formes génère plus de bénéfices que la simple vente du manioc brut. Toutes ces contraintes mettent en évidence un secteur qui évolue encore dans des conditions rudimentaires.

2. L'arrondissement d'Efoulan

Créé en 2007 suite à l'éclatement de l'ancienne commune d'Ebolowa⁸⁵, La commune d'Efoulan se trouve dans le plateau Sud du Cameroun, elle est située à 32 km d'Ebolowa qui

⁸⁵ Par décret n°2007/115 du 23/04/2007 portant création des nouveaux arrondissements et n°2007/117 du 24/04/2007 portant création de la commune d'Efoulan.

est le chef-lieu de la région du Sud et du département de la Mvila et à 42 km de Lolodorf sur l'axe régional Ebolowa-Lolodorf⁸⁶.

L'agriculture également est la principale activité des populations de la commune d'Efoulan tant en zone rurale qu'en zone périurbaine en ce sens qu'elle occupe environ 90% de la population active qui constitue les principales sources de revenus des ménages à travers la vente de ces produits dans les marchés. On observe surtout l'introduction progressive de la culture du palmier à huile surtout pratiquée par les élites. Ainsi, ceux qui sont concernés par les activités agricoles et s'imprègnent de la mécanisation de la production ainsi que la transformation sont une infime minorité c'est le cas de *Nyplakes*.

2.1. Présentation de la structure *Nyplakes*

Située à 42 km d'Ebolowa à Bongolo, *Nyplakes* (Nyazo'o Plantations and the Lakes) est une agro-industrie créée en 2003 par une élite de la localité de Nyazo'o appelé Colonel Zam, il l'a créée par ses fonds propres. Il a débuté par la mise en valeur d'une parcelle de 10 hectares en palmier à huile, aujourd'hui développé sur un espace d'environ 200 hectares de plantés⁸⁷. Cette société à responsabilité limitée est une unité semi-mécanique ayant un site de production sis à Bongolo et le centre de formation agricole CEFANY (Centre de Formation Agricole de Nyplakes) créé le 23 juin 2017. C'est un centre agricole pratique pour former les ouvriers qualifiés dans la production et la transformation du palmier à huile en ses dérivés au bout de 2ans.

La formation ce fait pas l'explication des biens fondés pédagogiques et agronomiques de l'opération (de la pépinière à la transformation). Le principal intérêt est l'obtention d'un rendement de qualité⁸⁸.

⁸⁶ [http:// Www.cvuc-ucc.com/l'arrondissement-d'efoulan-html](http://Www.cvuc-ucc.com/l'arrondissement-d'efoulan-html) consulté le 12 avril 2021 à 15h.

⁸⁷ Michel Mbah Zang, 50 ans, masculin, Directeur général de Nyplakes, Efoulan, entretien du 30 mars 2020.

⁸⁸ Idem.

Photo 17: Affiche de l'école

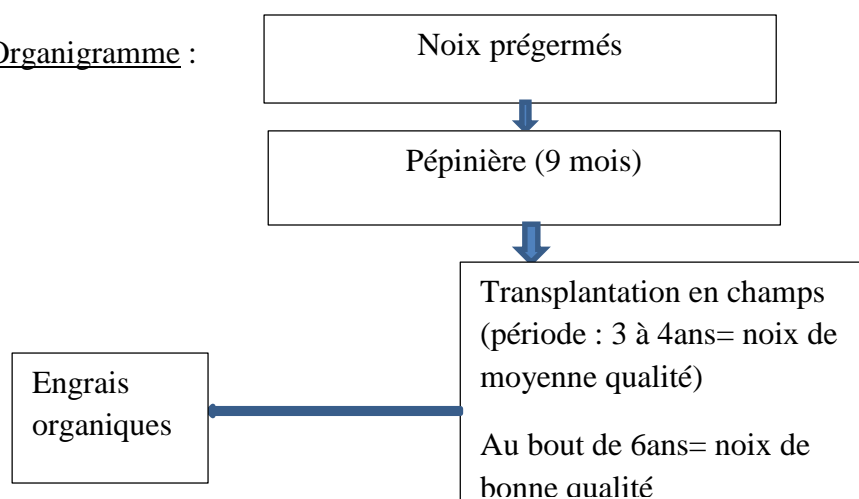


Source : Cliché réalisé par S.Pindo, Efoulan, 30 mars 2020.

2.2. La production du palmier à huile à Nyplakes

La production à Nyplakes se fait par l'obtention des noix pré germés qui nous viennent de la société PAMOL.

Organigramme :



Source : M.Zang, Directeur générale de la structure *Nyplakes*, Efoulan, entretien du 30 mars 2020.

Au niveau de la production hebdomadaire, En ce qui concerne l'évaluation annuel, ils ont produit de 2017 à 2019, 7021 régimes pour une production d'huiles à peu près de 17552 litres d'huiles pour le mois de janvier. Ainsi, avec le pic en février ils sont arrivés à 11592 régimes récoltés durant le mois avec une production d'à peu près 28480 litres d'huiles de palme ce qui a pour conséquence une évolution en dent de scie de la production. Au mois d'août la production est de 10779 régimes pour un résultat de 26948 litres d'huiles de palme⁸⁹.

⁸⁹ M.Zang, Directeur générale de la structure *Nyplakes*, Efoulan, entretien du 30 mars 2020.

2.3. Récolte à *Nyplakes*

On récolte lorsqu'un fruit au moins se détache librement du régime et tombe. La récolte se fait de façon manuelle suivant 3 étapes.

Elle se fait à l'aide d'outillages spécialisés : machettes, sloupes et perches à faucilles plus ou moins longues ; la récolte des régimes hors de portée des faucilles est réalisée par des coupeurs qui ont un secteur d'activité spécialisé dans la récolte de la noix de telle sorte qu'elle ne s'abime pas. Puis on arrête le régime à l'aide d'une hachette ; Le port des régimes se fait à l'aide de la brouette puis le tracteur au niveau des parcelles (bord de la route jusqu'au site de transformation)⁹⁰.

Photo 18: Transport des noix de palme vers le site de transformation

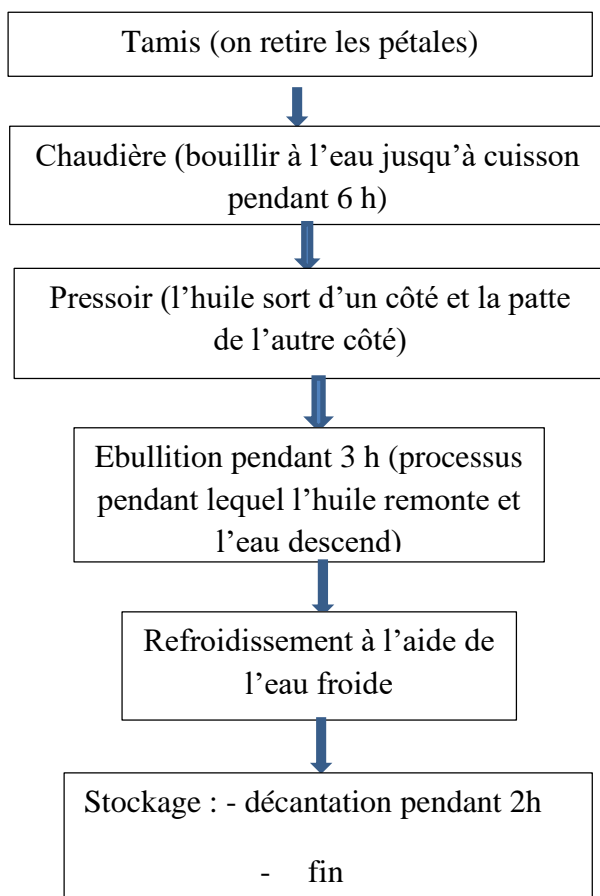


Source : Cliché réalisé par S. Pindo, Efoulan, 30 mars 2020

⁹⁰ Anonyme, 25 ans, masculin, site de production *Nyplakes*, 30 mars 2020

2.4. Transformation à *Nyplakes*

Organigramme



Source : Martin Mballa, 30 ans, masculin, Responsable de l'atelier de transformation à *Nyplakes*, Efoulan, entretien du 30 mars 2020

Photo 19 : Tamisage artisanale



Source : Cliché réalisé par S.Pindo, Efoulan, 30 mars 2020

Après avoir suivie à la lettre le processus de transformation on obtient au final pour résultat une huile vierge de qualité appelé " *Nypoil* " qui signifie l'huile de *Nyplakes* dont les commandes s'étendent jusqu'au Soudan, Congo Démocratique, Sénégal, Burkina etc. Elle est commercialisée partout au Cameroun ainsi que lors des foires et comice et est appréciée de tous.

En ce qui concerne la transformation, elle est journalière et l'obtention d'huile dépend de la récolte (quantité). Toutefois, l'évolution s'accroît au fil des ans nettement depuis l'octroi du tracteur, et la production s'élève en moyenne 400 régimes par jour, en plus du fait que la qualité de l'huile obtenue s'est nettement améliorée et avec la réduction de la durée des régimes le transport s'effectuent à temps⁹¹.

Photo 20: Le produit fini de l'huile de palme encore appelé "*Nyp-oil*"



Source : Archives de l'unité de transformation de *Nyplakes*, 12 avril 2020

⁹¹ Martin Mballa, 30 ans, masculin, Responsable de l'atelier de transformation à *Nyplakes*, Efulan, 12 avril 2020.

Tableau 5 : Les prix par litre de *Nyp-oil* en francs cfa

Nombre de litre	Prix (FCFA)
1	500
5	3000
10	6000
20	13000
250 (fut)	100000

Source : Martin Mballa, Responsable de l'atelier de transformation à *Nyplakes*, entretien du 12 avril 2020

Les prix varient en fonction de la demande, et de façon générale, ils sont accessibles à tout le monde. De la ville à la campagne on note cependant une différence, si le litre coûte 800frs en ville, en campagne il revient à 500frs ce qui signifie qu'elle revient moins chère étant une huile de qualité et ventée par tous les commerçants c'est ainsi qu'une commerçante d'huile du marché Oyenga affirme que :

"Nypoil est une huile de qualité [...] les clients en sont très satisfaits parce qu'elle ne colle pas et donne de la saveur à la nourriture"⁹².

Il est à noter tout de même que l'arrondissement d'Efoulan touche du doigt l'agriculture de seconde génération en espérant qu'au fur et à mesure les autres agriculteurs s'apparenteront de l'initiative dans l'optique de la croissance économique et du développement agricole.

3. l'arrondissement d'Ebolowa 1^{er} /2^e

La commune d'Ebolowa 1^{er} émane de l'éclatement de la commune urbaine à régime spécial d'Ebolowa⁹³ portant création de deux communes d'arrondissement : la commune d'Ebolowa 1^{er} et sa voisine d'Ebolowa 2^e⁹⁴. Elles sont toutes reliées à Mbalmayo, chef-lieu du département du Nyong et so'o et à Yaoundé, capitale politique du Cameroun, par un axe routier bitumé de 168 km⁹⁵.

Comme dans les autres arrondissements du département les activités agricoles y sont hautement pratiquées. En s'appuyant sur les sources orales, il apparaît que les différents GICS

⁹² Anne Essoh, 35 ans, féminin, commerçante du marché Oyenga, 18 avril 2020.

⁹³ Décret n° 2007/117 du 24 avril 2007 portant sur l'éclatement de la commune urbaine d'Ebolowa.

⁹⁴ E. D. Bomo, "Notes d'histoire économique sur la circonscription d'Ebolowa au Cameroun de 1920 à 1940", université de Paris 1, 1976, p.100.

⁹⁵ <https://www.wiki.org.Géographie-d'Ebolowa-html>. Consulté le 15 juillet 2021 à 22h.

dans ces arrondissements utilisent les méthodes de production ainsi que de transformation artisanale, la seule réforme étant l'utilisation des intrants agricoles pour la production. Le taux de mécanisation est très bas mais les exploitants accordent un grand avantage à la transformation des produits agricoles tels que le cacao, le manioc, les peaux de manioc et autres bien que les techniques soient artisanales ils y trouvent un réel plaisir à s'y accommoder parce qu'ils n'ont pas suffisamment les moyens nécessaires de s'offrir les matériels nécessaires pour pratiquer une agriculture plus moderne.

Un autre problème concerne les effectifs, les membres qui constituent ces GICS sont minoritaires et la plupart préfère l'individualisme ce qui constitue un réel handicap pour l'application de la réforme. Aussi s'ajoutent à ces pesanteurs, l'absence de moyens, le manque de solidarité effective de la part des paysans et un faible financement des organismes.

La maîtrise de la production et la transformation des fèves de cacao de qualité standard aux normes, de ses dérivés et sous-produits pour le marché mondial, que sont les pays de la sous-région apparaît ainsi comme une urgence qui, au-delà de l'établissement de l'équilibre budgétaire de l'Etat, est susceptible de créer de l'emploi et entraîner un accroissement de la production cacaoyère. Les producteurs vendent exclusivement le cacao sous forme de fèves sèches alors que des possibilités de transformation artisanale locale sont à leur portée. Raison pour laquelle, la Division de l'Enseignement et de la Formation Agricoles, Coopératifs et Communautaires s'est employée depuis l'année 2006 à former les agents économiques (près de 500 à ce jour) à la transformation artisanale des fèves sèches de cacao en beurre et chocolat⁹⁶.

C'est dans cette optique que la Minader dans sa politique de l'agriculture de seconde génération s'est fixé comme objectif de produire 600 000 tonnes de cacao en 2020, et de transformer localement les 40% de cette production en dehors des transformateurs industriels conventionnels locaux⁹⁷. Toutefois, Depuis 2011, la transformation des différents produits ainsi que les innovations ne cesse de s'accroître ce qui constitue un accroissement du revenu familial bien qu'elle présente des limites au niveau du ravitaillement lorsque la demande est forte. Cependant, à Ebolowa 2^e, les GICS qui sont des exemples à suivre sont : le GIC Marmen qui constitue les transformateurs de Cacao, ricin, avocat, etc.

⁹⁶ ADDAM, "Référentiel de métier-compétences (RMC) du métier de transformateur (TRICE) professionnel (LE) de cacao", Décembre 2019, p.i.

⁹⁷ Ibid.

3.1. Présentation du GIC Marmen

Le Gic Marmen est une entreprise de transformation des produits agricoles située dans la région du Sud-Cameroun, département de la Mvila et arrondissement d'Ebolowa II à Ekombité⁹⁸. Cette entreprise est bien structurée, avec un délégué, sous-délégué, secrétaire, secrétaire adjoint, trésorier, 2 commissaires au compte et 4 conseillers en plus de 53 membres répartis selon les tâches. Malgré le nombre important de ses membres le délégué se dirige vers une autre sorte de main d'œuvre appelé temporaire qui regroupe les jeunes et les personnes désirant gagner de l'argent pour une durée limitée lorsque la demande est forte. L'objectif principal de la structure est de lutter contre la pauvreté. Mariette Mendondongo qui est le responsable du Gic travaille en coopération avec le Minader et la GIZ, ce qui lui donne le brevet de formatrice dans la transformation de ces différents produits ; de même les étudiants du CRA d'Ebolowa y effectuent leur stage tout comme ceux de Ngaoundéré⁹⁹.

Le Gic marmen exerce comme activités la transformation des fèves de cacao en beurre, chocolat, huile, poudre et savon ; la transformation des huiles essentielles comme le ricin, avocat ; neem, carotte, coco, persil, nénufar.

Les matériels utilisés pour la transformation du cacao sont : le torréfacteur (grande marmite ou casserole ou poêle en fonction des moyens) qui permet de griller les fèves ; le moulin (électrique ou manuel en fonction du milieu) qui permet d'écraser les fèves ; une bêche qui permet de décortiquer les fèves ; une louche ; un foyer à bois ou à gaz ; une vanneuse ou bassine pour vanner.

3.1.1. Les raisons de la transformation du cacao

Transformer les fèves de cacao n'est pas nouveau car les entreprises nationales et étrangères le font très bien mais fabriquer du chocolat au village, voilà ce qui apparaît comme une nouveauté. Non seulement le chocolat, mais aussi la poudre et le beurre de cacao tout ceci extrait de manière artisanale. Des pionniers s'y sont déjà lancés et récoltent des dividendes non négligeables. Le marché local est demandeur de ces produits¹⁰⁰.

Produire du chocolat à la maison reste un grand sujet de curiosité. Tant et si bien que la plupart des producteurs ignorent ce que devient le cacao une fois fermenté et séché. Ce ne sont

⁹⁸ Mariette Mendondongo, 65 ans, féminin, Délégué du Gic Marmen, Ebolowa, entretien du 18 mars 2020.

⁹⁹Idem.

¹⁰⁰Anonyme, 50 ans, féminin, membre du GIC Marmen, Ebolowa, entretien du 18 mars 2020.

pourtant pas les prétextes pour s'essayer à la transformation qui manquent. Au nombre de ces prétextes, la mévente des fèves, les difficultés de conservation et les pertes imputables aux multiples manipulations. S'engager dans la transformation des fèves de cacao de manière artisanale reviendrait à varier les produits à mettre sur le marché. Ce n'est donc plus seulement la traditionnelle fève rapidement périssable qu'il faudra vendre mais aussi le beurre de cacao, le tourteau, la poudre de cacao et pourquoi pas le chocolat fait maison. Les produits issus du cacao sont d'une grande portée tant économique que nutritionnelle et médicinale¹⁰¹.

3.1.1.1. Préparation du beurre de cacao de façon artisanale

Comme ingrédients nous avons 10 litres d'eau (7,5 + 2,5 l), 5 kg de fèves de cacao séchées de bonne qualité et les matériels utilisés sont un réchaud à gaz ou un four amélioré (pour faire le feu), un moulin à écraser, une poêle ou une cuvette en aluminium, une bâche en plastique transparent, une spatule en bois ou en inox, une marmite ou une casserole en inox d'une capacité de 10 litres, un seau en plastique de 15 litres, un gobelet.

Process : Trier les fèves et enlever les fèves moisies, mitées ainsi que les corps étrangers (cailloux, débris, poussières). Mettre la poêle à chauffer et verser une quantité de fèves proportionnelle à la contenance de la poêle de façon à ce que chaque fève soit en contact direct avec celle-ci. Griller ainsi les fèves pendant environ 10 min à feu très doux. À feu vif, les fèves brûleraient (ce qui contribuerait à donner une mauvaise odeur au beurre) ou libèreraient du beurre (ce qui diminuerait la quantité de beurre obtenue en fin de cuisson). Les fèves sont considérées comme bien grillées lorsque la coque s'effrite facilement. Étaler les fèves ainsi grillées sur la bâche en plastique, décortiquer à la main puis vanner. On obtient des grains et des coques de fèves.

Écraser les grains au moulin et non à la pierre afin que la pâte de cacao obtenue soit bien tendre. Faire cuire cette pâte dans de l'eau tiède pendant environ 1h à 1h20. La cuisson se fait en deux temps : À l'aide du gobelet, recueillir toute l'huile qui montera à la surface de la marmite. L'huile recueillie est portée à ébullition dans une autre casserole afin de retirer tout l'eau qui s'y trouve. L'huile peut être filtrée et mise en bouteille. Dans un premier temps, mettre la pâte (5 kg de fèves) dans 7,5 litres d'eau bouillante. Tourner le mélange toujours dans le même sens et le porter à ébullition à feu légèrement vif (pour faire sortir l'huile). Lorsque le mélange commence à s'épaissir, diminuer le feu. Éviter que la pâte ne colle ou ne brûle au fond de la marmite afin de ne pas transmettre une mauvaise odeur à l'huile. L'huile remontera

¹⁰¹.Mendondongo, entretien du 18 mars 2020

progressivement à la surface à partir de 40 à 50 minutes. Après ébullition, recueillir l'huile qui surnage ensuite, rajouter 2,5 litres d'eau bouillante dans la casserole contenant la masse de cacao, remuer toujours dans le même sens et porter à ébullition pendant 20 à 30 minutes environ. Conserver la marmite loin du feu et après 48 h, recueillir la couche de beurre solide qui se sera formée à la surface. Faire fondre et embouteiller. Il faut noter que l'huile obtenue se solidifie très vite à température ambiante donc après filtration, embouteiller directement. Fait avec habileté, 5 kg de fèves donnent 1 kg de beurre de cacao. Après l'extraction du beurre de cacao, le tourteau obtenu peut servir à fabriquer du chocolat ou des aliments pour bétail. On pourrait aussi fabriquer de la poudre de cacao pour une meilleure conservation.

3.2. Les avantages économiques de la transformation du cacao

Le cacao, une fois transformé, a une plus-value considérable comparativement au cacao vendu en fèves. 10 000 FCFA, c'est le prix du litre de beurre de cacao vendu à l'informel. Pour obtenir le litre de ce précieux produit qu'est le beurre de cacao, il faut disposer de 5kg de fèves, de bonnes fèves. Si l'on considère que 5 kg de cacao ne peuvent guère être vendus à plus de 2500 FCFA, transformée de manière artisanale sans gros efforts, la même quantité de cacao peut rapporter en beurre plus de quatre fois le prix de la fève. Il se trouve que le beurre de cacao est très recherché par les connaisseurs, les personnes qui goûtent à ce produit ne s'en passent généralement plus d'où la fidélité de la clientèle. Ceux qui en produisent le témoignent¹⁰².

Faute de disposer de marché extérieur, il faut privilégier le contexte national qui se développe encore autour de certains particuliers qui maîtrisent les vertus du produit. Aujourd'hui, le litre ou le kilogramme de ce beurre se vend à 10 000 F et ça procure des revenus non négligeables. Mais, il faut rester vigilant, pour que la profession ne soit pas contaminée, et que ce beurre ne soit pas mélangé à d'autres graisses et à partir de là, on ne pourra plus prétendre aux résultats qui peuvent résulter des vertus de ce beurre et cela va porter préjudice à cette activité en plein décollage dit-elle.

Les avantages ne manquent pas. D'abord, transformer permet de revaloriser le cacao dont le prix a depuis longtemps chuté, et permet aux agriculteurs d'utiliser ces produits pour leur nutrition, leur santé et leur beauté. Le beurre de cacao est par exemple un écran solaire conseillé aux albinos pour l'entretien de leur peau. Une illustration de l'importance à transformer est qu'en 1996, lors d'une assise de l'Union Européenne on a voulu bien contourner l'usage du beurre de cacao au profit d'autres équivalents et faire chuter définitivement le prix

¹⁰²Mendondongo, entretien du 18 mars 2020.

du cacao au marché mondial. Le résultat n'a pas été concluant, le cacao est resté incontournable¹⁰³.

Photo 21 : Les produits dérivés du GIC Marmen : chocolat, beurre de cacao, huile de ricin et huile de citron



Source : Cliché réalisé par S.Pindo, Ebolowa, 18mars 2020.

Tableau 6 : Les Prix des différents produits du Gic Marmen sur le marché

Produits	Prix en FCFA
Gros savon de cacao	2000
Petit savon de cacao	1000
Beurre de cacao 5 kg	2500
Beurre de cacao 50g	1500
Beurre de cacao 1 litre	10000
Poudre de cacao	1500
Huile de ricin 60ml	2000
Huile de ricin 30ml	1000
Plaquette de chocolat	3500
Cabosse de chocolat noire	200

Source : Archives des prix conventionnels des transformateurs du GIC.

¹⁰³Essane Effa, 55 ans, masculin, Délégué du GIC Socoopcaomen, Mengong, entretien du 06 avril 2020.

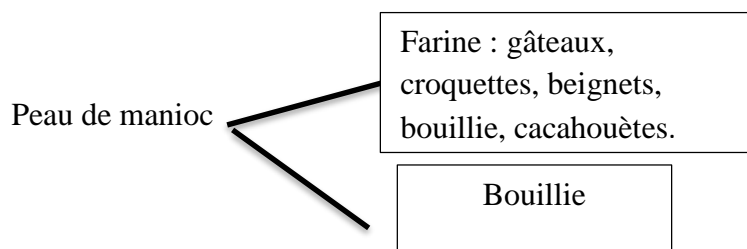
Les transformateurs de la fève de cacao en ses produits dérivés dans la Mvila vendent leurs produits à ce prix auprès des revendeurs, ce qui favorise le commerce équitable. Les avantages sont énormes, allant vers de nouveaux marchés à l'achat des produits des petits producteurs et l'implémentation du "made in Ebolowa".

4. Enec croissance : l'innovation à travers la transformation de peaux de manioc

Ernest claud Ewoty est le fondateur du Gic Enec croissance, il est chercheur indépendant, inventeur et promoteur du projet qui est la transformation de la peau de manioc en produit comestible alimentaire qui est né en 2015. Il dit :

" L'idée lui vient d'une question [...] si le manioc produit le tapioca, le "waterfufu", les bâtons de manioc, à quoi peut servir la peau de manioc ? D'où l'exploration de la peau de manioc"¹⁰⁴.

Produits dérivés de la peau de manioc



Explication : à base de la peau de manioc, on produit une farine qui permettra de fabriquer les gâteaux, beignets... aussi, on peut avoir de la bouillie à base de ce produit qui est très nutritif pour les enfants. Cette bouillie et autres dérivées sont appréciés de tous, il les vend très bien un peu de partout ainsi que dans d'autres villes, ces produits sont souvent exposés lors des foires et comices et les gens en redemandent qui ils y goutent. Il souhaite créer une industrie qui permettra de recycler, traiter, transformer et stocker la farine de cette peau qui servira à l'alimentation dans le monde entier. Une industrie comme celle-là, viendra à coup sûr, résorber en partie le chômage des jeunes en leur apportant des moyens de subsistance. Ses difficultés sont énormes, et beaucoup plus d'ordre financier. La main d'œuvre et le matériel technique sont essentiels pour que la valorisation de cette nouvelle farine soit efficace. De fait, il fait appel aux pouvoirs publics, aux bailleurs de fonds et même à des personnes ayant le souci du développement de notre pays de voir cette industrie se mettre en place pour le grand bonheur de tout le Cameroun, déclare le promoteur de la farine Ewotson pour vaincre la pauvreté, le chômage et la souffrance.

¹⁰⁴ Ernest Ewoty, 47 ans, masculin, Promoteur du GIC Enec croissance, Ebolowa, entretien du 20 mars 2020.

Photo 22 : Les dérivés de la peau de manioc : croquette, barrette, farine et bouillie



Source : Cliché réalisé S. Pindo, Ebolowa, 20 mars 2020

Il souhaite développer cette initiative en construisant une grande unité de transformation de peaux de manioc.

Tableau 7 : Les prix des différents produits dérivés de la peau de manioc

Produits	Prix
Croquettes 100g	500F
Barrettes 100g	500F
Bouillie	1000F
Gâteau selon les moules	25000 à 75000F

Source : E. Ewoty, Promoteur du GIC Enec croissance, entretien du 20 mars 2020

Comme beaucoup d'autres aliments, les racines et les tubercules sont rarement consommés crus. Ils sont normalement transformés et cuits au préalable. Les méthodes de transformation et de cuisson vont de la simple cuisson à l'eau, à la fermentation, au séchage et au broyage pour obtenir de la farine, selon les variétés des racines et tubercules.

Ainsi, dans l'arrondissement d'Ebolowa 2eme nous avons Mme Zeh Minko'o, promotrice du Gic la Grâce inscrite dans les archives des petites et moyennes entreprises sélectionnent des jeunes dans la transformation des tubercules en ses dérivés. La nécessité vient du fait que ces jeunes n'aiment pas consommés ces tubercules de façon brute c'est dans cette optique qu'elle s'est lancée dans cette initiative. La transformation prolonge aussi la durée de conservation des racines et tubercules, qui sont souvent extrêmement périssables à l'état frais. Elle fournit également toute une gamme de produits plus faciles à faire cuire, à préparer et à consommer que les produits à l'état brut. Ils transforment les feuilles de manioc et patate douce en jus, transforment le manioc en chips, patate douce en chips, croquettes et gâteaux, ignames et macabo en chips et enfin la banane plantain, le macabo en chips et l'arachide en pâte à tartiner. Ces produits sont facilement consommables et appréciés par les différents consommateurs car elles comportent des valeurs nutritives. La technique de transformation est effectuée de façon artisanale à l'aide des farines extraites de tous ces tubercules. Les matériels utilisés sont : un robot électrique, un four, la marmite, une scelleuse etc... Ces différents produits sont commercialisés dans les supermarchés de la ville ainsi que boutiques¹⁰⁵.

Photo 23 : Les produits dérivés de la transformation des tubercules



Source : Cliché réalisé par S.Pindo, Ebolowa, 06 avril 2020

¹⁰⁵Prisca Zeh Minko, 43 ans, féminin, Délégué du GIC la grâce, Ebolowa-Mekalat, entretien du 06 avril 2020.

Les acteurs de la transformation des produits agricoles de la Mvila sont très impliqués dans cette initiative, au regard de la transformation du cacao, du manioc et de la noix de palme. Ils s’y investissent réellement et y trouvent non seulement un réel intérêt mais aussi un grand bénéfice dans la transformation de ces différents produits.

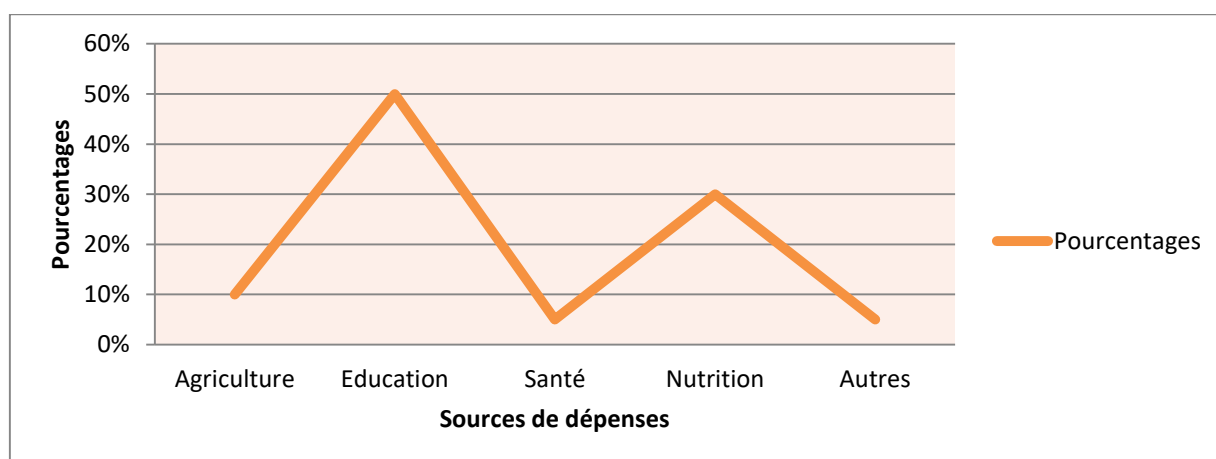
III- L’impact des activités des OP de la Mvila sur le développement socio-économique

Les OP de la Mvila sont constituées de membres qui pratiquent l’agriculture tant dans la production que dans la transformation des produits agricoles. Ils sont tous regroupés au sein des GIC, coopératives et associations. Dans la même veine, ces derniers se préoccupent de l’amélioration de leurs conditions de vie et canalisent les moyens nécessaires pour lutter contre la pauvreté. En outre, la pauvreté se conçoit selon eux comme l’incapacité de se nourrir, se loger, se soigner lorsqu’on est malade et de scolariser ses enfants. Dans cette mesure, lorsqu’ils se regroupent ensemble, ils trouvent des solutions à tous ces problèmes et favorisent le développement en luttant contre la pauvreté à leur façon. Soutenir les OP c’est investir dans le tissu associatif pour combattre la pauvreté en milieu rural et promouvoir le développement, car les OP sont le seul moyen de s’extirper de la misère pour les ruraux les plus démunis. Les capacités des OP permettent d’accroître le savoir de négociation, ce qui favorise la répartition des biens publics qui contribuera davantage à la croissance des niveaux de la société. Toutefois, le développement économique est perceptible selon les niveaux (sur le plan individuel et sur le plan collectif).

1. Le développement économique sur le plan individuel

Les organisations paysannes de la Mvila font face aux impacts des divers changements. Ils développent des stratégies associatives et économiques pour assurer la pérennisation de leurs activités¹⁰⁶. Ainsi, sur le plan individuel, les membres des différents OP développent des savoirs faire et compétences qui permettent de positionner le métier d’agriculteur par rapport à sa finalité non seulement pour lui mais aussi pour la société : produire mais également acheter, négocier, transformer, conditionner... vendre. De ce point de vue, le paysan s’attèle à rechercher des résultats économiques, grâce à la mise en œuvre de techniques appropriées et maîtrisées pour arriver à sécuriser un revenu agricole optimum, pouvant s’apparenter à un salaire qui lui permettrait de subvenir à ses besoins qui sont la santé, la nutrition, la scolarisation des enfants et autres... mais aussi de persister dans le métier.

¹⁰⁶ Edjo’o charly, 50 ans, masculin, Délégué départementale de la Mvila, Ebolowa, entretien du 06 mars 2020.

Graphique 2 : Répartition des sources de dépenses dans les GICS enquêtés

Source : compilation de données de S. Pindo, 25 avril 2020

Le graphique ci-dessus indique les résultats obtenus concernant la répartition des dépenses, 50 % des GICS considèrent l'éducation comme étant la principale source de dépenses. En effet, les GICS pour la plupart s'investissent davantage pour l'éducation et la scolarisation de leurs enfants afin de leur garantir un avenir meilleur. Ainsi, c'est en moyenne 80 % de leur budget total qui est alloué aux dépenses liées directement ou indirectement à l'éducation chaque année.

2. Le développement économique sur le plan collectif

En ce qui concerne l'Etat des activités dans le groupe, la répartition des tâches liées aux activités du groupe obéit au respect des compétences et des potentialités de ses membres. Toutefois, un équilibre est toujours établi dans la chaîne d'exécution desdites tâches pour éviter les frustrations au sein du GIC. Quant à la répartition des ressources, et des biens du groupe elle se fait conformément au statut et règlement intérieur du GIC. L'union consiste à lutter contre la pauvreté et le chômage à travers les initiatives de développement et d'auto-emploi et améliorer les conditions socio-économiques de ses membres par la mise en commun de leurs moyens et de leurs compétences de tels sortent que les bénéfices générés par la vente sont utilisés pour permettre d'accroître leurs productions et d'améliorer leurs conditions de vie. Le FIDA estime à cet égard que la réduction de la pauvreté n'est pas seulement la tâche de l'Etat, mais une prise de conscience des pauvres eux-mêmes de leur situation et qui deviennent des acteurs du changement¹⁰⁷. Les divers avantages de cette forme de regroupement sur la production est que plusieurs personnes cultivent beaucoup et en peu de temps au niveau de la

¹⁰⁷ S. Bila, "Analyse des stratégies de lutte contre la pauvreté par des organisations de producteurs dans la province du centre, Cameroun", Mémoire d'ingénieur agronome, Université de Dschang, juin 2005, p.45.

commercialisation cela donne le pouvoir d'imposer un prix unique aux acheteurs¹⁰⁸. Les facteurs de réussite s'établissent sur un premier point qui de fait n'est pas toujours vérifié, l'adaptation de l'action choisie aux besoins des membres de l'OP : les actions collectives des OP sont "tenables ou durables" et respectées par les producteurs quand elles répondent à leurs besoins et qu'ils en tirent un intérêt. Dans les faits, il existe parfois un décalage entre les besoins des membres et les actions de commercialisation mises en place. Les actions de vente groupée, de transport, d'achat-stockage ou de systèmes d'information sur les marchés sont-elles toujours les plus pertinentes quand des besoins immédiats de crédit doivent au préalable être résolus pour bon nombre des membres ?

Dans les cas étudiés, les actions "qui réussissent" sont celles qui résultent de l'analyse par l'OP, malheureusement ils rencontrent souvent des échecs, ces échecs amènent l'OP à revoir ses ambitions "à la baisse" ou, en tous cas, à prévoir des actions collectives plus réalistes le problème de la commercialisation est alors découpé, et non plus pris dans sa globalité, et des solutions plus ciblées sont cherchées pour résoudre des problèmes précis. Chacune de ces solutions peut paraître petite mais c'est pourtant leur diversité et leur complémentarité qui participent à la réussite de l'OP. Le rôle des leaders des OP est crucial. Leur compréhension des mécanismes de base de fonctionnement d'un marché et de construction des prix (aux producteurs et aux acheteurs) est un préalable. Les informations sur les prix, l'offre, les demandes des acheteurs et des consommateurs, sont nécessaires mais pas suffisantes.

Au terme de ce chapitre, il était question de présenter les maillons du modernisme agricole dans l'application de la chaîne de valeur. Il était nécessaire de passer en revue les acteurs qui interviennent dans le processus de la réforme mis en place par les politiques. Ceci a fait l'objet d'une analyse qui a permis de relever les spécificités de chaque acteur. Il en ressort que, les agriculteurs font de leur nécessaire pour améliorer les techniques qu'ils utilisent que ce soit en ce qui concerne la production et celle de la transformation. Compte tenu de leur expérience, ils ne manquent pas de plus en plus à se familiariser avec la transformation des produits agricoles bien qu'elle soit artisanale ceci pour l'amélioration des conditions de vie et le développement économique. L'on retient qu'en dépit des mutations, la réforme n'a pas été totale dans toutes les divisions de la Mvila.

¹⁰⁸ Nadine Mgbwa, 45 ans, féminin, Délégué du GIC femmes dynamiques de la Mvila, Ebolowa, entretien du 26 mars 2020.

CHAPITRE 4 : RETOMBEES DE L'AGRICULTURE DE SECONDE GENERATION ET LE TAUX D'EXPERIMENTATION DANS LA MVILA

La promotion de l'agriculture a été relancée par l'organisation du comice agropastoral d'Ebolowa qui préfigure le retour des comices comme cadre pérenne d'évaluation et valorisation des activités agropastorales. Cependant, la chaîne mécanisation –transformation-commercialisation reste inéluctablement non maîtrisée par les populations et la plupart des projets et programmes d'intervention jusqu'ici n'ont pas réussi à développer suffisamment d'expertise dans ce domaine pour fournir l'accompagnement souhaité par les acteurs.

I. Un environnement de production encore peu incitatif

Le département de la Mvila est l'un des foyers de production vivrière les plus importants du pays. Les raisons d'une production vivrière abondante se trouvent dans l'environnement agro-écologique dont il bénéficie et les différentes activités humaines.

L'agriculture est la première activité des villages du département de la Mvila. De fait, le secteur de production est encore en difficulté malgré les périmètres qui incitent à l'amélioration des conditions de travail. Ainsi, on note le recours aux méthodes archaïques pour la pratique des activités agricoles. Dans la Mvila, très rares sont les exploitations agricoles utilisant un tracteur pour les travaux agricoles. Compte tenu de l'évaluation faite grâce aux sources orales, le constat démontre que seulement 5% des agriculteurs dans la population active de la Mvila utilise un tracteur ! Sur les 1000 tracteurs stockés en Ngalane.

1. Le secteur en difficulté : l'usage du matériel rudimentaire

Dans le département de la Mvila, l'outillage constitue toujours un réel retard dans le boost de la production et l'augmentation nécessaire de la surface de travail. Nous notons le plus souvent l'utilisation de la houe pour le semis, le sarclage, et la machette pour le défrichage, la hache pour l'abattage, la hotte pour le transport et la pioche pour le labour. D'un point de vue intuitif, les travaux de préparation du sol sont les plus pénibles, nécessitant une immense

quantité d'énergie musculaire. Les outils agricoles demeurent rudimentaires, variés et obsolète ce qui ne favorise pas l'amélioration de la qualité et au-delà de la production.

En effet, à l'heure de la modernisation des techniques culturales dans la Mvila, les sources orales montrent que, une prépondérance est toujours accordée aux outils archaïques. Cette situation perdure, tous les paysans ne possèdent pas assez de moyens financiers pouvant permettre d'acquérir des outils modernes dont ils ont besoin.

Il est donc clair que l'agriculture dans la Mvila évolue encore en marge de modernisation des pratiques culturales. Une révision substantielle des techniques et instruments agricoles (confère tableau 7) devient alors primordiaux, quand on sait que l'agriculture est l'une des bases de l'économie de cette localité.

Tableau 8 : Les prix de détail des matériels et outillages agricoles

Matériel agricole	Prix
Plantoir	3200
Arrosoir	5000
Pulvérisateur	30000
Motopompe	800000 environ
Semoir	166000

Source : H. Nguele, Membre du GIC Egem, Ebolowa-Mebae, entretien du 19 avril 2020

L'outillage est archaïque du fait du coût élevé du matériel agricole. Certains producteurs ont une capacité de 250 ha de terrain et ne disposent pas de matériels adéquats dans la production des différentes spéculations ce qui augmente la durée de temps de travail. Les petites exploitations disposent de ressources modestes et il leur est difficile d'investir dans du matériel agricole et se trouvent très réticents à prendre des risques.

Si tous les agriculteurs se ressemblent, ils ne sont pas tous égaux devant l'investissement. C'est le cas des paysans de la Mvila pour qui la mécanisation est un mirage à titre individuel. En groupe, elle reste possible si des subventions sont faites. De fait, le pourcentage de mécanisation dans la Mvila est très bas et nécessite une réelle organisation (confère Tableau 8). Les agriculteurs doivent recourir à la mécanisation s'ils ne veulent pas voir se creuser encore davantage l'écart entre la production de denrées alimentaires et les besoins croissants de la population. La mécanisation ne se limite pas à l'utilisation des tracteurs, elle

englobe aussi l'amélioration des outils et du matériel agricole, quel que soit leur usage, du défrichage et de la culture des sols à la plantation et à la récolte en passant par le transport, le stockage et le traitement. Pour que la mécanisation soit rentable, elle doit être adaptée aux conditions prévalant dans les différentes régions¹.

Tableau 9 : Taux de mécanisation de quelques GICS dans la Mvila

Dénomination de l'op	Nombre de membres	Spéculation	Taux de mécanisation
Gic des agriculteurs de Biton	8	Palmier à huile	2%
Femmes dynamiques	4	Manioc	2%
Enec croissance	2	Peaux de manioc	5%
Gic femmes rurales	12	Maïs, manioc, cacao, allanblackia	5%
Marmen	53	Cacao, huiles essentielles	10%
Socoopcaomen	100	Cacao	5%
Socooproman	1000	manioc	80%
Nyplakes	Près de 50 ouvriers	Palmier à huile	70%

Source : Compilation de S. Pindo, collecte des données, enquête de terrain, de mars à juin 2021

Il est clair que l'OP Socooproman a un taux élevé de mécanisation à cause de la subvention importante de l'Etat et le taux élevé de ses membres et celui de Nyplakes est celui d'une élite qui finance grâce à d'autres activités qu'il exerce. De fait, pour qu'il y ait une augmentation considérable du taux de mécanisation il est clair que les agriculteurs doivent réellement s'unir afin de pouvoir atteindre un résultat prometteur. L'enquête de terrain nous a permis de comprendre que les agriculteurs pour la plupart ne sont pas suffisamment instruits au sujet de la gestion économique qui consiste à maîtriser le capital injecté dans les différentes cultures et l'acquisition du profit au bout d'un certain nombre d'années. Ils ne maîtrisent non plus la gestion annuelle des dépenses et recettes. Ils préfèrent des récoltes peu importantes mais

¹ Technical center for agricultural and rural cooperation, *La mécanisation : un impérative pour l'agriculture africaine*, Wageningen University, The Netherlands, 1990, p. 27.

constantes qui permettront que rarement à la vente d'un surplus de production. Pour ces raisons, à moins d'une aide financière, il y'a peu de chances que les petites exploitations parviennent à investir dans les technologies de la mécanisation.

Un autre facteur qui retarde l'environnement est la faible utilisation d'intrants agricoles.

2. La faible utilisation d'intrants agricoles

Les difficultés d'approvisionnement continuent de se poser avec acuité en termes de disponibilité et d'accessibilité pour le producteur rural en ce qui concerne l'acquisition en intrant agricole. C'est le cas des agriculteurs de la Mvila qui pour la majorité n'utilise pas suffisamment d'engrais spécialisés dans leurs exploitations du fait non seulement du coût élevé de ceux-ci et préfèrent utilisés des rudiments organiques comme le compost et fumier parce que ces rudiments sont très accessibles et moins couteux. La banque africaine de développement, par le biais de sa stratégie "Nourrir l'Afrique", a pour ambition de relever le défi pour nourrir les sols. Cette stratégie vise à transformer l'agriculture africaine en un secteur globalement compétitif, durable inclusif et commercialement viable en créant des richesses, en générant des emplois et en améliorant la qualité de vie des populations². Assurer la sécurité alimentaire d'une population croissante ne peut se faire que si des mesures sont prises pour augmenter la production à grande échelle au Cameroun. Pour cela, les agriculteurs ont besoin d'avoir accès aux intrants agricoles essentiels, notamment les semences, les engrais, l'irrigation et les produits de protection des cultures. Toutefois, Mettre à leur disposition des engrais en quantité et qualité contribuerait à l'amélioration considérable du taux de production. Concernant la mise à la disposition des intrants agricoles, il est nécessaire pour les paysans d'être dotés de plus d'engrais, de produits phytosanitaires et de semences améliorées. Mais pour que cela soit effectif, ces intrants doivent être disponibles et surtout accessibles, car leurs coûts élevés restent une grande entrave à leur appropriation par les producteurs agricoles de la Mvila.

Afin d'assurer un emploi à une grande partie de la population ainsi que la sécurité alimentaire à tous, l'agriculture camerounaise doit surmonter un certain nombre d'obstacles qui l'entravent dans son développement.

² <https://www.afdb.org/stes/default/files/2019/07/05/high5feedafrica.pdf> Consulté le 17 septembre 2021 à 10h.

3. La question des infrastructures de transport et de l'enclavement

Une des causes du manque de vitalité de l'agriculture est le manque criant d'inter-accessibilité entre les bassins de production et les lieux de consommation. La faible densité des routes rurales pénalise la commercialisation des surplus et bloque une éventuelle intensification de l'agriculture³. C'est le Cas du GIC des agricultrices d'Akak-Essatolo qui est spécialisé dans la production et la commercialisation du manioc brut ainsi que dans sa transformation fait face à ce problème de routes comme le dit le délégué :

" La production est dense mais en période de pluies, nous n'arrivons pas à écouler à cause du mauvais état de la route ce qui freine quelque fois la vente de la marchandise "⁴

Les villages de la Mvila pâtissent ainsi de ce que l'on nomme communément l'enclavement.

L'étude montre que l'accès au marché reste une préoccupation importante et permanente pour les petits producteurs. En plus de la situation d'enclavement des zones de production Il faut souvent des jours aux membres pour constituer les différents stocks, malgré l'aide apportée par le groupe. Et plus la distance entre le champ et le village est importante, plus la difficulté l'est aussi. Plusieurs se trouvent souvent contraints de réduire les quantités faute de pouvoir transporter de grandes quantités vers le village ou le marché. Ainsi, afin de respecter les différents calendriers, l'agriculteur doit souvent investir beaucoup plus que ne le prévoient ses prévisions. En 2018, les membres du GIC Socoopcaomen dans l'arrondissement de Mengong dépensent en moyenne 100000 frs pour le transporter la production du Cacao à l'aide du *Pick-UP*. La majorité des exploitations est encore accessible via des pistes agricoles. Notons que l'abondance des routes rurales limite l'isolement des villages qui s'ouvrent ainsi aux autres et à l'espace urbain c'est dans cette lancée que Ashby soutient :

"Si je devais ne faire qu'une chose pour accélérer le développement agricole d'une région donnée, je construirais des routes. Si à cela je pouvais ajouter autre chose, je construirais toujours des routes"⁵.

³ <https://www.Myrepaf.fr/L'agriculture-en-afrique-subsa-harienne:quels-enjeux-et-défis?-html>. Consulté le 10 août 2021 à 15h.

⁴ G. Essam, membre du GIC femme active, Akak Essatolo, entretien du 28 mars 2020.

⁵ Ashby cité par P. Nemb, *Infrastructures routières et développement rural au Cameroun*, Université de Yaoundé, Thèse de Doctorat 3eme cycle en sciences économiques, 1984, p. 128.

Photo 24: Les Caractéristiques de quelques sentiers agricoles



Source : Cliché réalisé par P.Ebela, Mvam Essakoé, 2014 p.298

De fait, le taux de mécanisation est bas parce que la forêt constitue un réel obstacle au processus de mécanisation. Ces agriculteurs font face à de nombreuses difficultés de transport parce qu'ils n'ont pas suffisamment de moyen pour s'acquérir des tracteurs et on note un désintérêt des membres de s'y acquérir car non seulement on oublie presque que sans un accès facile aux champs, il y est impossible d'introduire le tracteur par exemple ou tout autre véhicule et cela nécessitent un investissement lourd et des financements énormes. La méconnaissance des règles de base de son utilisation a toujours pour conséquence une surconsommation de carburant, l'usure prématurée de certains de ses composants, un accroissement des temps de travaux ainsi qu'un impact très négatif sur l'environnement. Pourtant les tracteurs destinés à l'amélioration de ces difficultés sont dans la broussaille comme le confirme Cameroun web : Fruit de la coopération entre le Cameroun et l'Inde, ce projet lancé en 2010 a coûté une somme de 18,825 milliards de FCFA. En 2011, année initialement prévue pour sa livraison, cette unité a été au centre d'un scandale. En effet, cette année-là, une centaine de tracteurs montés pendant la phase de test avaient été abandonnés dans la broussaille, sous les intempéries, à cause de l'arrêt des travaux de construction des hangars devant les abriter. La société immobilière qui avait la charge de son élaboration finale, n'a pas pu arriver à terme de ce projet à cause du manque de fond d'où les travaux prendront fin en 2018⁶.

⁶ <https://Camerounweb.com/Echec-du-régime-Biya-l'usine-des-tracteurs-d'Ebolowa-se-meurt-html>. Consulté le 26 août 2020 à 18h.

Photo 25 : Des machines agricoles motorisées dans de la broussaille en attente de distribution à Ngalane près d'Ebolowa



Source : I. Azedcom, "les tracteurs en brousse", *Journal Le Messager*, édition du 29 septembre 2011.

Les tracteurs sont d'une importance criarde dans la mécanisation de l'agriculture, il sert à acheminer les intrants aux champs, des semences et des récoltes des plantations vers les villages. Il est très normal de comprendre que le tracteur et remorque est presque incontournable pour Les paysans et particulièrement intéressant et constituent l'aspect attrayant de l'investissement⁷ or les paysans de la Mvila utilisent les hottes, brouettes et *pick-up* pour le transport malgré ces tracteurs. En plus des techniques de production archaïques et des instruments rudimentaires, la production agricole souffre d'une main-d'œuvre globalement sous-qualifiée.

Ainsi, consciente de l'urgence de la mise en exécution rapide de la mécanisation, la directrice générale du Ceneema, Andrée Mebande Bate, a installé 50 nouveaux responsables chargés de la mise en œuvre du plan stratégique de l'entreprise de près de 6 milliards, adopté pour la période 2021-2025. Ce plan stratégique s'articulera autour "du développement et la valorisation du potentiel d'appui technique et d'accompagnement, de la dynamisation de la recherche et de l'expérimentation, de l'innovation et de la formation, du déploiement d'une

⁷ International Maize and Wheat Improvement Center, *Service de mécanisation agricole en tant qu'activité commerciale*, Rome, 2018, p.25.

gouvernance exemplaire et renforcement des partenariats et des capacités des acteurs"⁸. Le centre veut également développer le défrichement. "L'utilisation des tracteurs est limitée par le manque d'espace mécanisables", explique-t-elle, il sera question d'améliorer la recherche en mécanisation agricole. "Nous devons avoir des outils qui sont adaptés à nos zones agro écologiques"⁹.

Pour que la mécanisation agricole soit réussie et s'inscrive dans la durée, la disponibilité de machines, d'équipements, de pièces de rechange et d'autres fournitures est essentielle. Elle comprend le développement des industries locales qui produisent des machines et des outils. Lorsque la production est impossible, il convient de mettre en place et de développer des franchises locales pour l'importation de ces biens. Plus important encore : il faut établir des canaux de distribution efficaces et efficients pour les équipements, les pièces de rechange ainsi que les services et les produits de réparation tels que le carburant et les lubrifiants. Le développement des chaînes d'approvisionnement et des services doit faire partie intégrante du processus de mécanisation agricole afin d'offrir les meilleurs équipements pour certains types d'utilisateurs et d'utilisations et de garantir la disponibilité des pièces de rechange ainsi que des services techniques¹⁰.

Il peut être possible de développer des industries locales pour la fabrication de machines, d'outils et d'équipements. La production locale présente des avantages: création d'emplois alternatifs, réduction de la dépendance à l'égard des importations, économies sur les conversions monétaires, facilitation de la fourniture de pièces et de services¹¹.

4. Les techniques de transformations peu améliorées

Malgré le peu de moyens dont ils disposent, les producteurs de la Mvila pour la plupart ont opté pour la transformation des produits en leurs différents dérivés tels que : le cacao, palmier à huile, maïs, manioc et autres tubercules. Le volet transformation a pris de l'ampleur dans la chaîne de valeurs du secteur de l'agriculture. De plus en plus, ils ne se contentent plus de commercialiser leurs produits à l'état brut puisque la majorité des produits agricoles ont le potentiel d'être transformés en plusieurs produits dérivés, les maillons ne s'en privent donc pas et font preuve de beaucoup de volonté sur ce plan. De fait, les GICS parviennent à produire des

⁸<https://www.investirauCameroun.com.html-Le-ceneema-adopte-un-plan-quadiennal-de-6-milliards-de-FCFA-pour-booster-la-mecanisation-le-09-août-2021>. Consulté le 27 août 2021 à 12h.

⁹ <https://www.investirauCameroun.com.html-Le-ceneema-adopte-un-plan-quadiennal-de-6-milliards-de-FCFA-pour-booster-la-mecanisation-le-09-août-2021>. consulté le 27 août 2021 à 15h.

¹⁰Korwana, *La mécanisation agricole...*, P. 30.

¹¹ Ibid.

boissons comme des liqueurs locales à base de produits agricoles c'est le cas du GIC socoopcaomen qui transforme le cacao en jus naturel et du GIC Femmes dynamiques de la Mvila qui transforme le bambou de chine en whisky, c'est aussi le cas de nombreux autres fruits.

Cependant, nous notons tout de même que les producteurs de la Mvila ne s'unissent pas davantage dans la construction de ce modèle économique qui est la transformation suffisante des différents produits qu'ils produisent de fait, la production et la transformation individuelle entraînent des multiples désavantages d'où sa lente évolution. Pourtant il devrait exister un lien inséparable entre les producteurs et les transformateurs ce qui constituerait une véritable chaîne en offrant des avantages économiques (toutes les activités se font de manière groupées, telles que l'achat, la production, la transformation, la commercialisation). Ce lien augmenterait les bénéfices concurrentiels, la capacité d'accès aux services extérieurs et la capacité de production. Les producteurs-transformateurs et ou les transformateurs uniquement devraient partager les ressources (telles les machines, les équipements, les dépôts,...). L'établissement de groupes créerait une position de force pour les négociations économiques, parce que les partenaires commerciaux préfèrent normalement négocier avec quelques fournisseurs fiables.

Au Cameroun, la plupart des produits agricoles s'exportent sous forme brute. Dans le même temps, il doit importer un grand volume d'aliments transformés. Le développement de la transformation des produits agricoles contribue à améliorer la valeur ajoutée des produits agricoles et représente une forme d'alternative à l'importation des produits transformés.

Dans le cadre de ce travail, on observe que les GICS qui produisent le transforment également. Cela indique que les exploitations agricoles sont dynamiques dans la production mais également dans la transformation, pour répondre aux besoins des consommateurs et pour augmenter le revenu du foyer. Toutefois ceux-ci le font de façon artisanale, par contre la transformation artisanale rencontre également des problèmes liés au manque d'hygiène alimentaire et à la difficulté de contrôler la sécurité des aliments. Ce sont des freins pour le développement durable des activités de transformation artisanale. Les conditions de travail et de stockage ne sont pas satisfaisantes non plus. La majorité utilise la superficie de la maison, de la cour, de la cuisine pour transformer, mais ces superficies sont généralement comprises entre 5 et 10 ares par foyer. La plupart des foyers n'ont pas d'entrepôt pour le stockage des matières premières ou des produits transformés. Les foyers n'ont pas d'équipements de travail adéquat. Les outils et les équipements ne sont pas disposés de façon logique, cela entraîne une fatigue excessive due à une posture de travail inconfortable. L'efficacité du travail s'en trouve

diminuée. La transformation des produits agricoles évolue peu à peu dans le département de la Mvila. L'absence de modernisation de l'appareil de transformation est alors une tendance générale selon la plupart à cause de la réduction des moyens dont disposent ces associations. Ils sont incapables de s'offrir des équipements modernes. Les autres GIC doivent encore composer avec les techniques ancestrales comme pour la transformation du manioc par exemple. Elle se manifeste surtout par une baisse des volumes transformés et par un fort taux de produits bruts dans l'ensemble des volumes destinés à la commercialisation. Ainsi, les politiques devraient donner un réel coup de mains à cette initiative dans la modernisation de la transformation de ces produits car elle engendre un réel gain et ceux-ci ont vraiment beaucoup de volonté et souhaiteraient avoir des soutiens.

Le développement des matières premières, lié à l'augmentation de la transformation améliore le niveau de vie des paysans des régions rurales en créant des revenus et des emplois pour les paysans. Cela contribue à générer de la stabilité sociale ainsi qu'à diminuer la migration des travailleurs vers la ville. La modernisation des outils de transformation contribue à augmenter les volumes transformés et est en son absence, un réel frein à une transformation compétitive. Selon la FAO¹², la transformation "artisanale" réduit la capacité pour les producteurs à répondre à la demande.

5. Résultats mitigés entre zones d'ombres et amélioration des pratiques agricoles

Le ministre de l'agriculture et du développement rural reste très préoccupé par les maigres résultats glanés jusqu'à présent pour la mise en œuvre de l'agriculture de deuxième génération. De fait, il veut donner un coup d'accélérateur à la mise en œuvre de cette agriculture¹³.

Il a reformulé les projets d'appui au développement des filières. Il a changé les hommes chargés d'impulser ces actions déterminantes. Il a redéfini toutes les missions des projets pour plus d'efficacité. Le constat est fait que, depuis 2011, on ne compte plus les rencontres de haut niveau sur le sujet. Dans ces foras, les experts nationaux et internationaux échangent, débattent, proposent des solutions à priori pertinentes mais jusqu'à présent, leur mise en œuvre démontre leur inefficacité. La mayonnaise tarde à prendre véritablement le passage d'une agriculture de

¹² FAO, *Le marché de l'amidon valorise le manioc*, Focus, octobre 2006, p.15.

¹³ www.agricinfos.com, Consulté le 20 avril 2021 à 20h.

subsistance à une agriculture intensive, moderne et créatrice d'emplois échappe sur les problèmes de financement, d'équipements, terres ou de personnes ressources¹⁴.

Paul Biya avait émis un souhait, dit-il le Ministre de l'agriculture à la charge de conduire la réflexion et les actions pour transformer le concept en réalité et faire bénéficier les populations camerounaises de la sécurité alimentaire dont elles rêvent. Les pénuries de riz, d'huile de palme restent récurrentes. On a investi dans les fermes semencières mais les semences améliorées n'ont pas révolutionné la production nationale. Le temps passe et on en est encore à réfléchir sur le cadre institutionnel pour l'encadrement adéquat des entrepreneurs ruraux, maillons essentiels de cette agriculture moderne.

Selon le Minader, le Cameroun est engagé dans un processus qui prend du temps. Le constat est simple : le système cultural qui a toujours fonctionné n'est plus efficace. Il s'agit de développer une nouvelle chaîne de valeur qui doit partir de la production à la commercialisation et à la consommation. Il y'a donc de nombreux préalables à surmonter : la maîtrise de la semence, l'intensification de la mécanisation agricole, la création de pools d'engins dans les coopératives agricoles et dans les bassins de production, la formation¹⁵. Ainsi, cela permet de revoir et de mieux préparer un nouveau terrain qui permettra d'avoir des résultats probants d'où la nécessité de réaliser de nouveaux enjeux de l'agriculture au Cameroun en général.

II. Les nouveaux défis de la mécanisation de l'agriculture au Cameroun

En 1997, Bordet dans sa typologie de facteurs déterminant pour le développement de la mécanisation définit des facteurs clés "macro" en plus des facteurs identifiés par Pingali et al¹⁶. Ces facteurs sont pour les agriculteurs : la sécurité de leurs investissements, des marchés organisés des produits agricoles et des prix de ventes attrayants ou au moins stables. Ils dépendent de la politique du Gouvernement en matière de fiscalité, de la politique des produits et les intrants agricoles et de politique monétaire. Bordet¹⁷ renforce ainsi les déterminants liés aux systèmes de production, aux conditions agro-climatologiques et à la rentabilité économique par une dimension gouvernance économique et politique du secteur de l'agriculture. Il réaffirme ainsi le lien entre le modèle et le niveau de mécanisation de l'agriculture dans un Etat ou une

¹⁴ www.agricinfos.com, Consulté le 20 avril 2021 à 13h.

¹⁵ <https://www.Agritech.canalblog.com/archives/2018/08/26.html> consulté le 20/09/21 à 13h.

¹⁶P. Pingali et al, *La mécanisation agricole et l'évolution des systèmes agraires en Afrique Subsaharienne*, Washington, Banque mondiale, 1988, p.204.

¹⁷ D. Bordet, *Mécanisation des travaux agricoles en Afrique Subsaharienne. Proposition d'intégration de la mécanisation agricole dans les stratégies de développement rural*, "Rapport d'études.CTA", Pays bas, 1997, p.440.

région donnée et les choix stratégiques en matière de développement économique, social et environnemental.

En ce qui concerne la motorisation de l'agriculture à l'échelle d'un pays, il convient d'aller au-delà des questions de choix et de coûts des équipements pour considérer l'environnement dans lequel sera utilisé cette motorisation et l'intérêt de son introduction. La prise en compte de l'environnement dans lequel doit être utilisée la mécanisation motorisée implique d'accorder une place centrale aux producteurs (individuels ou coopératives) qui en sont les utilisateurs finaux et les principaux bénéficiaires. Cela passe par une bonne perception de leurs attentes et de leurs motivations, une évaluation de leurs capacités pour définir leurs rôles et leurs responsabilités et l'identification des contraintes auxquelles ils sont soumis. Intégrer les acquisitions d'équipements agricoles dans une stratégie nationale cohérente de mécanisation agricole. Celle intégrant les questions liées au maintien de la fertilité des sols et à la vulgarisation de systèmes de production agricole durable doit être élaborée. De même, l'accès aux intrants et à des semences améliorées ainsi que la sécurisation foncière pour les agriculteurs devront être soutenus dans le cadre de cette stratégie. Le leadership de la mise en œuvre de cette stratégie devrait être assuré par les organisations de producteurs et le secteur privé œuvrant dans le domaine de la mécanisation agricole. L'offre locale d'équipements agricoles étant réduite, les programmes d'acquisition d'équipements agricoles pour le compte des producteurs pourraient être poursuivis sur un horizon défini à l'avance. Progressivement ces programmes devraient être remplacés par des initiatives coordonnées par les organisations de producteurs sur la base de critères précis et consensuels. Ces critères devront privilégier les performances des exploitations agricoles et les projets de développement de leurs exploitations portés par les agriculteurs. Les programmes publics d'acquisition d'équipements agricoles pour les agriculteurs gagneraient à faire l'objet d'appels d'offres ouvert privilégiant les fournisseurs d'équipements agricoles présents sur le territoire. Les offres d'équipements agricoles retenus devraient garantir la mise en place d'un circuit d'approvisionnement en pièces de rechanges sur la base de clauses conservatoires prescrites dans les cahiers de charges. Un environnement fiscal stable et cohérent avec la volonté de faciliter l'accès des producteurs aux équipements agricoles en protégeant et en soutenant l'artisanat local devrait être bâti¹⁸

Malgré le retard, le Cameroun présente dans l'avenir proche de multiples possibilités en matière de développement de la mécanisation agricole sous toutes ses formes ceci en prenant

¹⁸ S. Side, "Stratégie de mécanisation de l'agriculture familiale en Afrique", Mémoire en innovations et politiques pour une alimentation durable, Université de Montpellier, Cirad, 2013, p.29.

en compte les aspects qui faciliteront sa mise en œuvre. la mécanisation agricole est un intrant agricole essentiel qui a le pouvoir de transformer les économies des familles rurales en facilitant l'augmentation de la production de produits à plus forte valeur, tout en éliminant en même temps le dur labeur associé à la production agricole qui repose sur l'énergie musculaire. On prévoit que le secteur agricole deviendra économiquement viable grâce à l'expansion rapide de la demande de produits agricoles qu'elle induit. Cette nouvelle situation offrira des possibilités d'adoption et d'expansion de la mécanisation agricole. Quel que soit le nombre de problèmes qui se posent pour mécaniser l'agriculture, les possibilités et les perspectives restent nombreuses et encourageantes :

1. Mécanisation et relations hommes-femmes

La féminisation de l'agriculture offre une série de possibilités de renforcement de la mécanisation agricole au niveau des exploitations et des chaînes de valeur alimentaires viables à la fois sur le plan économique, environnemental et social. Les femmes maîtrisent généralement très bien la gestion des ressources naturelles. Compte tenu des circonstances actuelles en matière de changement climatique et de dégradation des ressources naturelles, il est important d'associer les connaissances des femmes à l'utilisation de machines appropriées conçues pour être utilisées par celles-ci afin de renforcer la viabilité environnementale de la production alimentaire. La réduction de la pénibilité du travail des femmes et l'accélération des opérations agricoles et ménagères ne sont que deux des avantages potentiels que peut offrir la mise en œuvre d'une mécanisation bien adaptée, notamment sur le plan culturel et social. Toutefois, de nombreuses contraintes limitent l'adoption des technologies par les femmes, notamment leur manque d'accès aux ressources et de contrôle de celles-ci ainsi que des normes, des valeurs et des principes culturels¹⁹. Les interventions réalisées en soutien à l'adoption de la mécanisation doivent aborder la problématique des normes et des valeurs locales, ce qui, à son tour, peut faciliter l'accès aux ressources. Des études indiquent en effet que si l'accès des femmes aux ressources productives était égal à celui des hommes, les rendements agricoles augmenteraient de 20 à 30 pour cent.²⁰ Ainsi, les femmes agricultrices de la Mvila sont très concernées par cette mécanisation et souhaitent employées les moyens nécessaires pour y accéder davantage. Il serait donc judicieux de réfléchir à la façon dont les femmes peuvent

¹⁹<https://www.researchgate.net/publication/282976045-Gender-Matters-in-Farm-Power>),

V.Eerdewijk, K.Danielsen, *Gender matters in farm power*, KIT, CIMMYT, CGIAR, 2015, consulté le 04 avril 2021

²⁰ <http://www.fao.org/docrep/013/i2050f/co18/>, *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture: Le rôle des femmes dans l'agriculture - combler le fossé entre les hommes et les femmes pour soutenir le développement*, Rome, consulté le 18/08/2021 à 18h.

accéder aux ressources investies dans la mécanisation ou les contrôler. Surtout que si nous prenons comme exemple la culture du manioc nous remarquons qu'au Cameroun en général la production et la transformation du manioc sont essentiellement l'œuvre des femmes bien que la gente masculine s'y intéresse de plus en plus.

A ce titre les femmes, acteurs clés du secteur en zones rurales, seraient en mesure de réduire la pauvreté en augmentant de façon durable le revenu monétaire de leurs différents ménages, grâce à l'amélioration des rendements à tous les stades de la production du manioc, de la culture à la commercialisation. Il convient de mettre l'accent sur les besoins des femmes en ce qui concerne les technologies et les paramètres de conception qui s'y rapportent dans l'objectif de fournir des technologies de mécanisation axées sur les femmes permettant des économies de main-d'œuvre à différentes étapes de la chaîne de valeur agroalimentaires, notamment la production²¹. De même, elles sont très intéressées par ces mécanismes et espèrent avoir le plus vite possible avoir de l'expérience en la matière pour mener à bien leur objectif qui est le développement véritable de l'agriculture dans leurs différentes localités, la prise en compte de ces éléments contribuerait à son évolution rapide d'autant plus que celles-ci sont dynamiques et prêtent à réaliser ce vœu.

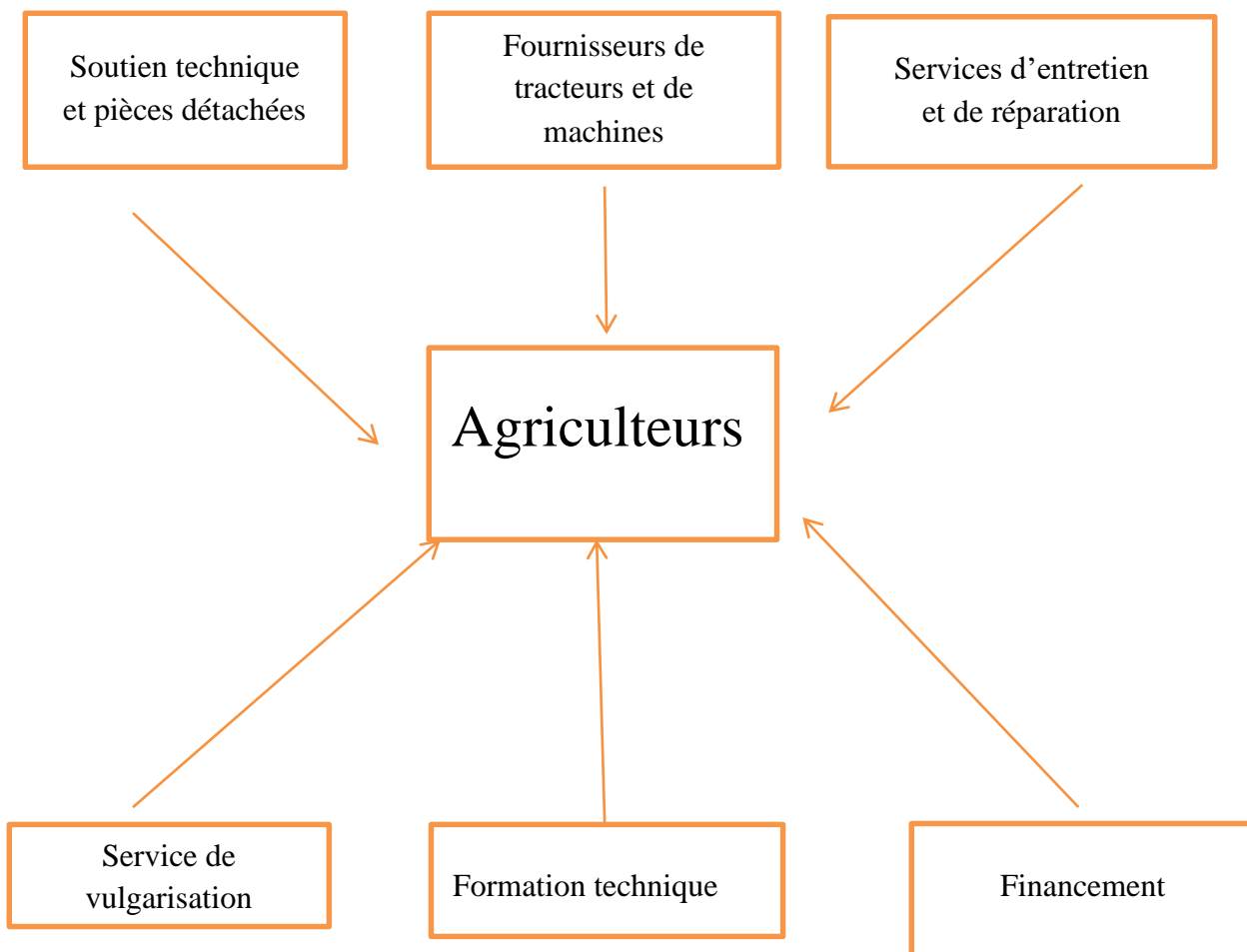
2. Renforcement des capacités des acteurs agricoles

Il est nécessaire de procéder à une analyse approfondie de la situation actuelle et des mesures requises pour garantir l'existence de structures de formation adéquates visant à promouvoir une mécanisation sans danger et respectueuse de l'environnement. Il convient d'élaborer des programmes de formation afin de couvrir les besoins des agriculteurs, des opérateurs, des mécaniciens. Ainsi que des autres parties prenantes pertinentes participant à la fourniture de services liés aux machines agricoles (figure 4). Les centres de formation devraient être associés à des établissements de formation complémentaire existants dans le but d'intégrer les différents blocs de connaissances requis en matière de mécanisation et de chaînes de valeur agroalimentaires et, en fin de compte, de former des gestionnaires d'entreprises hautement qualifiés. La fourniture de machines agricoles sûres et de bonne qualité constitue une exigence de base de la promotion de la mécanisation agricole. Les machines doivent être de qualités supérieures, fiables, et proposées à un prix raisonnable. Pour la fourniture des pièces détachées ainsi que des services d'entretien et de réparation, le soutien technique et les services après-

²¹ FAO. K. Houmy, L.J. Clarke, J.E. Ashburner & J. Kienzle, *Agricultural mechanization in sub-Saharan Africa: Guidelines for preparing a strategy. Gestion intégrée des cultures*, Rome, 2013, p.22.

vente sont essentiels. Ainsi, un code de bonnes pratiques défini par les institutions du secteur ainsi que d'autres parties prenantes et élaboré, par exemple, sous la tutelle de la FAO et de l'ONUDI, peut contribuer à garantir que les utilisateurs finaux bénéficient de services adéquats. Le développement de la mécanisation nécessite des compétences humaines spécifiques (ingénieurs, techniciens, mécaniciens, utilisateurs, etc.) et des services appropriés (approvisionnement en pièces, réparation, entretien, financement, formation et conseils) pour un fonctionnement harmonieux et durable²²

Figure 4: Parties prenantes des réseaux de soutien aux petits exploitants



Source :A. Adekunle, *Mécanisation agricole*, Nourrir l'Afrique, 2015, p.22.

²²La mécanisation un intrant ..., p.40.

3. Renforcement de l'intégration dans les chaînes de valeur agroalimentaires

La mécanisation de l'agriculture est une pierre angulaire de l'intégration des petites exploitations dans les systèmes alimentaires modernes. Elle s'applique certes au niveau de l'exploitation, mais a également un rôle important à jouer dans la création de valeur, par exemple à travers l'amélioration des activités liées à la post-récolte, à la transformation et au marketing. Elle permet en outre de gagner du temps entre la récolte et la consommation, ce qui en laisse davantage pour les opérations de commercialisation. Il est donc primordial d'élargir le débat sur la mécanisation pour couvrir l'ensemble de la chaîne agroalimentaire, des intrants à la production sur le lieu d'exploitation en passant par la manutention et la transformation post-récolte et la protection des consommateurs, c'est-à-dire la sécurité alimentaire. Cette démarche cadre avec l'Agenda 2063 et la Déclaration de Malabo, qui soulignent la nécessité de réduire les pertes post-récolte et d'accroître la valeur ajoutée créée au sein du secteur agricole. Les expériences à l'échelle mondiale montrent que la mécanisation agricole a été couronnée de succès lorsqu'il existe une demande effective pour les produits de l'agriculture (notamment la création de valeur sur le lieu d'exploitation et en dehors) et que la durabilité des systèmes de mécanisation doit tenir compte de toute la chaîne agroalimentaire²³. Les technologies de mécanisation agricole durable peuvent également contribuer de manière significative aux programmes de réduction des pertes post-récoltes. On ne devrait pas tenter de développer tous les produits de base par contre se concentrer sur une petite série de produits tels que : céréales (maïs, blé, riz, etc.), les tubercules (le manioc, patate, etc.) et les produits de rentes (cacao, palmier à huile, banane) peuvent être facilement mécanisés, entraînant une forte augmentation de la productivité totale des facteurs. C'est le niveau de productivité totale des facteurs à atteindre qui doit déterminer l'axe à privilégier pour la Mécanisation Agricole Durable (MAD), ainsi que le choix des cultures. La rentabilité est un facteur essentiel. Elle doit être atteinte avant de procéder à la mécanisation.

L'appui politique est essentiel à la mécanisation, en particulier en ce qui concerne les questions de "durabilité". Les politiques doivent soutenir le processus de la mécanisation agricole durable. L'évolution des pratiques de travail du sol, par exemple, peut nécessiter des investissements supplémentaires dans les machines et équipements agricoles. De même, pour satisfaire la demande de machines et d'équipements agricoles, des interventions peuvent s'avérer nécessaires en matière de licences industrielles et de politiques commerciales. La fabrication locale et régionale d'équipements peut requérir une évolution de la politique fiscale (subventions et lignes de crédit, par exemple) et il sera nécessaire de prendre des décisions quant à l'opportunité d'imposer ou non des droits sur les équipements importés. La formulation

²³ FAO and ONUDI, *Agricultural Mechanization in Africa... Time for action*, Vienne, ONUDI, 2008, p. 96.

des politiques nécessite une étroite coordination au sein du gouvernement, impliquant les Ministères de l'agriculture, du commerce et de l'industrie, des finances et de la planification, de l'environnement et de l'énergie.

4. Le financement des intrants et des services de mécanisation agricole

Il est crucial d'encourager le secteur financier, notamment les banques et les autres établissements de prêt, à accorder des lignes de crédit aux agriculteurs et aux autres acteurs désireux d'investir dans des tracteurs et des machines agricoles. La problématique du financement agricole se pose avec acuité. Par-delà les discours, la Banque agricole et celle de petites et moyennes entreprises, se font toujours attendre. Le crédit et le financement sont essentiels pour les investissements dans la mécanisation agricole. Dans certains pays comme en Egypte les banques agricoles d'État accordent des prêts subventionnés aux agriculteurs pour l'achat de machines et d'autres investissements en capital. Le meilleur moyen de financer les investissements dans la mécanisation agricole durable consiste à ce que les principales banques accordent des prêts dans le cadre de leurs services réguliers au secteur agricole. L'intégration du mécanisme de financement dans les systèmes des établissements financiers ordinaires au même titre que tout autre prêt permet la durabilité. En outre, il convient de mettre en place des mécanismes de financement innovants pour les investissements dans la mécanisation agricole durable (MAD). Plus particulièrement, les agriculteurs qui souhaitent développer leur entreprise doivent pouvoir accéder au crédit. Les éventuelles subventions doivent être fondées sur des objectifs et des exigences clairs, bien définis et faciles à comprendre²⁴. Le secteur public a un rôle central à jouer : Financer les services de biens publics, par exemple la formation, l'octroi de licences aux opérateurs de machines, la recherche et le développement ainsi que les infrastructures rurales (notamment les routes et les systèmes de distribution d'électricité). Créer un environnement favorable au secteur privé pour financer les investissements dans la mécanisation à travers l'adoption de lois adéquates pour les banques, les contrats et le crédit-bail. Accorder des subventions pour l'adoption de technologies particulières (par exemple les technologies de l'Agriculture de conservation AC) qui maintient de manière permanente une couverture végétale du sol et applique le semis direct sous couvert végétal. Elle protège les sols, conserve l'eau, utilise moins d'énergie et applique les intrants de manière plus précise et efficace qui sera essentielle au maintien du niveau de la production alimentaire. Le sol fragile n'est jamais directement exposé au rayonnement solaire, aux vents violents ou à des précipitations de forte intensité. Le semis direct de ce type n'a été rendu possible qu'avec le développement d'équipements spécialisés. Des développements ou technologies similaires sont prévues pour pouvoir faire face aux nouveaux problèmes environnementaux. Il est important

²⁴Kormawa, *La mécanisation agricole...*, p. 75.

de tirer des enseignements des programmes existants tels que les récentes initiatives de l'Alliance pour une révolution verte en Afrique (AGRA) sur le financement par crédit-bail ou les mécanismes de financement innovants mis en œuvre dans plusieurs pays, leur mise en œuvre doit être mise en avant et partagée dans toutes les régions du pays²⁵.

5. La mécanisation animale

En Afrique subsaharienne, la traction animale a été introduite dans les années 50, afin de développer les cultures industrielles administrées (coton et arachide), destinées à satisfaire les demandes des huileries et filatures des pays du Nord. Cette mécanisation des exploitations agricoles, possible grâce à la présence d'un cheptel bovin important, visait à augmenter la productivité du travail et à favoriser l'essor économique des exploitations²⁶.

Elle correspond à l'emploi de l'énergie animale dans les travaux agricoles à la place de la force humaine. Le type et la race d'animaux de trait, pouvant être utilisés, dépendent des conditions propres à la région. Ils peuvent être des bœufs, des buffles, des chevaux, des ânes des mulets et des chameaux. Ainsi l'emploi d'animaux localement adaptés est fortement conseillé compte tenu de leur capacité de s'habituer au climat et de leur résistance, dans certaines mesures, aux maladies et parasites locaux. Cette forme de mécanisation a connu une évolution non négligeable au cours du temps. Ainsi si les premiers outils étaient plus destinés aux travaux du sol, l'évolution technologique a permis de concevoir d'autres matériels tels que les semoirs à traction animale, les faucheuses... Ceci a permis par rapport à la mécanisation manuelle de gagner au niveau des temps de travaux et du confort, d'employer moins de main d'œuvre et d'avoir la possibilité de cultiver des superficies plus grandes. Le taux de travail effectué par la traction animale varie beaucoup et peut être de 5 à 20 fois plus élevé que l'outillage manuel, en particulier pour les labours. L'utilisation des animaux de trait procure des gains économiques bien au-delà de l'exploitation. La traction animale demande peu ou pas de devises, l'argent investi dans la traction animale circule à l'intérieur des zones rurales, contribuant ainsi à revitaliser les économies locales. Les bêtes de charge et les charrettes facilitent la commercialisation des produits, stimulent le commerce local. Les animaux peuvent également constituer un moyen de transport local important entre les exploitations et les routes, complétant ainsi les systèmes de transport motorisés par la route²⁷. Le développement de la traction animale est lié à la place, plus ou moins intégrée, de l'élevage dans les systèmes de

²⁵Kormawa, *La mécanisation agricole...*, p. 75.

²⁶M. Havard, "Évolution de la traction animale en Afrique de l'Ouest et en Afrique Centrale", *Grain de sel*, n° 48, 2009, p.15.

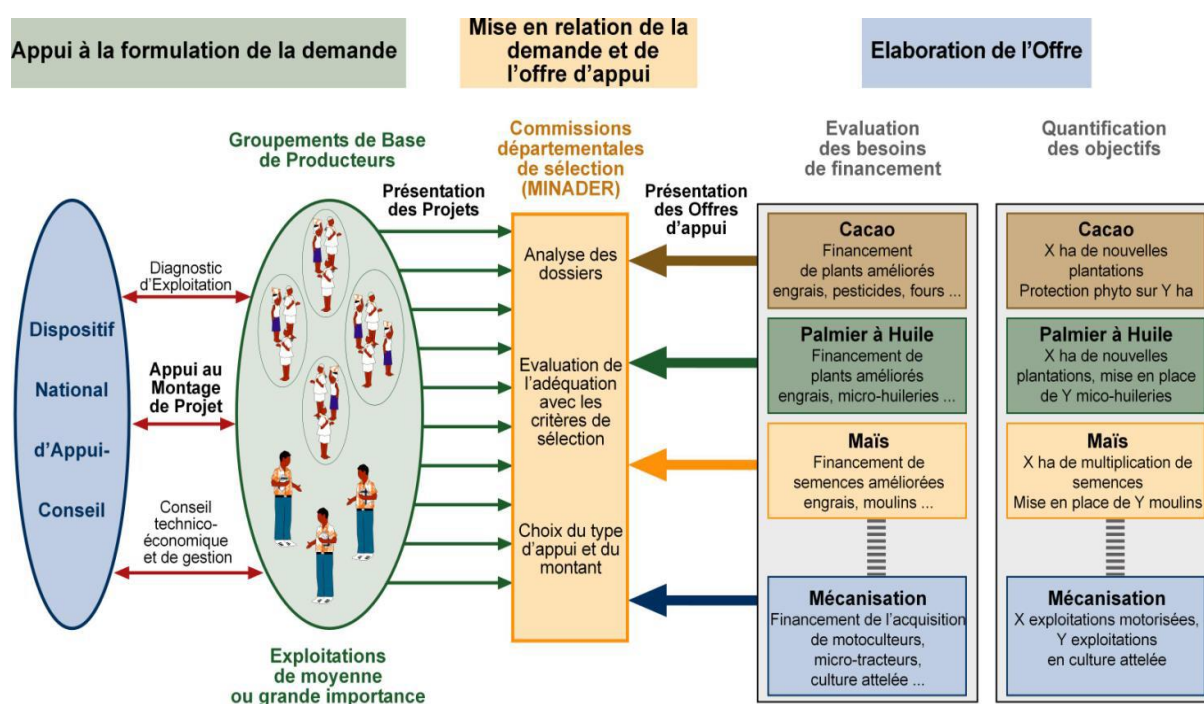
²⁷Houmy, "*Guide de formulation...*", p.2.

production²⁸. La gestion des animaux de trait demandent l'intégration des activités agricoles (stabulation, valorisation des sous-produits, fumier, soles fourragères, etc.). Elle demande aussi de s'intéresser à la nutrition et à la santé des animaux (services vétérinaires, etc).

6. S'appuyer sur les projets des acteurs

L'expérience prouve que l'efficacité et la durabilité des aides et des interventions sont largement dépendantes du degré de leur appropriation par les bénéficiaires. En conséquence les appuis qui pourront être apportés tant aux producteurs et aux opérateurs économiques qu'aux communautés, le seront, comme figuré dans le schéma suivant, en réponse à une demande de leur part, s'intégrant à un projet ou à un plan de développement. D'où l'importance accordée dans les différents programmes, aux plans développement villageois et communaux, aux projets de création ou de développement d'activités des producteurs et des opérateurs économiques, aux projets d'installation des jeunes agriculteurs et aux projets d'entrepreneuriat féminin.

Figure 5 : Description du mode d'intervention pour l'appui aux exploitations agricoles



Source : ADDAM, *Stratégie de développement...*, p. 52.

Dans cette perspective, il convient d'aider les bénéficiaires potentiels à se mettre en capacité de présenter des projets ou des plans de développement. C'est le sens de l'appui : à la

²⁸ D. Bordet, "Mécanisation des travaux agricoles en Afrique Sub Saharienne Propositions d'intégration de la mécanisation agricole dans les stratégies de développement rural", Rapport d'études CTA, Wageningen, Pays-Bas, 1997 p. 130.

structuration des acteurs dans le cadre de l'appui aux organisations professionnelles, au renforcement des capacités tant des producteurs et des opérateurs économiques d'une part que des communautés villageoises d'autre part, aux producteurs et à leurs organisations pour l'élaboration des projets de développement et aux communes et communautés pour leur plan de développement, à l'entrepreneuriat féminin.

L'amélioration de la situation des petits agriculteurs permettra l'accès aux chaînes d'approvisionnement en intrants et leur intégration aux chaînes de valeur en aval et leur apportera ainsi des revenus plus élevés, de nouvelles possibilités commerciales, et encore plus de valeur ajoutée. De plus, la mécanisation agricole au sens le plus large peut contribuer de manière significative au développement des chaînes de valeur et a le pouvoir de rendre les activités et fonctions de transformation et de commercialisation après récolte plus efficaces, plus efficaces, et plus respectueuses de l'environnement. D'autant plus que le document de la Fao résume les principales raisons qui ont conduit à remplacer, pour la production de cultures, la source d'énergie qu'est l'énergie musculaire (humaine) par les tracteurs parmi lesquelles : la possibilité d'étendre la superficie cultivée, la possibilité d'effectuer les opérations au bon moment afin de maximiser le potentiel de production, les caractéristiques multifonctionnelles de la mécanisation, les tracteurs pouvant être utilisés non seulement pour la production agricole, mais aussi pour le transport et l'alimentation stationnaire, ainsi que pour l'amélioration des infrastructures (canaux d'irrigation et de drainage et travaux routiers), la mécanisation peut compenser les pénuries de main-d'œuvre saisonnière (ou, en effet, libérer la main-d'œuvre pour du travail plus productif, la mécanisation réduit la pénibilité associée à l'utilisation de la force musculaire humaine pour des tâches ardues comme le binage à la main pour le premier labour²⁹.

La mécanisation agricole doit également être perçue comme la combinaison optimale de l'énergie humaine, animale et motorisée dans le cadre des activités agricoles en fonction de l'environnement politique, économique et social. Il s'agit donc de valoriser le potentiel de chaque niveau de mécanisation dans le cadre des actions de développement de la mécanisation agricole en fonction de tous les types d'exploitations agricoles familiales et non privilégier la motorisation agricole. Le processus de passage de l'agriculture manuel à l'agriculture motorisée pour un agriculteur familial évoluant dans un environnement favorable s'étale généralement sur 10 ans pour les plus performants voir 20 ans pour l'ensemble des agriculteurs d'une filière ou

²⁹ FAO, *A regional strategy for sustainable agricultural mechanization: sustainable mechanization across agri-food chains in Asia and the Pacific region (Une stratégie régionale pour une mécanisation agricole durable: la mécanisation durable dans les chaînes agroalimentaires de la région Asie-Pacifique)*, Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique, Publication RAP 2014, p.24.

d'une région donnée. Les actions visant le développement de la mécanisation agricole doivent tenir compte de l'échelle de temps nécessaire à l'obtention de résultats optimaux, visibles et durables. Le développement durable de la mécanisation des agricultures familiales exige donc du temps et des investissements humains, matériels et financiers importants et stables sur le long terme³⁰.

Ce développement durable nécessite une évolution de l'environnement institutionnel et politique vers un rôle plus actif du secteur privé et des organisations de producteurs. Les mesures d'accompagnement du processus de mécanisation agricole devront également être mises en place en étroite collaboration avec les organisations de producteurs, les structures de recherche et de formation et les structures d'appui-conseil pour correspondre le plus possible aux besoins des agriculteurs familiaux. Ce nouvel environnement, sur la base d'une demande construite, permettra aux agriculteurs d'interagir efficacement avec les fournisseurs de services de mécanisation agricole en fonction de leurs besoins et des projets de développement clairs et précis de leurs exploitations agricoles. Le Gouvernement en tant que garant de l'intérêt commun doit créer les conditions fiscales, législatives et politiques pour la construction d'un environnement institutionnel et politique stable et cohérent. Tout cela sans intervenir directement ou sinon au minimum indispensable sur le marché des équipements agricoles.

Au terme de ce Chapitre, il était question d'analyser les retombées de l'agriculture de seconde génération dans le département de la Mvila en présentant son contexte d'expérimentation et enfin donner les nouvelles perspectives pour l'élaboration d'une mécanisation agricole durable. De fait, concernant le niveau d'expérimentation dans cette localité il en ressort que, bien que les producteurs s'y intéressent, le niveau de mécanisation est très bas et les rendements ne comblent pas suffisamment la demande. Ainsi, les agriculteurs ne disposent pas de moyens nécessaires pour s'offrir les matériels nécessaires pour une mise en œuvre considérable de ce mécanisme, ils n'ont pas encore encre dans leur esprit le développement considérable du machinisme agricole ce qui engendre un réel retard et une pratique artisanale non seulement de la production mais aussi de la transformation. Il existe un certain nombre de facteurs qui favorise ce retard parmi lesquels le manque de professionnalisation de la part des acteurs, le manque de moyens nécessaires pour permettre de s'offrir les équipements modernes ainsi que la forêt qui constitue un réel obstacle pour l'élargissement des surfaces cultivables. Dans le souci de voir une révolution agricole moderne,

³⁰ C. Pessis, *La machine au secours de l'Empire colonial ? : la mécanisation de l'agriculture et ses détracteurs en Afrique tropicale française*, La Découverte, coll. Cahiers Libres, 2013, p. 19.

une réflexion sur des perspectives nouvelles devrait être déployée pour améliorer les rendements de toute la chaîne de valeur cela concerne le développement de la traction animale, s'appuyer sur les projets des acteurs, le renforcement des capacités.

CONCLUSION GENERALE

Le Cameroun, pays à vocation agricole, dispose de nombreux atouts dont l'utilisation judicieuse est porteuse d'une solide croissance pour le secteur rural et le pays en général. Il s'agit notamment d'une grande diversité agro-écologique : Le pays comporte une variété de paysages, de zones géomorphologiques et climatiques regroupées en cinq entités régionales ou zones agro-écologiques distinctes. Cette diversité se traduit par des activités anthropiques et productives variées permettant l'offre d'une gamme extrêmement variée de produits agricoles, pastoraux, halieutiques, forestiers et éco-touristiques. C'est ce qui justifie la réflexion qui porte sur le thème intitulé "La mécanisation et les transformations agricoles dans le Département de la Mvila" qui a fait l'objet d'une problématique qui se situe autour de l'impact de la mise en place de l'agriculture de seconde génération dans le développement socio-économique de la Mvila.

En effet, plusieurs politiques agricoles ont été mises en place pour faire de l'agriculture le secteur clé de l'économie, suivant cette logique un certain nombre de facteurs ont été pris en compte pour son élaboration. De fait, afin de valoriser le dur labeur du paysan, des dispositions ont été prises par le gouvernement camerounais via l'organisation des comices agropastoraux rendez-vous national auquel afflue les dix régions du Cameroun tout ce que le monde rural peut compter d'éleveurs et de paysans. C'est ainsi que, dans la région du Sud, plus précisément dans le Département de la Mvila une volonté politique clairement affirmée par le Chef de l'Etat qui lors de la Célébration du comice agropastoral de Janvier 2011 à Ebolowa, affirmait "qu'afin de booster le développement de l'agriculture camerounaise, il faut opérer une véritable révolution agricole. Il s'agira de passer à une agriculture de "seconde génération". Elle qui lie productivité, compétitivité et de valeur ajoutée, elle qui vise à augmenter des rendements en préservant l'environnement d'où l'objet de notre étude qui d'ailleurs s'établit sur une courte durée et nous permet de suivre l'évolution de ses réformes au cours de ces neuf dernières années. Il est essentiel de comprendre que l'agriculture de seconde génération est adossée sur les hommes au niveau de la production, la transformation, la commercialisation et la consommation. A cet effet, les réformes ont été établies à travers la professionnalisation de l'agriculture qui nécessite la formation des différents acteurs dans tous les domaines de la chaîne pour la production de richesse et de l'emploi. Le constat que l'on peut faire actuellement est que l'État du Cameroun

a exprimé clairement sa volonté de soutenir les filières de base par la mise en place d'un certain nombre d'initiatives supposées booster sa production à travers des innovations, il se pose le problème de ceux-là qui s'y apparentent tant au sein des écoles de formation qu'au sein des groupes d'initiatives communes avec le soutien des structures d'accompagnements tels que ACEFA et le programme PACA, ceux qui appliquent la mécanisation agricole et les transformations agricoles dans cette localité tout ceci avec pour but le développement de la Mvila en particulier et du Cameroun en général. Ainsi, nous notons qu'au CRA d'Ebolowa, la réforme s'est opérée autour de la formation grâce à l'acquisition des tracteurs et différents équipements liés au modernisme de l'agriculture et de la création d'une unité de transformation de cacao en ses produits dérivés, Le CRA entre dans la logique du commerce équitable pour réduire, éliminer les intermédiaires, former les gens dans la pré-transformation et la transformation, et en ce qui concerne les GICS, une minorité en principe ceux-là qui s'investissent dans d'autres activités ce qui les permettent de financer l'agriculture touche du doigt la mécanisation agricole par contre d'autres regroupements sont très articulés dans la transformation agricole bien qu'elle soit artisanale ce qui permet de lutter contre la pauvreté à travers le gain des revenus et qui contribue au développement économique .

Cependant, notre étude nous démontre que le taux de mécanisation observés est très bas, les approches mises en place ne prennent pas en compte de manière holistique l'ensemble des fonctions des filières visées dans une logique de "chaîne de valeur" de manière à apporter des solutions et un accompagnement pratique aux acteurs de production dans le cadre de l'exercice des différents métiers, de l'organisation et de la professionnalisation des filières. La chaîne mécanisation-transformation-commercialisation-consommation demeure dans ce cadre la moins maîtrisée et la plupart des projets et programmes d'intervention n'ont pas réussi à développer une expertise dans ce domaine pour fournir l'accompagnement souhaité par les acteurs.

Ainsi le secteur agricole constitue un pilier fondamental du développement rural. Il est reconnu que l'augmentation de la production agricole est un précurseur essentiel permettant le passage d'une agriculture de subsistance à celle commerciale, synonyme d'amélioration des revenus des agriculteurs et de leur niveau de vie. Par ailleurs, le développement agricole est un secteur clé pour une entrée réussie de certains pays en voie de développement. Cette nouvelle dimension nous oblige à des engagements déterminants dans le domaine de la compétitivité et du développement des marchés, tant externes qu'internes. L'amélioration de la production agricole ne peut être garantie que par l'adoption des facteurs de production dont il faut citer la

mécanisation. En effet il est très difficile d'imaginer actuellement un secteur agricole développé sans équipements. Malgré que le rendement des cultures dépende de multiples facteurs, la mécanisation agricole constitue l'élément le plus important dans la transformation de l'agriculture. Il reste toutefois beaucoup à faire pour transformer la mécanisation sur le lieu d'exploitation et en dehors et libérer les agriculteurs du dur labeur ergonomiquement invalidant liée à une agriculture dominée par les outils à main. Le rôle de la mécanisation agricole va plus loin : accroître la productivité par la suppression des goulots d'étranglement qui limitent la production agricole et la croissance des revenus ruraux ainsi que redorer le blason de l'agro-industrie aux yeux des jeunes et des citoyens qualifiés. A plus grande échelle, la mécanisation devrait être considérée comme une composante nécessaire d'un processus de développement transformationnel favorisant la commercialisation et la modernisation des petites, Moyennes et grandes exploitations agricoles afin d'accélérer le développement agricole et d'amorcer une croissance économique soutenue visant à réduire la pauvreté dans les zones rurales. Le développement agricole doit d'abord être l'affaire des paysans pour qu'ils maîtrisent leur développement. L'initiative privée sous forme de GICS, Associations, Unions de GICS Permet de valoriser cette agriculture. Il reste donc encore beaucoup de chemin à parcourir et des ajustements à faire sur le plan organisationnel, afin que l'agriculture de seconde génération soit une réalité palpable au Cameroun. En attendant, les agriculteurs continuent d'utiliser des matériaux archaïques. Ce qui a pour conséquence, la faible production encore enregistrée aujourd'hui. Il est donc essentiel d'élargir le débat sur la mécanisation pour couvrir l'ensemble de la chaîne agroalimentaire, de l'approvisionnement en intrants à la production sur le lieu d'exploitation en passant par la manutention et la transformation post-récolte, y compris les questions touchant à la protection des consommateurs, c'est-à-dire la sécurité alimentaire.

ANNEXES

Annexe 1. Liberté d'association loi n° 90/053 du 19 décembre 1990

LIBERTE D'ASSOCIATION
LOI N° 90/053 DU 19 DECEMBRE 1990

TITRE I
DISPOSITIONS GENERALES

Article 1^{er} La liberté d'association proclamée par le préambule de la Constitution est régie par les dispositions de la présente loi.

(2) Elle est la faculté de créer une association, d'y adhérer ou de ne pas y adhérer.

(3) Elle est reconnue à toute personne physique ou morale sur l'ensemble du territoire national.

Art.2.- L'association est la convention par laquelle des personnes mettent en commun leurs connaissances ou leurs activités dans un but autre que de partager des bénéfices.

Art..3- Tout membre d'une association peut s'en retirer à tout moment après paiement des cotisations échues de l'année en cours.

Art.4- Les associations fondées sur une cause ou en vue d'un objet contraires à la Constitution, aux lois et aux bonnes mœurs, ainsi que celles qui auraient pour but de porter atteinte notamment à la sécurité, à l'intégrité territoriale, à l'unité nationale, à l'intégration nationale et à la forme républicaine de l'Etat sont nulles et de nul effet.

Art..5- (1) Les associations obéissent à deux régimes :

- .- le régime de la déclaration ;
- 0.- le régime de l'autorisation.

(2) Relèvent du régime de l'autorisation, les associations étrangères et les associations religieuses.

(3) toutes les autres formes d'associations sont soumises au régime de la déclaration. Toutefois, les régimes prévus à l'alinéa premier ci-dessus ne s'applique pas aux associations de fait d'intérêt économique ou socio culturel.

(4) les parties politiques et les syndicats sont régis par des textes particuliers.

TITRE II
DU REGIME DES ASSOCIATIONS DECLAREES

CHAPITRE I
DE LA CREATION

Art. 6 : sous réserve des cas de nullité prévus à l'article 4 ci-dessus, les

associations se créent librement. Toutefois, elles n'acquièrent de personnalités juridiques que si elles ont fait l'objet d'une déclaration accompagnée de deux exemplaires de leur statut.

Art. 7 : (1)- La déclaration prévue à l'article précédent est faite par les fondateurs de l'association à la préfecture du département où celle-ci a son siège. Un récépissé leur est délivré dès que le dossier est complet si l'association n'est pas frappée de nullité.

(2)- La déclaration indique le titre, l'objet, le siège de l'association ainsi que les noms, professions et domiciles de ceux qui, à un titre quelconque, sont chargés de son administration ou de sa direction.

Toute modification ou changement dans ces éléments doit être porté dans les deux mois à la connaissance du préfet.

(3)- Le silence du préfet gardé pendant deux mois après le dépôt du dossier de déclaration vaut acceptation et emporte acquisition de la personnalité juridique.

Art. 8.- Toute personne a le droit de prendre connaissance sur place à la préfecture, des déclarations et statuts ainsi que des changements intervenus dans l'administration d'une association. Elle peut s'en faire délivrer, à ses frais, copies et extraits.

CHAPITRE II DU FONCTIONNEMENT

Art.9- Les associations s'administrent librement dans le respect de leurs statuts et de la législation en vigueur.

Art.10- (1) Toute association déclarée dans les conditions prévues par la présente loi peut librement :

-ester en justice ;

-gérer et disposer des sommes provenant des cotisations ;

-acquérir à titre onéreux et posséder :

a) le local destiné à son administration et aux réunions de ses membres ;

b) les immeubles nécessaires à l'accomplissement du but qu'elle poursuit.

2) Les valeurs mobilières de toute association doivent être placées en titres nominatifs.

Art. 11.- Hormis les associations reconnues d'utilité publique, aucune association déclarée ne peut recevoir ni subventions des personnes publiques, ni dons et legs des personnes privées.

CHAPITRE III DE LA DISSOLUTION

Art. 12.- Les associations peuvent être dissoutes :

-par la volonté de leurs membres conformément aux statuts,

-par décision judiciaire à la diligence du ministère Public ou à la requête de tout intéressé en cas de nullité prévue à l'article 4 ci-dessus. Le jugement ordonnant la fermeture des locaux et/ou l'interdiction de toute réunion des membres de

l'association est exécutoire nonobstant toute voie de recours.

Art.13.-(1)- Le ministre chargé de l'Administration territoriale peut, sur proposition motivée du préfet, suspendre par arrêté, pour un délai maximum de trois (3) mois, l'activité de toute association pour troubles à l'ordre public.

(2)- Le ministre chargé de l'Administration territoriale peut également, par arrêté, dissoudre toute association qui s'écarte de son objet et dont les activités porte gravement atteinte à l'ordre public et à la sécurité de l'Etat.

(3)-Par dérogation à l'article 12 de l'ordonnance n°72/6 du 26 août 1972 fixant l'organisation de la Cour suprême, les actes prévus aux alinéas 1 et 2 ci-dessus sont susceptible de recours, sur simple requête, devant le président de la juridiction administrative.

Ce recours doit intervenir dans un délai de (10) jours à compter de la date de notification à personne ou à domicile.

Le présent statue par ordonnance dans un délai de dix (10) jours.

(4)-L'exercice des voies de recours n'a pas d'effet suspensif.

Art. 14 -La dissolution d'une association ne fait pas obstacle aux poursuites judiciaires qui peuvent éventuellement être engagées contre les responsables de cette association.

TITRE III **DU REGIME DES ASSOCIATIONS AUTORISEES**

CHAPITRE IV **DES ASSIATIONS ETRANGERES**

Art. 15.-Sont réputés associations étrangères, quelle que soit la forme sous laquelle ils peuvent se présenter, les groupements possédant les caractéristiques d'une association, qui ont leur siège à l'étranger ou qui, ayant leur siège au Cameroun, sont dirigés en fait par des étrangers ou dont plus de la moitié des membres sont des étrangers.

(2) Les valeurs mobilières de toute association doivent être placées en titres nominatifs.

Art.16- (1) Les associations étrangères ne peuvent exercer aucune activité sur le territoire sans autorisation préalable du ministre chargé de l'Administration territoriale après avis conforme du ministre chargé des Relations extérieures.

(2) La demande d'autorisation d'exercer qui est introduite au ministère chargé des Relations extérieures par les fondateurs ou les mandataires d'une association étrangère doit spécifier les activités à mener, les lieux d'implication au Cameroun, les noms, profession et domicile de ceux qui, à un titre quelconque, sont chargés de la direction de ces activités.

(3) Les associations étrangères ne peuvent avoir des établissements au

Annexe 2 : Loi n°99/011 du 20 juillet 1999 modifiant et complétant certaines dispositions de la loi n° 90/053 du 19 décembre 1990 relative à la liberté d'association

**LOI N°99/O11 du 20 JUILLET 1999
MODIFIANT ET COMPLETANT CERTAINES DISPOSITIONS DE LA LOI N° 90/05
DU 19 DECEMBRE 1990 RELATIVE A LA LIBERTE D'ASSOCIATION**

**L'Assemblée nationale a délibéré et adopté,
Le Président de la République promulgue la loi dont la teneur suit :**

« Article 1^{er} : - Les dispositions de l'article 5 (4) de la loi n°90/053 du 19 décembre 1990 relative à la liberté d'association sont modifiées et complétées ainsi qu'il suit :

Article 5 (4) (nouveau)- « Les partis politiques, les syndicats, les associations sportives et les organisations non gouvernementales sont régies par des textes particuliers ».

Article 2- La présente loi sera enregistrée, publiée suivant la procédure d'urgence, puis insérée au Journal Officiel en français et en anglais./-

Yaoundé, le 20 juillet 1999

**Le Président de la République
(é) Paul BIYA**

(Source : www.minsep.cm)

Annexe 3. Discours du Président de la République à l'ouverture du Comice Agro-pastoral d'Ebolowa le 17 Janvier 2011

Discours du Président de la République à l'ouverture du Comice Agro-pastoral d'Ebolowa le 17 Janvier 2011

Excellences,

Monsieur le Gouverneur de la région du Sud,

Monsieur le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté urbaine d'Ebolowa,

Autorités traditionnelles et religieuses,

Populations de la région du Sud,

Distingués invités,

Mesdames, Messieurs,

C'est un très grand plaisir pour moi de me retrouver avec vous à EBOLOWA à l'occasion de l'ouverture de ce Comice Agro-pastoral National pour célébrer cet important rendez-vous du monde rural.

Monsieur le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté urbaine d'Ebolowa,

Je vous remercie de vos souhaits de bienvenue et de vos propos aimables à mon endroit et à celui de mon épouse.

J'apprécie sincèrement le prestigieux titre que les populations de la région du Sud viennent de me décerner. Et de tout cœur, j'accepte d'être élevé à la dignité de « NNOM NGII », c'est-à-dire le Maître suprême de la science et de la sagesse millénaires de cette région, j'espère être à la hauteur de cette dignité.

Je ne trahis aucun secret en vous révélant que mon Epouse est aussi honorée de porter, désormais, le doux nom de « NYIA MEYONG », c'est-à-dire « la mère des peuples ».

De même, nous avons accueilli avec grande satisfaction les cadeaux, les manifestations de joie que nous avons observées depuis que nous sommes dans la capitale de cette région du Sud.

Populations de la région du Sud, Soyez remerciées pour tant de sollicitude et tant de générosité affectueuse.

Je voudrais également remercier tous ceux qui ont contribué d'une façon ou d'une autre à l'organisation de ce Comice. En premier lieu, bien sûr, la Commission Nationale d'Organisation pour le sérieux de son travail, mais aussi et surtout les agriculteurs, éleveurs, pêcheurs, artisans ruraux, venus parfois de très loin, pour la qualité de leurs produits exposés. Mes remerciements vont évidemment aux élites et aux populations de la région du Sud, si engagées et si nombreuses aujourd'hui, que je salue très chaleureusement.

Diverses raisons, liées notamment aux conditions météorologiques et aux procédures, n'ont pas permis de mener à terme les différents chantiers prévus dans le cadre de ce Comice. Je pense en particulier aux routes de contournement et à l'hôtel du Comice. Je tiens à le dire : tous ces chantiers vont se poursuivre jusqu'à leur terme cette année. Mon Cabinet y veillera particulièrement aux côtés du vice-Premier Ministre chargé de l'Agriculture.

Populations du Sud en particulier, et du Cameroun en général. Pendant près de vingt ans, vous avez voulu ce Comice. Voici donc le Comice, porteur d'espoirs pour un monde rural résolument engagé dans le processus de développement. En effet, le Cameroun compte avant tout sur le secteur primaire, notamment l'agriculture, l'élevage, la pêche et l'artisanat, pour devenir, à l'horizon 2035, un pays émergent.

Mesdames, Messieurs,

Vous vous souvenez, j'en suis sûr : depuis une vingtaine d'années, je ne cesse de répéter que l'agriculture, au sens le plus large –c'est-à-dire complétée par l'élevage et la pêche– est la véritable richesse de notre pays et que les recettes minières et du pétrole, aussi utiles qu'elles soient, ne peuvent être la seule base de notre développement. Est-il vraiment nécessaire de rappeler ce que sont nos potentialités dans le domaine agro-pastoral ? Vastes espaces terrestres ou maritimes exploitables, climats généralement favorables, fertilité des sols, variétés végétales nombreuses, main d'œuvre industrielle et laborieuse, et j'en passe.

L'occasion me paraît donc propice de rappeler solennellement la vocation de notre agriculture entendue au sens large :

- En premier lieu, elle doit nourrir notre population ou, en d'autres termes, assurer notre autosuffisance alimentaire. Est-ce le cas ? En principe oui, mais dans la pratique les choses sont un peu différentes. Quelques-unes de nos régions sont encore tributaires de l'aide alimentaire. Certaines productions connaissent des pénuries. Résultats : la spéculation intervient et les prix augmentent, rendant ces denrées inaccessibles pour les plus démunis.

- Deuxièmement, dans un pays comme le nôtre où 60 % de la population vit de l'agriculture, celle-ci devrait être le premier pourvoyeur d'emplois. Or, nous savons que beaucoup de ruraux – les jeunes notamment trouvent difficilement à s'employer et, attirés par les « lumières de la ville », nourrissent l'exode rural.

- D'autre part, la capacité de production de notre agriculture reste fortement sous-exploitée, ce qui ne lui permet pas d'avoir dans notre économie la place qui lui revient et, par voie de conséquence, de contribuer au relèvement du niveau de vie des populations concernées. Il y a là une des raisons de la stagnation de notre indice de développement humain et de notre retard sur la voie des Objectifs du Millénaire.

- Enfin, l'insuffisance de certaines productions, comme le riz, le maïs, le sucre, le poisson nous oblige à en importer d'importantes quantités, ce qui déséquilibre gravement notre commerce extérieur. Or nous pourrions sans difficultés produire davantage de ces denrées ou leur substituer des produits locaux, comme le plantain, le manioc ou d'autres tubercules.

Faisons maintenant, si vous le voulez bien, le tour de nos productions végétales et animales afin de savoir où nous en sommes.

D'abord les productions végétales :

- Pour ce qui est des cultures vivrières, à forts enjeux de sécurité alimentaire, on a pu noter une légère croissance de production depuis quelques années. Cela est valable pour le riz, le maïs, le mil et le sorgho ainsi que le plantain,

je viens d'évoquer, vont nécessiter sans aucun doute l'apport complémentaire de la coopération internationale. C'est pourquoi je voudrais tout particulièrement saluer la présence à ce Comice des représentants des organisations internationales et des pays amis du Cameroun, et les remercier pour l'appui qu'ils nous apportent dans ce domaine.

Nos partenaires internationaux peuvent être assurés qu'ils trouveront toujours chez nous, non seulement des facteurs naturels propices, mais aussi des populations laborieuses et un environnement favorable, reposant sur des institutions stables et une volonté forte de développer notre agriculture.

Avant de conclure, je tiens à rendre un hommage mérité à nos paysans, en particulier aux femmes rurales qui ne ménagent aucun effort, à tous les maillons de la chaîne de production agro-pastorale, et grâce auxquelles nous pouvons manger à notre faim. L'agriculture, je le répète, est notre authentique richesse.

J'aimerais, pour terminer, m'adresser à nouveau à tous ceux qui sont venus, de près ou de loin, à EBOLOWA pour exposer le fruit de leur labeur.

Je voudrais les remercier une nouvelle fois, les féliciter et rappeler devant eux que tous les Camerounais –je dis bien tous– sont enfants ou petits-enfants d'agriculteurs, d'éleveurs, de pêcheurs ou d'artisans ruraux et qu'ils doivent en être fiers. C'est la raison pour laquelle nous sommes solidaires d'eux et qu'ils peuvent compter sur nous.

Alors tous ensemble, prenons l'engagement solennel, ici et maintenant, d'œuvrer résolument pour que la nouvelle politique agricole dont je viens d'esquisser les lignes commence, dès les six prochains mois, à devenir réalité. De la sorte, le Cameroun, que la nature a si généreusement doté, consolidera sa vocation et sa place de grenier de l'Afrique Centrale.

Vive le Comice Agro-pastoral National d'EBOLOWA !

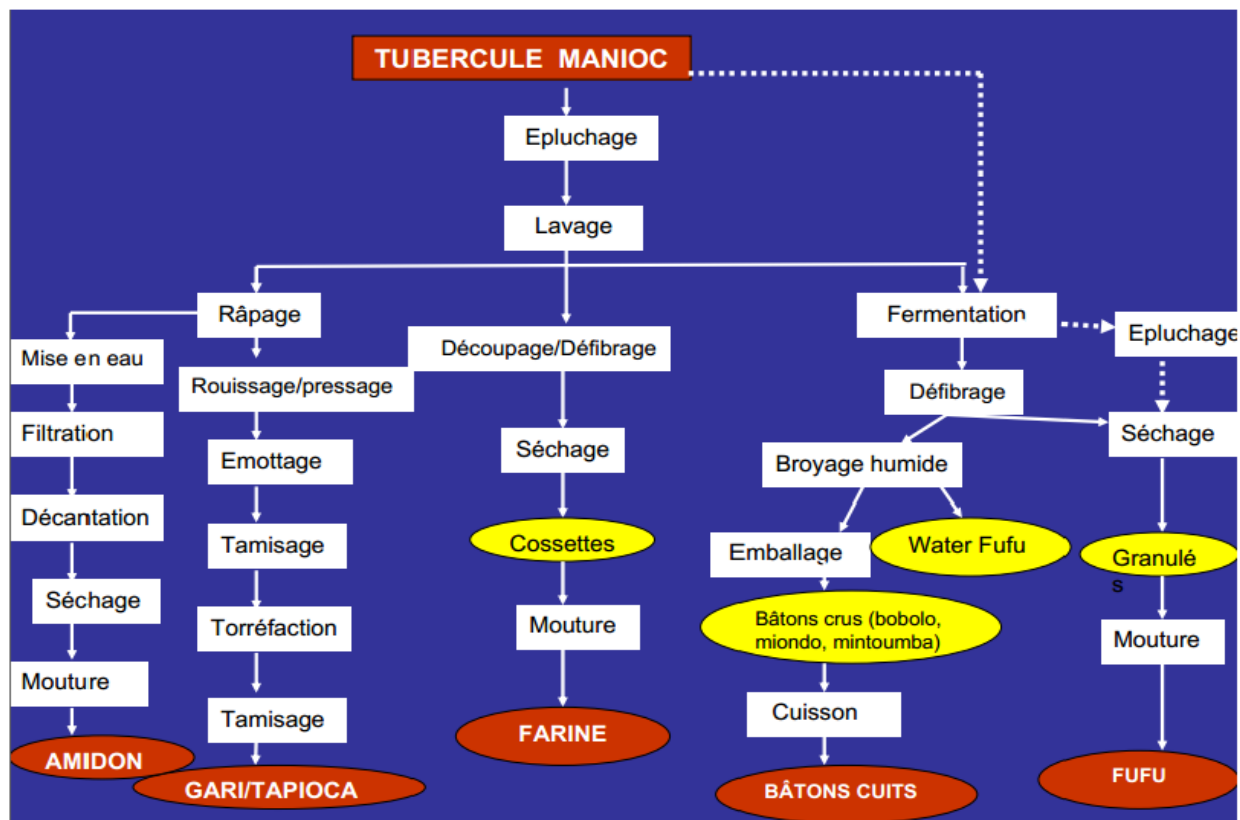
Vive la région du Sud !

Vive le Cameroun !

Je vous remercie.

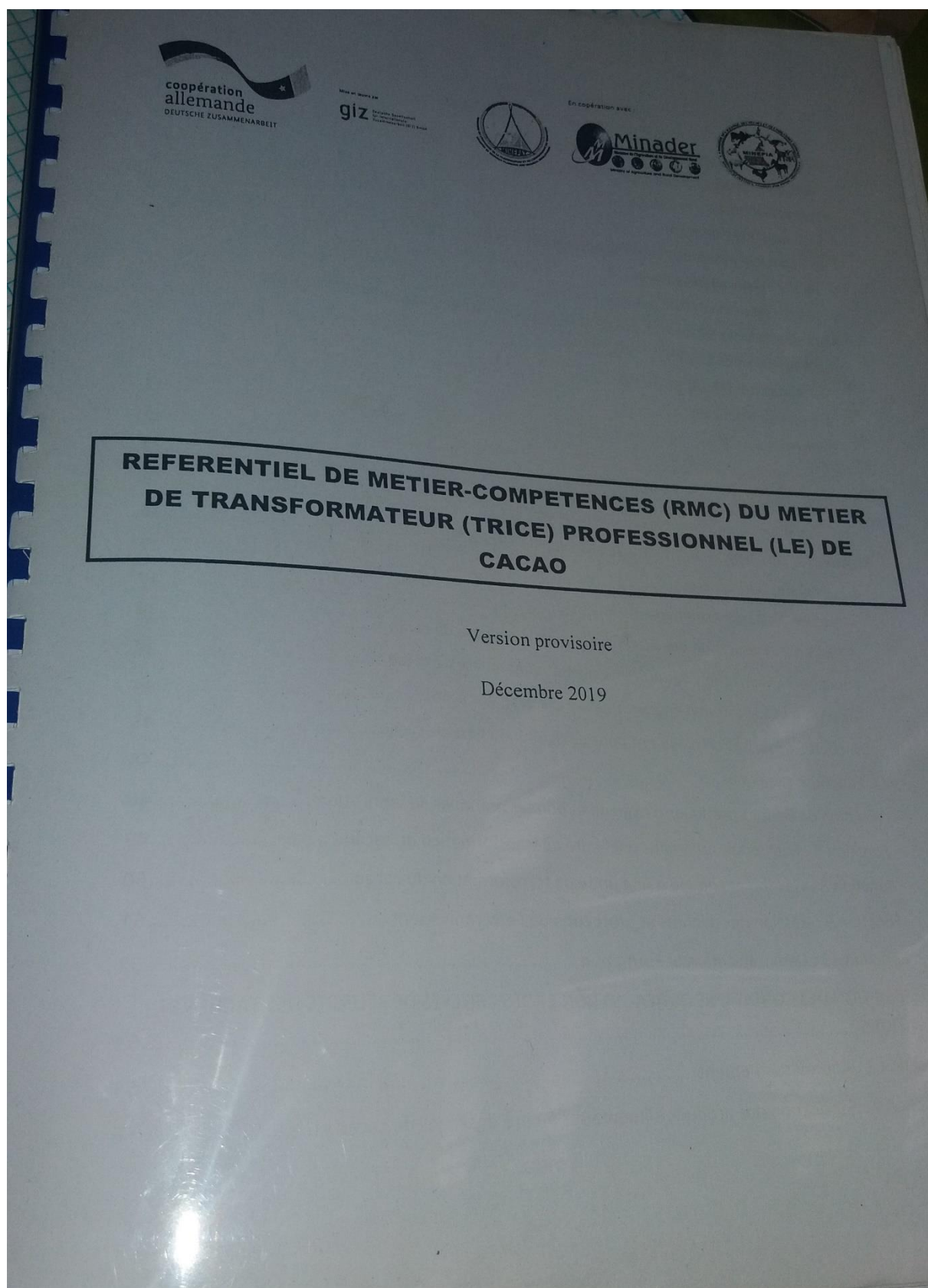
Source : www.prc.com Discours de S.E. Paul Biya lors de la célébration du comice agropastorale d'Ebolowa. html

Annexe 4. Principales opérations de transformation du manioc



Source : Fiche du GIC Femmes Rurales de la Mvila

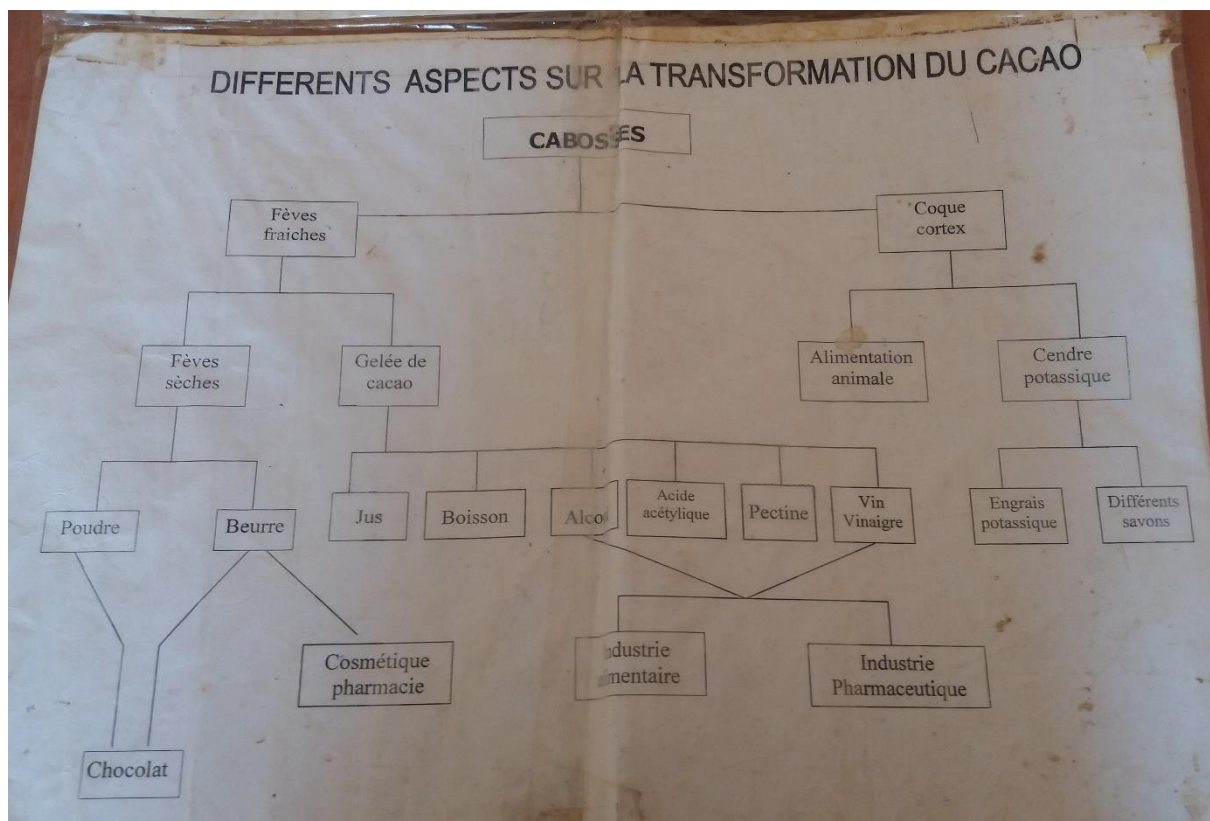
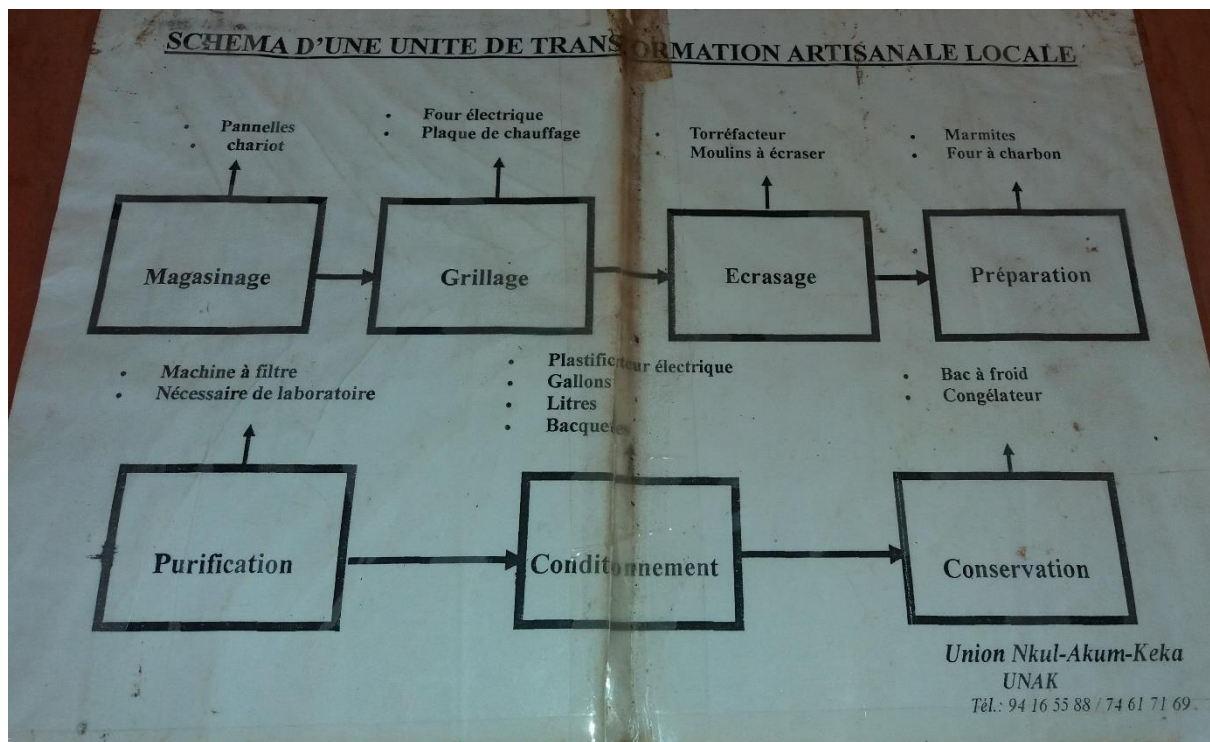
Annexe 5. Fiche référentiel transformateurs de cacao



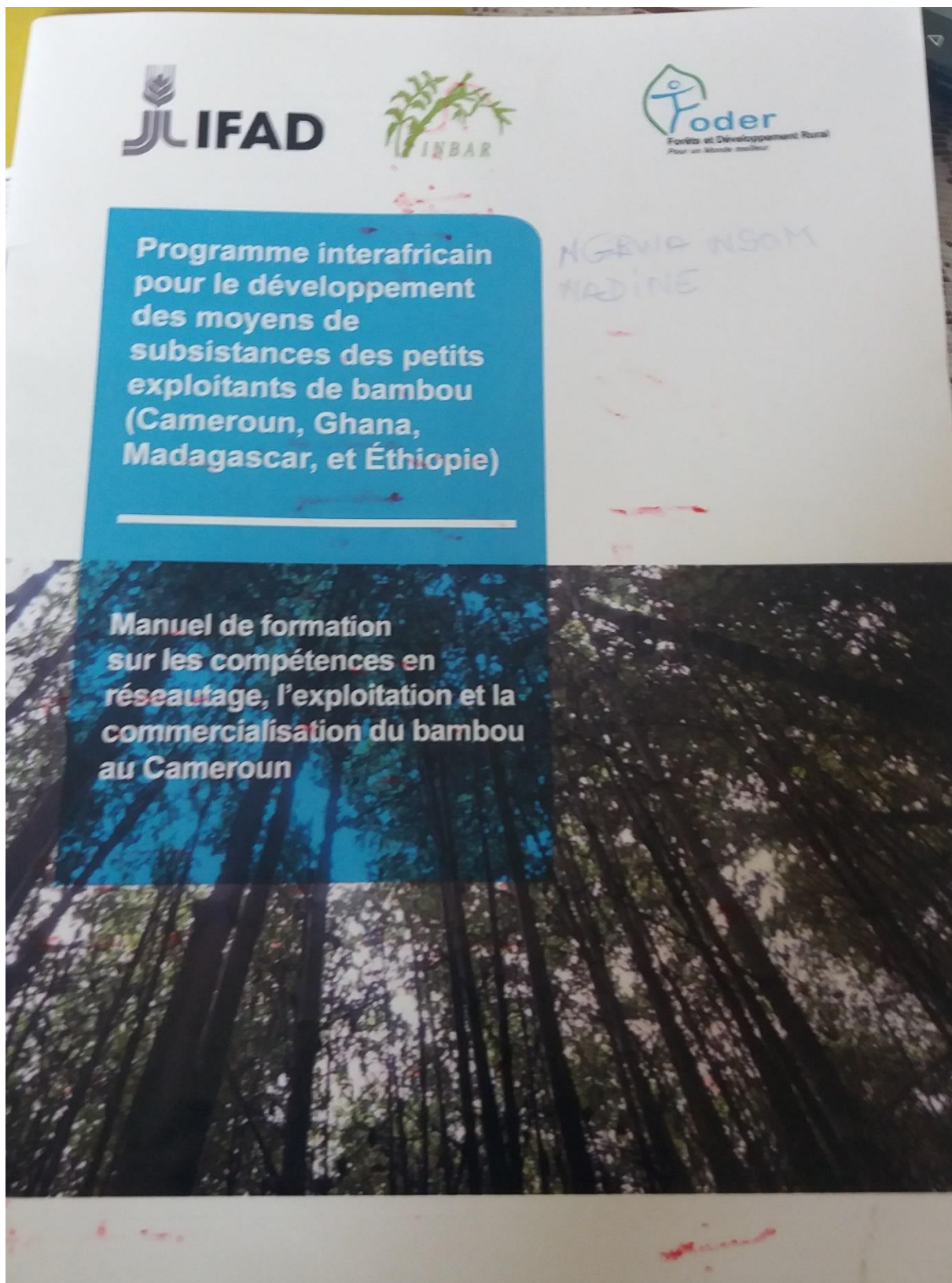
I. CONTEXTE GENERAL

Le cacao est une culture pérenne et de rente dont l'exportation est une source de devise importante pour l'Etat du Cameroun. Sa commercialisation souffre toutefois d'une non maîtrise des traitements post-récolte. Mieux encore, les produits dérivés du cacao sont pour la plupart d'origine étrangère, ce qui coûte à l'Etat une sortie de devise et un déséquilibre de sa balance économique. Le Cameroun, grâce à sa production estimée à 232 000 tonnes de cacao de variétés forastéro, criollo et trinitario, occupe le 5ème rang mondial de producteur (ONCC, 2017). Il est connu que le cacao camerounais, lorsqu'il est produit dans des bonnes conditions (itinéraire technique agricole et traitement post-récolte), présente une « *qualité unique dans le monde* » et par conséquent très prisé et recherché sur le marché international. En effet, ce cacao a une amertume rougeâtre, une grosseur homogène des fèves, d'arôme divers, une bonne acidité, une cacao représente environ 4% du PIB national, 6% du PIB primaire et à peu près 30% du PIB du sous-secteur des produits agricole destinés à l'exportation et à la transformation. Le cacao joue également un rôle stratégique dans le cadre de la lutte contre la pauvreté en milieu rural, car les ménages des cacaoculteurs utilisent les recettes issues des ventes de ce produit comme frais domestiques et de scolarisation de leurs enfants. Cependant, la mauvaise qualité du cacao camerounais pose un réel problème de compétitivité et de prix sur le marché mondial. En effet, actuellement, ce cacao est pénalisé d'une amende de 200Fcfa/kg à cause de son goût fumé et son humidité au-delà de la norme.

La maîtrise de la production, du traitement post-récolte et de la transformation des fèves de cacao de qualité standard aux normes, de ses dérivés et sous-produits pour le marché mondial que sous-régional apparaît ainsi comme une urgence qui au-delà de l'établissement de l'équilibre budgétaire de l'Etat, créera de l'emploi et entrainera, tel un effet boule de neige, un accroissement de la production cacaoyère. C'est dans cette optique que le Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER) dans sa politique de passage à l'Agriculture de seconde génération, s'est fixé comme objectif de produire 600.000 tonnes de cacao à l'horizon 2020, et de transformer localement les 40% de cette production en dehors des transformateurs industriels conventionnels locaux. Alors, c'est un objectif ambitieux qui touche deux secteurs : la production agricole et la transformation voire la commercialisation. Pour y parvenir, il est très indispensable de renforcer les capacités des tous les acteurs de la filière, ceci dans la mesure où l'analyse de leurs compétences a fait apparaître d'une part le manque d'adéquation entre les formations initiale et continue reçues et d'autre part le besoin émergeant d'amélioration des compétences professionnelles qui devraient être la principale motivation de la formation professionnelle dans les domaines de la production agricole, de la transformation et par conséquent la commercialisation des produits obtenus. Pour accompagner ce programme, le Projet des Centres d'Innovations Vertes pour le secteur Agro-alimentaire (ProCISA) et le PADER de la Coopération Germano-Camerounaise mis en œuvre par la *Deutsche Gessellschaft Für Internationale Zusammenarbeit GmbH (GIZ)* en collaboration avec les Ministères de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER) et de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales (MINEPIA) désire aussi, une fois de plus contribuer au développement des formations de qualité et renforcer les capacités techniques de tous les acteurs de la chaîne de valeurs « cacao » au Cameroun. En effet, l'identification et l'élaboration de référentiels d



Annexe 6. Manuel de formation sur la transformation et commercialisation du bambou



bambou, du textile, des panneaux de construction, des ameublements éclatants, de la bière à base de bambou, des produits alimentaires, du papier, etc.

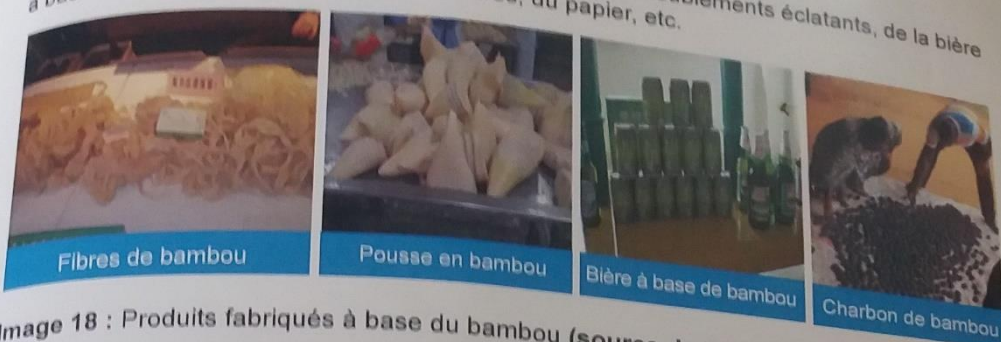


Image 18 : Produits fabriqués à base du bambou (source de l'image: INBAR)

à retenir

- Pour concevoir un projet de création d'une pépinière, deux éléments sont nécessaires, notamment l'emplacement de la pépinière et le matériel de dissémination.
- Trouver un emplacement revient à chercher un site adéquat en fonction du type de sol et du système de drainage. Il s'agit également de mettre en place un système de protection en s'assurant que le site est accessible, se trouve près d'une source d'eau et de la zone de plantation.
- Le matériel de dissémination du bambou est constitué de graines de bambou (dissémination par les graines en utilisant un lit de germination) et les cellules végétatives (utilisées dans la méthode de multiplication végétative).
- La multiplication végétative du bambou peut se faire à l'aide des rejets de rhizome, les boutures de tige, les boutures de branches, le marcottage ou le marcottage aérien réalisé sur les tiges et la superposition des tiges.

VIII. MODULE IV : OPPORTUNITÉS DE COMMERCIALISATION DU BAMBOU

Les (tiges) de bambou et les produits dérivés du bambou peuvent se vendre sur les marchés local, national, régional et mondial en utilisant des techniques de vente accessibles telles que des ventes à

travers des réseaux, des ventes en ligne et les techniques traditionnelles de vente (sur un marché physique). A ce niveau, la publicité est aussi importante.



Pot de fleurs en bambou



Lit en bambou



Gobelet en bambou



Cadre photo en bambou



Utilisation du bambou pour la décoration d'une maison



Produits semi-industriels en bambou fabriqués au Ghana



Porte en bambou



Charbon de bambou



Cure-dents en bambou



Bureau en bambou



Sac en bambou



Vélo en bambou

Source de la photo : INBAR Ghana

Un manuel de formation sur la gestion participative du Bambou par les communautés au Cameroun

Annexe 7 : Lettre de mission

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

MINISTRE DE L'AGRICULTURE
ET DU DEVELOPPEMENT RURAL

DELEGATION REGIONALE DU SUD

DELEGATION DEPARTEMENTALE
DE LA MVILA
Tel : 222 28 39 33



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

MINISTRY OF AGRICULTURE AND
RURAL DEVELOPMENT

SOUTH REGIONAL DELEGATION

MVILA DIVISIONAL DELEGATION

Tel : 222 28 39 33

LETTRE DE MISSION POUR LA COLLECTE DES DONNEES

L'étudiante **PINDO NDOUNGLA Stevie Charnelle**, conduit avec le concours des services de la Délégation Départementale de l'Agriculture et du Développement Rural de la Mvila, une recherche Universitaire en Master II sur le thème : **La mécanisation et les transformations agricoles dans le Département de la Mvila (2011-2019)**. Dans la collecte des données, elle échangera avec les responsables des OP qui transforment les produits agricoles afin de circonscrire le processus de transformation des produits agricoles.

À cet effet, je vous prie de lui réserver un accueil chaleureux en lui fournissant autant que faire se peut toutes les informations nécessaires et susceptibles d'enrichir sa recherche.

Je compte sur votre parfaite collaboration.

Ebolowa le, **05 MARS 2020**

**Le Délégué Départemental de l'Agriculture
et du Développement Rural de la Mvila.**



REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

MINISTRE DE L'AGRICULTURE
ET DU DEVELOPPEMENT RURAL

DELEGATION REGIONALE DU SUD

DELEGATION DEPARTEMENTALE
DE LA MVILA

Tel : 222 28 39 33



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

MINISTRY OF AGRICULTURE AND
RURAL DEVELOPMENT

SOUTH REGIONAL DELEGATION

MVILA DIVISIONAL DELEGATION

Tel : 222 28 39 33

LISTE DES OP/TRANSFORMATION A RENCONTRER PAR MADEMOISELLE PINDO
NDOUNGLA Stevie, ETUDIANTE A LA FACULTE DES ARTS, LETTRES ET SCIENCES
HUMAINES DE L'UNIVERSITE DE YAOUNDE I.

N°	DENOMINATION DE L'OP	NOM DU REPRESENTANT	CONTACT	LOCALITE	SPECULATIONS
ARRONDISSEMENT D'EBOLOWA I					
1	GIC ETOILE D'OR	NKOM Lydie	660 94 09 94	Azem	Manioc
2	GIC DES AGRICULTEURS DE BITON	ENGOLO Eric	661 68 35 67	Konda	Palmier à huile
3	FEDERATION DES UNIONS DE GIC DE LA MVILA	BISSO Philomène	699 14 46 19	Ebolowa-si I	Cacao
4	GIC MFOULANE	MBILI Mvondo	661 83 60 40	Ando'o	Cacao
5	FEMMES DYNAMIQUES	ESSAM Georgette	652 25 92 06	Akak-essatolo	Manioc
6	GIC LE PROGRES	PONGMONI Louise	654 07 01 74	Foulassi Yembong	Manioc
7	UGIM	NGUELE Hermès	679 34 80 11	Mebae	
8	ENEC CROISSANCE	EWOTY	699 52 19 05	Ebolowa si	Peaux de manioc
ARRONDISSEMENT D'EBOLOWA II					
9	GIC DES AGRICULTEURS ET TRANSFORMATEURS DE MANIOC	NKOU Angèle	691 10 09 56	Mvam-essakoé	Manioc
10	GIC FEMMES RURALES	NGWA Nadine	677 86 69 98 /693 60 96 48	Biyeyem	Manioc

11	GREEN GOLD	TAMBE Fred	672 23 65 41	Oding	Mais
12		Mme AKONO		Essinguili	cacao
13		Mme MEDJO Anges		Mvam Yetom	Palmier à huile
ARRONDISSEMENT DE MENGONG					
14	SOCOOPCAOMEN	ESSANE EFA	674 61 71 69	Mengong	Cacao, Whisky, Fèves.
ARRONDISSEMENT DE BIWONG-BANE					
15	GIC DES AGRICULTEURS ET ELEVEURS DE NGOAZIP	AKAMA AKAMA Marcellin	673 32 34 18	Ngoazip	Manioc
ARRONDISSEMENT DE BIWONG-BULU					
16	ASMIN	ASSAKO		Metyikpwale	Cacao
17	GIC LE FLAMBEAU	NDONG	243 56 83 87	Nkol bityé	Mais
18	GIC FEK ESSOLO	ENGOLO Roland	661 45 78 48/674 12 73 38	Ngalan II	Cacao
19	GIC AFFAO	ESSAM Marcelline	699 80 68 71	Ondong Adjap	Manioc
20	NYPLEX	Voir DAADER Efulan	679 11 53 03	Bongolo	Huile de palme
ARRONDISSEMENT DE NGOULEMAKONG					
21	SOCOOPROMAN	AKOA Angéline	699 87 32 89	Ngoulemakong	Manioc

616 MARS 2020

Ebolowa le, -----

Le Délégué Départemental de l'Agriculture

et du Développement Rural de la Mvila.



SOURCES ET RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

I. LES SOURCES

1. Archives écrites

a. Archives du Collège Régional d'Agriculture d'Ebolowa

"Projet d'établissement du CRA, équipe projet d'établissement du CRA", Novembre 2017.

"Agriculture de seconde génération une réalité avec la formation", mai 2014.

"Comprendre le commerce équitable", 2014.

"Pépinière : enjeux et défis", 2014.

"Keka wongan notre cacao made in Ebolowa-Cameroun", 17 octobre 2016.

b. Archives de la délégation départementale d'Agriculture de la Mvila

"Rapport annuel d'activités de la Région du Sud-Cameroun", Ebolowa, 2010.

"Le développement du palmier à huile au Cameroun", CIFOR, Avril 2012, p.5.

"Référentiel de métier-compétences (RMC) du métier de transformateur (TRICE) professionnel (LE) de cacao", Décembre 2019.

"Stratégie Nationale de développement De La Riziculture Au Cameroun", MoutureI.

"Document de la Stratégie pour la Croissance et l'Emploi, cadre de référence de l'action gouvernementale pour la période 2010-2020", Août 2009.

"Synthèse du volet agriculture et développement rural", juillet 2006.

C. Archives électroniques

a- Lois

"Loi de 1993 sur les groupements d'intérêts économique des GICS", consulté le 14 mai 2021 à 15h.

Loi n°94/01 du 20 janvier 1994 portant régime des forêts, de la faune et de la pêche et ses décrets d'application, et enfin de la loi cadre relative à la gestion de l'environnement loi n°92/006, consulté le 14 mai 2021 à 15h.

Loi numéro 90/053 du 19 décembre 1990 sur la liberté d'association qui remplace la loi n°67/LF/19 du 12 juin 1967 qui elle-même abrogeait la loi de 1901. Consulté le 14 mai 2021 à 15h.

b- Décrets

Décret n°979/D/VPM/MINADER du 17 septembre 2009 mettant en place le dispositif expérimental du programme AFOP consulté le 17 mars 2020 à 16h.

Décret n°81/458 du 05 novembre 1981 du Président de la République du Cameroun portant création du Collège Régional d'Agriculture d'Ebolowa consulté le 17 mars 2020 à 16h.

Décret présidentiel n°92/186/PR portant création du Département de la Mvila consulté le 17 mars 2020 à 16h.

2. Sources orales

N°	NOMS et PRENOMS	Age et sexe	Qualité	Lieu et date de l'entretien
1	Anonyme	25 ans, masculin	Ouvrier à Nyplakes	Efoulan, 30 mars 2020
2	Anonyme	Féminin, 50 ans	Membre du GIC Marmen	Ebolowa, 18 mars 2020
3	Anonyme	Masculin, 30 ans	Conseiller d'ACEFA	Ebolowa, 19 mars 2020
4	Assako Anne	Féminin, 40 ans	Délégué du GIC ASMIN	Biwong-bulu, 21 avril 2020
5	Bisso Philomène	Féminin, 39 ans	Délégué de la FEDERATION DES UNIONS DE GIC DE LA MVILA	Ebolowa, 10 mars 2020

6	Bité Josué	37 ans, masculin	Responsable de la production au CRA d'EBOLOWA	Ebolowa-Ekombité, 18 mars 2020
7	Ebolo Christian	34 ans, masculin	Responsable des machines au CRA	Ebolowa-Ekombité, 12 mars 2020
8	Edjo'o Charly	50 ans, masculin	Délégué départementale de la Mvila	Ebolowa, 06 mars 2020
9	Efa Essane	55 ans, masculin	Délégué du GIC SOCOOPCAOMEN	Mengong, 06 avril 2020
10	Engolo Eric	48 ans, masculin	Délégué du GIC DES AGRICULTEURS DE BITON	Ebolowa, 20 avril 2020
11	Engolo Roland	45 ans, masculin	Délégué du GIK FEK ESSOLO	Biwong-Bulu, entretien téléphonique du 04 avril 2020
12	Essam Georgette	48 ans, féminin	Membre du GIC FEMMES ACTIVES	Ebolowa-Akak- Essatolo, 20 mars 2020
13	Essam Marceline	50 ans, féminin	Délégué du GIC AFFAO	Biwong-Bulu, entretien téléphonique du 04 avril, 2020
14	Essoh Anne	35 ans, féminin	Commerçante du marché Oyenga	Ebolowa, 18 avril 2020
15	Ewoty Ernest	47 ans, masculin	Promoteur du GIC ENEC CROISSANCE	Ebolowa, 20 mars 2020

16	Kaldjob Ngo Merveille	45 ans, féminin	Chef de l'atelier de transformation au CRA d'EBOLOWA	Ebolowa, 12 avril 2020
17	Mballa Cédric	40 ans, masculin	Chef de la section départementale du registre de la Mvila	Ebolowa (Ekombité) 19 mars 2020
18	Mballa Martin	30 ans, masculin	Responsable de l'atelier de transformation à NYPLAKES	Efoulan, 12 avril 2020
19	Mbarga Ernest	30 ans, masculin	Membre du GIC MARMEN	Ebolowa, 20 mai 2020
20	Mendondongo Mariette	65 ans, féminin	Délégué du GIC MARMEN	Ebolowa, 18 mars 2020
21	Mgbwa Nadine	45ans, féminin	Délégué du GIC LES FEMMES DYNAMIQUES DE LA MVILA	Ebolowa, 26 mars 2020
22	Minko Zeh Prisca	43 ans, féminin	Délégué du GIC LA GRACE	Ebolowa, 06 avril 2020
23	Mvondo Mbili	50 ans, masculin	Délégué du GIC MFOULANE	Ebolowa, entretien téléphonique du 06 mai 2020
24	Ndo Mezui Simon	38 ans, masculin	Chef de service au CRA	Ebolowa, 19 mars 2020
25	Nguele Hermès	40 ans, masculin	Délégué du GIC UGIM	Ebolowa-Mebae, 19 avril 2020
26	Nkom Lydie	38 ans, féminin	Délégué du GIC ETOILE D'OR	Ebolowa, 18 mars 2020

27	Nkou Angèle	35 ans, féminin	Représentante du GIC DES AGRICULTEURS ET TRANSFORMATEURS DE MANIOC	Mvam-Essakoé, 25 mars 2020
28	Nkoum Jean claude	25 ans, masculin	Etudiant au CRA	Ebolowa, 25 mai, 2021
29	Ntima John Willy	47 ans, masculin	Chef de ferme au CRA	Ebolowa, 24 mai 2021
30	Pongmoni Louise	40 ans, féminin	Délégué du GIC LE PROGRES	Ebolowa, entretien téléphonique du 19 avril 2020
31	Zang Michel	50 ans	Directeur générale de la structure NYPLAKES	Efoulan, 30 mars 2020

3. Sources électroniques

<https://fr.m.wikipedia.org/le-processus-d-evolution-de-la-mécanisation-html>. Consulté le 12/01/21 à 19h.

<https://www.cnrtl.fr/la-mécanisation-est-l-emploi-intensif-des-machines-html>. Consulté le 12/01/21 à 12h.

<https://fr.m.wikipedia.org/le-cacaoyer-et-ses-conditions-naturelles-html>. Consulté le 09/06/21 à 15h.

<https://ceneema.com-historique-du-ceneema-html>. Consulté le 13/04/21 à 19h.

<https://citations.ouest-france.fr-themes-de-citation-en-rapport-avec-la-culture-de-maurice-bejart>. Consulté le 09/02/21 à 22h.

<https://fr.m.wikipedia.org/contexte-de-naissance-de-agriculture-html>. Consulté le 12/01/21 à 23h.

<https://ins.cameroun.com.population-de-la-mvila-html>. Consulté le 03/02/21 à 5h.

<https://www.bucrep.com-la-population-de-la-localite-de-la-mvila-2010>. Consulté le 09/02/2021 à 14h.

<https://www.cirad.fr> (Recherche agronomique pour le développement). Consulté le 11/06/21 à 5h.

<https://www.Fr.m.wikipedia.org.association-html>. Consulté le 18/07/21 à 17h.

<https://www.memoireonline.com>, Bella Hervé, "Agriculture et croissance économique au Cameroun", Mémoire présenté en vue de l'obtention d'un diplôme d'ingénieur d'application de la statistique, institut sous régional de statistique et d'économie appliquée (ISSEA), 2009. Consulté le 24 février 2021 à 12h

<https://www.prc.com>, *Pensée politique* html. Consulté le 03/02/21 à 5h.

<https://www.socfin.com>, Cameroun : création et suivi d'une plantation de palmiers à huile. Consulté le 11/06/21 à 5h.

<https://www.politique africaine.com/numeros/pdf/062045.pdf>, Janin P., *Un planteur sans Etat peut-il encore être un planteur*. Consulté le 13/09/20 à 12h.

Promouvoircompetences.com ; *ville/village: Mengong*, 18 avril 2021. Consulté le 08/06/2021 à 11h.

www.Cameroun-plus.com.il-compte-8-arrondissements-html. Consulté le 14/01/20 à 12h 50min.

www.fr.m.wikipedia.org.la-mvila-et-la-vallée-du-ntem-html. Consulté le 13/10/20 à 4h20min.

www.oxfordlearnersdictionaries.com-definition-de-l-agriculture. Consulté le 08/02/21 à 10h.

www.prc.com.discours-du-president-de-la-republique-s.e.paul-biya-html. Consulté le 03/02/21 à 5h.

<http://Www.cvuc-ucc.com l'arrondissement-d'efoulan-html>. Consulté le 12/04/21 à 15h

<https://www.afdb.org/stes/default/files/2019/07/05/high5feedafrica.pdf> html. Consulté le 17/09/21 à 10h.

<https://www.Myprepafr.L'agriculture-en-afrique-subsaaharienne:quels-enjeux-et-défis?-html>. Consulté le 10/08/21 à 15h.

II. REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

1. Ouvrages généraux

Abega, Séverin, *Société civile et réduction de la pauvreté*, Yaoundé, clé, 1999.

Achancho, Valentine, *Revue et analyse des stratégies nationales d'investissements et des politiques agricoles en Afrique du centre : cas du Cameroun*, Rome, Elbehri, 2013.

Anonyme, *Service de mécanisation agricole en tant qu'activité commerciale*, Rome, Fao, 2018.

Badouin, Robert, *Economie Rurale*, Paris, Armand Colin, 1971.

Bouopda, Pierre, *Cameroun du protectorat vers la démocratie 1884-1992*, Paris, l'harmattan, 2008.

Fao et Cimmyt, *Mécanisation agricole durable : entreprises commerciales et matériel d'entraînement*, Rome, Fao et Cimmyt, 2018.

Karim, Houmy, *Guide de formulation d'une stratégie de mécanisation agricole Etude de cas: stratégie nationale de la mécanisation agricole au Mali*, Mali, Fao, 2008.

Ki-Zerbo, Joseph, *Histoire de l'Afrique Noire d'hier à demain*, Paris, Hatier, 1972.

Kormawa, Patric, *La mécanisation agricole durable. Cadre stratégique pour l'Afrique*, Addis-Abeba, Fao-AUC, 2019.

Mounier, Alain, *Les théories économiques de la croissance agricole*, Versailles, Inra, 1992.

Ngouanet, Chrétien, *Emergence du mouvement paysan camerounais : dynamiques et ambiguïtés des organisations paysannes des hautes terres de l'Ouest*, Université de Dschang, Département de géographie, 2009.

Olivry, Jean-Claude, *Fleuves et rivières du Cameroun*, Paris, Mesres-Orstom, 1986.

Touna, Mama, "Place et importance de l'agriculture dans le développement économique", Palais des Congrès, Minader, 2008.

Touna, Mama, *L'économie camerounaise : pour un nouveau départ*, Yaoundé, Afrédit, 2008.

2. Ouvrages spécifiques

Anonyme, *Analyse des formes juridiques des organisations rurales au Cameroun*, Yaoundé, PLANOPLAC, 2010.

- Anonyme, *Cadre de Programmation pays Cameroun 2013-2017*, Cameroun, Fao, 2013.
- Anonyme, *Le manioc 8034 : une variété végétale de l'IRAD-CAMEROUN médaillée d'or au salon internationale des inventions à Genève*, France, Mediaterrre, 2002-2021.
- Anonyme, *Livre blanc comice agropastorale Ebolowa 2010*, Yaoundé, La Coalition, sans date.
- Edoh Adabe, K. Ngoh, L., *Production et transformation du cacao*, Pays bas, Collection Pro-Agro, 2014.
- Fao, *Les Politiques agricoles à travers le monde : quelques exemples*, France, Collection PNUD, 2009.
- Fratlicelli, Marta, *Les sociétés agro-forestières bantoues du Sud-Cameroun*, sans ville, Agter, 2012.
- Leblanc, Vincent, *La polyculture : des solutions pour l'avenir*, M.SC, 2013.
- Manga Ondoua, T, *Analyse des politiques agricoles mises en œuvre au Cameroun depuis 1960*, sans ville et édition, 2006.
- Mossu, Guy, *Le cacaoyer*, Paris, Maisonneuve et Larose, 1990.
- Oloume, Jean P., *Présentation de l'évolution de la politique nationale de vulgarisation du Cameroun*, Yaoundé, Minader, 2006.
- Santoir, Christian, *Sous l'empire du cacao : étude diachronique de deux terroirs camerounais*, Paris, Orstom, 1992.
- Société Nationale des Hydrocarbures, *Un peu d'histoire*, sans ville et édition, 2021.
- Tendonkeng, Fernand, Boukila, B. et al, *Caractéristiques socio-économiques et techniques de l'élevage des petits ruminants dans la région du Sud-Cameroun : cas du département de la Mvila*, Université de Dschang, FASA, 2013.
- Westphal, E., *L'agriculture autochtone au Cameroun*, Wageningen University, Agris, 1981.
- Zozime, Alphonse, Koufan, Jean, *L'urgence d'une révolution agricole au Cameroun*, Paris, l'harmattan, 2013.

3. Ouvrages méthodologiques

Beaud, Michel, *L'art de la thèse, comment préparer et rédiger un mémoire de master, une thèse de doctorat ou tout autre travail universitaire à l'heure du net*, Paris, La découverte, 2006.

Beaud, Michel, *L'art de la thèse*, Paris, éd. La découverte, 2003.

Bloch, Marc, *Apologie de l'histoire ou le métier de l'historien*, Paris, Armand Colin, 1956.

Département d'Histoire de l'Université de Yaoundé I, *Guide méthodologique pour la rédaction des thèses, mémoires, ouvrages et articles*, Yaoundé, CEPER, 2006.

Grawitz, Madeleine, *Méthode des sciences sociales*, Paris, Dalloz, 9^{ème} édition, 1993.

Lawrence, Olivier et al, *L'élaboration d'une problématique de recherche : sources, outils et méthodes*, Paris, Harmattan, 2005.

Mbonji, Edjenguèlè, *L'ethno-perspective ou la méthode du discours de l'ethno-anthropologie culturelle*, Yaoundé, Presses Universitaires de Yaoundé, 2005

Oumar, Aktouf, *Méthodologie des sciences sociales et approches quantitatives des organisations*, Québec, PUQ, 1987.

Quivy et Campenhoudt, *Manuel de recherche en sciences sociales*, Paris, Dunod, 2^e édition, 1995.

4. Mémoires et Thèses

a- Mémoires

Awoumou, Jean de Dieu, "La libéralisation des marchés et le développement durable en Afrique : le cas du secteur agricole au Cameroun", Mémoire du cycle international long master en administration publique, ENA, 2004-2006.

Bila, Stanislas, "Analyse des stratégies de lutte contre la pauvreté par des organisations de producteurs dans la province du centre, Cameroun", Mémoire du diplôme d'ingénieur agronome, Université de Dschang, 2005.

Bomo, Elie, "Notes d'histoire économique sur la circonscription d'Ebolowa au Cameroun de 1920 à 1940", Mémoire de maîtrise en Histoire, Université de Paris 1, 1976.

Meba, Arsene, "L'Evolution des politiques agricoles et leur incidence sur l'économie et le secteur rural camerounais (1960-2014)", Mémoire de Dipes II en Histoire, ENS Yaoundé I, 2013.

Ella-Menye, Rebecca, "Pertinence de l'approche projet adoptée par l'initiative PPTTE au Cameroun : cas de la promotion des mutuelles de santé ou micro assurances santé", Mémoire d'expert en planification et gestion des projets, IFD, Yaoundé, 2007.

Engbwengbwa, Célestine, "La voix du paysan et sa contribution à la vulgarisation des informations sur les activités agropastorales au Cameroun : analyse historique (1988-2013)", Mémoire de Dipes II en Histoire, ENS Yaoundé I, 2014.

Kasme, Albert, "L'évaluation des effets de l'appui-conseil sur le développement des groupements de producteurs et des exploitations familiales agropastorales : cas du programme ACEFA (Cameroun)", Mémoire de recherche pour l'obtention du Master recherche en agriculture, alimentation et développement rural, Université de Montpellier I, 2015.

Kwesseu, Jacques, "Analyse qualitative des systèmes de cacao-culture dans la région du Centre, Cameroun", Mémoire du diplôme d'Ingénieur Agronome, Yaoundé, Nkolbisson Irad, 2010.

Mpoamb, S., "Evaluation des performances de la phase pilote 2005-2007 du programme national d'alphabétisation dans les supervisions départementales du Mfoundi", Mémoire de conseiller principal Jeunesse et animation, INJS, Yaoundé, 2008.

Mvomo, Claude, "Agriculture et lutte contre la pauvreté en milieu rural camerounais : le cas de l'arrondissement de Mengong (département de la Mvila)", Mémoire du diplôme de conseiller principal de jeunesse et d'animation. Option entrepreneuriat, INJS, 2010.

Mvondo Mvondo, Mosélie, "Mengong : Etude de la dynamique d'un bourg en voie d'urbanisation", Mémoire de DIPES II en Histoire, ENS Yaoundé I, 2004.

Side, Claude, "Stratégie de mécanisation de l'agriculture familiale en Afrique subsaharienne", Mémoire de spécialisation en innovations et politiques pour une alimentation durable, Cirad, 2013.

b- Thèses

Ashby, "Infrastructures routières et développement rural au Cameroun", Thèse de Doctorat 3eme cycle en sciences économiques, Université de Yaoundé, 1984.

Cahen, Philippe, "Le Sud Cameroun (Etude économique et sociale)", Thèse de Doctorat en géographie, Université de Paris V, 1975.

Douanais, F., "Dynamique et gestion différentielle du système de production à dominance agricoles des Mvae du Sud-Cameroun forestier", Thèse de Doctorat en géographie, Université de Montpellier II, 1993.

Ebela, Amélie, "Le vivrier marchand dans la lutte contre la pauvreté des ménages en milieu rural : le cas du département de la Mvila dans le sud du Cameroun", Thèse de Doctorat en géographie, Université de Bordeaux Montaigne, 2017.

5. Articles

a. Articles de Revue

Binet, J., "Budgets familiaux des planteurs de cacao au Cameroun", Paris, *Revue de L'Homme d'Outre-Mer*, n°3, 1956, pp.10-40

Bosc, Pierre, et Belières, Jean, "Transformations agricoles : Un point de vue renouvelé par une mise en perspective d'approches macro et microéconomiques", *Revue Cah Agric 24*, vol.24 n°4, 2015, pp. 206-214.

Carter, Michael, "Investir pour innover en monde rural" dans *Afrique contemporaine*, Vol 1, n°229, 2009, pp.151-170.

Champaud, Jacques, "L'économie cacaoyère du Cameroun", *Cahiers Orstom*, Vol n°3, 1966, p.1.

Courades, Georges, "L'union centrale des coopératives agricoles de l'Ouest du Cameroun (UCCAO) : de l'entreprise commerciale à l'organisation paysanne", *Revue Tiers monde*, n°128, 1991, pp.887-899.

Daum, Thomas et Birner, Regina, "La mécanisation agricole en Afrique : mythes, réalités et programme de recherche émergent", *Revue Commodafrica*, volume 26, 2020, pp.4-70

Fodouop, Kengne, "Demande urbaine et évolution de l'agriculture vivrière et maraîchère dans le Sud-Cameroun, concours du centre national de la recherche scientifique", *Les Cahiers d'Outre-Mer*, Vol I, 1999, pp 293-322.

Fodouop, Kengne, "Développement rural dans la province du centre au Cameroun", *Les Cahiers d'Outre-Mer*, n°221, 2003, pp.87-102.

Fodouop, Kengne, "Le développement rural dans la province du centre au Cameroun", *Les Cahiers d'outre-mer*, n°226-227, 2004, pp.87-102.

Fongang, Guillaume, "Evolution et défis du mouvement paysan au Cameroun", *Revue Grain de sel*, n°49, 2010, pp.7-89.

Harris, David et Fuller, Dorian, "Agriculture : définition et aperçu", *Encyclopédie de l'archéologie mondiale*, 2014, pp.104-113.

Mercoiret, Marie-Rose, "Les organisations paysannes et les politiques agricoles", *Afrique contemporaine*, Vol 1 n°217, 2006, pp 135-157.

Moma, Crescence, "Opportunities and challenges of women cassava producers in Bitiyili (south-cameroon) and the implications for gender roles", *Agrosym*, Vol 2, 2014, pp. 1092-1099.

Noailles, Patrice, "Les fondements et enjeux dans documentaliste-sciences de l'information", in *Revue Documentaliste*, Vol.48, 2011, pp 24-37.

b. Articles de presse

A. Nkoma, "Ebolowa est prête", *Le Quotidien de la Nouvelle Expression*, édition du 17 janvier 2011, consulté le 12 février 2020 à 22h25min.

A. Nkoma, "Le comice agropastoral d'Ebolowa", *Cameroon tribune*, édition du 04 janvier 2011, consulté le 12 décembre 2020 à 21h.

Anonyme, "Agriculture : le Cameroun affiche un taux de mécanisation de 5% des exploitations agricoles", *Le Bled Parle*, édition du 20 mai 2019, consulté le 13 mars 2020 à 6h10min.

Anonyme, "comice agropastorale nationale d'Ebolowa, les préparatifs en bonne voie", *Journal Comice*, édition spéciale juillet-août 2010, pp 14- 24, consulté le 15 juin 2021 à 12h

Anonyme, "Extrait du chef de l'Etat du Cameroun S.E Ahmadou Ahidjo", in *Journal Le Courrier*, n°79, 1963, sans pagination, consulté le 05 mai 2020 à 19h.

Anonyme, "Paul Biya confiant pour la réalisation de projets structurants en 2011", *Cameroon Tribune*, édition du 01 janvier 2011, consulté le 12 février 2020 à 22h.

C. Atangana, "Les tracteurs d'Ebolowa toujours dans la brousse", *Cameroun infos net*, édition du 18 juin 2012, consulté le 12 février 2020 à 22h50min.

Ch. Ateba, "Débat sur le comice agropastoral d'Ebolowa", in *Journal le Quotidien Infos*, édition du 25 février 2010, sans pagination, consulté le 18 mars 2020 à 16h.

E. Elouga, "Modernisation de l'agriculture : il est temps de semer", *Cameroon Tribune*, édition du 05 novembre 2018, consulté le 15 aout 2021 à 19h30min.

E. Soué et al., "Spécial comice agropastoral « Ebolowa 2011 »", *Le Droit*, édition du 18 octobre 2011, consulté le 07 mars 2020 à 19h.

G. Mbairobe, "Editorial", *Minader Infos*, n°001, 2020, pp 7-87, édition du 15 septembre 2020, consulté le 17 mai 2020 à 15h 50min.

I. Azedcom, "Les tracteurs dans la Brousse", *Le Messager*, édition du 29 septembre 2011, consulté le 20 aout 2021 à 15h.

6. Rapports

"Comprendre la pauvreté", Rapport de la Banque Mondiale BIRD.IDA, 2019.

Fondation Jakob, "Identification d'un projet pour la réhabilitation et l'aménagement des forêts secondaires dégradées du Département de la Mvila, Cameroun", Rapport technique final sur les études cartographiques Ngoulemakong, 2006.

Rapport du Programme National de Développement des Racines et Tubercules, 2010.

Penne, Guy, "L'Afrique centrale : un nouveau départ ? Les exemples du Cameroun", Rapport d'information n°376, 1997-1998.

TABLE DES MATIERES

DEDICACE.....	i
SOMMAIRE	i
REMERCIEMENTS	ii
RESUME.....	iii
<i>ABSTRACT</i>	iv
LISTES DES SIGLES ET ACRONYMES.....	v
INTRODUCTION GENERALE.....	1
1. CONTEXTE GENERAL DE L'ETUDE.....	1
2. RAISONS DU CHOIX DU SUJET.....	3
3. DELIMITATION DU SUJET	5
3.1. Délimitation spatiale	5
3.2. Délimitation temporelle.....	7
4. INTERET DE L'ETUDE.....	8
4.1. Au plan scientifique	8
4.2. Intérêt économique	9
4.3. Intérêt socio-politique	9
5. CADRE CONCEPTUEL.....	9
6. REVUE CRITIQUE DE LITTERATURE	12
7. PROBLEMATIQUE.....	16
8. CADRE THEORIQUE	17
8.1. La théorie de l'innovation induite	17
8.2. La théorie économique de la croissance agricole.....	18
9. OBJECTIFS DE L'ETUDE.....	19
9.1. Objectif général.....	19
9.2. Objectif spécifique	20
10. METHODOLOGIE.....	20
10.1. Techniques de collecte des données	20
10.2. Techniques d'analyse des données.....	21
11. Les difficultés rencontrées	22
11.1. Difficultés dans la recherche documentaire.	22

11.2. Difficultés de l'enquête de terrain	22
12. PLAN DE REDACTION.....	22
CHAPITRE 1 : LES FONDEMENTS ET PRESENTATION DU SECTEUR AGRICOLE AU CAMEROUN.....	24
I. EVOLUTION DE LA POLITIQUE AGRICOLE CAMEROUNAISE.....	24
1. Les Plans quinquennaux dans le secteur agricole (1960-1986)	24
2. Les plans d'ajustements structurels (1986-1990).....	27
3. La nouvelle politique agricole (1990-1998).....	28
3.1. La modernisation de l'appareil de production	28
3.2. La maîtrise de la sécurité alimentaire	29
3.3. La promotion et la diversification des exportations	29
3.4. Le développement de la transformation des produits agricoles.....	29
3.5. L'équilibre des filières de production.....	30
4. La politique agricole nouveaux défis et le document de la stratégie de développement du secteur rural (DSDSR) depuis 1999.....	32
5. La nouvelle politique agricole de deuxième génération (NPADG)	34
II. SPECIFICITES DU SECTEUR AGRICOLE ET RURAL AU CAMEROUN	35
1. Atouts et potentialités du secteur agricole et rural	35
1.1. Le secteur agricole est une source considérable de ressources budgétaires	35
1.2. Une grande diversité agro-écologique	36
1.3. Une disponibilité en terres agricoles.	38
1.4. Des populations rurales entreprenantes et dynamiques	40
2. Les contraintes au développement du secteur agricole et rural.....	41
2.1. Les contraintes de productivité et de production.....	41
2.2. Les contraintes d'accès aux marchés et la précarité des conditions de vie en milieu rural	41
2.3. Les contraintes à l'organisation, et à la formation des producteurs	42
2.4. Les contraintes liées à la gestion des ressources naturelles et à l'environnement institutionnel	42
III. LE SECTEUR AGRICOLE DANS LE DEPARTEMENT DE LA MVILA.....	42
1. La production vivrière : "abattis-brulis"	43
1.1. Le climat	44
1.2. Le relief.....	45
2. Les types d'exploitations.....	46

2.1. La polyculture.....	46
2.2. La monoculture.....	46
3. La production de rente.....	47
3.1. Le cacaoyer.....	47
3.2. Le palmier à huile.....	50
CHAPITRE 2 : MISE EN ŒUVRE D'UNE AGRICULTURE DE SECONDE GENERATION DANS LE DEPARTEMENT DE LA MVILA (SUD-CAMEROUN).....	52
I. LA PROFESSIONNALISATION DE L'AGRICULTURE ET L'EMERGENCE PAYSANNE.....	52
1. La professionnalisation de l'agriculture.....	53
1.1. Le Collège Régional d'Agriculture d'Ebolowa un fleuron des institutions de formation du Minader.....	53
1.1.1. Présentation du Collège Régional d'Agriculture d'Ebolowa : création et évolution de l'Ecole.....	53
1.2. Un partenariat diversifié.....	55
1.3. La mécanisation une réalité du CRA.....	55
2. L'émergence paysanne à travers les associations et les Groupes d'Initiatives Communes.....	59
2.1. Les associations.....	59
2.2. Les Groupes d'Initiatives Communes (GIC).....	61
2.2.1. Les facteurs d'émergences des GICS.....	61
2.2.1.1. Le désengagement de l'Etat du secteur productif.....	61
2.2.1.2. Cadre législatif régissant les GICS.....	62
2.2.1.3. L'essor des GICS dans la zone forestière du Sud-Cameroun.....	64
2.2.2. Les activités des GICS dans le Département de la Mvila.....	65
2.2.2.1. L'agriculture.....	65
2.2.2.2. La transformation des produits agricoles.....	65
2.2.2.3. La commercialisation.....	66
2.2.2.4. L'épargne.....	67
3. Le programme ACEFA.....	69
3.1. Les objectifs du programme ACEFA.....	70
3.2. Le dispositif d'appui-conseil.....	70
3.3. Effets sur le GIC.....	71
3.3.1. Organisation /fonctionnement.....	71
3.3.2. Changement des pratiques.....	72

4. Le projet PACA.....	73
II. Les comices au Cameroun.....	74
1. L'historique au sens originel	74
2. Les comices agro-pastoraux au Cameroun.....	75
2.1. Le comice agro-pastoral d'Ebolowa point d'ancrage de la mise en œuvre de l'agriculture de seconde génération	76
2.1.1. Les préparatifs du comice	76
3. L'agriculture de seconde génération en marche.....	76
CHAPITRE 3 : LES MAILLONS DU MODERNISME DE LA PRODUCTION ET DES TRANSFORMATIONS DES PRODUITS AGRICOLES.....	79
I. Les acteurs de la production agricole dans les différentes divisions de la Mvila.....	79
1. La mécanisation de l'agriculture et la transformation agricole au sein du CRA d'Ebolowa	79
1.1. L'atelier pédagogique de transformation du cacao au CRA d'Ebolowa	80
1.1.1. Les étapes de la construction de l'atelier	80
1.1.2. L'atelier de transformation en marche	82
1.1.2.1. La partie préindustrielle (production agricole)	82
1.2.2. Traitement industriel : Organigramme de la transformation du cacao au CRA	85
1.2.3. Résultats	88
1.2.4. Dénominations	89
II. Les maillons du développement agricole dans la Mvila	90
1. La culture du manioc dans L'arrondissement de Ngoulemekong.....	91
1.1. La coopérative Socooproman et son mode de fonctionnement	93
2. L'arrondissement d'Efoulan.....	95
2.1. Présentation de la structure <i>Nyplakes</i>	96
2.2. La production du palmier à huile à <i>Nyplakes</i>	97
2.3. Récolte à <i>Nyplakes</i>	98
2.4. Transformation à <i>Nyplakes</i>	99
3. l'arrondissement d'Ebolowa 1 ^{er} /2 ^e	101
3.1. Présentation du GIC Marmen	103
3.1.1. Les raisons de la transformation du cacao	103
3.1.1.1. Préparation du beurre de cacao de façon artisanale	104
3.2. Les avantages économiques de la transformation du cacao	105

4. Enec croissance : l'innovation à travers la transformation de peaux de manioc.....	107
III- L'impact des activités des OP de la Mvila sur le développement socio-économique	110
1. Le développement économique sur le plan individuel.....	110
2. Le développement économique sur le plan collectif.....	111
CHAPITRE 4 : RETOMBEES DE L'AGRICULTURE DE SECONDE GENERATION ET LE TAUX D'EXPERIMENTATION DANS LA MVILA	113
I. Un environnement de production encore peu incitatif	113
1. Le secteur en difficulté : l'usage du matériel rudimentaire.....	113
2. La faible utilisation d'intrants agricoles.....	116
3. La question des infrastructures de transport et de l'enclavement	117
4. Les techniques de transformations peu améliorées	120
5. Résultats mitigés entre zones d'ombres et amélioration des pratiques agricoles....	122
II. Les nouveaux défis de la mécanisation de l'agriculture au Cameroun	123
1. Mécanisation et relations hommes-femmes	125
2. Renforcement des capacités des acteurs agricoles	126
3. Renforcement de l'intégration dans les chaînes de valeur agroalimentaires	128
4. Le financement des intrants et des services de mécanisation agricole.....	129
5. La mécanisation animale.....	130
6. S'appuyer sur les projets des acteurs.....	131
CONCLUSION GENERALE	135
ANNEXES	138
SOURCES ET RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES	155
TABLE DES MATIERES	156
LISTE DES ILLUSTRATIONS	156

LISTE DES ILLUSTRATIONS

TABLEAUX

Tableau 1 : Résultat de l'étude des objectifs prioritaires	32
Tableau 2 : Evolution des terres arables au Cameroun (1961-2018)	39
Tableau 3 : Analyse comparative entre une association et un GIC.....	68
Tableau 4 : Organisations paysannes par arrondissement et par village.....	91
Tableau 5 : Les prix par litre de <i>Nyp-oil</i> en francs cfa.....	101
Tableau 6 : Les Prix des différents produits du Gic Marmen sur le marché.....	106
Tableau 7 : Les prix des différents produits dérivés de la peau de manioc	108
Tableau 8 : Les prix de détail des matériels et outillages agricoles	114
Tableau 9 : Taux de mécanisation de quelques GICS dans la Mvila.....	115

FIGURES

Figure 1 : La ceuillette du Cacao.....	83
Figure 2 : Technique d'écabossage du cacao	83
Figure 3 : Etapes de la récolte jusqu'au stockage	84
Figure 4 : Parties prenantes des réseaux de soutien aux petits exploitants	127
Figure 5 : Description du mode d'intervention pour l'appui aux exploitations agricoles.....	131

PHOTOS

Photo 1 : Le cacaoyer	48
Photo 2 : Plantation de palmier à huile.....	50
Photo 3 : Le Ministre Essime Menye remettant des tracteurs au CRA d'Ebolowa en mars 2012	58
Photo 4 : Les étudiants du CRA en plein expérimentation du tracteur dans une surface de l'école en Mars 2012.....	58
Photo 5 : Le Président P. Biya en visite à l'usine d'assemblage des tracteurs d'Ebolowa	78
Photo 6 : Une vue de l'atelier pédagogique de transformation du cacao au CRA	81
Photo 7 : Quelques personnalités présentes à l'occasion de l'inauguration de l'atelier de transformation du CRA	82

Photo 8: Le torréfacteur accompagné du plateau de tri	85
Photo 9 : La concasseuse et la dépulpeuse	86
Photo 10 : Le broyeur	86
Photo 11 : le pulvérisateur	87
Photo 12: Le tamiseur	87
Photo13 : La concheuse	88
Photo 14: chocolat bio made in CRA d'Ebolowa.....	89
Photo15: Les produits finis des différentes variétés de chocolat.....	89
Photo 16 : Mise en sac de la farine de manioc et la présentation du tapioca made in UTRACOM	95
Photo 17: Affiche de l'école	97
Photo 18: Transport des noix de palme vers le site de transformation.....	98
Photo 19 : Tamisage artisanale	99
Photo 20: Le produit fini de l'huile de palme encore appelé "Nyp-oil"	100
Photo 21 : Les produits dérivés du GIC Marmen : chocolat, beurre de cacao, huile de ricin et huile de citron.....	106
Photo 22 : Les dérivés de la peau de manioc : croquette, barrette, farine et bouillie	108
Photo 23 : Les produits dérivés de la transformation des tubercules	109
Photo 24: Les Caractéristiques de quelques sentiers agricoles.....	118
Photo 25 : Des machines agricoles motorisées dans de la broussaille en attente de distribution à Ngalane près d'Ebolowa.....	119

GRAPHIQUES

Graphique 1: Les terres arables au Cameroun.....	40
Graphique 2: Répartition des sources de dépenses dans les GICS enquêtés.....	111

CARTES

Carte 1 : La zone d'étude	7
Carte 2 : Carte des différentes zones agro-écologiques du Cameroun.....	37